Enquête sur Saint-Léonard

par Florian BERNARD

La Commission des Affaires municipales du Québec et le ministère de la Justice ont entrepris une enquête sur l'administration de la Cité de Saint-Léonard, en banlieue nord-est de Montréal. Il s'agit de l'une des trois enquêtes municipales dont le ministre Maurice Tessier avait annoncé la tenue, il y a quelques mois.

Le maire Léo Ouellet et tous les membres de son conseil, c'est-à-dire MM. Jean DiZazzo, Erminio Iadeluca, Maurice Bouchard, Jean-Marie Lefebvre, Robert Boivin et Réal Leblond, ont été convoqués par le juge John Sheehan, président de la Commission municipale, mercredi matin, 19 mai, à 10 heures. Entre-temps, le secrétaire-trésorier de Saint-Léonard, M. Gaston Pion, et l'ex-directeur du service de l'évaluation, M. Denis Desjardins, ont eu un long entretien avec le juge Sheehan, hier matin, à Québec.

Parallèlement, deux volumineux dossiers sont entre les mains des représentants des Affaires municipales et de la Justice. Les dossiers portent notamment sur l'aménagement de certains parcs, en particulier le parc Simon, les règlements d'emprunt 1104, 1105 et 1107, un fonds d'équipement de $288,000.00 refusé par Québec, le centre communautaire Antoine de Saint-Exupéry, les firmes d'ingénieurs-conseils ayant obtenu des contrats récents avec la ville, etc. Ces dossiers ont également trait à l'installation de divers postes d'essence, à Saint-Léonard, et à certains changements de zonage décrétés à ces fins.

Etapes préliminaires

Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a déclaré à LA PRESSE, hier après-midi, que l'enquête n'en est présentement qu'aux étapes préliminaires et qu'un rapport détaillé doit être soumis à son ministère d'ici quelques jours.

Il a dit que son ministère jugera, à la lumière de ce rapport, s'il y a lieu d'intensifier l'enquête en cours et de tenir

Voir ENQUETE page A 6

Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, vendredi 14 mai 1971, 87e année, no 112, 52 pages, 4 cahiers

★★★ 10¢

Aéroport au centre-ville

par Denis MASSE

Le gouvernement fédéral est décidé à reprendre en main la spécialisation aéronautique que notre pays détenait il y a une trentaine d'années dans la conception d'avions à décollage et atterrissages courts, (ADAC) tels le Beaver et l'Otter.

Cette fois, le cabinet est disposé à créer un consortium dont les objectifs seraient de produire un appareil ADAC à des fins commerciales pour le marché mondial. En annonçant cette nouvelle hier, le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a indiqué qu'il faudrait réussir à vendre au moins 250 appareils avant d'entreprendre la production en série.

L'avion projeté par le gouvernement serait-il le DHC-7 conçu par la firme De Havilland of Canada et réalisé à ses usines de Dowsview, en Ontario ? Ou bien serait-il un tout nouvel appareil s'appuyant sur les données déjà fort avancées de la firme Canadair, à Montréal, qui possède trois prototypes de l'appareil à décollage vertical CL-84 et poursuit des études sur un avion commercial d'une capacité de 70 pas-

Voir AEROPORT, page A 6

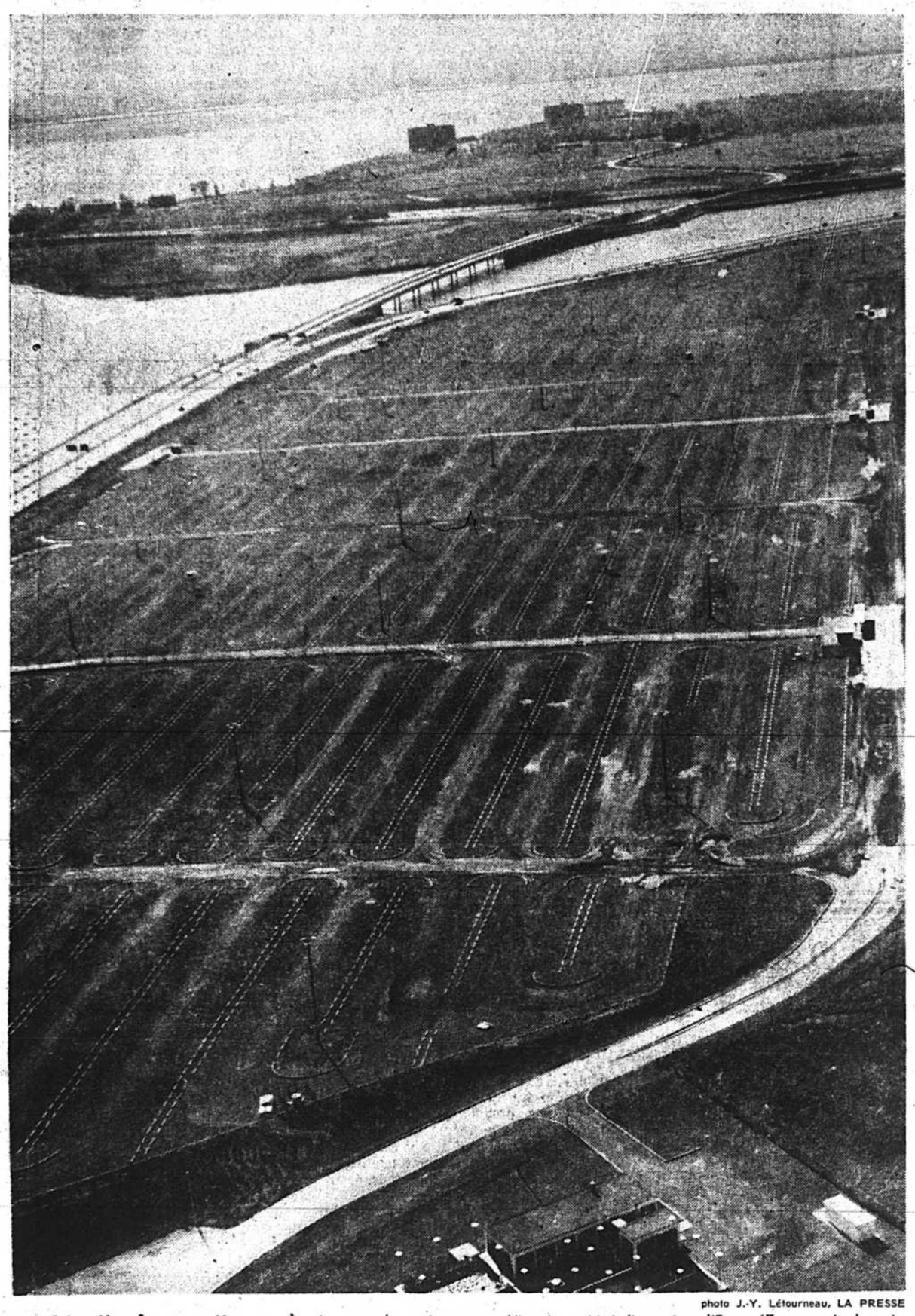

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un "adaport" au coeur de Montréal

Le parc de stationnement Victoria, créé à l'occasion d'Expo 67, pourrait devenir bientôt le premier "adaport" de Montréal. Un adaport est un petit aéroport urbain permettant des décollages et atterrissages sur courtes pistes. La proximité du parc avec le centre-ville l'impose comme l'endroit le plus fonctionnel.

Etude des eaux douteuses

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec vient d'ordonner une vaste étude des eaux suspectées d'être polluées et qui servent à la consommation.

Cette décision a été prise à la suite de la découverte de plusieurs personnes atteintes de la fièvre typhoïde, parmi la population du petit village de Bouchette, dans la vallée de la Gatineau.

"Nous devons agir immédiatement pour éviter que des accidents du même genre se reproduisent ailleurs dans le Québec", a affirmé au cours d'une conférence de presse le ministre responsable de l'environnement, M. Victor Goldbloom.

M. Goldbloom a ajouté qu'il était possible que le même danger menace plusieurs petits villages répartis au Québec et dont la population s'approvisionne à même des cours d'eau polluée.

• *21 des 400 habitants de Bouchette ont la typhoïde* — page A 3

AUJOURD'HUI

• *Claire Dutrisac au nombre des femmes de l'année* — page A 13

• *Henri Richard fustige Al MacNeil après la défaite du Canadien* — page B 1

Lettre de Paul VI au cardinal Roy

LA PRESSE reproduit aujourd'hui la première tranche du texte intégral de la lettre que Paul VI a fait parvenir au cardinal Maurice Roy de Québec, président du Conseil des laïcs et de la Commission pontificale "Justice et Paix", à l'occasion du 80e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII. On sait déjà la très grande importance de ce nouveau document où le pape traite de la démocratie actuelle et de divers problèmes sociaux.

— page A 5

• *Coût de la 1ère phase du projet de la Baie James : $3.5 milliards* — page C 1

• *Grave crise politique en Egypte* — page D 1

Une régie des communications

par Claude MASSON

de notre bureau de Québec

QUEBEC. — L'actuelle Régie des services publics deviendra une véritable Régie des communications et étendra sa juridiction sur les agents publics de services de communications reconnus "services publics" et particulièrement sur l'industrie de la câblodiffusion;

• Les pouvoirs du ministère des Communications sont accrus et précisés afin de faciliter la coordination de tous les organismes d'Etat qui contribuent à la réalisation de la politique des communications pour le Québec;

• Un Conseil des communications visant à établir des relations constantes et harmonieuses avec la population et particulièrement avec les groupes d'utilisateurs de communications et avec les groupes de producteurs de biens et services de communications sera créé;

• La vocation de producteur de documents audio-visuels, surtout pour la radio et la télévision, par Radio-Québec, est confirmée et même raffermie.

Voilà, en quatre points, les quatre premières phases de la véritable "révolution" entreprise au chapitre des communications à la fois proprement gouvernementales et celles ayant un caractère de "service public" et sur lesquelles le gouvernement québécois entend avoir la main haute.

Un véritable "train d'amendements touchant la Régie des Services publics, le ministère des Communications et l'Office de radio-télédiffusion du Québec a été déposé ce matin, à l'Assemblée nationale, par le ministre responsable, M. Jean-Paul L'Allier.

Immédiatement après, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à l'heure du déjeuner, M. L'Allier a déposé un "document de travail" —

Voir REGIE page A 6

Révision de la réglementation de l'immigration pour mettre fin à la "contrebande humaine"

par Gilles NORMAND

On n'entrera plus au Canada comme dans un moulin...

Toute la réglementation régissant les entrées d'immigrants au Canada est en cours de révision, de même que la procédure d'appel, afin d'éliminer les entrées illégales qui se pratiquent à une échelle très rentable pour les organisateurs de la "contrebande d'hommes".

Les règlements modifiés devaient être prêts pour avril. Toutefois, ils seront promulgués d'ici très peu de temps, après que la Chambre des communes les aura définitivement acceptés, a révélé, aujourd'hui, le directeur de l'information du ministère de l'Immigration à Montréal, M. Jean-

Voir REVISION, page A 6

météo

Partiellement nuageux devenant ensoleillé. Max. 55° Min. 40° • Détails à la page A 6

POLLUTION DE L'AIR

Anhydride sulfureux : 0.02 partie par million. Niveau tolérable : 0.10.

Monoxyde de carbone : 7 parties par million. Niveau tolérable : 10.

sommaire

Annonces classées / C 6 à C 11, D 2 à D 10
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / A 14
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 11
Economie / C 1 à C 4
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ! / D 7
Horoscope / A 12
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2, B 7, D 12
Loto-Presse / C 5
Mots croisés / D 5
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Religion / A 5 et B 11
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / A 8 - A 9
Vivre aujourd'hui / A 12 - A 13
Votre médecin / A 12

Gîte garanti aux sinistrés

par Gilles DAOUST

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement a décidé d'assurer lui-même un gîte temporaire à tous les citoyens de St-Jean-Vianney qui ont dû évacuer leurs demeures à la suite du sinistre survenu dernièrement dans cette localité.

Le cabinet attend d'autre part, des fonctionnaires envoyés sur les lieux, les données finales qui pourront lui permettre de décréter St-Jean-Vianney "zone sinistrée".

C'est hier, enfin, que le ministère des Institutions financières a accordé des lettres patentes à un organisme chargé de recueillir les fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Cet organisme, présidé par le juge R. Boudreault, est connu sous le nom de Fonds de secours des sinistrés de St-Jean-Vianney Inc." et regroupe tous les comités d'aide formés au lendemain des événements du 4 mai.

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a fourni ces informations, hier, à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions du leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. B. Dumont.

M. Harvey, qui préside le comité interministériel chargé de coordonner l'aide gouvernementale destinée à St-Jean-Vianney, a déclaré que ce comité s'était réuni pour la première fois mercredi soir afin de prendre une décision, en particulier, sur le logement des personnes chassées de leurs demeures par le sinistre.

Le comité, a dit M. Harvey, fera d'autres recommandations à court et à long terme au conseil des ministres.

Voir GITE page A 6

Seul Mark Ten prolonge votre plaisir. Ôtez-le... le coupon.

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	6	2	2	3	9	9	9	GAGNE $125,000.
LES 9 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR			2	3	9	9	9	GAGNENT $5,000.
LES 74 BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR				3	9	9	9	GAGNENT $1,000.
LES 868 BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR					9	9	9	GAGNENT $250.

interloto

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 13 MAI

982 428 BILLETS VENDUS
958 GAGNANTS
$536,000 EN PRIX

Le deuxième numéro complet
5 8 9 7 8 6 2
GAGNE $50,000.

Le troisième numéro complet
6 2 4 7 6 5 3
GAGNE $25,000.

Bourassa contredit encore Trudeau

par **Gilles DAOUST**
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a été amené hier, pour la seconde fois en autant de jours, à contredire à l'Assemblée nationale certains propos tenus par son homologue fédéral, M. Pierre E. Trudeau.

Alors qu'il était interrogé par le chef de l'opposition unioniste, M. J.-J. Bertrand, sur l'affirmation de M. Trudeau selon laquelle le Québec avait "accepté" en février dernier la nouvelle formule d'amendement à la constitution, le premier ministre québécois a déclaré :

"C'est une formule susceptible d'un accord mais elle n'a pas été acceptée par le gouvernement du Québec.

"Il est possible que le premier ministre du Canada souhaite que la formule soit acceptée par tous les gouvernements, y compris celui du Québec, mais je répète ce que j'avais dit le 9 février dernier (à l'issue de la dernière conférence fédérale-provinciale) : c'est une formule susceptible d'un accord mais elle n'a jamais été acceptée par aucun des gouvernements."

Une première fois

Mercredi, à l'Assemblée nationale, alors qu'il répondait à une question du chef parlementaire du Parti québécois, M. C. Laurin, le premier ministre Bourassa avait contredit d'autres propos de M. Trudeau selon lesquels la rumeur d'un "gouvernement provisoire" (à la tête duquel on plaçait l'éditorialiste C. Ryan) aurait joué dans la proclamation de la Loi des mesures de guerre. M. Bourassa, comme au cours de la crise d'octobre, avait qualifié cette rumeur de gouvernement parallèle de "farfelue".

Les propos de M. Trudeau sur ces deux sujets sont contenus dans une interview qui sera télédiffusée dimanche prochain sur les ondes de la radio d'Etat. Le transcript en a été rendu public à l'avance.

Pressé par les députés unionistes d'apporter un "démenti formel" aux propos "si directs et si nets" de M. Trudeau concernant la formule d'amendement, M. Bourassa a pris une attitude prudente, affirmant qu'il regarderait la TV dimanche soir mêlant au problème la politique sociale du Québec et laissant croire, comme à l'issue de la conférence de février, que le cabinet provincial faisait dépendre son acceptation de la formule Trudeau-Turner d'un "oui" fédéral à une récupération québécoise de tout le champ de la sécurité sociale.

La position du Québec

"La position du gouvernement est la suivante, a-t-il dit. C'est une formule susceptible d'un accord mais non acceptée. Nous négocions actuellement dans le domaine de la politique sociale parce que nous considérons qu'indépendamment des avantages que peut avoir la formule, nous voulons également régler des questions de substance comme celle de la sécurité sociale".

M. Bourassa avait ajouté plus tôt cette semaine à ce "contentieux fédéral-provincial", la question des communications et celle de la câblodiffusion.

"Est-ce à dire, a demandé le député UN J.-G. Cardinal, que le gouvernement se réserve de négocier morceau par morceau sans se prononcer sur la fameuse formule T.-T. ?"

"C'est normal, a dit le premier ministre, que dans le contentieux fédéral-provincial il y ait des discussions sur différents sujets.

"Nous insisterons particulièrement, d'ici quelques semaines, pour conclure une entente dans le domaine de la politique sociale.

"Dans le domaine de la politique des communications, le dossier de part et d'autre n'étant pas encore complété vu les simplifications techniques considérables, nous ne pouvons songer à une solution rapide.

"C'est pourquoi nous voulons, dans le plus bref délai, régler la question de la politique sociale. C'est distinct de la formule d'amendement, certes, mais nous voulons régler les questions de fond et non seulement les questions de mécanique.

Pour sa part, le ministre des Affaires sociales, M. C. Castonguay, en réponse aussi aux questions des unionistes, a confirmé que c'est lui qui avait le soin de poursuivre les discussions, avec le fédéral, en matière de sécurité sociale, lorsque les aspects plus techniques interviennent, ainsi que les aspects touchant au contenu.

M. Castonguay a dit qu'il agissait cependant dans le cadre de la politique et des orientations du gouvernement et en consultation avec le premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales.

D'autre part, le ministre a déclaré qu'il y avait eu une rencontre récemment entre les représentants du Québec et ceux d'Ottawa en ce qui a trait à la politique sociale et que, contrairement à il y a une quinzaine de jours, il pouvait maintenant parler de "progrès" dans les négociations.

Enfin, le premier ministre a rappelé aux députés que la commission parlementaire sur la constitution se réunirait mardi prochain et que ceux-ci auraient tout le loisir de discuter du contentieux fédéral-provincial et de la formule d'amendement.

Ces séances de la commission parlementaire précéderont de quelques semaines seulement la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu à Victoria, à la mi-juin.

Le purisme politique de MM. Trudeau et Kierans

Pierre-C. O'NEIL
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les événements récents ont mis au jour deux formes interessantes de purisme politique: ceux de MM. Eric Kierans et Pierre Elliott Trudeau.

A la question de savoir comment le gouvernement fédéral réagirait si une majorité de Québécois mandataient un parti pour faire l'indépendance, M. Trudeau a répondu en substance, et un peu sèchement parait-il, que la question ne se pose pas.

D'autre part, à la question de savoir si les libéraux pourraient être élus en pratiquant la politique économique dont rêve M. Eric Kierans, l'ancien ministre des Communications a lui-même répondu en substance que l'important n'est pas d'exercer le pouvoir mais d'avoir raison.

Etranges réponses n'est-ce pas ?

Le purisme dont fait preuve ici le premier ministre est plus détestable mais il est moins étonnant parce qu'on sait qu'il est feint.

Le gouvernement serait en effet plutôt stupide d'agir comme s'il était exclus qu'il soit devant l'obligation d'ici quelques années d'entrer en négociation avec un gouvernement québécois légitimement élu et dont le mandat serait de faire l'indépendance. On sait d'ailleurs que généralement — encore que ce ne fût pas le cas au moment de la crise d'octobre — le gouvernement essaie d'avoir en poche ce qu'il faut pour faire face à une situation donnée. C'est ainsi qu'on vient d'apprendre ce que l'on soupçonnait déjà, à savoir que si une nouvelle crise éclatait demain matin, le gouvernement, bien qu'il ait demandé à un comité d'étudier la question, serait prêt à présenter au Parlement un projet de loi.

On a souligné à bon droit que la réponse de M. Trudeau à ses interlocuteurs risque peut-être de tromper une large partie de la population au sujet de la situation réelle dans le Québec.

Mais comment s'étonner de ce que M. Trudeau réponde que la question de la séparation ne se pose pas. Comment s'étonner de ce que le gouvernement tienne l'attitude de l'optimisme avec autant d'énergie que d'autres tiennent l'attitude que leur dicte soit une certaine fatalité, soit une authentique détermination de faire l'indépendance.

Autant il est légitime et sans doute souhaitable que les uns s'occupent à élaborer les mécanismes permettant qu'une hypothétique séparation se fasse dans les meilleures conditions, autant il parait normal que le gouvernement ne fasse pas le moindre geste qui puisse laisser croire que lui aussi considère sérieusement cette hypothèse. Ce serait contribuer au phénomène que le professeur Bergeron décrivait l'autre jour en disant que lorsqu'une "chose est perçue comme réelle, elle produit des effets réels" ce qui est en réalité le phénomène du fonctionnement de la Bourse.

Un purisme absolu

Le purisme de M. Kierans est d'une toute autre veine — il est beaucoup plus absolu. Il n'y a pas beaucoup d'hommes politiques qui le suivraient sur la voie qu'il trace en disant que "l'important n'est pas d'exercer le pouvoir mais d'avoir raison".

Il y a plusieurs décennies que les néo-démocrates ont raison mais par les temps qui courent on dit qu'ils accepteraient volontiers d'avoir un peu moins raison et de gouverner un peu plus.

D'ailleurs on voit mal comment M. Eric Kierans peut, ayant dit cela, continuer de militer au sein du parti libéral qui est l'instrument principal par lequel le gouvernement est investi du pouvoir.

En réalité, M. Kierans ne peut avoir raison que lorsqu'il parle des individus. La vie des partis politiques n'est possible que dans cette vaste zone grise qui s'étend entre les deux attitudes extrêmes dont l'une est de sacrifier le pouvoir au fait d'avoir raison et dont l'autre serait de sacrifier tout principe à l'exercice du pouvoir.

Un député ministériel m'a indiqué ces jours-ci les dimensions de ce dilemme que règle rapidement avec beaucoup de générosité et de naiveté l'ancien ministre des Communications.

Il me signale que sur la plupart des questions politiques qui ont servi de motifs à son entrée en politique le gouvernement est moins avancé maintenant que ce n'était le cas au moment de son entrée en politique. Sur aucune de ces grandes questions le gouvernement ne lui a encore donné raison. Voire même une satisfaction quelconque. Devra-t-il le rejeter et en sortir dans un geste dramatique?

Il fait plutôt le raisonnement suivant — et chacun le jugera à sa façon: il ne voit pas que les autres partis soient en état de faire mieux que le sien pour l'instant. Il estime au contraire que le sien est le seul dont on puisse dire qu'il constitue un parti vraiment national. Il y voit par conséquent l'instrument qui a encore les meilleures chances d'apporter aux problèmes actuels des éléments de solution. Il a décidé de ne pas affaiblir davantage ce parti. Il y reste. Il tiendra sa critique en deçà des cadres du parti. Il fait encore ce pari. D'une certaine façon, il accepte de gouverner sachant bien que le gouvernement a tort de poser certains gestes.

Ce qu'on peut lui dire? deux choses:

— Que les trois colombes aussi avaient fait ce pari sur le parti libéral à l'époque et ce que cela a donné.

— Que d'autre part, à force d'avoir raison M. Eric Kierans abandonne peu à peu les leviers qui le mettaient le plus étroitement et le plus directement en contact avec les mécanismes de prise de décision.

La réalité politique est entre ces deux situations. Au-delà de chacune on n'est plus un homme politique mais, au mieux, un politicologue et, au pire, un généreux rêveur.

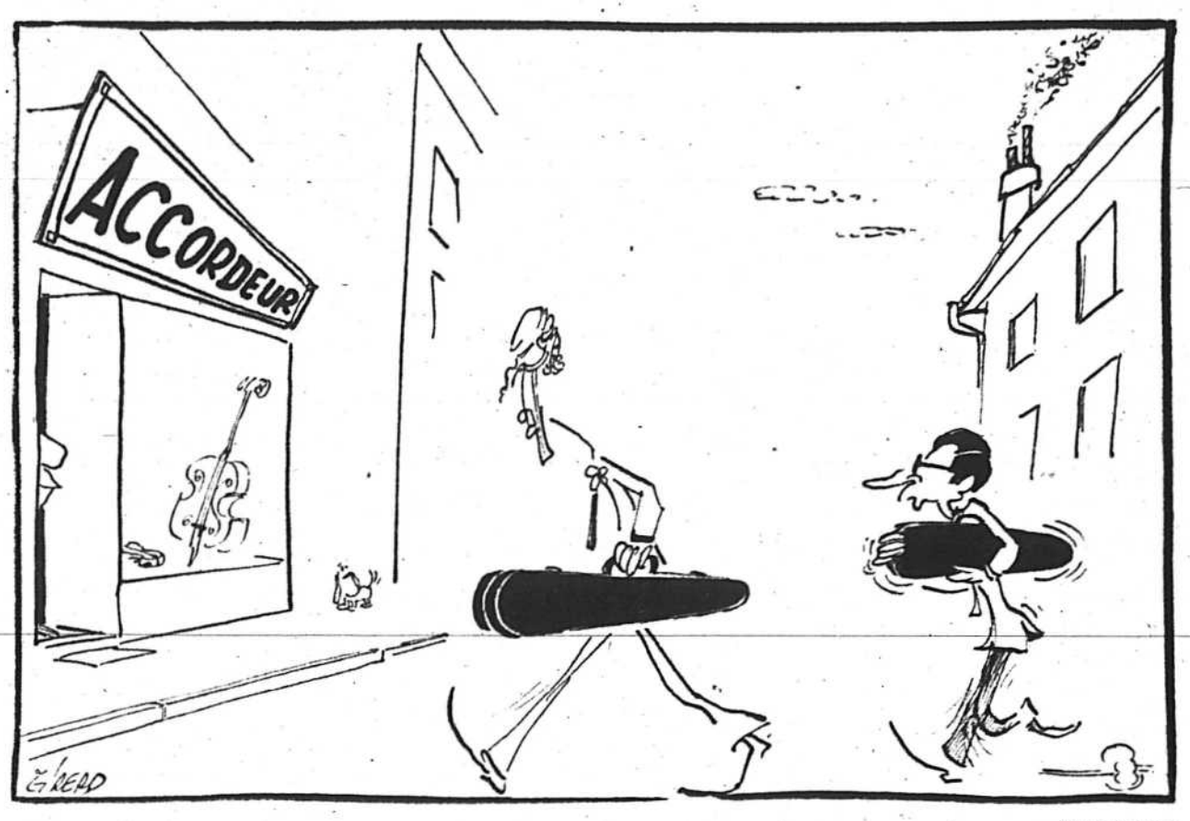

(Droits reservés)

Le comité sur la loi d'urgence permanente naît dans la douleur

par **Marcel DESJARDINS**
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le comité parlementaire du Sénat et des Communes qui conseillera le gouvernement Trudeau dans l'élaboration d'une loi permanente sur l'ordre public naîtra dans la douleur.

C'est ce qui ressort de la première journée de débats sur la résolution autorisant sa création.

D'une part, le gouvernement sera forcé de dire s'il est disposé à laisser cet organisme scruter sa conduite lors des événements d'octobre. On sait déjà qu'il ne l'est pas.

Le crédit social qui avait appuyé d'emblée la décision du gouvernement Trudeau d'instaurer les Mesures de guerre a fait savoir, hier soir, par l'entremise de M. Gilbert Rondeau, député de Shefford, qu'il s'opposait à la création de ce comité et qu'il ne participerait pas à ses délibérations.

Il en va ainsi pour le Nouveau parti démocratique qui ne voit ni l'utilité du comité projeté ni la nécessité d'une loi d'exception, les dispositions du code pénal étant suffisantes pour maintenir l'ordre comme elles l'étaient d'ailleurs au mois d'octobre, selon son chef, M. David Lewis.

Le parti conservateur, comme l'a expliqué le député de Calgary-Nord, M. Eldon Woolliams, est convaincu que ce comité ne peut se décharger efficacement de sa tâche si on ne lui permet pas de se pencher sur les circonstances qui entourèrent la crise d'octobre.

Le critique conservateur sur les questions juridiques a proposé un amendement à cet effet et le président l'ayant jugé recevable, les Communes devront se prononcer dessus au terme du débat qui se poursuivra maintenant la semaine prochaine.

Le premier ministre a déjà dit aux Communes, en réponse à une requête du chef conservateur, M. Robert Stanfield, qu'il ne voyait pas la nécessité de confier à un comité parlementaire le soin d'enquêter sur les événements d'octobre au Québec.

Les conservateurs qui votèrent pour l'adoption des mesures de guerre et pour la Loi sur les mesures d'urgence se demandent maintenant si le gouvernement Trudeau n'a pas réagi de façon trop brutale.

M. Woolliams, tout comme M. Lewis, a émis l'opinion que les libéraux d'Ottawa avaient décrété les mesures de guerre pour venir en aide à "leurs petits amis" libéraux québécois, profondément divisés sur la question des négociations avec le FLQ.

M. Woolliams a soutenu que le comité ne pouvait pas étudier l'élaboration d'une loi permanente sur le maintien de l'ordre sans tenir compte du contexte, c'est-à-dire sans interroger certains des principaux acteurs d'octobre, MM. Robert Bourassa et Lucien Saulnier, et les ministres fédéraux qui jouèrent un rôle important à l'époque.

En engageant le débat, hier après-midi, le ministre de la Justice, M. John Turner, a souligné que la haine, la violence et la destruction sont prêchées à travers la nation. "Et, a-t-il ajouté, quoique des actes manifestes de désordre et de violence ne se soient pas produits à l'extérieur du Québec avec la même intensité que dans cette province, il n'y a aucune garantie qu'il n'y aura pas une escalade dans ce domaine à l'avenir, dans d'autres parties du Canada."

Le crédit social

M. Gilbert Rondeau a accusé le gouvernement de ne pas vouloir prendre ses responsabilités en choisissant de créer un comité pour étudier la question.

Plus tard, M. Rondeau a indiqué que les créditistes ne feraient pas partie du comité.

"Nous ne permettrons pas au gouvernement de rire de nous une fois de plus. Car, l'automne dernier, lorsque le très honorable premier ministre a envoyé une lettre à tous les chefs de parti leur demandant des suggestions afin d'orienter le gouvernement, le projet de loi sur les Mesures d'urgence fut imprimé avant même que nos suggestions ne lui soient parvenues.

Le chef néo-démocrate soupçonne d'ailleurs que le gouvernement a déjà en main le projet de loi permanent pour le maintien de l'ordre et qu'il le présentera le moment venu, sans trop tenir compte des travaux du comité.

Il est bien clair, selon lui, que la ligne de conduite suivie à l'automne a contribué à la montée du séparatisme, à l'aliénation des Québécois qui, humiliés, ont de moins en moins confiance à Ottawa et au fédéralisme.

M. Lewis a accusé MM. Trudeau et Jean Marchand d'avoir exagéré "hors de toutes proportions" le nombre de felquiste, l'arsenal dont disposaient les terroristes, les bombes qui allaient sauter, la soi-disant confusion au Québec, la proverbiale érosion de la volonté populaire, le rôle du FRAP et "le complot" contre le gouvernement Bourassa.

A l'époque, deux ministres fédéraux ont véhiculé les rumeurs de complot, selon M. Lewis qui a reproché au premier ministre de n'avoir jamais levé le petit doigt pour nier ces rumeurs et de continuer à en parler aujourd'hui.

Le chef néo-démocrate s'en est pris à M. Trudeau à qui il a reproché de ne jamais expliquer clairement les faits aux Canadiens.

Le premier ministre explique toujours à son auditoire qu'il y a eu deux enlèvements et un meurtre et que par conséquent le gouvernement a eu raison d'invoquer les Mesures de guerre.

"Il ne dit jamais, d'expliquer M. Lewis, que le meurtre brutal et impardonnable de Pierre Laporte s'est produit après l'application des mesures de guerre."

"Il ne dit jamais à son auditoire que les mesures de guerre ont été décrétées à 4 heures le matin du 16 octobre et que Pierre Laporte a été assassiné le samedi 17 octobre."

"Jamais il ne dit à son auditoire qu'il n'était pas nécessaire d'invoquer les Mesures de guerre pour obtenir le concours des forces armées."

"Jamais son auditoire n'a droit à la vérité, notamment que les troupes ont été dépêchées à Montréal le mercredi et le jeudi précédant le recours aux Mesures de guerre."

"Ces exemples auxquels je viens de faire allusion ont été tissés en une pièce de fiction destinée à défendre ce qui a été fait l'automne dernier."

District bilingue: une "autre insulte", selon F.-A. Angers

par **Gilles GARIEPY**

La SSJB de Montréal a dénoncé hier, "avec la plus vigoureuse indignation", la recommandation récente du Conseil consultatif des districts bilingues visant à faire de tout le Québec un district bilingue. Il s'agit, affirme la SSJB, d'une "autre insulte" d'un organisme fédéral au Québec.

Le président de la Société St-Jean-Baptiste, M. François-Albert Angers, a déclaré hier à la presse que son organisme s'oppose formellement à la proclamation du Québec comme district bilingue, à moins que tout le Canada ne soit décrété district bilingue.

Le récent rapport du Conseil consultatif, affirme la SSJB de Montréal, "marque un nouveau pas en avant dans la poursuite de l'infériorisation, de la minorisation et de l'assimilation du Québec français que poursuit le Canada anglais depuis la Conquête."

"Comment, demande M. Angers, les membres du Conseil consultatif ont-ils pu ne pas percevoir la grossière inconvenance, par rapport au principe des deux sociétés et des deux majorités posé par la Commission BB, d'aller encore plus loin que cette dernière et proposer que le Québec devienne dans son entier district bilingue — sans qu'au moins l'Ontario, pour fins de parité, soit aussi constitué district bilingue complet?

"Les motifs qu'a invoqués le Conseil consultatif pour se justifier ne font qu'aggraver l'insulte et révéler que l'arrogance anglo-canadienne, malheureusement avalisée par quelques Canadiens français, ne s'est en rien atténuée depuis aussi loin que 1792 et les premières luttes pour a défense du français au Québec contre le conquérant".

La SSJB poursuit en soulignant qu'elle ne s'oppose pas aux districts bilingues comme tels, dans la mesure (et dans cette mesure seulement) où ils ne concernent que le fonctionnement des institutions relevant de l'administration fédérale.

"Mais comme le Québec, en tant qu'Etat ayant déjà le droit de disposer de sa propre constitution à l'intérieur de l'AANB, doit rester un Etat français, où la seule langue officielle est le français, sous la seule réserve de l'article 133, il est inadmissible que même le gouvernement fédéral y drée une situation où il n'y aurait plus aucune région unilingue française si des régions unilingues anglaises persistent dans le reste du Canada".

La mesure proposée, ajoute la SSJB-Montréal, tend donc "à établir au niveau fédéral un bilinguisme boiteux, en vertu duquel les anglophones auraient le droit d'exiger l'emploi de leur langue partout au Canada, alors que les francophones seraient parqués dans le Québec, dans le Nouveau-Brunswick et dans quelques autres réserves minuscules dans le reste du Canada".

Déclarant au passage que M. Pierre Elliott Trudeau est "le plus grand fauteur de troubles depuis la Confédération", M. Angers conclut en ces termes:

"Nous prenons donc acte du fait qu'un organisme fédéral nous signifie une fois de plus que, sans l'indépendance du Québec, les francophones d'Amérique ne disposeront d'aucun lieu où ils pourront se sentir vraiment chez eux. Nous prenons acte que si nous ne sortons pas du Canada, il nous faudra renoncer à être chez nous, d'abord au Canada où les organismes fédéraux n'accepteront pas de noûs parler français partout, et même au Québec où nous serons forcés de nous plier à l'arrogance des anglophones qui voudront refuser de parler français même dans les coins les plus totalement français du Québec".

ERRATUM

Dans l'édition de La Presse de mercredi 12 mai
L'item suivant aurait dû se lire comme suit:

VAL ROYAL LA SALLE
CENTRES DE RENOVATION

ROLL'N SEAL
enduit de surface asphaltique
CONT. 5 GAL. $19.99

INCROYABLE !
CHALET de 2 PIÈCES avec TERRASSE
Chalet de style ranch, en pin noueux, construit sur un terrain de 5,000 pieds carrés

AU LAC SAINT-DENIS
PRIX COMPLET Y COMPRIS ERECTION et TERRAIN
$995
PEU DE COMPTANT
Facilités de paiement
Domaine de 400 acres — 4 lacs clairs comme du cristal. Excellents pour: pêche, canotage, ski nautique, 3 plages sablonneuses. À 50 milles de Montréal, à une heure par l'autoroute.

PARCOURS: Autoroute (sortie 26) ou route 11 vers St-Sauveur et Morin Heights; aux feux de circulation de Morin Heights, tournez à droite vers St-Adolphe d'Howard sur la route 30 Nord et environ 1 mille passé la base militaire de l'A.R.C., au lac St-Denis, tournez à gauche à notre enseigne 4 LACS DÉVELOPPEMENT et continuez jusqu'au bureau de vente

VENEZ NOUS VOIR CETTE FIN DE SEMAINE — OCCUPATION IMMÉDIATE!

la presse

MONTREAL, VENDREDI 14 MAI 1971 — 87e ANNEE — No 112

Coll QUICKADE La source d'énergie alimentaire

REDACTION (JOUR) 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 / RENSEIGNEMENTS 874-7272

Cournoyer relègue aux oubliettes la négociation sectorielle

par Pierre VENNAT

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a décidé de reléguer aux oubliettes, du moins pour un bon bout de temps, tout projet visant à intensifier les négociations sectorielles au Québec.

Cette annonce, faite hier soir au Colloque sur les relations industrielles de l'Université McGill, survient presque un mois, jour pour jour, après la "promotion" au Tribunal du travail du plus ardent promoteur de la négociation sectorielle au Québec, le ci-devant sous-ministre du Travail, M. Robert Sauvé.

"Je sais, a déclaré M. Cournoyer, que cette forme de raisonnement est susceptible de ne pas satisfaire ceux qui voudraient que le Québec soit plus audacieux en cette matière que les autres provinces canadiennes et même que les Etats américains.

"Je rappelle à ces personnes qu'au cours des dix dernières années, la législation québecoise du travail a franchi des étapes considérables et que, s'il y a place pour des améliorations, nous ne devons pas introduire aussi rapidement, sans en avoir pesé les conséquences sur le plan économique comme sur le plan des réactions individuelles, un changement de direction ou un chambardement susceptible d'engendrer plus de déboires que de succès.

Attendre à plus tard

"Officiellement", le projet n'est pas complètement abandonné.

M. Cournoyer a déclaré hier qu' "il est dans mon intention de reprendre ce projet lorsque des expériences concluantes auront été réalisées au Québec ou ailleurs".

Mais les expériences actuelles, croit-il, constituent en quelques sorte un échec.

"Compte tenu du fait que les parties au décret de la construction ont éprouvé d'énormes difficultés à trouver elles-mêmes une solution à leur problème et compte tenu du fait que dans le domaine de l'éducation, les organismes représentant les instituteurs ont énoncé des réserves et fait des recommandations visant à un certain retour en arrière, compte tenu également du fait que la prise des décisions a été éloignée de la base à un point tel que les salariés ont de la difficulté à se retrouver dans leurs conditions de travail, nous avons cru plus sage de retarder quelque peu toute autre modification similaire au processus de négociations de manière à ce que, au moins, ceux qui ont vécu l'expérience et qui continueront de la vivre, d'abord la réussissent et ensuite en soient satisfaits".

Français langue de travail

Le ministre, qui parlait devant un auditoire à presque totalité anglophone, a tenu à les rassurer en leur promettant qu'aucune législation ou mesure visant à faire du français langue de travail ne sera mise en application par le gouvernement avant que ne soient déposées les conclusions de la Commission Gendron qui enquête sur le statut de la langue française au Québec.

M. Cournoyer croit que cette commission pourra rendre compte de ses travaux en septembre prochain.

Cependant, a-t-il remarqué, il n'y a rien d'incompatible entre attendre ce rapport pour légiférer et amender le Code du travail, immédiatement, pour permettre l'usage du français pour tous ceux qui le désirent dans le processus des relations de travail dans les conventions collectives.

On sait, qu'unanimement, le Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre a recommandé au ministre d'amender le Code en ce sens.

Comme ledit conseil est formé des représentants du Conseil du patronat et des deux centrales syndicales, FTQ et CSN, qui, "sont d'accord pour une fois", M. Cournoyer pense qu'il peut agir immédiatement.

Enfin, suite à des interventions de certains participants au colloque de McGill, le ministre a tenu à affirmer qu'il n'était aucunement question que le gouvernement retire aux fonctionnaires leur droit de grève, comme certains l'auraient souhaité.

Photo Pierre McCann, La Presse

La Ronde provoque ses premiers cris

La Ronde ouvrira ses portes demain pour la première fin de semaine de la saison mais l'événement ne sera pas précédé d'un défilé comme l'avaient prévu certains administrateurs de Terre des Hommes. Le cabinet du maire a en effet annoncé sans explication que le défilé n'aura pas lieu. Plusieurs autres manifestations sont cependant prévues pour marquer le début de cette cinquième saison dont feux d'artifice, coups de canon, bouffons et coups de clairon pour accueillir les enfants aux barrières. La Ronde offre 10 nouveaux manèges cette année et le Monde des Petits s'est agrandi.

Politique salariale: les négociations seraient retardées

par Lise BLAIS

Il est à peu près certain que la ronde des discussions entre le gouvernement provincial et les trois centrales syndicales (CSN-FTQ-CEQ) entourant la politique salariale du gouvernement face aux prochaines négociations dans le secteur public et parapublic ne débuteront pas nécessairement le 27 mai comme l'a suggéré plus tôt cette semaine le ministre de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a souligné hier que le congrès des fonctionnaires provinciaux aura lieu précisément au cours de cette même semaine et se tiendra par surcroît au même endroit (le ministre a parlé du Centre Mgr-Marcoux de Québec), et qu'il faut donc apporter de sérieuses réserves quant à la reprise possible des négociations à cette date.

On sait qu'à l'issue d'une causerie prononcée mercredi devant l'Association des directeurs de personnel de la région de Montréal, le ministre avait déclaré aux journalistes qu'il était prêt quant à lui à rencontrer les représentants syndicaux dès le 27 mai pour reprendre les discussions amorcées le 30 mars dernier.

M. Pepin a déclaré qu'il avait un agenda à respecter et que la date hypothétique mentionnée par le ministre pour tenir cette rencontre devra être discutée entre les intéressés.

M. L'Allier avait pour sa part laissé entendre qu'il souhaitait engager les pourparlers dans les plus brefs délais possible, estimant qu'à son avis le temps est maintenant venu d'entreprendre à proprement parler les véritables discussions entourant cette politique salariale.

Le président de la CSN a apporté cette mise au point alors qu'il prenait part à une conférence de presse convoquée par l'Alliance des infirmières de Montréal pour expliquer la position des infirmières de la CSN face à ces négociations provinciales.

Il a notamment déclaré à ce sujet que la CSN se refuse à ce que les négociations se déroulent sans la participation des infirmières.

Selon Mlle Lucette Paquin, présidente de l'Alliance, les infirmières affiliés à la Fédération Nationale des Services (CSN) ne sont pas du tout intéressées à une négociation sectorielle qui regrouperait à la même table les deux autres syndicats indépendants d'infirmières, soit les Infirmières Unis Inc. et le Syndicat professionnel des infirmières du Québec.

Sur 30,000 infirmières dans la province, une quinzaine de mille sont actuellement syndiquées. L'Alliance et les Infirmières Unis Inc. compte environ chacune 6,000 membres tandis que le SPIQ se partage les quelque 3,000 autres.

Le front commun CSN-FTQ-CEQ a clairement indiqué qu'il n'accepterait pas d'associations indépendantes dans son sein pour que le gouvernement n'utilise pas la faiblesse de ces associations au détriment de la majorité syndiquée du secteur public.

L'Alliance est parfaitement d'accord avec cette position et c'est la raison pour laquelle elle veut être présente à la négociation de la politique salariale, a conclu Mlle Paquin.

Au cours de cette conférence de presse, l'Alliance des infirmières de Montréal a également procédé au lancement d'une brochure relatant en trois temps la transformation qui s'est opérée chez les infirmières depuis 25 ans.

Cette brochure s'intitule "Si Florence revenait au Québec" et fait l'historique de l'évolution syndicale dans le domaine hospitalier au Québec depuis 1945.

Plus de dix familles sur le pavé à Saint-Valérien

Un incendie a délogé au moins une dizaine de familles, hier, à Saint-Valérien, un village de 800 habitants, situé à une vingtaine de milles de Rimouski.

La nouvelle est parvenue à Montréal tard dans la nuit et tiré du sommeil, le directeur du service des incendies de Bic, M. Albert Gagnon, qui a répondu à cet appel et révélé que l'incendie a débuté vers 1 h. 40, hier après-midi.

M. Gagnon, qui ne possédait pas de rapport sur le sinistre, n'a pu fournir que des détails approximatifs. Il a révélé que six maisons habitables ont été détruites et que l'une d'elles comprenait six logis. Il a ajouté que les flammes ont également ravagé un magasin.

Un fort vent a compliqué le travail des pompiers volontaires et ce n'est que vers 8 h., dans la soirée, qu'ils sont parvenus à maîtriser les flammes.

Interrogé sur la cause de l'incendie, M. Gagnon a dit qu'il s'agissait d'un feu d'herbe ou d'un feu de cheminée.

Même si cet incendie a fait craindre pour le pire, dans le centre du village, personne n'a été blessé.

Enlevé par trois hommes, et assassiné

Un Lavallois de 35 ans, enlevé par trois individus peu avant 3 heures ce matin, a été retrouvé assassiné quelques minutes plus tard, en bordure de la route no 25 dans le quartier Saint-François, à Laval. Un examen préliminaire a démontré qu'il a été atteint d'une balle dans la région du coeur.

Selon le police, M. Roland Leduc, demeurant boulevard Lévesque, dans le quartier St-Vincent-de-Paul, est arrivé chez lui vers 2h45, et quelques secondes plus tard, sous les yeux de sa femme, il a été forcé de monter dans une automobile.

Mme Leduc a alors alerté la police de Laval. Peu après, un automobiliste découvrait le corps d'un homme en bordure de la route no 25. Arrivés sur les lieux, les policiers ont constaté que le corps qui gisait sans vie était bien celui de M. Leduc.

L'assistant-directeur de la police de Laval, M. Armand Morin, a déclaré que la police s'interroge sur le mobile de cet assassinat.

Les accidents mortels sont nombreux: un détenu

Un homme est détenu par la police, de Laval à la suite d'un accident qui a coûté la vie à sa femme. La tragédie est survenue, hier, dans le quartier Fabreville.

A un certain moment, le détenu a dit à sa femme, Mme Donalda Dugal, 49 ans, du 379, rue Hélène, qu'il voulait faire marche arrière avec son lourd camion, et lui a demandé de surveiller les enfants.

Mais Mme Dugal devait être elle-même tuée, la tête coincée entre la boite du camion et la maison.

Par ailleurs, un homme et une femme ont été tués, tôt ce matin, lorsque l'automobile dans laquelle ils voyageaient a dérapé, sur le chemin Saint-François, à Saint-Laurent.

Les victimes ont été identifiées comme étant Mme Pierrette Pellerin, 39 ans, du 4904, rue Bannantyne, à Verdun, et George Edward Jones, 36 ans, du 300, rue Melrose, également à Verdun.

A Tingwick, dans le comté d'Arthabaska, un enfant de quatre ans est mort écrasé sous les roues du tracteur que conduisait son père sur la ferme familiale.

La victime est Mario, fils de M. et Mme Onil Ouellette, du rang no 4, à Tingwick.

21 des 400 habitants de Bouchette souffrent de la fièvre typhoïde

Le Dr Jean-Paul Breton, du Service de l'épidémiologie, a affirmé, ce matin, qu'il y a exactement 21 habitants de Bouchette atteints de la fièvre typhoïde.

Le médecin a mentionné que les experts en sont venus à cette conclusion à la suite d'analyses faites aux laboratoires de Montréal.

Il y a neuf cas d'enfants de moins de 10 ans; huit cas de jeunes de 10 à 19 ans et quatre cas d'adultes (20 ans et plus).

"L'épidémie de fièvre typhoïde se limite à la population de Bouchette. Il n'y a aucun danger que d'autres personnes soient touchées par ce virus", déclare le Dr Breton.

Pour sa part, le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, a confirmé qu'une vingtaine de personnes de cette municipalité, qui puise son eau potable directement dans la rivière Gatineau, sont hospitalisées à Hull et à Ottawa.

Par ailleurs, le maire de Bouchette, M. Florent Larivière a dit que depuis l'injection du vaccin à une partie de la population, aucun autre cas ne s'était déclaré. Selon lui, dès lundi, presque toute la population aura été vaccinée.

"Aucune de ces personnes, mentionne le médecin, ne sont en danger et elles ne sont pas en quarantaine".

Depuis le début de la semaine, la situation semble se stabiliser, et il y a encore 750 vaccins disponibles.

Les journaux

Quant à la cause de l'épidémie, M. Larivière a expliqué que depuis plusieurs années, des pressions avaient été faites auprès du gouvernement pour que des subsides soient accordés à la ville de Bouchette. Elle ne pouvait se payer le coût d'un système d'aqueduc. La plupart de la population puise l'eau à même la rivière Gatineau.

"C'est seulement depuis que les moyens d'information se sont mêlés de l'affaire, que le gouvernement a bougé un peu", a dit M. Larivière.

Toujours selon le maire du village, en 1960, la firme Bellasky & Renaud a effectué une étude et tracé des plans avec un estimé. Il était alors question d'un aqueduc et d'une usine d'épuration.

"Nous avons demandé au gouvernement de construire un puits artésien, a ajouté M. Larivière. Nous n'avons pas obtenu de réponse de la Régie des eaux".

Quant à la demande formulée, hier, par la Régie des eaux, pour que le conseil de ville de Bouchette engage un ingénieur, nous avons répondu dans un télégramme, que la Régie devrait nous en envoyer un.

La réunion du conseil de ville pour discuter de cette question doit avoir lieu ce soir.

Dépistage

Pour l'instant, le ministère a lancé une vaste opération de dépistage dans la région. Un spécialiste en épidémiologie a été dépêché sur les lieux pour aider les unités sanitaires.

De son côté, le Dr Victor Goldbloom, ministre de l'Environnement, a révélé qu'effectivement les habitants de Bouchette s'approvisionnaient en eau potable directement dans la Gatineau.

Informé de cette situation la semaine dernière, le Dr Goldbloom a demandé aux autorités municipales de Bouchette d'engager un ingénieur pour mettre sur pied un plan de traitement de l'eau potable, qui coûterait quelque $20,000.

Goldbloom dit qu'il ne peut attribuer la responsabilité à qui que ce soit...

de notre Bureau de Québec

Le ministre d'Etat chargé de la qualité de l'Environnement, le docteur Victor Goldbloom, a déclaré, ce matin, que son département a été prévenu, le 7 mai, du danger d'épidémie de typhoïde à Bouchette, dans la vallée de Gatineau, et que la Régie des eaux a immédiatement émis une directive à l'endroit du Conseil municipal, demandant la tenue d'une assemblée spéciale de ce Conseil.

Cette réunion aura lieu ce soir et elle aura principalement pour but de retenir les services d'un ingénieur pour qu'un plan soit arrêté pour une prise d'eau potable qui éviterait le danger de la maladie qui existe présentement et accordant jusqu'au 15 juillet pour que ce plan soit préparé et déposé à la Régie.

Entre temps, M. Goldbloom a fait savoir que l'immunisation de la population contre la typhoïde et les maladies connexes a commencé le 10 mai et ce programme continue.

Selon lui, la plupart des personnes qui n'avaient pas été immunisées, ont été rejointes et l'ont été depuis.

Le ministre a fait savoir, par ailleurs, que la Régie des eaux avait déjà émis, il y a longtemps, une ordonnance à l'endroit de cette municipalité au sujet de la pollution des eaux de la rivière Gatineau.

"Le montant semblait dépasser largement les moyens de la municipalité et, malheureusement, le projet est resté lettre morte. Je ne suis pas en mesure d'attribuer la responsabilité de cette situation à qui que ce soit."

Au sujet du cas précis de Bouchette, le ministre a laissé poindre la possibilité d'une subvention spéciale pour que le travail de l'épuration de l'eau se fasse le plus rapidement possible.

La ville interdit la vente des animaux vivants dans les deux marchés publics

par André BEAUVAIS

A compter de mardi il sera interdit de vendre des animaux vivants dans deux marchés publics qui sont la propriété de la Ville de Montréal, soit le marché Atwater et le marché Jean-Talon (marché du Nord).

C'est aussi à compter de mardi que les magasins d'animaux (pet shops) sur le territoire de Montréal seront soumis à une nouvelle réglementation relativement à la salubrité et la propreté.

Ces deux projets de règlements seront soumis au conseil municipal, lundi soir, à la suite de plusieurs plaintes formulées par la population auprès de la Société protectrice des animaux et des inspecteurs du service de santé de Montréal.

En annonçant cette nouvelle, hier, M. Gérard Niding, président du comité exécutif de Montréal, a révélé que dans le cas des marchés Atwater et Jean-Talon des animaux qui étaient offerts en vente étaient gardés dans des conditions répréhensibles.

"Il est arrivé même que des inspecteurs du service de santé de Montréal ont dû condamner de la volaille vivante offerte aux acheteurs", a dit M. Niding.

Le comité exécutif a étudié le dossier de ces deux marchés et il en est arrivé à la conclusion que la vente d'animaux vivants dans ces deux endroits constitue une nuisance que le service de santé ne peut plus tolérer.

M. Niding a précisé qu'il fallait tenir compte des inconvénients aux voisins de ces marchés : la litière souillée, les plumes et les déchets de toutes sortes sont transportés au loin par le vent.

Conditions inacceptables

Relativement aux 120 magasins d'animaux (pet shops) qui existent à Montréal, la Société protectrice des animaux auraient reçu de nombreuses plaintes.

Des citoyens ont signalé que des animaux dans certains établissements sont gardés dans des conditions inacceptables.

De plus, à maintes occasions, on a porté à la connaissance des autorités que des animaux malades avaient été vendus et que des magasins n'étaient pas tenus dans des conditions de salubrité et de propreté adéquates.

Le service de santé de Montréal a donc préparé un projet de règlement qui a été endossé par l'exécutif de la Ville et que le conseil municipal sera appelé à ratifier lundi.

Le contenu de ce règlement n'a pas été divulgué mais précisons immédiatement qu'il n'est pas question d'interdire la vente d'animaux.

Dans le cas des marchés Atwater et Jean-Talon, ce sera définitivement l'interdiction de vendre des animaux vivants. Cette interdiction ne touchera pas les commerces où la vente d'animaux se fait à l'intérieur.

Les populations juives et italiennes de Montréal seront les plus touchées par le règlement des marchés publics.

la presse

Où enraciner les câbles?

Quand la télévision est apparue au pays, ce fut un événement percutant, mais la télévision par câble a commencé à exister sans que l'on s'en aperçoive. C'était seulement un pis-aller pour les citoyens trop éloignés des centres pour capter les ondes directement et trop peu nantis pour se payer une grosse antenne sur leur toit. Mais les câbles se sont multipliés et ont suffisamment braconné les chasses-gardées de la télévision sans câble pour que celle-ci s'en inquiète maintenant.

Il y a près de vingt ans que les câbles ont commencé à pousser des racines un peu partout et dans toutes les directions. Il y a pourtant à peine quelques années que les organismes responsables de la télévision s'y intéressent sérieusement. La nouvelle "loi de la radiodiffusion", qui date seulement de 1968, ignore, à toutes fins utiles, l'importance des câbles.

Maintenant, le CRTC s'intéresse aux câbles. Le débat qu'il a ouvert à ce sujet, cependant, semble purement technique. Il s'agirait tout simplement de définir les modalités d'intégration du câble au système canadien de radiodiffusion. Le câble met en danger le "système canadien", parce qu'il capte et distribue facilement les programmes américains. Or, quand il n'y a pas de frontière linguistique, le Canadien moyen préfère le produit américain au produit canadien. A la fin de 1970, des enquêtes démontraient que, parmi les dix programmes de télévision les plus écoutés au Canada, trois seulement étaient canadiens. Ainsi, le système canadien, malgré ses nobles objectifs, perd sa clientèle. Logiquement, il perdra aussi ses commanditaires, c'est-à-dire sa principale source de revenus. Or, le souffle créateur des talents canadiens, si désintéressés soient-ils, ne réussirait sûrement pas à le maintenir en vie sans la participation intéressée des commanditaires.

Au point de vue du CRTC, la question est de réglementer le câble de manière à protéger le "système canadien de radiodiffusion". Il s'agirait de mettre de l'ordre dans les relations entre les radiodiffuseurs, qui sont, en quelque sorte les grossistes dans le domaine des images, et les compagnies de câbles, qui sont les détaillants. Ainsi défini, le débat est tout entier dans le champ de la compétence actuelle du CRTC. Les problèmes de juridiction sont réglés par la définition même des termes du débat.

•

Le débat, réservé aux "spécialistes" et aux compagnies ayant des intérêts dans ce domaine, aurait pu suivre son petit bonhomme de chemin et conduire, plus ou moins empiriquement, à une réglementation complète du "câble intégré au système canadien de la radiodiffusion". Une étape importante devait être franchie lors des audiences publiques du CRTC qui viennent d'avoir lieu à Montréal.

Cependant, le ministre des Communications du Québec a refusé d'être l'un des "spécialistes" témoignant devant le CRTC. Pour le Québec, en effet, il ne s'agit pas simplement de savoir par quelle modalité le câble sera intégré au système canadien de radiodiffusion, mais il s'agit d'abord d'intégrer le câble aux systèmes provinciaux de communications. Du coup, le débat a changé de nature. Il s'agit de fixer les juridictions respectives de l'Etat fédéral et des Etats membres de la fédération canadienne.

Le câble étant considéré comme partie intégrante du système provincial de communications, avec le téléphone, le télégraphe et les câbles nécessaires à l'informatique, la question se pose quand même de le coordonner avec le système canadien de radiodiffusion et avec les systèmes de communications des autres provinces. Une coordination par le Fédéral demeure nécessaire, principalement au sujet de la frontière Canada-USA et des normes techniques communes qui permettent les relations des systèmes provinciaux entre eux. Mais posée de cette façon, la question n'est plus du tout celle que le CRTC voulait débattre et elle n'entre pas tout entière sous la compétence du CRTC.

•

Les audiences publiques qui viennent de se terminer ont par ailleurs montré clairement que la difficulté de ce débat ne vient pas d'abord de sa complexité technique.

Les compagnies propriétaires de câbles ont surtout fait valoir le droit des citoyens d'obtenir les programmes de leur choix; elles défendent, en fait, leur liberté de présenter à leur clientèle le plus grand nombre possible de canaux, canadiens ou étrangers, car c'est le principal argument pour vendre leurs services. Les compagnies de téléphone ont fait valoir leur compétence dans le domaine des communications par câble et les avantages économiques qu'il y aurait à leur confier aussi le câble de la télévision. Les radiodiffuseurs actuels ont fait valoir leurs droits d'auteur sur les programmes que les compagnies de câbles captent gratuitement et vendent à leurs clients.

En somme, il ne s'est pas agi d'une étude de la complexité technique du câble, mais bien plutôt du partage des droits sur le câble. Si le CRTC considère comme réglé le problème du partage des juridictions entre le Fédéral et les provinces, il est en face du problème de diviser sa propre juridiction entre les radiodiffuseurs, les compagnies de câbles et les compagnies de téléphone, chaque groupe espérant obtenir des exclusivités et la plus grande liberté d'action possible. Malgré la problématique du CRTC ("comment intégrer le câble à la télévision canadienne"), le débat public s'est déroulé selon la logique qui préside au partage d'un gâteau : chaque convive a décliné ses titres à posséder tout le gâteau ou au moins le meilleur morceau. Après cela, il serait quand même difficile de faire semblant qu'il s'agit seulement d'un débat pour spécialistes et de refuser de s'interroger sur le partage du gâteau entre le Fédéral et les provinces.

•

Quand le président du CRTC déclare, à propos du danger de l'envahissement du Canada par la télévision américaine : "Seuls les Canadiens peuvent produire des émissions appropriés aux Canadiens" (10 mars 1971), il peut s'attendre à ce qu'on lui r.ponde : le même raisonnement vaut pour les parties composantes du pays. Le Québec, d'abord, et l'Ontario, ensuite, reprennent à leur compte le même raisonnement. La même logique qui veut préserver l'identité du Canada par rapport aux USA veut que l'on préserve l'identité des parties par rapport au Canada; du moins, des parties qui possèdent suffisamment d'identité pour avoir le goût de la protéger. Sinon, que le Canada se définisse comme un "melting pot".

Au fond, le problème du câble, qu'on a d'abord présenté dans une problématique uniquement technique, se révèle un problème à deux volets : un volet technique, bien sûr, et un volet politique. En ce qui touche le volet politique, on voit bien que le fédéralisme, qu'il s'agisse des oeufs, des poulets ou des images, est une réalité négociable à la pièce et non pas un principe dont il ne s'agirait que de déduire géométriquement les applications.

Jacques TREMBLAY

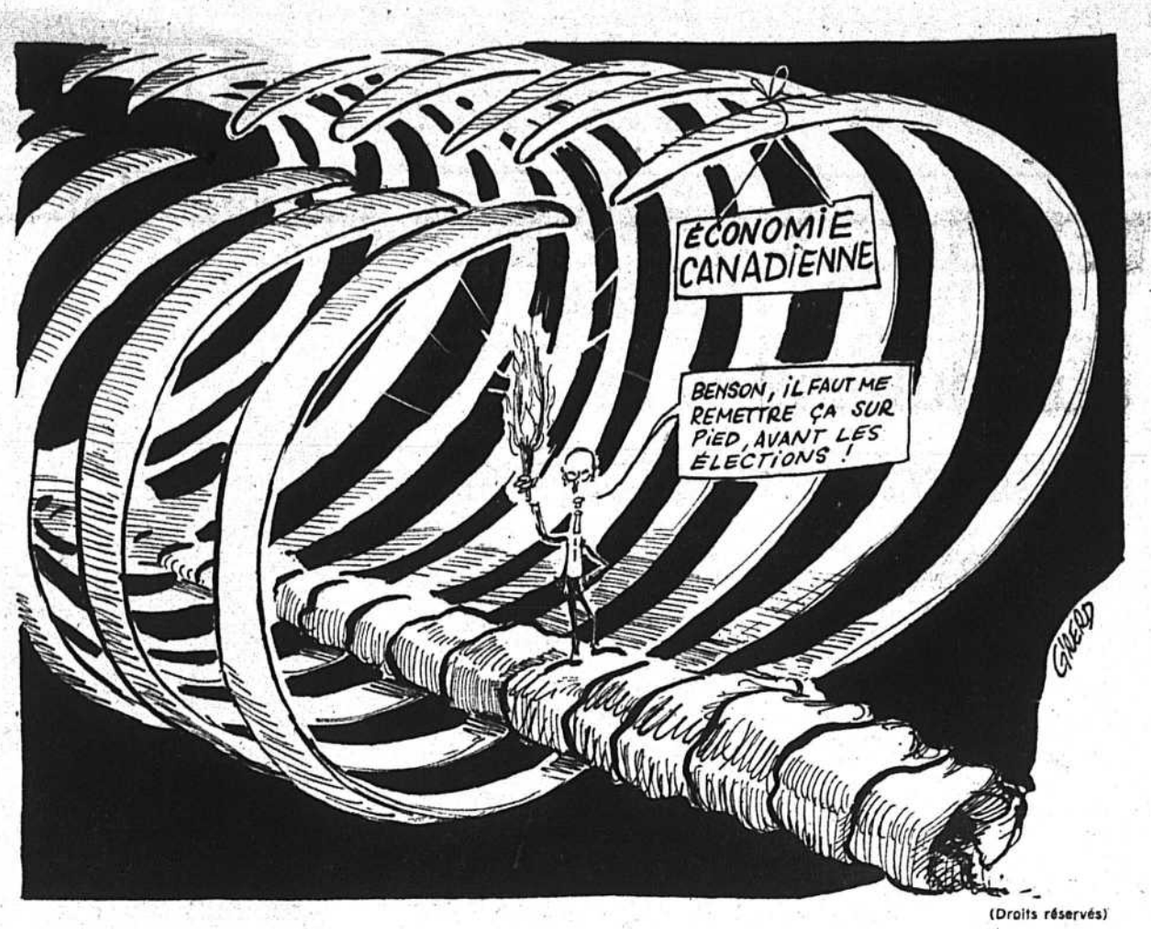

(Droits réservés)

Chômage en pays riche

Le chômage croît effrontément, comme une verrue, sur le visage de l'abondance, et l'inflation a l'apparence d'une maladie de société surdéveloppée. L'un et l'autre paraissent incurables, car les lois économiques qui régissent les rapports entre le capital, le travail et la production se révèlent dépassées.

La société postindustrielle produit en série, en moins de temps et avec une main-d'oeuvre réduite, une abondance dont se voient privés ceux que la technique met au rancart. Les outils, les méthodes et le rythme de production changent constamment. Après avoir réduit au minimum la main-d'oeuvre dans le secteur primaire, la technique la réduit aussi dans le secteur secondaire, et même tertiaire, de sorte que les gens ne savent plus quel métier choisir ou en quoi il serait plus sage pour eux de se recycler.

Les autorités fédérales affirment que le taux le plus élevé de chômage a été atteint et que désormais le phénomène se trouve en régression. Les statistiques (publiées hier) rendent quelque peu suspect ce bel optimisme. Le premier ministre Trudeau croit devoir s'expliquer et assumer tous les blâmes, mais il fait remarquer que l'**inflation sans chômage** n'est pas une alternative acceptable à **beaucoup de chômage sans inflation.** "Si nous étions capables, dit-il, de subir l'inflation tout en ayant une économie florissante et sans chômage, ce serait formidable."

Mais, explique encore M. Trudeau, 50 pour cent de ce que produit le Canada va à l'exportation, "et si nous laissons faire l'inflation, nos produits finiront par coûter trop cher; nous allons perdre nos marchés, et les ouvriers qui travaillent pour les alimenter perdront leur emploi".

C'est un cercle vicieux. En combattant l'inflation, on crée du chômage; en ne la combattant pas, le prix de nos produits grimpe, nos marchés faiblissent, la production diminue et le chômage sévit. Le premier ministre cherche à se donner bonne conscience. La plupart des chômeurs canadiens, dit-il, ne sont pas des chefs de famille, mais des jeunes qui ont prématurément quitté l'école, des gens à l'âge de la retraite, qui veulent continuer à travailler, et un nombre croissant de femmes. Il est certain que ces facteurs contribuent à gonfler les taux de chômage, mais la consolation est mince.

Nous voguons en plein illogisme. Ce qui est produit sans effort, dans un pays surdéveloppé, devrait se vendre moins cher. Or, c'est le contraire qui arrive, car c'est ce qui est produit avec infiniment d'efforts, dans les pays sous-développés, qui se vend le moins cher. Il y a beaucoup de raisons à cela, mais c'est quand même injuste.

Les gens se posent des questions. Pourquoi l'homme se résignerait-il à cette absurdité ? Pourquoi doit-il chômer et, par conséquent, se voir privé des fruits de l'abondance parce que sa société a eu le gingin de fabriquer des machines qui le dispensent de travailler ?

Le Crédit social véhicule peut-être beaucoup d'utopie, mais cette question qu'il pose souvent ne manque pas d'être troublante, et pourtant, personne encore n'y a répondu de façon satisfaisante. Et si, demain, la moitié seulement de la société postindustrielle était au travail, comment ferait-on vivre l'autre moitié ? Il y a peut-être un "droit à l'abondance" que nous n'imaginons pas encore, mais qui existe réellement et qu'il faudra, un jour, respecter autrement que par l'assistance sociale.

Jean PELLERIN

la presse étrangère

La crise monétaire

PARIS — Dans *L'Aurore*, Michel Gabryziak écrit à propos de la crise monétaire et de ses conséquences sur la construction européenne:

(...) "Puisque la monnaie unique et une politique financière décidée en commun deviennent si difficiles dans le cadre étroit du Marché commun actuel, l'élargissement à la livre sterling n'est plus une nuisance mais, bien au contraire, un fait positif (...).

"Paris n'est pas mieux protégé que Francfort d'un afflux soudain de plusieurs milliards de dollars, avec les conséquences inflationnistes que cela comporte, et que subit l'Allemagne.

"Tout cela pourrait bien déterminer le gouvernement français à agir au plus vite en accélérant la construction, Angleterre comprise, d'un bloc européen puissant et capable — peut-être — de mieux faire face aux dangers sans cesse renaissants de la spéculation.

"Telles sont les apparences. Si elles se révélaient véridiques l'Europe serait élargie au pas de charge."

Sur le même sujet, Thierry Maulnier écrit dans *Le Figaro:*

(...) "Les contradictions entre les aspects techniques et les aspects politiques des problèmes sont d'ailleurs constantes, ou souvent renaissantes, dans la longue marche — longue et difficile — de l'Europe divisée vers l'Europe unie (...).

"Le choix de l'Allemagne est, lui aussi, politique. En se dérobant à un front commun contre "l'impérialisme du dollar", l'Allemagne se souvient que c'est à la puissance militaire des Etats-Unis et à nulle autre qu'elle peut demander les garanties de sa sécurité dans l'ombre d'un voisinage écrasant.

"L'important est que les griefs ne s'ajoutent pas les uns aux autres, et que la marche vers l'union nécessaire ne se mue pas en un ballet où, à chaque pas en avant d'un partenaire, répondrait un pas en arrière de l'autre et réciproquement."

PARIS (AFP) — Nouveaux commentaires aujourd'hui, dans la presse parisienne du matin, sur la situation monétaire internationale et ses incidences sur le Marché commun et son éventuel élargissement.

Evoquant précisément le problème de l'adhésion britannique à la C.E.E., *La Nation* (gaulliste) écrit notamment:

"De Gaulle considérait en définitive que l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun était dans la nature des choses. (...) Certes, le danger de voir l'Angleterre tirer l'Europe vers le "grand large", un vulgaire libre-échange, et se montrer moins européenne que nous n'est pas négligeable. (...) Il n'en faut pas moins rappeler que nos partenaires actuels n'ont guère cessé d'avoir en fait l'attitude future que l'on prête à l'Angleterre. La crise que nous traversons en ce moment le vérifie une fois de plus, après "l'affaire" du Marché commun agricole, obtenue par la France à l'arraché, si l'on ose dire."

"Pour éviter un tête-à-tête franco-allemand devenu sinon impossible, du moins difficile, Paris semble choisir l'élargissement de la Petite Europe, l'entrée de la Grande-Bretagne et la création d'un contrepoids solide à la puissance allemande", remarque *L'Aurore* (droite radicale), qui ajoute: "L'affaire monétaire elle-même joue un rôle déterminant dans ce changement d'attitude. (...) Paris n'est pas mieux protégé que Francfort d'un afflux soudain de plusieurs milliards de dollars. (...).

Pour *Paris-Jour* (gauche modérée): "Il appartient aux gouvernements occidentaux de convaincre les Etats-Unis de repenser avec eux le système monétaire international, si l'on ne veut pas aller de crise en crise pour aboutir à une catastrophe. (...) Il ne sera pas possible d'exiger de solidarité européenne tant qu'il n'existera pas un pouvoir politique européen, c'est-à-dire une défense et une diplomatie communes. Le choix des Allemands ne s'explique pas autrement: leur sauvegarde (et la nôtre aussi) dépend de l'alliance américaine, ils ne pouvaient donc pas s'opposer à ceux qui assurent leur sécurité. (...) En raison des circonstances, l'entrée de l'Angleterre dans la Communauté ne devrait plus soulever de difficultés majeures. (...) L'entrée des Anglais est peut-être (...) la seule chance de revenir à l'idée d'une Europe assez puissante pour conquérir un jour son indépendance."

On lit, d'autre part, dans *Combat* (indépendant de gauche): "Le cours flottant (...) constitue un coup très dur à l'Europe monétaire et agricole. L'idée qu'il puisse se prolonger pendant six mois désespérera les partisans de l'Europe unie, qui risquent de n'en pas se relever. Dans ces conditions, on peut logiquement se demander aujourd'hui qui avait intérêt à profiter de la crise monétaire pour choisir une parade non pas contre cette crise mais contre une certaine évolution de l'unité européenne. Pour revenir à la crise monétaire, la R.F.A. risque bien, à brève échéance, de se retrouver dans la situation d'un pays qui a remporté une bataille mais non la guerre. Le retour à la parité du mark, dans quelques semaines ou dans six mois, se traduira par de nombreux assauts de la spéculation. On l'a écrit partout, et les Allemands sont les premiers à le savoir, on ne résoudra pas le problème monétaire en feignant de garder intactes les dispositions du système de Bretton-Woods."

Le Figaro (droite modérée) pose cette série de questions: "La controverse (...) entre Paris et Bonn au sujet des remèdes apportés à la spéculation sur le mark peut-elle aider à poser, au-delà des questions de pure technique, les vrais problèmes économiques et politiques dont la construction d'une Europe unie exige la solution? L'Allemagne vient-elle de se soumettre aux injonctions des Etats-Unis? En refusant les propositions qu'elle avançait à Bruxelles, l'a-t-on empêchée au contraire de participer avec toute sa puissance économique, à l'effort d'émancipation de l'Europe à l'égard du dollar?"

•

Les *Echos* tirent les conclusions de la visite de M. William Rogers au Moyen-Orient:

(...) Aux yeux de M. Rogers, l'important est que l'on sorte de l'immobilisme et que l'impulsion qu'il a donnée trouve des prolongements qui, en cas de succès, permettraient une reprise de la mission Jarring.

Bien sûr, les obstacles à surmonter sont énormes et on redoute à tout moment que les Egyptiens et les Israéliens ne se raidissent sur un point qu'ils considéreraient comme essentiel. Le souci de sauver la face, le désir de chacun de ménager son opinion publique continueront à peser gravement sur l'avenir de la négociation (...).

Il n'en reste pas moins que dans son rôle d'"honnête courtier", M. Rogers a pu obtenir de ses interlocuteurs qu'ils assouplissent leurs positions sur des questions de détail. Et il y a là au moins l'amorce d'une espérance.

•

NEW YORK (UPI) — Le *New York Times* se prononce aujourd'hui, dans l'un de ses éditoriaux, en faveur d'une révision globale du système de communications entre le siège des Nations-Unies et ses diverses représentations, agences ou missions dans le monde. Le journal cite deux exemples des conséquences, pour le fonctionnement de l'Organisation, de l'absence de moyens de communications rapides et modernes: au cours de la "guerre des Six jours", le commandement de l'ONU sur place fut totalement coupé du siège pendant douze heures à un moment crucial, et dans le cadre de l'invasion de la Guinée, en novembre dernier, il fallut attendre le retour à New York de la mission d'observateurs de l'ONU pour prendre connaissance de ses premières conclusions.

Le *New York Times* évoque cette "déficience consternante" et signale la proposition de l'Association américaine pour les Nations unies invitant les 79 pays membres du consortium des satellites de communications à permettre à l'ONU d'avoir accès gratuit à ces satellites pour tout ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, les opérations de détection des désastres naturels (cyclones, raz de marée, etc.) et les opérations de secours et d'assistance aux pays touchés par ces désastres. Ce ne serait qu'un point de départ, estime le *New York Times* qui conclut:

"De meilleures communications ne peuvent, seules, guérir les maladies de l'ONU. Mais une organisation mondiale qui ne peut même pas rester en contact étroit avec le monde peut difficilement espérer être totalement efficace."

ce que pense LE LECTEUR

"Il faut voir la réalité en face"

Il faut être capable de voir la réalité en face. Une réalité qui compte annuellement, au Canada, 2,000 décès, 20,000 hospitalisations dûs à des avortements clandestins. Au Québec, 20,000 femmes se font avorter chaque année. 20,000 Québécoises mettent leur vie en danger. Quelle réponse leur apportent les opposants à l'avortement légalisé, tous ceux qui proclament bien haut le respect inconditionnel de la vie humaine? Ce n'est certes pas l'appel à l'espérance lancé par Mgr Grégoire, qui fera changer d'idée, une femme déterminée à risquer sa vie plutôt que de subir une maternité.

Que vaut une loi que l'on peut transgresser aussi largement et qui se trouve, une fois de plus, du côté des plus fortunées? Une femme de revenu supérieur a la possibilité, ou bien de trouver facilement un médecin qui accepte de l'avorter dans des conditions favorables, ou bien de se rendre à New York. Par contre, celle qui n'a pas les moyens de s'accorder de telles facilités, doit se faire avorter clandestinement (elle devra, alors, subir humiliation, souffrance en plus de mettre sa vie en péril) ou d'accepter une maternité non désirée.

L'avortement libre et gratuit n'obligerait personne à se faire avorter mais procurerait, à celle qui en ferait la demande, les mesures d'hygiène et de sécurité nécessaires en plus de la certitude d'être considérée comme un être normal et non comme une "coupable". Le temps que l'on prendra à se mettre d'accord sur le droit à la vie du foetus, permettra aux avorteurs-bouchers de s'enrichir davantage au détriment de milliers de femmes. Encore une fois, l'injustice aura gagné. Il est grand temps que les femmes prennent leurs responsabilités et forcent le gouvernement à agir.

Jocelyne L'ECUYER,
7082 DeNormanville,
Montréal 328, Qué.

Prière de noter . . .

Les lettres anonymes sont refusées. Le scripteur doit donner nom et adresse : le "nom de plume" n'est pas accepté. Plus la lettre est courte, plus elle est lue ! S'imposer un maximum de 400 mots.
La publication des lettres est en fonction de l'espace disponible : s'il y a quelque retard, prière de nous excuser.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.
Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés.
"Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400".
Port de retour garanti.
Service du tirage — téléphone : 874-6911.

Le RC: 10 Etats souverains dans une fédération

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le Ralliement créditiste du Québec que dirige M. Camil Samson et dont le père spirituel est M. Caouette a décidé d'offrir une solution constitutionnelle qui réponde à tous : indépendantistes, nationalistes, fédéralistes et indécis. Seuls les royalistes sont oubliés.

Aux indépendantistes, le RC dit qu'il est favorable à ce que les dix provinces du pays deviennent autant d'Etats souverains (et c'est en majuscules dans le document);

Aux nationalistes, il se présente comme le parti qui reconnait les deux nations;

Aux fédéralistes, il promet la rédaction de la première constitution vraiment canadienne s'il est porté au pouvoir;

Aux indécis, il offfe à la fois le droit à l'autodétermination de toutes les provinces mais dans un régime fédératif et il reconnait à chaque Etat ou province la liberté d'établir les politiques de son choix;

Aux royalistes, il annonce la mauvaise nouvelle qu'il est pour l'abolition de la monarchie britannique au Canada et avoue qu'il rejette l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qu'il juge une loi privée votée au Parlement de Londres et dont on ne trouve l'original nulle part au Canada.

La position constitutionnelle du Ralliement créditiste du Québec a été dévoilée, hier, par le chef du parti, M. Camil Samson, le président du RC, M. Philippe Cossette, ceux-ci entourés par tous les députés au cours d'une conférence de presse convoquée trente minutes avant d'être tenue.

Cette convocation des journalistes à la dernière minute a d'ailleurs incité l'un d'entre eux à demander aux dirigeants du RC s'ils avaient décidé de leur position constitutionnelle en une demi-heure. La réponse fut positive "pour rire".

Dans l'ensemble, c'est une forme de souveraineté-association que veut le crédit social québécois, soit des Etats souverains possédant les principaux pouvoirs et une fédération canadienne à qui serait "consentie" certains pouvoirs par les Etats souverains.

Pour ce qui est du Québec plus particulièrement, par exemple, le document sur l'option constitutionnelle du RC dit textuellement:

"La souveraineté étant acquise, nous exigerons l'application des quatre points fondamentaux suivants, qui peuvent faciliter l'application du Crédit social; contrôle de son crédit, de son commerce, de son immigration et la prise en main de toutes ses sources de fiscalité."

Que resterait-il alors à la nouvelle fédération? M. Samson a répondu: "Les pouvoirs consentis par les Etats souverains", sans toutefois mentionner quelque domaine que ce soit.

La position constitutionnelle du Ralliement créditiste a été annoncée à l'approche de la conférence fédérale-provinciale de la mi-juin à Victoria.

C'est le parti qui, dans les plus brefs délais, a décidé d'une orientation constitutionnelle. Le congrès du mois de mars ayant donné le mandat de préparer un programme politique, voici que moins de deux mois plus tard la position constitutionnelle est connue.

Elle se différencie passablement de celle des "grands frères" créditistes d'Ottawa.

M. Caouette, à la fin du conseil national du Crédit social, le mois dernier dans la capitale fédérale, s'est prononcé en faveur du droit d'autodétermination des provinces tout en réclamant le maintien d'un Canada uni et fort.

Interrogé sur cette différence entre la position créditiste québécoise et celle du CS fédéral, M. Samson a mentionné que le fait d'être un parti provincial fait la différence.

L'introduction du document précise: "Cette prise de position se situe dans la tradition des créditistes du Québec, même si elle a connu des flottements momentanés avant de se préciser telle qu'elle est présentée maintenant."

De toute façon, rien n'est éternel. Aussi, M. Samson ne s'est pas caché pour dire que si une nouvelle option était présentée aux créditistes, ce parti "est assez adulte pour l'examiner".

Les propositions sont ouvertes.

AEROPORT

SUITE DE LA PAGE A 1

sagers, le CL-246?

Quoi qu'il en soit, le ministre a déclaré hier que la firme Canadair serait invitée à faire partie du consortium. On y voit un signe évident des intentions du gouvernement de donner une nouvelle impulsion à la compagnie Canadair en proie à de sérieux problèmes de production.

Les déclarations du ministre rejoignent exactement les recommandations faites en décembre dernier par le conseil des sciences du Canada.

Le Conseil recommande justement que "le gouvernement participe en tant qu'associé majoritaire à un consortium" groupant les techniciens, ingénieurs et spécialistes de diverses firmes.

On retrouve d'ailleurs dans les dispositions annoncées hier par M. Jamieson toutes les recommandations du conseil des sciences, y compris l'établissement d'un service expérimental.

Pour donner quelque poids à une étude de marché et pour appyer l'effort de vente sur des réalisations concrètes, il faut analyser les résultats d'une exploitation commerciale viable. A cette fin, le ministère est prêt à établir "immédiatement" un service de transport par ADAC entre Montréal et Ottawa.

Ces deux villes étant de vastes agglomérations urbaines présentent actuellement les meilleurs critères de jugement sur un service interurbain rapide. "Il est pour ainsi dire impossible, a précisé M. Jamieson, de ne pss considérer Montréal comme l'une des premières villes choisies pour la création d'un service de transport ADAC expérimental".

Le ministre a même indiqué le parc de stationnement Victoria comme l'endroit le plus fonctionnel pour un "adaport" (aéroport urbain à pistes courtes). Si ce parc était retenu comme base d'exploitation du nouveau service entre Montréal et Ottawa, il faudrait de toute évidence attendre le résultat d'études complémentaires sur l'état de solidité du sol. Des critiques ont déjà posé l'objection que le parc Victoria n'était pas suffisamment solide, parce que le pavage repose sur un fonds de remplissage et qu'il s'en dégage encore des gaz émanant de l'ancien dépotoir qui s'y trouvait.

Invitation à Air Canada

Il est très probable que le gouvernement cherchera à mettre d'abord en service les appareils ADAC "Twin Otter" de la firme De Havilland, pour parer au plus pressé.

On se demande toutefois quelle sera la réaction du public à l'égard de cet appareil plutôt petit. Ce ne devrait pas être, en tout cas, l'appareil retenu définitivement pour les services de transport rapides entre villes importantes comme Montréal et Ottawa.

La Société Air Canada est pressentie par le gouvernement pour assurer ce nouveau service expérimental. Du moins, les paroles de M. Jamieson le laissent entendre: "Je crois, a-t-il dit, qu'Air Canada voudra jouer un rôle dans ce service même si, éventuellement, un tel réseau étant créé à travers le pays, les transporteurs régionaux ou autres sont sûrs d'en faire partie".

Enfin, l'on sait que M. Jamieson opine en faveur de ce mode de transport comme moyen de liaison rapide entre la métropole et le futur aéroport international de Sainte-Scholastique. L'appareil ADAC pourrait fournir un élément de réponse au problème posé par l'éloignement de Sainte-Scholastique par rapport à Montréal.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE A 1

une série d'audiences publiques, comme dans le cas d'Anjou. On sait que cette dernière enquête avait nécessité plus d'un an d'audiences publiques.

Au ministère de la Justice, on a confirmé qu'une copie du rapport déposé aux Affaires municipales a été remise au sous-ministre. Deux avocats ont déjà été désignés pour étudier ce rapport. Le ministère préfère, pour le moment, ne pas divulguer les noms des deux procureurs en question.

Une nouvelle enquête

Après avoir confirmé l'enquête de Saint-Léonard, le ministre Tessier a déclaré qu'il annoncera lui-même, d'ici dix jours, la tenue d'une deuxième enquête publique dans la région métropolitaine. Il a refusé de divulguer le nom de la ville en question.

M. Tessier a toutefois précisé que, dans le cas de cette "deuxième enquête", tous les rapports préliminaires sont complets, de même que les conclusions des inspecteurs-vérificateurs de la Commission municipale.

Quant à la troisième enquête dont il avait annoncé tenue, il y a quelques mois, le ministre a déclaré que le dossier est en progression et qu'il aura, dans un avenir prochain, une déclaration officielle à ce sujet.

GITE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le gouvernement pourrait ainsi être appelé à contribuer directement au fonds de secours de St-Jean-Vianney et à présenter une loi spéciale visant le village.

Le gouvernement a pris d'ores et déjà des mesures de sécurité en ce qui a trait au village mais ne pourra le décréter zone sinistrée que dans quelques jours.

Joël Denis refuse l'ivressomètre

Le chanteur populaire Joël Denis, dont le nom complet est Joël Denis-Laplante, a comparu ce matin en Correctionnelle, sous deux chefs d'accusation : l'un d'avoir conduit un véhicule alors qu'il était en état d'ébriété et l'autre, d'avoir refusé de se soumettre au test de l'ivressomètre.

Dans le premier cas, il a nié sa culpabilité et il subira son procès la semaine prochaine.

Il s'est reconnu coupable au deuxième chef d'accusation et le tribunal lui a imposé une amende de $50, qu'il pourra payer dans un délai de trois semaines.

L'accusation précise que Joël Denis circulait sur le pont Champlain le 27 mars, dans une voiture Renault de modèle 1970, lorsqu'il fut appréhendé par la police.

REGIE

SUITE DE LA PAGE A 1

et non un Livre blanc — explicitant les intentions du gouvernement de M. Bourassa face aux communications.

Régie des Communications

La principale modification, surtout en raison de ses implications au niveau des relations fédérales-provinciales, a évidemment trait à la juridiction de la Régie des Services publics sur l'industrie de la câblodiffusion "afin que le public puisse disposer au plus tôt et au meilleur coût des fruits des développements technologiques et des bénéfices d'une réglementation d'Etat pour des services réputés essentiels à la vie collective".

Dans une seconde étape législative, ultérieure, le ministre L'Allier a annoncé que la Régie des Services publics délaissera le champ de l'expropriation qui sera confiée à une autre institution.

"Ainsi, dit-il, la Régie pourra-t-elle s'occuper exclusivement du vaste champ des communications et s'appliquer davantage à transposer les exigences de l'évolution sociale constante par rapport au bien commun et à l'intérêt public."

Radio-Québec

L'Office de radio-télédiffusion du Québec se consacrera davantage à la production de documents audio-visuels, surtout pour la radio et la télévision.

Pour lui permettre d'axer toutes ses activités vers cette tâche fondamentale et essentielle, des mesures législatives confient au ministère des Communications des fonctions marginales qui étaient de la compétence de l'Office.

Conseil des Communications

Le Conseil des Communications qui sera créé pourra principalement:

- conseiller le ministre des Communications, soit à la demande de celui-ci soit de son propre vouloir, sur toute question relevant de la compétence de celui-ci dans le but d'améliorer sans cesse la politique des communications du Québec;
- promouvoir des relations fructueuses et harmonieuses entre le ministère des Communications, les utilisateurs et les producteurs de biens ou services de communications.

Il s'agit, en somme, d'un conseil consultatif comme il en existe à la justice, aux affaires sociales et dans quelques autres domaines.

Les câblodiffuseurs, particulièrement, pourront recourir à lui.

Communications internes

Enfin, d'autres amendements permettront de préciser les pouvoirs du ministère des Communications afin de faciliter la coordination de tous les organismes d'Etat qui contribuent à la réalisation de la politique des communications pour le Québec que le ministre a pour mandat principal d'élaborer et de proposer au gouvernement puis de mettre en oeuvre et de surveiller quant à son application.

Ainsi, plusieurs changements sont apportés au chapitre des communications qui relèvent du gouvernement lui-même.

Une direction générale des communications gouvernementales, la plus importante de toutes les directions du ministère, englobera l'Office d'information et de publicité, elle mettra sur pied dans chacun des ministères et sous leur responsabilité des directions des communications regroupant l'ensemble des services, moyens et fonctions de communications, créera dans chacune des régions désignées du Québec des services de communications gouvernementales et verra à la coordination des organismes para-gouvernementaux et le secteur para-public, dont les collèges, universités, hôpitaux, etc . . .

Les nouvelles structures du ministère comprendront un rôle accru à la direction de l'administration déjà existante, une direction générale du génie, une direction de l'exploitation récemment mise sur pied, une direction générale de l'édition gouvernementale sera créée incessamment et une direction de la recherche sera également mise sur pied.

Par ailleurs, de toutes les initiatives à court terme qui seront entreprises, une des plus importantes est la normalisation des publications gouvernementales qui fourmillent par centaines et l'établissement prochain d'un réseau de communications internes.

Prépondérance du Québec

En annonçant cette série de nouvelles mesures au chapitre des communications, le ministre Jean-Paul L'Allier a insisté de façon encore plus ferme sur la priorité du Québec en matière de communications.

Selon lui, le développement inouï des moyens et des techniques de communications de même que de l'utilisation que l'on en fait quotidiennement l'amènent à conclure "que l'on ne peut d'une façon réaliste tenter de régler le problème des juridictions et des compétences en matière de communications sans innover et préciser tant au plan de la législation québécoise qu'à celui de la constitution".

"En somme, de dire M. L'Allier, la politique des communications d'un gouvernement révèle ses options profondes".

En conséquence, "c'est au Québec qu'il incombe en premier lieu d'élaborer une politique des communications. Cette politique est indissociable du développement de son système d'éducation, de sa culture et de tout ce qui est propre au Québec".

En conclusion, M. L'Allier croit que des discussions bilatérales ou multilatérales réunissant les gouvernements intéressés doivent être entreprises : "elles ne peuvent d'aucune façon avoir pour effet de différer l'exercice par le Québec de ses responsabilités".

200 demandes d'études de sol au gouvernement

SAINT-JEAN-VIANNEY (PC) — Le ministère des Richesses naturelles du Québec a reçu près de 200 demandes pour des études de sol depuis le 4 mai dernier, alors que s'est produit le glissement de terrain meurtrier de Saint-Jean-Vianney.

Le directeur du service de géologie du ministère, M. Jean-Yves Chagnon, a révélé hier que l'on était surchargé de travail mais que "la priorité est donnée à Saint-Jean-Vianney".

Les géologues poursuivent toujours leurs analyses des conditions du sol autour du petit village dans le but de trouver un endroit propice et sécuritaire pour reloger les familles qui ont été forcées de quitter leur logis à la suite de l'éboulement.

Par ailleurs, l'ingénieur et géotechnicien Raymond Arès a été dépêché à Desbiens, localité située sur la rive du lac Saint-Jean, à environ 30 milles à l'ouest de Saint-Jean-Vianney.

Le spécialiste a été dépêché par les autorités gouvernementales en réponse à une plainte des autorités municipales portée à la suite de petits éboulements qui se sont produits sur la rive du lac.

La population est nerveuse

Le maire de Desbiens, M. Paul-Emile Jean, a révélé qu'il était nécessaire de rassurer la population de la ville qui est devenue nerveuse à la suite de la tragédie de Saint-Jean-Vianney.

"Ces glissements de terrain ne sont peut-être pas dangereux, a dit le maire Jean, mais ils se produisent chaque année et il y a certainement un moyen de les prévenir."

Le télégramme du maire Jean a été envoyé dans l'après-midi de mardi et, le même soir, M. Chagnon se rendait sur place pour procéder à un examen sommaire des secteurs instables.

"Puis, à notre grande surprise, souligne le maire, l'ingénieur Arès est arrivé à Desbiens mercredi après-midi.

"Nous n'aurions jamais cru que la réaction du gouvernement serait aussi rapide", a-t-il dit.

Jean-Paul Beaudry au dîner-bénéfice de Mario Beaulieu

Un des candidats au leadership de l'Union nationale, M. Mario Beaulieu, a fait savoir, hier soir, que M. Jean-Paul Beaudry, homme d'affaires bien connu avait accepté de présider le banquet qui sera donné à Montréal, le 8 juin, en vue de recueillir des fonds pour le financement de sa campagne à la chefferie.

Depuis le début de mai, M. Beaulieu effectue une tournée de tous les comtés de la province. Hier, il était à Sept-Iles, dans le comté de Duplessis, puis à Baie Comeau, dans le comté de Saguenay et en fin de soirée à La Malbaie, dans le comté de Charlevoix.

Au cours de sa tournée, M. Beaulieu rencontre des petits groupes de délégués qu'il entretient des idées qu'il propose pour reporter le parti de l'Union nationale au pouvoir.

Pas de droits sans devoirs

PARIS (AFP) — 61% des Français seraient favorables à une "Déclaration des devoirs" analogue à la "Déclaration des droits de l'homme", révèle un sondage effectué par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) pour le compte des "comités de défense de la république" (gaullistes).

4% des personnes interrogées sont en revanche résolument contre une telle "déclaration" tandis que 17% sont indifférentes et 18% ne se prononcent libérales, employés. Les agriculteurs

Il ressort du sondage que les personnes qui accordent le plus d'importance aux devoirs qu'entraine la vie en société sont en majorité des citadins cultivés, appartenant à des catégories professionnelles "plus ouvertes sur l'extérieur" — cadres, professions pas.

se sentent "moins impliqués". Il apparait en outre que les jeunes et les personnes âgées sont moins sensibles aux devoirs que les classes d'âge moyen.

3e anniversaire des négociations sur le Vietnam

PARIS, (UPI) — Avec la 113ème séance, les pourparlers américano-nord-vietnamiens de Paris sont entrés hier dans leur quatrième année.

Cet "anniversaire" a été marqué de la part du chef négociateur nord-vietnamien, M. Xuan Thuy, par un hommage au premier négociateur américain, M. Averell Harriman, qui ouvrit avec lui les pourparlers le 13 mai 1968. M. Thuy a souligné le contraste entre les résultats fructueux de la négociation avec M. Harriman qui aboutit à la cessation des bombardement américains sur le Nord-Vietnam, et la stérilité des résultats sous l'administration Nixon et la reprise des bombardements.

la METEO

Nous n'avons rien compris

Le beau temps revient. Aujourd'hui, c'est la journée de la Terre. Les nuages passent et les hommes qui ont le temps lèvent les yeux vers le soleil. Demain il fera beau. Dimanche, d'autres nuages passeront et les hommes qui ont le temps se demanderont où ils vont.

Le beau temps revient. Pourquoi demain plutôt qu'hier ?

Cela n'a pas d'importance, la nature ne nous est pas soumise. Ceux qui l'ont cru ont rompu l'équilibre et nous empoisonnent. Ils sont les nouveaux Chevaliers de l'Apocalypse qui tourbillonnent dans l'ombre brumeuse d'immenses déserts de ciment armé. Ils nous entraînent sur leurs pas et d'oasis nous faisons des prisons; des rivières nous faison des égouts; des forêts nous faisons du papier.

Nous n'avons rien compris. La nature ne nous est pas soumise et c'est elle qui nous tuera avant que nous ayons eu le temps de comprendre.

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 55° • Minimum 40° Partiellement nuageux, devenant ensoleillé	Maximum 60° • Minimum 40° Ensoleillé et un peu plus chand
SOLEIL . . . Lever à 5 h 34	Coucher à 20 h 20
LUNE . . . Lever à 12 h 06	Coucher à 8 h 25

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi, Pontiac, Témiscamingue	Max. 50° • Min. 30° Généralement ensoleillé	Max. 55° • Min. 30° Ensoleillé
Cantons de l'Est	Max. 55° • Min. 32° Se dégageant	Max. 60° • Min. 35° Ensoleillé
Québec, Lac-Saint-Jean	Max. 55° • Min. 32° Périodes ensoleillées	Max. 50° • Min. 30° Beau temps
St-Maurice, Baie-Comeau - Rimouski	Max. 50° • Min. 35° Nuageux, averses	Max. 50° • Min. 30° Beau temps
Gaspé et Sept-Iles		

au CANADA

		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Clair	Vancouver	46	55
Alberta	Venteux	Edmonton	64	84
Saskatchewan		Régina		
Manitoba	Clair	Winnipeg	37	68
Ontario	Partiellement nuageux	Toronto	33	63
Nouveau-Brunswick		Saint-Jean		
Nouvelle-Ecosse		Halifax		
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown		
Terre-Neuve		Saint-Jean		

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	58	61	Chicago	45	73	New Orleans	62	69
Washington	65	76	S. Francisco	53	60	Miamo	80	89
Boston	57	60	Los Angeles	56	68			
Vers les capitales								
Paris	59	73	Moscou	41	54	Nouv.-Orléans	62	69
Londres	54	63	Stockholm	43	64	Miami	80	89
Rome	61	79	Tokyo	64	76	Sydney	—	—
Berlin	57	81	Athènes	57	72	Tunis	55	72
Amsterdam	52	64	Casablanca	59	66	Vienne	57	79
Bruxelles	59	59	Genève	54	66	Varsovie	59	81
Madrid	54	66	Le Caire	67	91			
Vers les plages								
Acapulco	72	86	Bermudes	62	73	Nassau	75	84
Mexico	57	79	Barbade	77	84	Rio de Janeiro	70	86

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le conflit des gars de Lapalme perd de son intérêt à Ottawa

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le conflit des gars de Lapalme qui, l'an dernier, faisait accourir une bonne partie de la presse parlementaire outaouaise, semble avoir perdu de son intérêt auprès de cette dernière, même si quotidiennement les chauffeurs montréalais défilent devant le Parlement.

Les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'en sont rendu compte, hier, alors qu'ils convoquaient les courriéristes parlementaires anglophones pour discuter de "366 days and as long as it takes", livre qui fait le point sur le conflit de Lapalme.

A l'heure convenue, quatre journalistes, tous des francophones, se sont présentés au rendez-vous que leur avaient fixé MM. Raymond Parent, Gérard Picard, Pierre Vadboncoeur, Frank Ditterlizzi et Jean Gélineau.

La version française de l'ouvrage rédigé par Pierre Vadboncoeur a été publiée dans la métropole, il y a deux semaines. L'auteur a précisé qu'on l'avait traduit spécialement "pour qu'une bonne partie des gens qui sont à Ottawa nous comprennent".

Par ailleurs, la CSN prépare une nouvelle proposition. Elle la soumettra prochainement au ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui n'a pas encore fermé le dossier.

Du côté syndical, on est loin d'avoir abandonné la partie. On reste convaincu que des éléments de solution subsistent dans une réorganisation administrative du transport postal dans la région métropolitaine.

M. Parent a affirmé qu'il faut exclure toute espèce possible de capitulation de la part "des gars de Lapalme" et de la CSN qui les appuie sans réserve.

"Pour le gouvernement, a-t-il dit, le conflit de Lapalme, c'est comme du poil de porc épic. C'est une épine qui continue d'entrer dans la peau."

Les "boites rouges" pour le courrier ne sont pas toutes réapparues à Montréal. La levée du courrier n'a pas repris son rythme d'antan.

"Le gouvernement qui ne trouve pas exorbitants les $7 ou $8 millions mouillés dans l'affaire Lapalme parce qu'il en a déjà englouti davantage dans le Bonaventure, constatera un de ces jours, a dit M. Parent, que son opération postale à Montréal n'est pas encore efficace!"

Quand M. Gérard Picard souligne que le conflit ne se réglera pas par l'extinction de la situation mais par la correction des torts faits au gars de Lapalme, M. Vadboncoeur ajoute: "La CSN n'est pas pour faire avec Trudeau ce qu'elle n'a pas fait avec Duplessis."

REVISION

SUITE DE LA PAGE A 1

Jacques Lefrançois.

Les derniers règlements avaient été promulgués en octobre 1967. Le contrôle des visiteurs s'est passablement relâché aux postes frontière depuis l'Expo 67. Les nouvelles normes, entre autres, obligeront les visiteurs à déclarer leurs intentions.

"Le Canada est le pays le plus facile d'accès . . . On y entre comme dans un moulin", a ajouté M. Lefrançois qui a souligné que l'amélioration des règlements facilitera également le travail du service de l'Immigration et des douaniers.

M. Lefrançois a confirmé que plusieurs milliers d'immigrants vivaient illégalement au Canada. Il n'est pas impossible que 50,000 personnes se soient ainsi établies au Canada depuis deux ans.

Même si des contrebandiers — ils en retirent de $300 à $1,000 par entrée — aident des ressortissants étrangers à s'installer au Canada, la majorité d'entre eux (Italiens, Grecs, Haïtiens et Chinois) pénètrent au pays en qualité de touristes.

Plusieurs touristes, après avoir rempli une formule à la frontière, en déclarant qu'ils visitent le pays durant quelques jours, ne retournent pas la formule en question à leur départ. Dans plusieurs cas, c'est parce que son détenteur est demeuré ici.

La procédure d'appel facilite également l'installation d'immigrants qui ne sont pas forcément de bons "candidats".

Quand l'immigrant qui s'est établi illégalement est découvert, il utilise le vieux truc d'appeler devant les tribunaux de la décision des autorités de le déporter. "Ça prend deux ans avant que la cause soit réglée et nous sommes alors obligés de lui remettre un permis de travail. Au bout de deux ans, cet immigrant est marié et possède un emploi. Nous devons le garder", a expliqué M. Lefrançois.

ACHETS sur...
• Bijoux • Diamants
• Antiquités • Objets d'art
Nous achetons et payons comptant.
Toutes transactions confidentielles.
Hoffman's
1472, RUE PEEL

Lakefield Corporation: motion pour faire avorter le procès

par Michel AUGER

Parce qu'un document déposé à son procès pourrait incriminer dans une autre poursuite, Clovis Arès, un des accusés dans l'affaire de Lakefield Corporation, son avocat, Me Jean-Paul Sainte-Marie, compte présenter, dès aujourd'hui, une motion de mistrial visant à faire avorter le procès qui dure déjà depuis plusieurs semaines.

Me Sainte-Marie a fait part de son intention, hier après-midi, après que le procureur de la poursuite, Me Jacques Dagenait eut déposé, devant le juge Louis Paradis, un document de la cour des faillites prouvant que Arès avait fait faillite en 1966, alors qu'il n'était pas encore libéré.

L'audience d'hier qui avait débuté par quelques accrochages verbaux entre les procureurs a été principalement consacrée à l'interrogatoire d'un notaire de Montréal, M. André Limoges, qui avait été mandaté par la ministère de la Justice pour étudier les titres de propriété des terrains vendus par la compagnie Lakefield Corporation aux environs de l'aéroport de Sainte-Scholastique.

Après avoir étudié les titres, le notaire a conclu: "J'ai l'impression que malgré plusieurs transactions, les terrains sont demeurés entre les mains des mêmes personnes".

Me Limoges devait toutefois révéler à la cour qu'il ne pouvait montrer du doigt les propriétaires.

Le notaire en est arrivé à cette conclusion après avoir constaté que le mode d'opération de toutes les transactions fut le même; que les acheteurs prirent la responsabilité de sommes inconnues; que le même notaire avait été engagé pour une dizaine de transactions et qu'il y avait des traces isolées de liens entre les différentes parties.

Tout en soulignant qu'il n'y avait rien d'illégal dans ces façons de transiger, le notaire a ajouté qu'il ne s'agissait pas de la pratique régulière dans la passation de contrats entre personnes étrangères.

Quant aux liens entre les parties, le notaire a révélé à la cour qu'il a constaté qu'avant sa faillite personnelle, en 1966, que le nom de M. Arès, l'un des accusés dans cette fraude envers le public, au montant de $450,000, et les noms de MM. Charles Rodrigue et Robert Y. Nantel apparaissaient dans divers documents. Dans les autres documents, on ne retrouve plus le nom de Clovis Arès, mais ceux de son fils Napoléon, et de son épouse, Gisèle Rivest.

Le notaire a également souligné qu'un individu qui représentait une compagnie (vendeur) dans l'une des transactions qu'il a étudiée, était le président de la compagnie qui se portait acquéreur des terrains, selon le rapport soumis quelque deux ans auparavant au ministère des Institutions financières.

Michel Chartrand représente la CSN dans l'enquête relative à la mort d'un ouvrier

par Gilles NORMAND

De plus en plus familier avec les rouages judiciaires, le bouillant leader syndical Michel Chartrand a repris les armes et les prises de bec, hier, en cour du coroner.

M. Chartrand a lui-même représenté la CSN dans l'enquête relative à la mort d'un homme de 56 ans, M. Roger Chauvette, qui avait fait une chute de 13 étages, le 9 décembre dernier, durant les travaux de réfection du toit de l'édifice abritant les quartiers généraux de la Sûreté du Québec, au 1701, rue Parthenais, à Montréal.

L'enquête qui avait eu lieu le 10 février a été rouverte à la demande même du ministère de la Justice, à la suite de pressions de la CSN.

Après avoir ardemment insisté, Michel Chartrand a obtenu la permission de faire entendre des témoins qui avaient déjà déposé lors de la première enquête. La séance d'hier a été ajournée en fin d'après-midi, pour reprendre ce matin, à 10 h.

Le propriétaire de l'entreprise pour laquelle travaillait M. Chauvette, quand l'accident s'est produit, M. Maurice Lachance, a déclaré qu'il était entrepreneur depuis 26 ans et qu'il n'était pas au courant des normes minimum de sécurité exigées par le ministère du Travail. Le contremaitre de M. Lachance, M. Paul Laporte, à son emploi depuis 20 ans, ne connaissait pas non plus ces normes.

M. Chartrand insiste pour convoquer d'autres témoins, afin de savoir, dit-il, qui a accordé un contrat à une entreprise qui "n'était pas plus responsable".

Des inspecteurs du ministère du Travail qui ont fait des rapports après l'accident, ont recommandé à M. Lachance d'installer un miroir sur les lieux des travaux pour que les employés qui sont sur le toit de l'édifice puissent voir ceux qui sont en bas et qui font monter les charges.

On a aussi recommandé l'installation de garde-fous de chaque côté de la chaine du treuil qui faisait monter les matériaux sur le toit.

M. Chauvette, quand il s'est tué, est resté pris à un câble qui, enroulé à une jambe, s'était rompu sous son poids. Ce jour-là, il ventait beaucoup.

Tout entrepreneur, avant de commencer un ouvrage, doit aviser le ministère du Travail (travaux publics) pour que des inspecteurs viennent vérifier si les installations sont adéquates. M. Lachance, selon son propre témoignage, avait omis de la faire parce qu'il ne savait pas que c'était nécessaire.

M. Chartrand a démontré beaucoup d'ardeur durant cette enquête, et le procureur de la Couronne, Me Rock Héroix, également. Les deux "procureurs" en sont d'ailleurs venus à de nombreuses prises de bec

Rejet de la requête pour une commission rogatoire à Cuba

Le juge Antonio Lamer, siégeant à Longueuil, a rejeté ce matin la requête demandant qu'une commission rogatoire se rende à Cuba.

Le magistrat a fait part de sa décision après avoir appris par téléphone de Me Bernard Mergler que les avocats de la défense n'avaient reçu de nouvelles ni des autorités cubaines ni du ministère des Affaires extérieures.

Etant donné cette absence totale de nouveaux renseignements, le juge a fait remarquer que le requérant n'avait pas fait la preuve des allégations nécessaires pour appuyer sa requête.

Par contre, les "exilés" ont téléphoné à deux reprises différentes, ces derniers jours, dans la métropole.

Principalement pour réaffirmer qu'ils étaient prêts à temoigner le plus volontairement du monde devant le juge qui pourra être envoyé là-bas, mais également pour souligner que, localement, on n'aurait pas entendu parler officiellement de la demande canadienne.

Par la même occasion, un porte-parole du groupe a expliqué que, depuis l'arrivée du groupe à cet endroit, ils ont effectué une visite absolument exhaustive de l'île, et principalement de ses installations industrielles.

Alors que certains croyaient qu'ils seraient soumis aux travaux plus ou moins forcés, ils n'auraient travaillé au total que trois jours, depuis leur descente de l'avion canadien qui les avait déposé en terre cubaine au terme d'une entente entre les deux pays.

Et, en fait, ce qui leur manque le plus, c'est de se dégourdir bras et jambe en se livrant à certains travaux manuels, dit-on.

Deux ans de prison pour Thomas Markov

Thomas Markov, 41 ans, du 4536 Coloniale, qui comparaissait, hier matin, en chambre 1 de la Correctionnelle, s'est tout de suite reconnu coupable de cinq vols par effraction commis, le 11 mai, dans une maison de rapport située au 3549 Lorne.

Me Bernard Fournier, procureur de la Couronne, a d'abord disséqué le dossier judiciaire de Markov pour finalement suggérer une peine d'emprisonnement de deux ans.

Le procureur de Markov, Me Frank Shoofey, s'est contenté de déclarer que la peine suggérée par le savant procureur de la Couronne lui semblait justifiée.

Le juge Guy Guérin a alors prononcé sa sentence: deux ans de pénitencier.

VERDURES PLUS DURABLES • ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE • NE BRÛLE PAS, FINEMENT GRANULÉ • PROPRE, SANS ODEUR, PAS DE POUSSIÈRE • ÉCONOMIQUE

GAZONS PLUS VERTS ET PLUS FOURNIS

TURF SPÉCIAL
Fertilisant exceptionnel à base d'urée pour pelouses. Son action est contrôlée — 40 lb fertilisent 4,000 pi. ca.
Sac de 80 livres 8.15
Sac de 40 livres 4.45
Sac de 20 livres 2.75

ABSENCE DE MAUVAISES HERBES
TURF SPÉCIAL AVEC HERBICIDE
Fertilise les pelouses et tue les mauvaises herbes à larges feuilles telles que pissenlit, plantain, etc. 40 lb fertilisent et nettoient 4,000 pi. ca.
Sac de 40 livres 6.45

JARDINS ENCHANTEURS
SPÉCIAL À JARDINS
Formulé spécifiquement pour rosiers, plantes à fleurs, arbustes, légumes et boîtes à fleurs. Développe de grosses racines et tiges vigoureuses — 50 livres fertilisent 1,500 pi. carrés.
Sac de 50 livres 3.95
Sac de 25 livres 2.35
Sac de 9 livres 1.30
Sac de 4½ livres 0.85

W.H. Perron & CIE LTÉE
515 boul. LABELLE, Chomedey, Laval
332-3610

Cette prochaine fin de semaine, donnez la priorité à RUST-OLEUM*!
Facile! Un vrai jeu!
Les enduits RUST-OLEUM redonnent "un coup de neuf" à l'équipement autopropulsé . . . aux jouets . . . aux articles de jardin . . . au fer ouvragé . . . à presque tout ce qu'on trouve autour d'une maison!

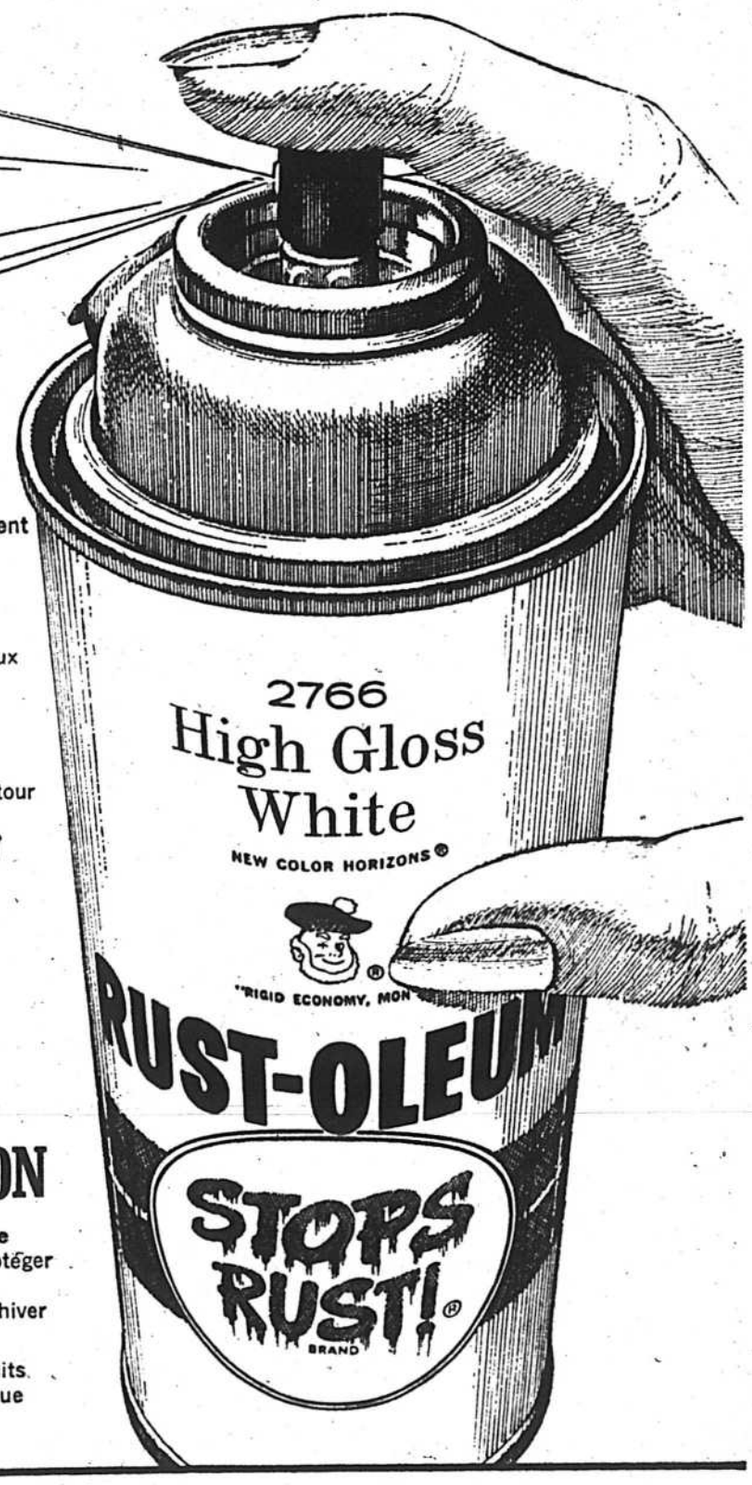

PINCEAU ou VAPORISATION

Composition spéciale canadienne pour protéger le métal et le bois— année après année, hiver comme été.
Exigez bien les enduits protecteurs de marque RUST-OLEUM.

Célèbre MARQUE Rust-Oleum · Usage éprouvé pour la maison, la ferme et l'industrie!
Rust-Oleum (Canada) Ltd., Toronto, Canada.

la presse
CHERCHE DE JEUNES
CRIEURS VENDEURS
pour plusieurs coins de rues bien placés, un peu partout en ville. Si tu as plus de 12 ans et que tu aimerais te faire de l'argent, téléphone vite à
874-6911

COLLÈGE DE ROSEMONT
C.E.G.E.P.
SESSION D'ÉTÉ 1971

Du 5 juillet au 13 août 1971: (jour-soir)

Biologie	401-931
Chimie	101-111-201-202-502
Comptabilite	201
Droit des affaires	107
Français	102-122-202-302-321-402-502-924
Géographie	932
Géologie	901
Histoire	951
Mathématiques	101-103-111
Philosophie	301-401
Physique	101-102-111-301-302
Psychologie	211-901-903
Sciences sociales	921-940

Du 5 juillet au 23 juillet 1971: (matin seulement)

Philosophie	101-201
Psychologie	900
Sciences sociales	962-972

DATE LIMITE POUR LES NOUVEAUX DOSSIERS: le 11 JUIN 1971

INSCRIPTION:
Sur rendez-vous: de 9:00 à 12:00 heures
de 14:00 à 17:00 heures
de 19:00 à 22:00 heures

Pour de plus amples renseignements:
Education permanente
Collège de Rosemont
6400, 16ième Avenue
Montréal (408e)
Tél. 376-1620, postes 247-8

Dans son domaine, nous sommes No.1

Il n'est pas, dans le monde entier, un seul hors-bord qui se vende mieux que nos hors-bords de pêche. Cela s'explique par le fait que nous offrons tout ce qu'exigent les pêcheurs. Comme notre 9½: dispositif pour pêche à la traine à réglage permanent, 8 positions d'inclinaison pour herbes et hauts-fonds, capot insonorisé et surbaissé qui permet de pêcher par dessus. Le 9½ peut tourner toute la journée à petite vitesse sans surchauffer.

A sa vitesse de pointe de 20 m./h, le 9½ est excellent aussi pour tirer les jeunes ou pour les simples croisières.

La flotte de pêche de plus grande vente au monde vous attend chez votre dépositaire Evinrude: vous y trouverez le 2, le 4, le 6, le 9½ ou le 18 cv qu'il vous faut.

"Pour performances et durée de service optimales: l'huile à moteur 2 temps OMC".

Premier pour les hors-bords
EVINRUDE
Un produit d'Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada.
Fabricants des moteurs semi-hors-bords OMC, des tondeuses à moteur Lawn Boy, des motoneiges OMC et des scies à chaîne Pioneer.

Léo Ste-Marie Marine
Bateaux Prince Craft
Location de chaloupes et moteurs hord-bord
321, rue Youville, Châteauguay Station
692-0018 — 692-2916

DESMARAIS
MARINE OUTBOARD SALES INC.
2625, rue St-Joseph
Lachine 637-2733

FECTEAU & FILS
LIMITÉE
7845, boul. St-Laurent
271-1050

QUINCAILLERIE GAZAILLE INC.
1309, Beaubien est
277-1227

Lajeunesse Marine
15,560 est, Sherbrooke
POINTE-AUX-TREMBLES
642-0261

Roland Pauzé & Fils
469 Des Laurentides,
ST-JÉRÔME
438-6205

RIVERSIDE MARINA Reg.'d
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins.
INSTALLATION PAR DES EXPERTS
3, 34e Ave, Ville de l'Ile Perrot
453-2206

Les dix personnalités féminines de l'année

UN jury du Salon de la femme vient de choisir dix personnalités féminines à partir d'une liste initiale qui contenait une trentaine de noms. Ce jury, dont le président est choisi par le Conseil d'administration du Salon, est composé de huit membres. Pour la première fois cette année, trois femmes en faisaient partie. Il s'agit de Michèle Lasnier, directrice générale des émissions féminines à Radio-Canada, de Lizette Gervais, animatrice bien connue des téléspectateurs et de Cécile Brosseau, journaliste à LA PRESSE. Les autres membres du jury étaient Bill Bantey, directeur des relations publiques du Musée des Beaux-Arts de Montréal; le docteur Pierre Grondin, chirurgien du coeur; Me Henri-Paul Lemay, président de la Corporation des H.E.C.; M. Jean Loiselle, sous-ministre de l'Immigration du Québec et M. le juge Jacques Vadboncoeur, président de la Régie de l'électricité et du gaz. C'est Me Jean-Jules Guilbault, directeur des services d'information au ministère de la Justice qui assumait la présidence de ce jury.

Dans les règlements du jury on note que: Les candidates choisies se seront illustrées par leur réussite personnelle dans leur profession, leur carrière ou leur sphère d'activité respective. Priorité devra être accordée, en proportion raisonnable, aux femmes qui se sont distinguées depuis la tenue du dernier salon. Elles devront être de nationalité canadienne et domiciliées au Québec.

. . Des parchemins honorifiques, signés par le premier ministre du Québec, seront remis à ces personnalités lors d'une réception qui aura lieu après le Salon de la femme.

Marie-Andrée Bertrand

Marie-Andrée Bertrand, criminologue (doctorat de l'Université de Californie) est également bachelière en musique de l'école Vincent d'Indy. Au cours des cinq dernières années, elle s'était surtout fait connaître par ses travaux de recherches et publications sur la criminalité féminine (1967-68) et sur la contestation étudiante (1969). Plus récemment nommée membre de la Commission d'enquête sur l'usage de la drogue à des fins non médicales (Commission Le Dain), elle s'est fait remarquer par sa position dissidente.

Elle est membre de la Société internationale de Criminologie (1964); membre de l'exécutif de la Société canadienne des Dynamiques de groupe (1964); en 1967 elle a été membre fondateur du bureau de direction du Centre d'étude des communications; elle est depuis 1967 rédacteur en chef du Journal de la Société canadienne de Criminologie.

Joceyne Bourassa

Jocelyne Bourassa, championne de golf, est née à Shawinigan-Sud. Elle a obtenu son barralauréat ès sciences en éducation physique de l'Université de Montréal et a fait sa scolarité de maitrise en sociologie du sport à l'université du Wisconsin. Elle occupe présentement les fonctions d'agent de liaison dans le domaine des loisirs, du sport et de l'activité socio-culturelle entre les organismes franco-phones, anglophones et le Y.M.C.A. Membre du Conseil consultatif à la Santé et au Sport amateur pour l'année 1971, Jocelyne Bourassa était gérante de l'équipe féminine de ballon-panier du Québec aux Jeux d'hiver canadiens à Saskatoon.

C'est dès 1963, 1964 et 1965 que notre golfeuse nationale décroche le championnat junior féminin du Québec. En même temps elle remporte le championnat junior canadien par équipe en 1963. Sur le plan international: championnat féminin d'Ecosse, championnat mondial à Madrid.

Yvette Brind'Amour

Yvette Brind'Amour fondait le Théâtre du Rideau Vert en 1949. Depuis, cette compagnie a connu une brillante carrière jamais interrompue. Parmi les faits mémorables qui ont jalonné la vie de cette femme remarquable, mentionons entre autres:

. . . présentation à Paris, en 1964, de "L'heureux stratagème" de Marivaux sur la demande de M. André Malraux.

. . . présentation de la pièce canadienne "Une maison, un jour" de Françoise Loranger au Palais de la Culture de Léningrad et au théâtre Mossoviet à Moscou (1965).

. . . boursière du Conseil des Arts du Canada Mme Brind'Amour a fait des voyages d'études et de recherches en Grèce, en Yougoslavie, en Angleterre, en Israël et en France et au Japon.

Elle a été honorée par la ville de Paris, raporta la médaille Tchekov, reçut la médaille du Mérite (Canada) et en mai 1969 devenait docteur en philosophie (Beaux-Arts) honoris causa de l'Université d'Ottawa.

Fernande Chiocchio, mezzo-soprano, obtint un baccalauréat en musique (piano à l'Université de Montréal et fut boursière du Conseil des Arts du Canada. Mme Chiocchio excelle dans l'oratorio et elle s'est fait entendre dans de nombreux récitals à Radio-Canada. A la scène elle a participé à presque tous les opéras montés par l'Orchestre symphonique de Montréal. On a pu également l'entendre lors des Festivals de Montréal et plus récemment au Festival mondial d'Expo 67. Elle est une grande interprète des rôles de Menotti et de la musique espagnole. Son rare talent

Fernande Chiocchio

pour l'interprétation des lieder et sa participation aux concerts de musique contemporaine constituent un apport remarquable à la vie musicale du Québec.

Fernande Chiocchio a effectué plusieurs tournées importantes dont celle des Jeunesses Musicales du Canada, au Québec et dans les Maritimes et celle des Jeunesses musicales de France pour lesquelles elle a présenté plus de 50 concerts. Mme Chiocchio est depuis 1967, titulaire d'une classe de chant au Conservatoire de Musique du Québec, à Hull.

Marcelle Ferron

Claire Dutrisac journaliste, est diplômée d'études supérieures et a poursuivi des études libres en philosophie, lettres, sociologie, sciences économiques et politiques. Mlle Dutrisac a débuté dans le journalisme comme rédactrice du journal "le Front ouvrier", un hebdomadaire qui réunissait deux mensuels, celui de la JOC et celui de la LOC. Elle n'a cependant jamais fait partie de ces mouvements. Elle a travaillé par la suite dans diverses publications mensuelles et hebdomadaires. Entrée à LA PRESSE en 1958, elle devint chroniqueur de la santé et du bien-être en 1961 et a gardé ce poste jusqu'à nos jours.

Ses activités syndicales ont été nombreuses: après avoir été secrétaire de la section LA PRESSE du Syndicat des

Claire Dutrisac

journalistes de Montréal, elle en a été présidente en 1964 et en 1965.

En avril 1969 Mlle Dutrisac devient la première Canadienne française à mériter un des prix "National Newspaper Awards", les prix les plus prestigieux de la profession journalistique au Canada. Ce prix lui fut attribué pour son reportage sur la transplantation cardiaque faite par le docteur Pierre Grondin sur M. Gaétan Paris à l'Institut de Cardiologie de Montréal dont les autorités lui avaient permis d'assister au déroulement de l'opération.

Marcelle Ferron, peintre, est diplômée du cours lettres et sciences du collège Marguerite-Bourgeois. Après l'école des Beaux-Arts de Québec, elle suit des cours de Borduas à l'école du meuble. Pendant son séjour à Paris, elle étudie la gravure avec Stanley Hayter, travaille la sérigraphie et la lithographie aux ateliers Desjobert.

De 1960 à 1963, elle effectue des travaux sur les plastiques et exécute, dans ce matériau, une murale de 18' par 60' avec l'architecte Lapierre. De 63 à 65, elle étudie le verre à l'atelier de Michel Blum à Paris. Elle poursuit toujours ses recherches sur de nouveaux matériaux de verre après des études sur le même sujet en Tchécoslovaquie, en France et en Italie.

Marcelle Ferron a exposé dans toutes les galeries importantes de Montréal et de Toronto.

De 1949 à 1955, cette artiste participe à toutes les expositions automatistes et en 1954, à une exposition internationale à la Galerie Creuse à Paris avec Giguère et Riopelle.

En 1956, elle est des Surindépendants au Musée d'Art moderne et de connaissance des Arts. Toujours à Paris, art abstrait, prestige des arts et réalités nouvelles. En 1959, après avoir participé à l'Exposition internationale de la galerie Bréra, à Milan, et à la 3e Biennale du Canada, à Londres, elle représente son pays avec Borduas et Riopelle à "Antagonisme". Puis, c'est Rome, Montréal, Paris, Melbourne, Toronto.

Le Musée d'art contemporain lui consacrait, l'an dernier, une exposition rétrospective de ses oeuvres.

Marcelle Ferron

Françoise Graton, directeur de la Nouvelle compagnie théâtrale, a débuté au théâtre en 1948 avec la Compagnie du Masque, dirigée par Fernand Doré et Charlotte Boisjoli. On l'a vue comme

Françoise Gratton

comédienne au Mountain Play House, à la Poudrière, au Théâtre du Nouveau monde etc. Elle a été directrice de production au Théâtre de Percé, pendant plusieurs saisons. Françoise Graton a aussi participé à de nombreuses émissions de télévision.

Depuis 1964, Françoise Graton dirige la Nouvelle compagnie théâtrale qu'elle a fondée, avec Gilles Pelletier et Georges Groulx. D'une haute tenue artistique, la jeune Compagnie a rapidement retenu l'attention des autorités gouvernementales et suscité l'admiration du grand public pour l'admirable travail d'éducation théâtrale qu'elle poursuit auprès du public étudiant.

Anne Hébert, poète et écrivain est née à Sainte-Catherine de Portneuf. Cousine de Saint-Denys Garneau, Anne Hébert a tout de suite retenu l'attention avec son premier recueil de poèmes, "Les songes en équilibre" pour lequel elle reçut le prix David en 1943.

De 1950 à 1953, Anne Hébert collabore à Radio-Canada et publie en 1953 "Le Tombeau des rois" préfacé par Pierre Emmanuel. Boursière de la Société Royale du Canada en

Anne Hébert

1954, elle effectue, cette même année, son premier séjour à Paris.

En 1958, Anne Hébert publie son premier roman "Les Chambres de bois". Le prix France Canada lui est attribué cette même année et en 59 elle reçoit pour ce même roman le Prix de la province de Québec. Puis elle est nommée membre de la Société Royale du Canada, reçoit en 1961 le prix du Gouverneur général et une bourse du Conseil des arts du Canada.

Son dernier roman "Kamouraska" lui méritait en 1970, le prix des Libraires de Paris.

Monique Marcil, directeur général de l'Institut international de musique et du concours international de Montréal, pianiste, fit ses études au Conservatoire de Musique de Montréal sous la direction de Fleurette Beauchamp. Elle y remporta le premier prix à 16 ans.

Elle poursuivit ses études en

Monique Marcil

Autriche avec Bruno Seidlhofer professeurs à l'Académie de Vienne et ensuite à New York avec Beveridge Webster, professeur au Juillard School of Music.

En 1963, elle était invitée à faire partie du corps professoral du Conservatoire et la même année, elle devenait membre fondateur de l'Institut international de Musique du Canada.

Depuis 1965 elle occupe le poste de directeur général de l'institut et du Concours international reconnu et apprécié dans le monde entier. Ce concours réunit chaque année au mois de juin, dans la métropole, des musiciens d'un grand nombre de pays. Monique Marcil en est l'âme dirigeante.

Danielle Ros, directeur général des Presses universitaires de Montréal, est née en France et a poursuivi ses études secondaires à Périgueux, Saint-Brieus et en République Centre-africaine. Elle est diplômée en littérature moderne de la Sorbonne.

Comme musicienne, Danielle Ros remporta un prix de piano au Conservatoire international de Paris et fut violoniste dans l'orchestre symphonique de Périgueux. Elle termina ses études dramatiques chez Charles Dullin, étu-

Danielle Ros

dia la danse et l'expression corporelle avec Marceau et joua la comédie.

De 1956 à 1964, on la retrouve dans le domaine de l'édition où elle travaille dans le cadre de la direction littéraire chez Gallimard.

A son arrivée à Montréal en 1964, elle entre au bureau du Livre de France comme lectrice de manuscrits. A l'automne de 1964, elle devient assistante à l'édition de Montsés de l'Université de Montréal, puis chef du service d'édition qu'elle réorganise complètement.

Danielle Ros est membre du comité de rédaction de la revue "Etudes françaises" et contribua à créer le prix convoité qui porte le nom de cette revue. Elle est, de plus, membre du jury de la revue "Etudes françaises" et du jury McLaren Newspaper Award à Toronto.

à Noter ***

Bazar annuel Marie-Enfant

Le bazar annuel organisé par les dames auxiliaires de l'hôpital Marie-Enfant, au bénéfice de leurs oeuvres, se tiendra à l'hôpital, 5200 est, rue Bélanger, le jeudi 20 mai, de 1 h. p.m. à minuit. De nombreux et attrayants comptoirs attendent les visiteurs qui pourront aussi profiter d'un casse-croûte et d'un buffet. Mme Robert Bourassa, épouse du premier ministre du Québec, sera au nombre des personnalités qui honoreront le bazar de leur présence.

Bal du maintien

L'Equipe du maintien Fleurette Todasco invite le public au bal qui marquera le 10e anniversaire de sa fondation. Cette manifestation mondaine se tiendra à l'hôtel Bonaventure, le samedi 22 mai, à 19 h. Pour renseignements: 331-1495 ou 669-3948.

Séance d'information sur le planning familial

Le parti québécois du comté de Saint-Laurent organise une séance d'information sur le planning familial, les méthodes contraceptives et l'avortement. Cette soirée dirigée par le docteur Pierre Fugère, gynécologue obstétricien, se tiendra à l'école Hébert, 705 boul. Décarie à Saint-Laurent, le mercredi 26 mai. Cette conférence a pour but de renseigner le public sur les problèmes cruciaux de l'heure. Pour renseignements: 381-7219 ou 331-0483.

Au comité féminin de l'OSM

L'Assemblée annuelle du Comité féminin de l'Orchestre symphonique de Montréal aura lieu le mardi 18 mai, à la suite du déjeuner qui sera servi à midi quinze, à l'hôtel Ritz Carlton. La conférencière sera l'hon. Réjane L. Colas, juge de la Cour Supérieure de Montréal.

A l'Association des femmes d'ingénieurs

Mme Aldo Bernardi, coordonnatrice des activités, a organisé pour les membres de l'Association des femmes d'ingénieurs une journée-visite le mercredi 26 mai, au Château Montebello (autrefois le Club Seigneurie de Montebello.

Le Salon de la femme

7 AU 16 MAI, PLACE BONAVENTURE

Le 2e SALON DE LA FEMME FAIT UN PAS DE GÉANT: 600 KIOSQUES

★ 400 KIOSQUES COMMERCIAUX
Boutiques de tous genres.

★ 200 KIOSQUES CULTURELS
Illustrant la participation de la femme dans tous les secteurs de la vie moderne et les services qui lui sont offerts.

★ CARREFOUR MOLSON
Auditorium de 150 places.

★ DEUX SCÈNES
Activités continuelles.

★ GARDERIE MODÈLE

ADULTES $ 50 ETUDIANTS $1.00 ENFANTS 0.75

VENEZ DÉCOUVRIR EN UN JOUR
CE QUE VOUS DÉCOUVRIRIEZ EN UN AN!

téléphoto PA

Le prince Charles

Ce portrait du prince de Galles portant l'uniforme de colonel en chef du Régiment royal de Galles sera pendu au mur du Mess des officiers du premier bataillon. Il a été commandé au portraitiste britannique Aubrey C. Davidson-Houston.

DÃO TERRAS ALTAS

Un grand vin rouge de marque provenant du Portugal, d'appellation contrôlée.
Récolte 1962.

No. 534-E 26 oz. $2.15

Assurance-amour

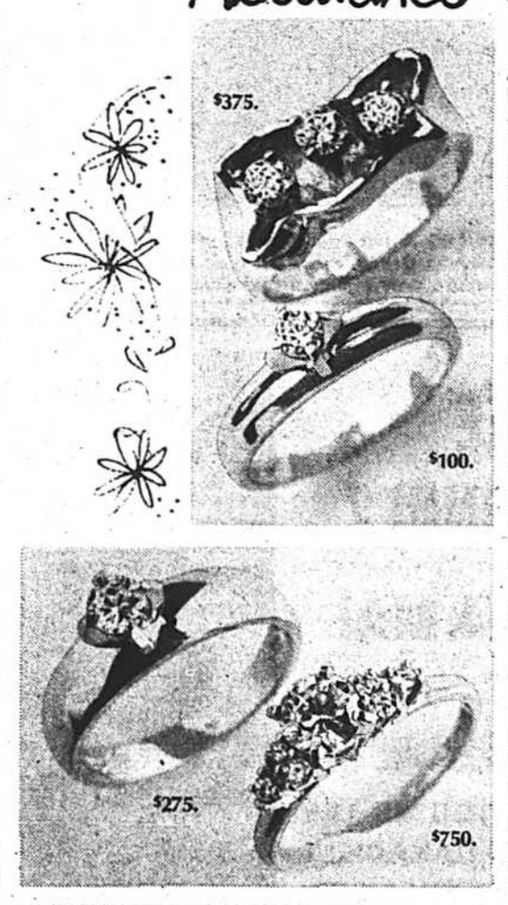

Alliance constellée, magie de l'or, anneau audacieux . . . et feux des diamants.
L'ambiance est romantique chez Birks où vous trouverez le plus vaste et le plus merveilleux assortiment de montures de bagues de fiançailles au Canada.

Choisissez une monture qui conviendra parfaitement à la personnalité de votre amoureuse fiancée et à son genre de vie. Adorablement discrète, au goût du jour, audacieusement d'avant-garde, délicatement classique, ultra-moderne. Birks a toutes ces montures.
Quant au diamant, Birks vous garantit la meilleure qualité, quel que soit le prix que vous payez.

Les conditions de paiement sont facilitées.

les Diamants Birks
ont l'éclat de l'amour.

Les Montréalais "administreront" leur port par la consultation

par Denis MASSE

Le ministre fédéral des Transports, M. Don Jamieson, a enfin dévoilé le plan d'administration locale qui sera dévolu au port de Montréal. Il en a donné les grandes lignes hier à l'occasion d'un symposium sur les transports organisé par l'Université de Montréal et le Conseil du port.

C'est davantage par la consultation que s'exercera la participation des Montréalais à l'administration de "leur" port.

Ce conseil consultatif sera formé de représentants de la direction ainsi que des employés, de la Ville de Montréal, du gouvernement métropolitain et de la province de Québec. Ce conseil local aura pour tâche de "conseiller" le directeur du port nommé par le gouvernement fédéral. Mais dans l'esprit du ministre, le directeur du port n'aura plus de pouvoirs arbitraires; il devra avoir consulté réellement le conseil local avant de prendre des décisions.

Le ministre a lui-même indiqué les domaines qui devront retenir l'attention du conseil local:

1—négociation et délivrance de baux, permis et autres types de contrats, construction, etc.;
2—taxes sous forme de droits de port, de stationnement, de quaiage, etc., y compris la détermination de la période de temps gratuit accordée au client;
3—la planification et le lancement des travaux d'équipement et la supervision des programmes à long terme;
4—la conception, l'entretien courant et la supervision de travaux à long terme;
5—les relations de travail et les négociations collectives, sauf pour les services policiers du port;
6—la liaison selon les besoins avec les provinces et les municipalités;
7—la publicité et la promotion;
8—l'établissement des règlements portuaires, que l'on ne confondra pas avec les taxes portuaires, portant sur la gestion du port, la navigation, la manipulation des produits dangereux, l'accès au port, etc.

En outre, le président de l'administration du port de Montréal sera aussi invité à assister, au moins deux fois par an, aux réunions du nouveau Conseil national consultatif des ports où seront discutées les politiques d'ensemble des ports et où sera fait périodiquement l'examen critique de la nouvelle politique d'administration portuaire.

Répondant aux critiques promptes qui se sont fait entendre, le ministre a demandé "d'attendre que les changements et les nouvelles structures aient eu le temps de faire leurs preuves".

Le nouveau conseil local du port serait formé d'ici trois semaines, a assuré le ministre.

D'autre part, le Conseil des ports nationaux sera réorganisé d'une façon complète. Il aura un nouveau président et sera réduit à trois membres dont deux ne seront pas postés à Ottawa comme l'a toujours voulu la centralisation dans la capitale.

L'un des deux nouveaux commissaires sera en poste à Montréal et sera particulièrement de tous les ports de l'Est du pays. L'autre résidera à Vancouver.

L'un des buts de cette décentralisation est de donner une plus grande autonomie aux autorités locales et de permettre des communications plus rapides.

Il n'est pas certain, dans ce concept, que le Conseil du port actuel conserve le rôle de premier plan qu'il a eu jusqu'ici. Le Conseil des ports nationaux a déjà annoncé qu'il cessait de subventionner cet organisme de pressions.

Il pourra toutefois se donner une nouvelle orientation.

M. Jamieson croit que la réorganisation de l'administration portuaire ouvre des perspectives intéressantes au port de Montréal: "Il n'y a aucune raison, a-t-il dit, pour que la quantité de marchandises manipulée en un an n'atteigne très prochainement les 30 millions de tonnes".

Le niveau de l'eau du Richelieu s'est stabilisé depuis hier soir

par Georges LAMON

La situation semble redevenue "normale" (si l'on peut dire) dans la région du Haut Richelieu, si l'on tient compte du fait que l'élévation du niveau de l'eau s'est "stabilisé" à entre six et huit pieds au-dessus du niveau d'eau d'été. Ce qui signifie, en pratique, que l'eau a cessé de monter, du moins depuis hier soir.

Rappelons que la nuit dernière, l'eau avait grimpé de 4.5 pouces par suite de la concertation de la pluie et des vents.

M. Jacques Laporte, directeur général du Conseil de développement du Haut Richelieu, organisme qui se veut surtout un organisme d'information plutôt que de pression, a avancé que la preuve que si le niveau de la rivière était anormal c'est que le ministère des transports avait haussé de quatre pieds la berge du canal, dans ses travaux d'élargissement du canal Richelieu.

Il a rappelé qu'un télégramme avait été adressé aux ministères des Richesses naturelles et des Terres et Forêts.

Tout comme le maire de Saint-Jean, M. Bruno Choquette, le porte-parole du CDHR sollicitait une aide gouvernementale pour d'éventuelles indemnités aux sinistrés tant du domaine résidentiel qu'agricole.

Hier, le ministère des Richesses naturelles a répondu qu'il envoyait un fonctionnaire pour mettre, semble-t-il en branle les procédures administratives dans ce sens. Quant au ministère des Terres et Forêts, il a délégué une équipe qui sera chargée aujourd'hui de déterminer au moyen de la photogrammétrie les endroits exacts inondés.

C'est, en d'autres mots, tout ce qui, semble-t-il, est nouveau dans le déroulement des opérations pour tenter d'endiguer ces inondations printanières de la rivière Richelieu.

Au chapitre des dégâts, personne, jusqu'ici n'a apporté de précisions quant au nombre de maisons endommagées par ces inondations. Toutefois, une constatation sur place permet quand même d'avancer qu'une bonne partie du secteur Saint-Eugène est submergé. Certes, ce secteur se trouve à proximité de la rivière.

Dans plusieurs rues dont notamment, Saint-Maurice, Alcide Côté, les résidants de l'endroit étaient contraints de laisser leur voiture, à plusieurs milliers de pieds de leur habitation, et de s'y rendre en embarcation.

photo René Picard, LA PRESSE

Un aspect de la rue Saint-Maurice, située dans le secteur Saint-Eugène annexé à la ville de Saint-Jean depuis 1970. Les résidants doivent laisser leur voiture et avoir recours à des embarcations pour rejoindre leur demeure.

Vous avez déménagé

vous avez découvert des objets encore bons dont vous ne vous servez plus. C'est le temps de les annoncer pendant la campagne.

1/2 PRIX

PETITES ANNONCES "MAISON"

du 1er avril au 31 mai, toutes les annonces du groupe 500-marchandise, vous coûtent la moitié du prix régulier.

VOYEZ LES PETITES ANNONCES "MAISON"

la presse

JOURNÉE ST-JEAN-VIANNEY

VENDREDI 14 MAI

TELEMEDIA,

en collaboration avec TOUTES LES BANQUES À CHARTE CANADIENNES ET LES CAISSES POPULAIRES, lance un SPÉCIAL - 24 HEURES pour venir en aide aux sinistrés de St-Jean-Vianney.

SYNTONISEZ CKAC/73

pour connaitre les détails de ce fonds de secours.

CKAC|73

TARZAN

PHILOMÈNE

LE PAPA DE LILI

BOZO

FERDINAND

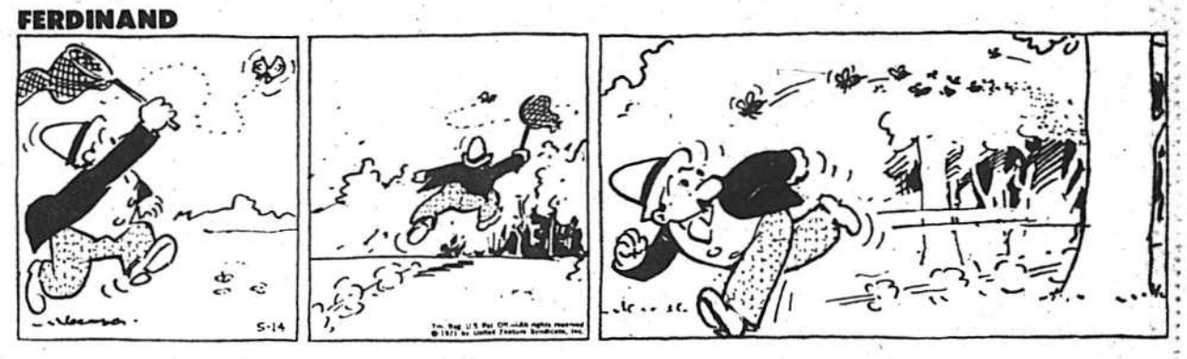

LES LATULIPE

RUE DES FAINÉANTS

MON ONCLE

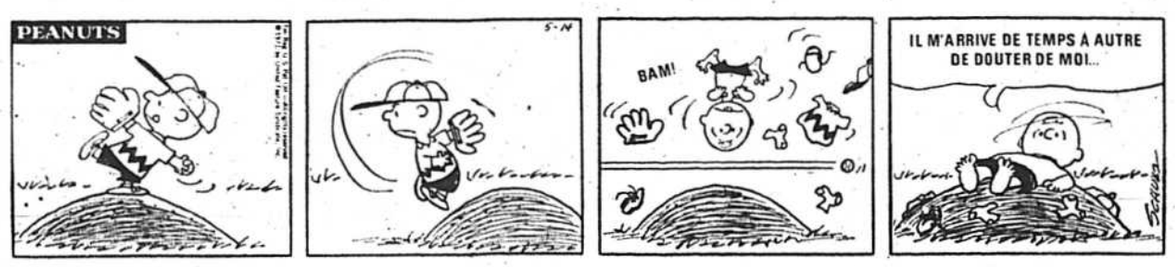

BATMAN ET ROBIN

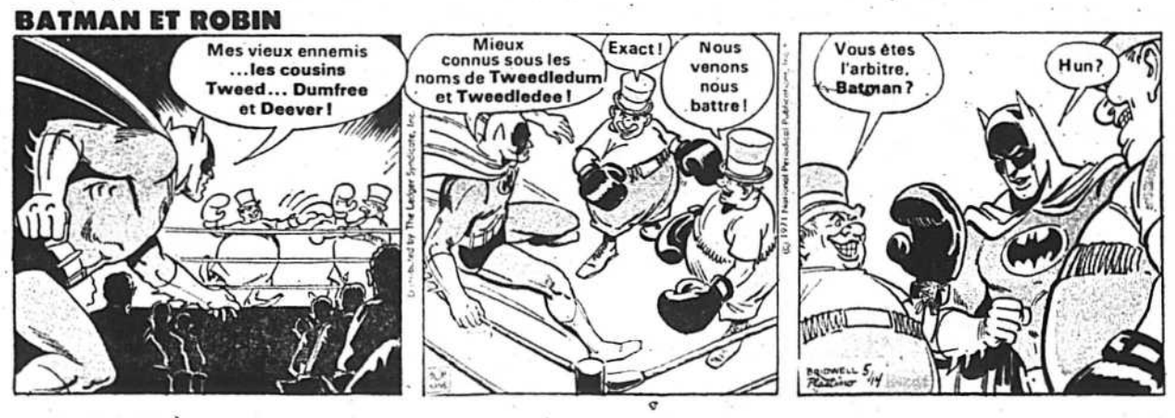

Les récents incidents n'empêcheront pas le renouveau que je veux insuffler au parti

— Le successeur d'Alie

par P. SAINT-GERMAIN

Décidément, le successeur de M. Fernand Alie à la présidence de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec (APCFQ), Me Paul Gélinas, est un optimiste à toute épreuve:

—A part la démission de M. Alie (qui demeure membre du parti) et celle du député conservateur de Joliette, M. Roch Lasalle, devenu indépendant, je ne vois pas de scission au conseil de l'APCFQ. Au congrès provincial d'orientation, qui se tiendra à Québec du 21 au 23 mai, on va se rendre compte, je pense, que le parti se tient.

Agé de 45 ans, candidat malheureux à l'élection fédérale partielle qui a eu lieu dans Labelle en novembre 1970, cet avocat de Sainte-Agathe est considéré comme l'un des "durs" du parti. Son nom figurait parmi les cinq qui ont convoqué une réunion extraordinaire du conseil provincial après la publication, dans "Le Devoir" du 14 avril, de la fameuse lettre de M. Alie au chef fédéral, M. Robert Stanfield.

Pas "souverainiste"

Me Gélinas s'oppose carrément à la ligne "souverainiste" que défend M. Alie.

Ce dernier réclame notamment: 1—l'égalité de représentation des Québecois dans les instances supérieures du parti; 2—le découpage du Canada en cinq Etats souverains dans le cadre d'une nouvelle fédération. Il a même fait valoir auprès de M. Stanfield "la formule des deux partis associés où les Québecois pourraient implanter de façon autonome leur idéologie et leurs hommes et s'engageraient à coopérer sur le plan national avec la contrepartie canadienne".

M. Stanfield a fermement rejeté ces propositions. De son côté, le conseil provincial du parti ne s'est pas associé aux thèses de M. Alie, lequel a alors démissionné de son poste.

Selon Me Gélinas, M. Alie ne connaissant pas la règle du jeu, a commis une erreur en faisant état de "théories et de solutions" qui n'avaient pas été discutées au conseil provincial.

"Une bien petite aile"

Le nouveau président de l'APCFQ ne nie pas que l'aile progressiste-conservatrice du Québec est nationaliste, "mais c'est une bien petite aile". Par ailleurs, estime-t-il, "il ne faut pas aller trop vite, car on peut nuire à

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Me Paul Gélinas
...la règle du jeu

sa cause en prenant des positions trop radicales".

Selon Me Gélinas, M. Stanfield saisit très bien le problème québecois. "Depuis qu'il est chef fédéral du parti, les francophones y occupent une place beaucoup plus importante et y sont mieux compris", dit-il.

Cependant, Me Gélinas qualifie d'"utopique" l'idée de faire de l'aile québecoise une moitié à part entière du parti fédéral. Il n'accepte pas non plus la thèse selon laquelle le Québec devrait constituer la moitié — à part entière également — d'une nouvelle fédération.

Nuance de taille

Il nuance toutefois sa pensée:

—Je reconnais que le Canada est formée de deux nations et que le Québec doit être considéré au même rang que le reste du Canada sur les questions linguistiques et culturelles. Le Québec devrait également être autonome sur les questions sociales. Mais, pour ce qui est des questions économiques, il ne doit pas y avoir entente à deux (entre le Québec et le reste du Canada).

Le petit côté "nationaliste" de Me Gélinas se manifeste aussi au sujet, par exemple, des recommandations du Conseil des districts bilingues: "Je ne suis pas du tout d'accord, précise-t-il, avec la recommandation désignant tout le Québec comme district bilingue. Ça ressemblerait à une réserve".

En ce qui concerne le conflit autour de la diffusion par câble, il est moins catégorique: "Il y aurait des distinctions à établir. C'est un peu comme la radio et la télévision: le fédéral devrait avoir son mot à dire sur les problèmes techniques".

Par contre, Me Gélinas s'élève contre la formule Turner-Trudeau d'amendement à la Constitution.

Ranimer les associations

Abordant la vie interne de l'aile québecoise du parti, le successeur de M. Alie ne cache pas qu'elle pourrait être plus intense. Il ignore quel en est l'effectif (les membres ne sont pas tenus de cotiser au parti). Quant aux associations de circonscription, "beaucoup fonctionnent, d'autres pas et certaines ne sont pas tellement actives".

Si Me Gélinas est réélu, au congrès de Québec, président de l'APCFQ, il assure que sa première tâche sera d'organiser solidement toutes les associations de circonscription. "Car je ne serais pas surpris, confie-t-il, qu'il y ait des élections à l'automne: on aurait juste assez de temps pour s'y préparer".

Un leader québecois?

A la question de savoir si les conservateurs du Québec devraient se donner un leader, il répond: "Cette question a souvent été soulevée, mais le conseil provincial l'a rejetée. Je crois qu'un leader doit être quelqu'un qui le devient de lui-même. Le parti ne doit pas l'imposer". Me Gélinas cite, à cet égard, les cas de MM. Léon Balcer, Yvan Sabourin et Marcel Faribault.

Par suite des démissions de MM. Alie et Lasalle, Me Gélinas craint "que l'aspect constitutionnel ne prenne le dessus" au congrès de Québec". Le problème le plus important, soutient-il, est le problème économique.

Quoi qu'il en soit, Me Gélinas souhaite que les deux démissionnaires assistent au congrès de Québec:

—Le parti progressiste-conservateur, au sein duquel je milite depuis au moins 1945, peut sauver l'unité canadienne. Je ne crois pas que les récents incidents puissent empêcher le renouveau que je veux lui insuffler".

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INSURANCE COMPANY

POURQUOI CHOISIR BÉLAIR POUR VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE?

Taux plus bas
Termes faciles
Service de réclamations ultra-rapide

OUVERT
de 9 h a.m. à 9 h p.m.
du lundi au vendredi.

3600, rue HÔTEL-DE-VILLE
MONTRÉAL
Tél.: 845-7281

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BELAIR INSURANCE COMPANY

Les vendeurs d'autos du Saguenay: de nouveaux "gars de Lapalme"?

L'histoire des "gars de Lapalme" va-t-elle se répéter dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean?

C'est la question qu'on commence à se poser dans les milieux syndicaux alors qu'une vingtaine de vendeurs d'automobiles de la région sont en grève depuis cinq mois.

Les vendeurs soutiennent que les propriétaires de garages veulent "tuer" leur syndicat en refusant de négocier leur premier projet de convention collective.

Cette grève a effectivement débuté par un "lock-out", le 4 décembre dernier, alors que cinq concessionnaires de la région décidaient de fermer leurs portes, rompant ainsi les négociations entourant le premier projet de convention collective soumis par le Syndicat des vendeurs d'automobiles du Saguenay-Lac-St-Jean affilié à l'Union des employés de commerce (FTQ).

Les garages impliqués dans le conflit sont: Côté, Boivin Automobile Ltée, de Chicoutimi; Côté, Boivin Automobiles, de Jonquière; Chicoutimi Chrysler Ltée; Légaré Automobiles Ltée et Boivin et Fils Auto Ltée, également de Chicoutimi.

Après avoir contesté la légalité de cette mise à pied, les vendeurs d'automobiles des cinq garages décidaient, au cours d'une assemblée générale du syndicat tenue le 20 janvier, de déclencher la grève.

Depuis ce temps, c'est l'impasse la plus complète. Les négociations sont au point mort, les détaillants continuent d'opérer leurs commerces et les grévistes continuent de faire la grève.

Offensive provinciale

Pour bien comprendre tout l'enjeu de cette lutte syndicale, il faut remonter un peu plus loin dans le temps.

C'est en effet au début de janvier 1970 qu'à la demande d'un certain nombre de vendeurs d'automobiles, l'Union des employés de commerce décidait de se lancer dans une vaste campagne de syndicalisation à la grandeur de la province.

A l'heure actuelle, 97 certificats d'accréditation ont été octroyés par la Commission des relations de travail.

Cependant, trois conventions seulement ont été signées alors que 67 autres sont toujours en négociations et que 25 en sont rendues au stade de la conciliation.

Dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, la bataille est beaucoup plus serrée.

70 heures par semaine

M. Richard Mercier, président du local de l'Union des employés de commerce, déclarait dernièrement à ce sujet: "Dans cette région, les effectifs sont beaucoup plus concentrés et le militantisme des nouveaux syndiqués est très fort. C'est également dans ces régions éloignées des grands centres que les conditions de travail des vendeurs sont le plus pénibles: ils n'ont pas de salaire de base et ne travaillent qu'à commission. Ils font des semaines de 70 heures, n'ont aucune sécurité d'emploi et il n'est pas question pour eux de bénéficier de congés et de vacances payés."

De l'avis même du président de la FTQ, M. Louis Laberge, c'est dans cette région que le syndicat des vendeurs d'automobiles va se faire ou se briser.

Commentant cette épreuve de force au cours d'une réunion à Chicoutimi le 23 février dernier, M. Laberge déclarait: "Nous sommes dans la lutte pour la gagner et nous savons ce que cela comporte".

Au cours de cette même tournée régionale, M. Laberge avait également promis de tout mettre en oeuvre "pour que les vendeurs d'automobiles du Saguenay-Lac-St-Jean ne soient pas un second cas Lapalme".

Deux mois se sont écoulés depuis ces déclarations et la grève dure toujours.

Un salaire minimum

Les principales revendications des vendeurs sont: la semaine de 40 heures; un salaire minimum garanti; des commissions plus équitables; le congé hebdomadaire du samedi ainsi que la sécurité d'emploi et un régime de sécurité sociale.

Les concessionnaires soutiennent pour leur part que les demandes des vendeurs sont exagérées.

Selon eux, si les vendeurs persistent à vouloir obtenir un traitement qui ne correspond pas du tout aux exigences du métier, les propriétaires de garages se verront dans l'obligation de réduire leur personnel de vendeurs.

Pour M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, "la bataille des vendeurs d'automobiles du Saguenay-Lac-St-Jean n'est plus celle de l'Union des employés de commerce, mais celle de la FTQ, et de tous les vendeurs de la province".

Perspective-Jeunesse: plus de 2,000 emplois

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre d'Etat aux Affaires sociales et responsable québécois du placement étudiant, M. R. Quenneville, a révélé, hier, à l'Assemblée nationale que 2,350 emplois pour étudiants avaient été créés jusqu'ici dans les cadres du programme fédéral Perspectives-Jeunesse.

M. Quenneville répondait à une question du député péquiste de St-Jacques, M. C. Charron.

Les statistiques citées par le ministre datent de vendredi dernier, soit avant l'annonce par le fédéral de l'addition d'une somme de $10 millions au programme Perspectives-Jeunesse.

M. Quenneville a d'autre part révélé à la Chambre que devant l'avalanche de projets soumis à Perspectives-Jeunesse, le Québec, qui a insisté pour être consulté au sein de ce programme fédéral, a dû dépêcher à Ottawa une équipe supplémentaire de fonctionnaires au niveau de la sélection des projets.

Vendredi dernier, seulement le tiers de la somme primitive affectée au programme avait été engagée. Le ministre a dit que le partage de la deuxième somme se fera selon les mêmes proportions que pour la première, soit 35% pour le Québec, pourcentage fixé selon une équation qui tient compte du chômage chez les jeunes dans les différentes provinces.

D'autre part, en réponse au député créditiste d'Abitibi-est, M. R. Tétrault, le ministre a révélé que certains étudiants qui avaient terminé leurs études, au nombre de 106, étaient déjà à l'emploi de différents ministères québécois.

Le député Tétrault a enfin demandé à M. Quenneville s'il était au courant de la rumeur selon laquelle il fallait avoir de "l'influence politique" pour obtenir un emploi d'été au gouvernement. Le député n'obtint aucune réponse.

DIRECTE!

Avec le système d'alimentation Merc breveté*: puissance et millage accrus.

La charge directe est simple, une fois qu'on a appris le secret. La forme des orifices d'admission du cylindre permet de diriger l'un vers l'autre deux jets du mélange combustible. Les deux jets, emprisonnés entre le cylindre et le sommet profilé du piston, sont dirigés vers le haut du dôme de combustion, balayant les gaz résiduels tout en remplissant le cylindre d'une charge nouvelle pour la course motrice suivante.

Avec l'allumage Thunderbolt et les bougies Perma-Gap, la charge directe accroît l'énergie motrice et le millage.

En d'autres termes, vous obtenez beaucoup plus de rendement avec la même quantité d'essence.

Après des essais exhaustifs, nous avons adopté la charge directe pour notre 80 CV, il y a deux ans. Maintenant, nos 135, 115, 80 et 40 CV la possèdent.

Allez les voir sans tarder chez le concessionnaire Mercury.

*Brevet E.U. 3,494,335

CHARGE!

Grande "aquativité" chez le concessionnaire Mercury!

HORS-BORD MERCURY

GAMME COMPLÈTE: 4, 7½, 9.8, 20, 40, 50, 65, 80, 115 et 135 CV

JEAN BEAUDOIN YACHT CLUB
25, 94e Avenue
POINTE-AUX-TREMBLES
642-4521

FERNAND CHARLAND
165, Principale
Saint-Sauveur-des-Monts
227-2228

CUSTOM MARINA ENRG.
Boul. Bourque,
Rock Forest, Quebec
864-4884

R.-P. Dubois Inc.
3635, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
Sortie 6, Transcanadienne
684-2348

CHEZ LÉVEILLÉ MARINE
1871, Bourgogne
CHAMBLY
658-1423

MANNING MARINE
1460 Bord-de-l'Eau
VILLE DE LAVAL
689-4703

Martel Marine
1050 est, Liège
Montréal 11
387-3142 — 387-2466

PIERREFONDS MARINE
4970, boul. Saint-Charles
PIERREFONDS
626-4494

PIGEON MARINE & SPORT INC.
Le plus important centre marin du Québec
6767 Henri-Bourassa
MONTRÉAL-NORD
325-1010

SHORELINE MARINE SERVICE INC.
2505, Saint-Joseph
LACHINE
634-3191

UNIVERSAL SHIP SUPPLY LTD.
445-451, McGill
MONTRÉAL 1
842-6833

Miami avec Sunflight.
8 jours, $179 ET PLUS.
Comprend voyage en jet. Appartement équipé. Réception avec dégustation de rhum. Excursion sur la Gold Coast et croisière de plaisir. Départ tous les dimanches du 6 juin au 12 décembre. Réservez aujourd'hui même.
Ville-Marie
4454 St-Denis — 844-4471
98 St-Jean, Quebec
529-0792

BOSS 429
Plus que deux!
À QUI LA CHANCE?

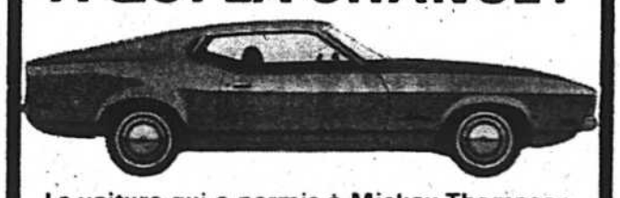

La voiture qui a permis à Mickey Thompson d'établir un record de vitesse.
ENTIÈREMENT ÉQUIPÉE.
Téléphonez-nous immédiatement à
674-6286

Passport.

NOM
SCOTCH PASSPORT
ÂGE
VIEUX
LIEU DE NAISSANCE
ECOSSE.
TAILLE
40 ONCES OU 25 ONCES AVEC BOITE-CADEAU
SIGNE DISTINCTIF
DE TEMPÉRAMENT LÉGER. SE RECONNAIT À SON MOELLEUX ET À SON GOÛT SUBTIL, 100% ÉCOSSAIS.
LIEU DE SÉJOUR
EN BONNE PLACE, CHEZ TOUS LES GENS DE GOÛT DU QUÉBEC ET D'AILLEURS.

Le Scotch Passport
Distillé et embouteillé en Ecosse par William Longmore & Company Limited, Keith.

THÉâTRE

Une machine qui marche bien

"Le Jardin des délices" de Fernando Arrabal. Mise en scène de Jean-Pierre Ronfard. Décors et costumes de Guy Neveu. Avec Han Masson (Laïs), Mireille Rochon (Miharca), Mario Desmarait (Téloc) et Jean-Pierre Bergeron (Zénon). Exercice public de la troisième année (interprétation) de la section française de l'Ecole Nationale de Théâtre et de la deuxième année de la section technique. Au Monument National.

par Martial DASSYLVA

Les extravagances du théâtre d'Arrabal — comme celles de son concitoyen Salvador Dali — ont quelque chose de trop appuyé et de trop systématique pour être tout à fait convaincantes et, en même temps, quelque chose de trop inusité et de trop viscéral pour être ignorées ou rejetées sans examen préalable. Quand un auteur se livre aussi entièrement que le fait Arrabal, il faut passer rapidement sur l'exhibitionnisme parfois très calculé et cultivé que sa démarche implique, et s'employer à découvrir ce qui se cache derrière les apparences, les fanfaronnades, et les provocations gratuites.

Dans "Le Jardin des délices" par exemple, on peut s'arrêter à la caricature de la religion faite par Arrabal. Ne transforme-t-il pas le cantique de saint François d'Assise en un hymne au frigidaire et au thermostat: "Béni sois-tu pour mon frère le frigidaire qui conserve intacte la vie fragile de mes soeurs vitamines".

On jeut s'arrêter aussi aux manifestations de sadomasochisme qui sont exploitées de façon explicite et continue: tortures, flagellations, etc.

On peut enfin se laisser obnubiler par la sexualité invertie ou pervertie et par le langage ordurier, vulgaire ou surréaliste.

Mais ce faisant, on ne rend pas tout à fait justice à une oeuvre qui, malgré ses obscurités, ses facilités et son apparente désorganisation, témoigne par sa confusion même d'une réalité appréhendée dans sa fluidité, ses contradictions et sa vérité profonde.

Arrabal, ici comme ailleurs, multiplie les images fracassantes et souvent rebutantes qui se bousculent dans le subconscient de tout être humain, les pensées plus ou moins avouables qui s'agitent dans son cerveau, et les désirs plus ou moins clairs qui couvent dans sa sensibilité.

"Le chaos et la confusion de la vie", voilà ce qu'Arrabal veut exprimer aussi bien dans "L'Architecte de l'Empereur d'Assyrie" que dans "Le Jardin des délices", cette dernière oeuvre ayant comme protagoniste une actrice célèbre retirée dans sa maison en compagnie de ses brebis et d'un homme-singe et confrontée avec ses expériences de jeunesse et d'adolescence.

Le problème capital que pose la production du "Jardin" en est un de machinerie. Et, au Monument National, dans une mise en scène pleine de mouvement réglée par Jean-Pierre Ronfard et qui fournit à quatre des élèves de la section française l'occasion d'abattre de la bonne besogne, ce problème est résolu magnifiquement par Guy Neveu dont le dispositif scénique, en tous points remarquable, rappelle certains tableaux de Chirico, première manière.

Plutôt que de m'éterniser à énumérer les divers éléments qui entrent dans la composition de cet ouvrage très évocateur et qui, au niveau technique, fonctionne à merveille, je préfère conseiller à tous ceux qu'Arrabal intéresse et que le décor de théâtre passionne de passer au Monument National, au plus tôt pour apprécier le travail d'un élève qui fera certainement parler de lui. "Le Jardin des délices" sera donné encore deux autres fois, soit ce soir et demain.

Le plus cher des Velasquez

Le Metropolitan Museum de New York a acheté le "Portrait de Juan de Pareja", de Velasquez, qui avait été acquis l'automne dernier par un marchand de tableaux de New York pour la somme de $5.5 millions lors d'une vente aux enchères chez Christie, à Londres. Un porte-parole du musée de New York a déclaré que la nouvelle acquisition avait été faite pour le même prix. "C'est une des plus importantes que nous ayons jamais faites", a-t-il ajouté. C'est en 1649 que le grand maître espagnol avait fait le portrait de l'esclave mulâtre portant le nom de Juan de Pareja.

"Taking Off" ouvre le Festival de Cannes

CANNES (AFP) — Les Etats-Unis ont brillamment ouvert le Festival international du film de Cannes, jeudi matin, avec le film "Taking Off", réalisé par le Tchèque Milos Forman, qui tournait pour la première fois aux E.-U. Les critiques espèrent voir figurer ce film, qui a pour thème la situation de parents des jeunes contestataires américains, au palmarès final du XXVe Festival de Cannes.

Le thème du film de Forman est au départ celui de la fugue que des milliers de jeunes Américains effectuent chaque année. Mais c'est aux parents de la jeune fille de 15 ans, bourgeois de bonne volonté, maladroits et enfermés dans leurs propres problèmes que s'attache le réalisateur des "Amours d'une blonde" et de "Au feu les pompiers'. Au cours d'une conférence de presse donnée après la projection de son film, Milos Forman a expliqué pourquoi il avait travaillé pour un pays capitaliste. Interrogé pour savoir s'il avait l'intention de changer de nationalité, il a souligné qu'il "avait toujours son passeport tchèque et regagnerait son pays après la réalisation d'un nouveau film aux Etats-Unis sur la guerre du Vietnam, "Bullet Proof".

Robert Bresson inaugure la "Quinzaine des réalisateurs"

C'est un metteur en scène sexagénaire, Robert Bresson, couronné mercredi par le Festival, qui a inauguré jeudi soir, avec son dernier film "Quatre nuits d'un rêveur", la troisième "Quinzaine des réalisateurs" pourtant généralement consacrée au jeune cinéma.

Jeunes gens chevelus, venus de loin ou des environs, auxquels se mêlaient critiques de tous bords, se sont entassés dans la petite-salle de la rue d'Antifes réservée à la manifestation, préludant favorablement au succès de "la Quinzaine" qui annonce une soixantaine de films de tous pays, pour la plupart inédits et souvent voués à une exploitation limitée.

Jacques Doniol-Valcroze, président de la Société des réalisateurs de films, organisatrice de la manifestation, a rappelé les objectifs de la Quinzaine qui sont de "montrer gratuitement un maximum de films", et a honoré Robert Bresson, qui a suivi une "voie royale et solitaire". Le metteur en scène assistait à la soirée et a précisé qu'il avait tourné "Quatre nuits d'un rêveur" "comme d'habitude avec des acteurs non professionnels, dans de vraies rues et dans de vraies maisons".

Bien que prêt depuis plusieurs mois, le film, qui n'est toujours pas sorti, a été produit par l'auteur et l'on raconte qu'il y a engagé ses derniers biens. Les avis de la critique traditionnelle sont cependant partagés sur la qualité de "Quatre nuits d'un rêveur", et l'on murmurait à l'issue de la projection que "ce n'était pas du Bresson de la qualité de "Mouchette" ou de "Au hasard Balthazar".

Inspiré d'une nouvelle de Dostoïevski, "Quatre nuits d'un rêveur" est un délicat pastel sur les rêveries amoureuses d'un jeune peintre épris d'une adolescente qu'il a sauvée d'un suicide par désespoir d'amour.

Du côté du Palais du Festival, la journée n'a connu que des succès. Salle comble pour "Les lumières de la ville", projeté devant Charlie Chaplin et de nombreux metteurs en scène. Un communiqué avait confirmé dans la journée le désir de Chaplin de remettre dans le circuit les meilleurs films de Charlot. La projection de gala du film australien "Outack" a été saluée par de nombreux applaudissements.

15 films de Bergman en 10 jours à l'USGW

Le Conservatoire d'Art cinématographique de l'Université Sir George Williams présente un festival de films suédois jusqu'au 23 mai.

Il y aura quinze films d'Ingmar Bergman parmi les vingt qui seront présentés.

Les projections ont lieu dans l'Alumni Auditorium de l'édifice Hall, à l'angle de Maisonneuve et Bishop. Le programme est le suivant (sous-titres anglais):

Le 13 mai
7 p.m.: "Torment" (Alf Sjoberg, 1944) avec Mai Zetterling;
9 p.m.: "Summer Interlude" (Ingmar Bergman, 1950) avec Maj-Britt Nilson et Berger Masten.

Le 14 mai
7 p.m.: "Monika" (Ingmar Bergman, 1952) avec Harriet Andersson et Lars Ekborg;
9 p.m.: "491" (Vilgot Sjoman, 1963) avec Lars Lind.

Le 15 mai
7 p.m.: "A Lesson in Love" (Ingmar Bergman, 1954) avec Eva Dahlbeck et Gunnar Bjornstrand;
9 p.m.: "Swedish Mistress" (Vilgot Sjoman, 1963), avec Max von Sydow.

Le 17 mai
7 p.m.: "Smiles of a Summer Night" (Ingmar Bergman, 1955) avec Ulla Jacobsson et Eva Dahlbeck;
9 p.m.: "Miss Julie" (Alf Sjoberg, 1950) avec Anita Bjork et Ulf Palme.

Le 18 mai
7 p.m.: "The Seventh Seal" (Ingmar Bergman, 1956) avec Gunnar Bjornstrand et Max von Sydow;
9 p.m.: "The Flute and the Arrow" (Arne Sucksdorff, 1960) avec les membres de la tribu des Muria.

Le 19 mai
7 p.m.: "Wild Strawberries" (Ingmar Bergman, 1957) avec Victor Sjostrom et Bibi Andersson;
9 p.m.: "The Magician" (Ingmar Bergman, 1958) avec Max von Sydow et Ingrid Thulin.

Le 20 mai
7 p.m.: "Dreams" (Ingmar Bergman, 1955) avec Eva Dahlbeck;
9 p.m.: "The Virgin Spring" (Ingmar Bergman, 1959) avec Max von Sydow et Gunnel Lindblom.

Le 21 mai
7 p.m.: "The Devil's Eye" (Ingmar Bergman, 1960) avec Bibi Andersson;
9 p.m.: "Through a Glass Darkly" (Ingmar Bergman, 1961) avec Harriet Andersson et Max von Sydow.

Le 22 mai
7 p.m.: "Winter Light" (Ingmar Bergman, 1962) avec Ingrid Thulin et Gunnar Bjornstrand;
9 p.m.: "The Silence" (Ingmar Bergman, 1963) avec Ingrid Thulin et Gunnel Lindblom.

Le 23 mai
7 p.m.: "All These Women" (Ingmar Bergman, 1964) avec Jarl Kulle et Eva Dahlbeck;
9 p.m.: "The Ritual" (Ingmar Bergman, 1969) avec Ingrid Thulin.

DANSE CONTINUELLE
Ven. et sam. soirs 7474, St-Hubert 279-8336
Sam. et dim. soirs 505 est, Belanger 279-4500
SALLES DO-RE-MI

LA VÉRITABLE MÉDITATION TRANSCENDANTALE
PAR LE SURAT SHABD YOGA
RUHANI SATSANG PRÉSENTE:
Conférence publique
DIMANCHE le 16 MAI 1971, à 7.30 hres p.m.
au Y.M.C.A. 1441 rue Drummond, Salle "Budge"
En prévision de la venue imminente à Montréal, d'ici quelques mois, du Grand Maître KIRPAL SINGH, tous les chercheurs sincères de la vérité sont invités à venir entendre parler de cette methode naturelle et scientifique de réalisation du Soi par le Verbe, essence de toute religion
Conférencier invité: BEN RINGEL, représentant du Ruhani Satsang aux Etats-Unis.
ENTRÉE GRATUITE

THÉâTRE DES GRANDS
900 boul. Labelle,
Chomedey Tél. 688-8880
Samedi le 15 mai – 8:30 p.m.
Billets en vente à la récréathèque
et Ed. Archambault Inc.
Centre de Musique Laval
Centre d'Achats Laval
Mambo Musique 400 boul. Cartier
Laval des Rapides
$4.00 – $3.50 – $3.00
SPECIAL POUR ÉTUDIANT $2.00
récréathèque LES CYNIQUES

tnm
DÉSIR SOUS LES ORMES
D'Eugene O'Neill
Du 22 avril au 22 mai.
Seulement 8 représentations
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Réservations: 288-6139
Tous les soirs à 20h.15; Samedi: matinée 16h.45; soirée 20h45; (relâche dimanche et lundi)
Billets à $1.50 taxe incluse, en vente 15 minutes avant chaque représentation (si disponible) pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes Travailleurs" du TNM.
THÉâTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal 129, Tel 842-2112

L'ORCHESTRE DE RENOM
TIME MACHINE
ET
AL D'LANO
À SON PIANO BAR
Font les frais de la musique les vendredis et samedis soirs à
La Loire
Vous aimerez l'ambiance élégante de notre restaurant LA LOIRE que ce soit à l'occasion d'un déjeuner d'affaires ou d'une soirée de détente.
Pour réserver, COMPOSEZ 866-9611 ou tout simplement passez nous voir ce soir.
Hôtel WINDSOR
SUR PEEL FACE AU SQUARE DOMINION

théâtre du rideau vert
Dès le 20 mai
les belles soeurs
de Michel Tremblay
mise en scène André BRASSARD
costumes François BARBEAU
décors Réal OUELLETTE
«Une pléiade de comédiens»
3 DERNIÈRES
Mise en scène RICHARD MARTIN
avec
Béatrice PICARD
Léo ILIAL
Pierre BOUCHER
Gaétan LABRÈCHE
Serge TURGEON
Vincent DAVY
le contrat
Comédie de Francis Veber
4664 rue ST-DENIS
(METRO LAURIER)
Réservation : 844-1793

10e SEMAINE
Bijou 5030, PAPINEAU 527-9131 18 ans
après 553 jours en forêt sans femmes 18 ans
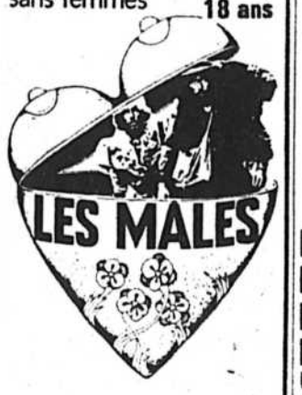
LES MALES
swing en ville...
UNE COMÉDIE COULEUR DE GILLES CARLE
UNE PRODUCTION DE ONYX FILM INC.
UNE DISTRIBUTION DE FRANCE FILM
DONALD PILON RENÉ BLOUIN
ANDRÉE PELLETIER GUY L'ÉCUYER
KATERINE MOUSSEAU
J.LÉO GAGNON JOËL DENIS
Aussi aux Cinémas de Paris, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Hull, Le Paris, St-Hyacinthe, Victoria, Victoriaville, Sorel, Capitol, Drummondville, Canadien-Joliette.

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et ce conformément à la loi sur le cinéma.

THÉâTRE DE QUAT'SOUS
100 EST, AVE DES PINS
CE SOIR À 20 H 30
(relâche le lundi)
SAMEDI SOIR 2 REPRÉSENTATIONS À 7 H. 30 ET 10 H.
A toi pour toujours, ta Marie-Lou
de MICHEL TREMBLAY
mise en scène ANDRÉ BRASSARD
avec
Helene LOISELLE Rita LAFONTAINE
Lionel VILLENEUVE Luce GUILBEAULT
Les retardataires ne seront pas admis
RENSEIGNEMENTS:
845-7277

Blue and White Attractions Limited présentent

26-27-28 29 mai—8h30 30 mai 2h30 et 8h30
L'ENSEMBLE SOVIÉTIQUE DE CHANSONS ET DE DANSES DE GÉORGIE
Un spectacle à la fois léger et émouvant pour les jeunes de tous âges
70 DANSEURS, CHANTEURS ET MUSICIENS D'UNE ÉNERGIE INSURPASSABLE
"EFFRÉNÉ, FAROUCHE, FANTASTIQUE ET MERVEILLEUX" – NEW YORK TIMES
BILLETS EN VENTE AUX DEUX MAGASINS SAUVÉ FRÈRES
SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS
Montréal 129 — 842-2112

COURS DE DANSE
(un complément à votre personnalité)
12 heures $25.00
CHA-CHA-, VALSE, SWING, ETC...
Colette & Pierre
7347, St-Hubert
Inf.: 271-2585-6
OUVERT de 11 h a.m. à 11 h p.m.
10% d'escompte sur la présentation de cette annonce

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot" voici le nouveau film de Jacques Tati
TOUS
"Le chef-d'oeuvre du rire" — FRANCE-SOIR
"Le génie à l'état pur" — FIGARO LITTÉRAIRE
PlayTime
un film de jacques tati
CE SOIR à 7:15 et 9:30
samedis et dimanches à 2:30, 5:00, 7:15, 9:30
5e SEM. en couleurs Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine
tél.: 861-3476

À L'AFFICHE
Voici
un nouveau programme

18 ANS Adultes
The Swappers
EN COULEURS
BUNTY GARLAND
JAMES DONNELLY
VALERIE ST-JOHN
JOAN HAYWARD
EAGLE FILMS LTD
en plus
EN COULEURS
FREEDOM TO LOVE
GROVE PRESS ©1970
The Swappers 12:45 3:50 6:55 10:00
Freedom to Love 2:15 5:20 8:25
pussycat X
4015 St-Laurent

NOMINATION A L'AGENCE DE PUBLICITE VICKERS & BENSON

M. Pierre PELLETIER

M. Bryan Vaughan, président de l'agence de publicité Vickers & Benson Limitée, annonce la nomination de M. Pierre Pelletier au poste de directeur général du bureau de Montréal. M. Pelletier, qui est vice-président de l'agence, gardera la responsabilité des services de conception française et de conseil en communication de l'agence. —

Wall Street hésite

par Laurier D. CLOUTIER

Le marché newyorkais a, de nouveau, hésité, hier, mais s'est montré un peu plus animé que la veille.

La prudence a caractérisé les investisseurs qui continuent de s'inquiéter du marché monétaire international.

Le département du Commerce a dévoilé les chiffres du produit national brut du premier trimestre: l'augmentation du **PNB** a été plus importante que prévue. D'autre part, les profits des compagnies ont été intéressants après un quatrième trimestre de 1970 décevant.

Le PNB, un important indicateur de l'économie, a atteint un taux annuel de $1,020.75 milliards, soit $2.25 milliards de plus que les estimations du mois dernier.

Un porte-parole du département du Commerce a déclaré que la hausse des profits corporatifs devait être attribuée largement à la reprise économique consécutive au règlement de la grève de General Motors de l'automne dernier.

Des doutes . . .

Le marché est-il entré dans un mouvement de repli ou, tout simplement, dans une période de correction après la longue reprise soutenue commencée à la mi-novembre ? Chose certaine, plusieurs analystes, courtiers et investisseurs, y compris des institutions, se posent de plus en plus de questions. Un nombre plus important d'analystes ont déclaré, hier, que les investisseurs s'inquiètent de la crise monétaire, de l'inflation, du chômage et se demandent si vraiment l'économie est entrée dans une période de reprise.

Certains prévoient un recul modéré du marché au cours des six ou huit prochaines semaines mais un rebondissement vers le milieu de l'année à la suite du règlement de la crise monétaire et de la vigueur de plus en plus évidente de l'économie.

D'autres analystes se demandent si les institutions n'ont pas anticipé trop tôt la reprise économique. Ils craignent la confusion créée par la crise monétaire et ajoutent que personne, à l'heure actuelle, ne peut en prévoir l'issue.

Un virage "tranquille"

Un économiste affirme qu'il est convaincu du virage de l'économie à l'intersection de la reprise... mais que ce n'était certainement pas un virage sur deux roues.

Pendant ce temps, la France hausse son **taux d'escompte** pour lutter contre l'inflation causée, en partie, par l'afflux des dollars américains... et la Grande-Bretagne laisse son taux inchangé alors qu'on s'attendait à ce qu'elle le baisse pour décourager l'arrivée des capitaux étrangers... Et le ministre des Finances ouest-allemand démissionne.

La **Bourse de Montréal** a manifesté de la fermeté malgré une séance modérément active. Les autorités des deux Bourses montréalaises ont suspendu MM. F. W. Fauteux (Can.) et Farrell J. Vincent (Mtl.) de la maison L. J. Forget & Co. pour non-respect de certains règlements.

Les aurifères ont, de nouveau, manifesté de la vigueur à la Bourse de Toronto.

La Bourse doit réintégrer les courtiers L.J. Forget

Le président de la maison de courtage L.J. Forget and Co., M. Farrell J. Vincent, a obtenu hier une injonction sommant la Bourse de Montréal et la Bourse canadienne de casser leur décision de lui retirer tous ses privilèges de membre de la Bourse.

La suspension touchait les actionnaires F.J. Vincent à la Bourse de Montréal et F. W. Fauteux à la Bourse canadienne. L'injonction force maintenant les deux Bourses à rendre aux deux hommes tous leurs privilèges jusqu'à ce que leur cause soit étudiée devant les tribunaux le 17 mai.

Plus tôt hier, le comité directeur de la Bourse de Montréal déclarait que la situation financière de la firme L. J. Forget and Co. "est telle que la continuation de ses activités, à la Bourse de Montréal, se ferait au détriment de la Corporation".

"L'accusation est tellement vague, de déclarer M. Vincent, que j'ignore ce dont on m'accuse. Je veux au moins qu'on me donne la chance d'exprimer mon point de vue."

Conséquemment, les deux Bourses ont fait savoir que la suspension était levée jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le lundi 17 mai.

marché des BESTIAUX

Rapport hebdomadaire

(PC) — Les arrivages sont nombreux, la demande bonne et les prix stables aux marchés actifs de Montréal, cette semaine.

Arrivages :**1,377 boeufs, 1,909 veaux, 137 porcs et 58 moutons et agneaux.**

Les **bouvillons** se sont vendus $33 - $34.75.

Les **vaches** ont atteint $22.95 - $23.50, les moyennes $20.50 - $22, les ordinaires $19 - $20.75. Pour la **charcuterie et aux conserves** $14 - $19.

Les **génisses** de choix sont parties à $26, les bonnes $24.50 - $25.50, les moyennes $23.50 - $24.75 et les ordinaires $19.50 - $23.50.

Les **boeufs** ont trouvé preneur à $25 - $27.50, les moyens et ordinaires $20.50 - $25.

Les **veaux** valaient $39 - $42.50, les moyens $34 - $38.50 et les ordinaires $20 - $34.50.

Les **agneaux** étaient cotés à $44 - $54 les 100 lb.

Les **moutons** ont été vendus $14, les ordinaires $9 - $12.

COTE DE L'OR

Le prix de l'once d'or ce matin à Londres était inchangé à $40.80.

A Zurich, hausse de 60 cents à $40.95.

A Francfort, hausse de 35 cents à $41.27.

A Paris, hausse de 5 cents à $40.81.

Sur ce marché le prix du kilo d'or ce matin à Londres était en hausse de 21 francs à 7,260 francs.

Cours de l'argent

Le prix de l'once d'argent ce matin à Londres était en hausse de 1 9-10 de cent à $1.70 1-10.

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA		Achat	Vente
4¼, 1er sept.	1972	99¼	99¾
7¼, 1er avril	1974	105¾	106¼
7, 7 avril	1973	103¼	104¼
6¼, 1er dec.	1973	102¾	103¼
8, 1er oct.	1974	108¼	108¾
7¼, 1er avril	1972	102	102½
5½, 1er oct.	1975	99	99½
3¼, 1er juin	1976	88	89
5, 1er avril	1974	99¾	100¼
6¼, 1er avril	1980	97½	98½
5½, 1er oct.	1976	98½	99½
5½, 1er aout	1980	93¼	94¼
4½, 1er sept.	1983	82¼	83¼
5¼, 1er mai	1990	81¼	82¼
5¾, 1er sept.	1992	84½	85½
C. N. 4, 1er fev.	1981	78	80
C.N. 5, 1er oct.	1987	78½	79½
C.N. 5½, 1er dec.	1971	100	100½
C.N. 5¾, 1er jan.	1985	88½	90½
6½, 1er oct.	1995	93	94
Perpetuel 3		40	42
INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	85	87
Alb G 7½, conv.	1990	128	130
B.N.E.	1987	90	92
Ban. Roy, 7, 15 av.	1991	98	98½
CP 8¾, 1er nov	1978-79	103	105
Domtar 6¾	1987	83	85
G.M.C.A. 7, 30 s.	1986	87	89
G M.C.A. 8¼	1974	100	102
Imp. Oil 8½, 15 av	1989	104½	105½

		Achat	Vente
I.P.E. 9¼, 1 nov	1990	104	106
Gulf Oil 8½ 1 dec.	1989	104	105
Nor. 9⅞, 15 oct.	1990	103	105
Roymor, 7½, 1 nov	1973	98	100
Roymor, 7¾, 1 nov.	1978	98½	100½
Simpson's 9½, 15 de	1989	103	105
Weston G 6¼	1987	83	85
SERVICES PUBLICS			
Alb. Gas 9¼	1990	102	104
B.C. Tel. 9⅛, 15 n	1992	105	107
Bell 9⅜, 14 aout	1993	105	107
Marit. T. 9¼, 1 in	1990	103½	105½
Nth G 9⅜, 15 jv	1991	101	102
T.C.P. 9¾, 20 in	1990	102	104
CONVERTIBLES			
T. C. Pipeline 5	1989	92	94
W. Coast 5½, 1 av	1988	90	92
MUNICIPALITES			
V.M. 9½, 2 dec.	1990-91	105	107
Tor. M. 8¾, 1er oc	1990	104	106
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Al, ¾, 1er mars	1989-91	89½	91
M. Hydr 8, 1er avril	1991	98½	100½
N.B.7¾, 1 mars	1997-98	96	98
VFLD 9¾, 15 nov	1990	106	109
N.E. 7¼, 1 mars	1989-91	92½	93½
Ont H 7½, 4 fev.	1991-96	96½	98½
I.P.E. 9⅞, 1er nov.	1990	102	105
Que. 8, 8 fev.	1994	95½	96½

vancouver

par la PRESSE CANADIENNE
JEUDI 13 MAI 1971

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net ch.
Adanac	4230	132	130	130	
Adera	6300	50	47	47	—3
Afton	2000	25	24	25	+ ½
Alice Lk	1000	26	26	26	—4
Alwin	8300	66	65	65	—2
Anuk	8100	26	25	25	—2
Ardo Mns	17000	50	46	47	—3
Ardo A wts	7000	29	27	27	—2
Ard B wts	1500	44	42	42	
Arlingtn	2500	28	28	28	+2
Arctic	1300	11	12	12	
Atlas	1200	60	60	60	
Avino	4500	71	70	70	
Bthrs Nrs	29200	279	271	275	+2
Bth A wt	18600	165	150	151	+1
Beaumnt	28400	21½	21	21	
Benson	15000	39	35	37	
Blu Gulch	3000	43	41	43	—1
Boswell	1000	32	32	32	—2
Boundry	9000	34	32	32	
Bramda	400	240	240	240	
Brenda	370	825	825	825	
Brenmac	57900	50	47	47	—2
Brettland	15500	43	35	43	+9
Brycon	11600	58	55	57	
Bullion Mt	19900	64	60	63	+3
Buval Ex	1500	25½	25	25	— ½
Calico	1200	14	14	14	
Calta	17500	70	65	65	—5
Cmbridge	3200	30	28	30	+5
C Baranca	1500	60	59	60	
Capri	3000	27	27	27	
Car Bell	100	43	43	43	
Car Gold	1000	118	118	118	
Casc Moly	2300	36	35	35	
Casino	200	93	93	93	
Chatawy	7000	23	22	22	—1
Churchill	2600	122	120	122	+2
Coast Sil	1800	31	30½	30½	+ ½
Coin Can	14000	66	63	65	+1
Bolem B wt	200	185	185	185	
Colum Riv	1000	29	29	29	
C Cinch	500	18	18	18	
Cop Giant	7200	25½	24	25½	— ½
Cop Line	3700	101	100	100	—5
Cop Ridg	8250	59	55	59	+5
Cor Gulf	200	38	38	38	
Coronet	2000	37	37	37	—2
Crownex	18500	47	43	43	—4
Croyden	1000	23	23	23	+1
Dav Kays	5275	215	200	201	—14
Decca Res	2060	220	205	205	—5
Dundee	17500	35	31	34	— ½
Dusty Mac	4000	30	30	30	
Earlcrst	1000	14½	14½	14½	— ½
Early Brd	14500	33	32	32	—1
Empire Mtl	4000	18	17½	18	+ ½
Enex	500	32	32	32	
Falaise	1000	20	20	20	
Flagstne	2500	24	21	24	+2
Fortun Ch	23300	53	521	52	—2
Ft Ch A	4800	8	6	6	—6
Ft Ch B	2500	20	17	19½	+1½
Fourbar	3000	23	23	23	—1
Front Ex	1000	35	35	35	+1
Genral Res	2000	9½	9½	9½	
Giant Ex	8100	53	50	50	—2
Gibraltr	2200	570	550	570	+15
Gr N Pet A	7000	60	56	56	—4
Gr N Pete	763	146	138	145	—2
Gunn M	707000	54	45	5	+8
Hart Riv	3500	40	38	39	+1
Highmont	2800	325	315	320	—5
Highpoint	1000	8	8	8	
Hogan	20500	29½	29	29½	— ½
Homstake	500	7½	7½	7½	
Hud B Mtn	500	11	11	11	—1
Inland Cop	9000	40	37	37	—1
Int Bornit	100	37	37	37	—2
In Marner	13419	86	84	85	
I Mar C wt	2832	32	27	27	—4
In Prov Sil	2400	16	15	16	+1
Int Tech	4700	138	131	134	+1
Jason Ex	1000	36	35	36	
Jason A	2000	21	21	21	
?ericho	4000	13	13	13	+1
Kalco	2000	38	37	37	—1
Kamad	500	40	40	40	
Kamlops	11000	11	11	11	
Kopan	4000	9½	9½	9½	— ½
Lk Bvrh	7000	19	19	19	+1
Largo	10300	36	34	36	
Laura	2525	22	22	22	
Lexingtn	500	56	56	56	
Lon Pride	2000	15	15	15	
Lornex	200	$8½	835	835	—15
Marshal	2000	16½	16	16½	
Mercury Ex	1500	13	13	13	
Min Mt A	4600	22	20	20	
Mtn Mng	10333	38	35½	35½	+ ½
Minex	3800	16	16	16	
Molymin	13000	14	13	13	—1½
Nat Nickel	6093	41	40	40	—2
Native	4000	10½	10	10	
New Cinch	4000	22	22	22	
New Cronin	7000	16½	15	15½	— ½
N Privater	3000	13	12	13	+1
New Taku	22725	40	33	34	
New Terr	3000	15	14½	15	+1
Nickel Hill	87700	90	82	85	+3
Norcan	3500	16	16	16	+1
Norex Res	3500	48	47	48	+1
NW Vent	1000	77	77	77	
W Kim A	2000	120	120	120	
Wst Kim	11400	118	108	109	—9
Oro	200	38	38	38	
Pac Asb	6600	150	148	150	+5
Pramount	1500	37	37	37	—3
Pathfind	101500	127	110	118	—3
Pthf Aw	5500	125	105	105	—16
Pthf BW	4000	65	60	60	
Peel	5000	12	10	12	+2
Peso Slv	500	40	40	40	
Pinebell	2000	15	15	15	
Pinacle	1200	21	21	21	
Polaris	3000	7½	7½	7½	+ ½
Pyramid	1000	43	43	43	+ ½
Quatsino	4000	11	11	11	
Radex	38400	125	117	120	—4
Radex wts	1200	32	32	32	—4
Rand Res	2512	35	35	35	
Reeves	3000	215	205	205	+10
Riviera	4300	69	68	68	—1
Rockland	1500	28½	28½	28½	—1½
Rodstrom	2500	13	12	12	
Ring Hill	2000	45	44	45	
Rose Pass	200	24	24	24	
Roy Agass	1833	46	43	43	+1
Sabina	28780	415	395	400	
Shield Dv	200	175	175	175	+5
Silbak prem	2500	20	20	20	
Sileurian	1700	20	19	20	+1
Slv Butte	4667	10	10	10	—1
Silv City	3000	25	25	25	
S Chief	4500	56	54	56	+6
Silv Lee	1000	30	30	30	—5
Silvquick	1000	18	18	18	—1
S Stndard	1000	172	172	172	—1
Slocan	115112	72	67	69	+2
South Seas	2700	39	36	37	—1
Spartan	8000	23	20	22	+1½
Stall Ik	4400	165	161	165	
Stannex	1000	38	38	38	
Taseko	7500	24	23	24	
Texcal Rs	24700	80	75	77	
Torwest	1750	34	34	34	— ½
Trcon Res	2000	25	25	25	+1
Trojan	6500	28	28	28	—1
Utd Copper	1000	19½	19½	19½	— ½
Valley Cop	348	935	935	935	—10
Vananda	6000	8	8	8	
Vangurd E	5500	10½	10	10	— ½
Venus M	19400	61	56	59	+4
Vestor	3500	990	90	90	+5
West C Rs	500	12	12	12	—3
Windmere	100	105	105	105	
Yukon Rev	1000	24	24	24	
Zenith	8500	58	56	57	—1

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net ch.
Alcan Al	150	$23½	23½	23½	
Ath Col	300	180	180	180	+5
Austin Inv	500	42	42	42	
Block Bros	1190	430	425	425	+5
Burr Mtg	300	225	225	225	
CP Inv pr	275	$22½	22½	22½	
Capt Int	10485	800	750	800	+50
Delta Hotel	630	300	270	300	+50
Doman	800	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Domtar	100	$13¾	13¾	13¾	
Driver Dev	36700	62	50	62	+12
Field	7010	$12	11½	12	+ ½
Finning T	500	14¼	14⅛	14¼	— ⅛
Gt Nat Lnd	100	120	120	120	+5
Gt Pac Ind	400	205	205	205	+5
Growers A	20	300	300	300	
Ham Hrvy	500	215	215	215	
Hys Can	200	200	190	200	
Imp Mar A	38500	140	100	130	+24
Im Marine	25000	260	220	245	+5
Imasco Ltd	400	$18⅞	18⅞	18⅞	
Int Wood	900	330	325	325	
Int Brew	1000	$5¼	5	5	— ⅛
Int Hydro	1000	95	95	95	
Int Util	250	$41½	41⅜	41⅜	
Interplex	2550	55	55	55	
Inter Steel	200	07¼	7¼	7¼	
Ienarc	1500	145	140	140	—5
Kaiser Rs	400	$6¼	6⅛	6⅛	
Key Indust	200	24	24	24	
Laurentide	200	$9	9	9	
Mcmillan	300	$23	23	23	
Micro Grph	19000	50	48	49	
Nat Nur Ho	100	175	175	175	
Neonex	1200	405	395	405	+15
Nth Cen G	700	$16	16	16	
NW Sports	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
NWL Fin	14	275	275	275	
Ocean Cem	500	$26¼	26	26¼	+ ¼
OK Hel Wt	400	165	155	155	—10
OK Helic	200	$4¾	4¾	4¾	
Pace	1000	90	90	90	+5
Pac N Gas	100	$4½	4½	4½	
PWA	1600	$9⅞	9½	9½	— ¼
Portcom	10550	110	100	110	—5
Prtc a wt	1000	45	45	45	
Potter Dist	900	400	395	400	
Sandwell	400	$7	7	7	
Sparlin	200	210	210	210	
Steel	300	$26½	26½	26½	
Steinfron	150	$5¾	5¾	5¾	
Tokar	2610	230	215	215	—20
Tr Mtn	225	$23⅛	23⅛	23⅛	
U Equities	600	210	210	210	
Utd Prov	300	120	120	120	
Wall Redk	2200	295	290	290	—5
Wardair	800	110	110	110	+10
W Cst Tran	100	25¾	25¾	25¾	
W Realty	600	$7	6⅞	6⅞	— ¼
Woodwrds	1000	$22	22	22	

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Net ch.
Albany Oil	4500	35	33	33	—1
Allied Rox	2000	68	68	68	+1
Balindry	3500	130	125	130	+5
Bison	2775	$11	10⅝	10⅝	— ½
C Hdrogas	100	79	79	79	
Canarctic	9000	51	50	50	
Cnt Del	100	12½	12½	12½	
Comercial	3000	12½	12	12	
Five Star	2000	19½	19½	19½	+ ½
Ft ST John	500	95	95	95	
Freehold	33400	97	95	95	—4
Futurity	8500	33	31	33	+2
Giant Reef	1000	26	26	26	
Gold Wst	100	15	15	15	
Israel Oil	400	100	100	100	
Manhatan	3006	35	34	34	
Merland Ex	3100	83	82	82	—3
PR Pete	17000	11	10	10½	—1
Plains Pet	5000	32	31	31	+ ½
Pondery	1700	115	115	115	—2
R Cdn Ven	100	82	82	82	
Share	4200	14½	14½	14½	
S Christal	4300	30	26	30	+4
S Pac pet	19000	13	11	12	+1
Stampede	6900	126	122	125	
Sunlite	1900	800	750	800	+80
TC Res	500	108	108	108	
Wstern Ex	200	22	22	22	
BANQUES					
Bk of BC	16	018⅝	18⅝	18⅝	
Bk Mont	100	$15¼	15¼	15¼	

NOMINATION MONTREAL STAR

M. CHARLES R. AMEY

M. Charles R. Amey a été nommé directeur de la publicité au détail du Montreal Star. Cette nomination prendra effet au 1er juillet. M. Amey se joindra au Montreal Star, en quittant son emploi actuel de directeur des ventes à Montréal pour Magna Media Limited. Il possède plus de sept ans d'expérience dans la vente et l'administration des ventes auprès de Weekend Magazine/Perspectives et de Magna Media Limited.

A son nouveau poste, M. Amey relèvera de M. Norman Mathieson, qui devient vice-président à la publicité du Montreal Star à compter du 1er juillet. —

Voilà celui qui peut en dire long au sujet des meilleurs sites commerciaux à Montréal.

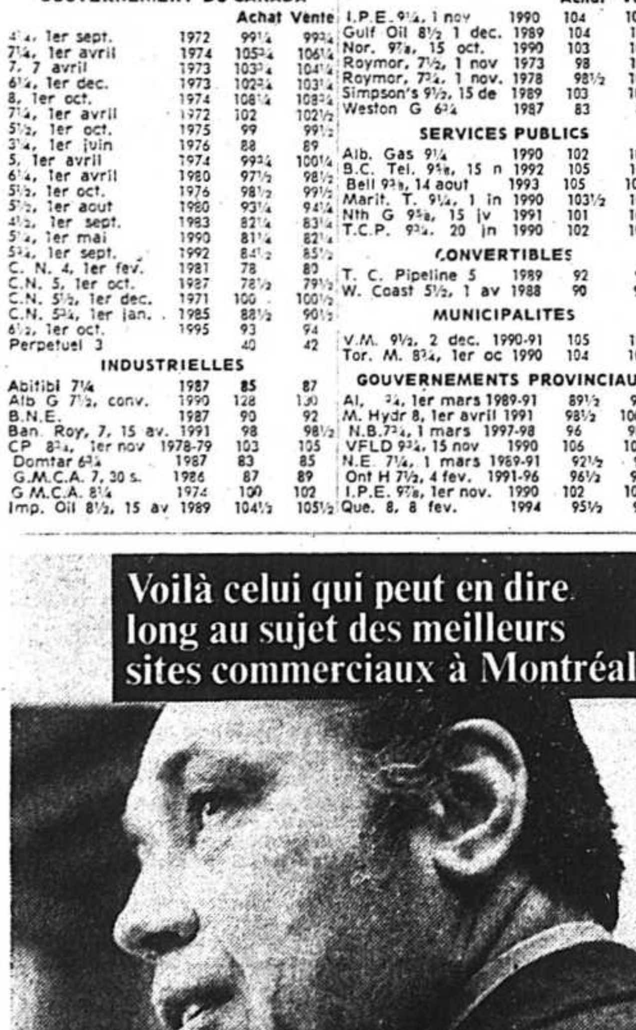

M. Henri Malvasio est Directeur des Baux du Carrefour Commercial Place Bonaventure. Il a bien raison d'être enchanté de l'essor que connait Place Bonaventure puisque les ventes de l'ensemble du Carrefour ont augmenté de 28% l'an dernier. L'achalandage s'est également accru sensiblement.

Le Carrefour des Boutiques Place Bonaventure connait présentement l'expansion la plus formidable de Montréal. En 1970 seulement, vingt magasins ont ouvert leurs portes, et d'autres sont au seuil de l'inauguration. Il reste encore de bons emplacements à prix abordables, pour des boutiques de vêtements pour dames... vêtements pour enfants...boutique de tricot...mercerie...magasin de literie...peinture...quincaillerie... boutique de chemises ou autres accessoires.

Pour obtenir plus de renseignements, appelez M. Malvasio au 395-2205 dès aujourd'hui.

Place Bonaventure

Le plus important Carrefour Commercial du centre-ville à Montréal.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE SAINT-LAURENT

recherche pour septembre 1971

- **Conseillers en orientation. Conditions: Être membre de la Corporation des Conseillers en orientation.**
- **Professeur en exploration technologique.**
- **Institutrices qualifiées en enfance inadaptée.**
- **Professeurs en éducation physique (niveau secondaire) possédant le Bac. spécialisé (homme et femme).**

Curriculum vitae adressé à:

M. Léonard Desroches, M.A.
C.E.C. de Saint-Laurent,
1100 Côte-Vertu,
Saint-Laurent 381,
Tél.: 748-6991.

UNE IMPORTANTE ORGANISATION NATIONALE CENTENAIRE RECHERCHE

UN REPRÉSENTANT
POUR LAVAL ET LA RÉGION AVOISINANTE

QUALIFICATIONS: Instruction minimum equivalence 12e annee, age 25 a 45, marie. Qualités: ambitieux, travailleur: recherche occupation avec opportunités illimitées.

Remuneration de base au debut variant entre $600 et $900 par mois plus allocation de dépenses et boni. Aucune expérience de vente requise. Toute réponse tenue confidentielle.

Adresser "curriculum vitae" à:
CASE 11,992 LA PRESSE

COLLÈGE DE ROSEMONT
C.E.G.E.P.

Le Collège de Rosemont demande des professeurs en sciences économiques. Envoyer "curriculum vitae" à:

Adjoint à la direction du personnel enseignant,
C.E.G.E.P. de Rosemont,
6400, 16e avenue,
Montréal 408,
Tél.: 376-1620 poste 282.

L'HÔPITAL JEAN-TALON
recherche les services d'un
CUISINIER

Le candidat doit avoir suivi un cours de formation professionnelle sur la préparation et les différents modes de cuisson des aliments tels que donnés par l'École d'Hôtellerie de la Province de Québec, doit de plus posséder 4 années d'expérience comme cuisinier dans un hôpital ou un hôtel.

Prière de s'adresser au:

BUREAU DU PERSONNEL,
HÔPITAL JEAN-TALON,
1385 est, rue JEAN-TALON,
Tél.: 273-5151 local 231.

SOUSCRIPTEUR SENIOR EN RESPONSABILITÉ

L'Indemnité Compagnie Canadienne offre une ouverture immédiate pour un souscripteur sénior en responsabilité. Le candidat doit avoir une bonne notion du travail de responsabilité et pourrait être employé immédiatement en tant que sénior, pour travailler sur risques compliqués avec les Courtiers et Agents de la région du Grand Montréal.
Le candidat accepté travaillera avec le Gérant du département responsabilité. Les diplômes de l'Institut d'Assurance seront pris en considération. La position offre des possibilités et avantages intéressants en plus d'opportunités d'avancement.
Le salaire est à discuter.
Toutes les souscriptions sont confidentielles.

CASE 11,987 LA PRESSE

OFFRE D'EMPLOI

La commission scolaire du district no 2 (Campbellton, N.-B.) invite des applications pour les postes suivants:

2 professeurs francophones pour enseigner les sciences domestiques au niveau secondaire, deuxième cycle.
1 professeur francophone de sciences domestiques au niveau secondaire, premier cycle.

Prière de faire parvenir les demandes à:

Mme S.M. SUTHERLAND, Secrétaire
Commission Scolaire District No 2,
C.P. 640 Campbellton, N.-B.

GÉRANT DE CONSTRUCTION

Entrepreneur général établi depuis longtemps avec chiffre d'affaires de plusieurs millions demande ingénieur ayant-expérience dans planification, follow-up, contrôle du coût, assemblées de chantier. Voyages occasionnels. Salaire, bénéfices marginaux, bonis.

Répondre à: **CASE 11,993 LA PRESSE**

PLANICONSUL INC.

Comptable honnête et dynamique avec expérience variée, pour nouvelle compagnie de gestion, devant y occuper un poste important dans l'administration. Pour renseignements et rendez-vous:

323-6191

OCCASION
ASSURANCES VIE ET GÉNÉRALE

Bureau de courtiers en pleine expansion recherche un producteur, 25 à 35 ans avec expérience en assurance vie, collective, accident, maladie, pension, pour développer et servir clientèle.
Rémunération selon expérience.

Envoyer bref "curriculum vitae" à: M. GERARD V. BLAIS

BLAIS MELLING LTÉE
1411, rue STANLEY

LA CRÈCHE D'YOUVILLE

requiert les services d'infirmières autorisées; poste de surveillance, jour, soir, nuit.

S'adresser au:

Bureau du personnel,
739-1963 poste 35

Collège du Vieux Montréal

Service du personnel

Le 10 mai 1971

POSTE OUVERT

DÉCORATEUR(TRICE)

FONCTIONS: Préparation de maquettes et génériques pour télévision, cinéma et production audio-visuelle en général. Graphisme général, 2 dimensions. Design pour décors de télévision, ciné, présentation; exécution de planches techniques, etc. Diverses tâches secondaires en rapport avec le travail de l'équipe de production.

QUALIFICATIONS: Diplôme d'études collégiales avec spécialisation en esthétique de présentation, ou l'équivalent. Expérience équivalente acceptable.

SALAIRE: Suivant les qualifications, maximum $7,730.00.

Faire parvenir votre demande avant le 21 mai 1971 au:

Directeur du personnel,
Collège du Vieux Montréal,
200 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, P.Q.

HOTEL-DIEU DE ST-HYACINTHE

RECHERCHE

A) — DIÉTÉTISTE RESPONSABLE DU SERVICE ALIMENTAIRE

Exigences: Détenir un diplôme Universitaire en Diététique et être membre de l'Association des Diététistes Professionnelles.

Expérience: Minimum de 1 à 3 ans en milieu hospitalier.

Fonctions: Administrer le Service Alimentaire en utilisant les diverses techniques d'organisation, de planification et de contrôle.

Salaire: Selon les échelles en vigueur et produites par le Ministère des Affaires Sociales.

B) — INFIRMIERS(ÈRES) AUXILIAIRES LICENCIÉS(ÉES)
C) — INFIRMIERS(ÈRES) AUTORISÉS(ÉES)

— Faire parvenir votre curriculum vitae au

BUREAU DU PERSONNEL
Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe
1800, Dessaulles
St-Hyacinthe, P.Q.

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un centre d'hébergement pour personnes âgées dans la région métropolitaine, requiert les services d'un directeur général devant entrer en fonction dans un court délai.

LA DESCRIPTION DU POSTE: Directeur général mandaté par le conseil d'administration; est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration et le Ministère.

LES QUALIFICATIONS REQUISES: Diplôme universitaire en sciences administratives ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et jouir d'une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, posséder des connaissances en gérontologie.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL: Le salaire est déterminé selon les qualifications et l'expérience, les bénéfices marginaux sont avantageux.

Veuillez écrire et fournir un "curriculum vitae" complet, en mentionnant le salaire désiré, avant lundi le 24 mai prochain. Discrétion assurée.

CASE 11,984 LA PRESSE

CARRIÈRE DE REPRÉSENTANT AUX VENTES

Représentant aux ventes, expérimenté, demandé pour la région de Montréal par important fabricant canadien de produits de papier, pour visiter clientèle dans l'industrie, les hôpitaux et les institutions. Le candidat choisi sera bilingue et aura de bons états de service dans la vente aux entreprises.

Bon salaire, caisse de retraite, assurance collective, frais médicaux et hospitaliers, voiture fournie par la compagnie.

Discrétion assurée à tous les candidats. La demande soumise devrait comprendre tous les renseignements sur la formation, la scolarité, et les emplois passés et présent. Les lettres de demande (en français, avec copie en anglais) devraient être adressées aux soins de

M. L.P. Prevost
Kimberley-Clark of Canada Limited
3285, boul. Cavendish, suite 670,
Montréal 261, Qué.

REPRÉSENTANT DES VENTES
en télévision circuits fermés

COMPAGNIE: Importante compagnie en distribution de télévision de circuits fermés.

QUALIFICATIONS: Expérience antérieure en télévision; Expérience antérieure dans la vente; Bilingue.

RÉMUNÉRATION: Suivant qualifications et expérience, plus automobile et frais de déplacement.

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Faire parvenir «curriculum vitae» à:

case 11,986, "LA PRESSE"

SIDBEC-DOSCO CO.
Usine de Montréal
SPECTROSCOPISTE

LE POSTE: Responsable du calibrage et du fonctionnement d'un spectrometre équipé d'un ordinateur.

QUALIFICATIONS: Diplômé d'école secondaire ou d'école technique ayant étudié la physique et la chimie. C'est un avantage de connaître la spectrographie ou les ordinateurs. 25 ans ou plus et bilingue.

Téléphoner ou écrire au:

BUREAU DU PERSONNEL
DOSCO — USINES DE MONTRÉAL
5870, rue Saint-Patrick, Montréal
766-7761, poste 218

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitibi	1300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Alcan	1445	$23¾	23¾	23¾	
Alcan pr	1500	$28	28	28	+ ½
Algoma St	400	$14	14	14	— ¼
Argus C pr	350	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Bank Mtl	1953	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Bank NS	600	$24½	24½	24½	+ ¼
Bq Deprg	1000	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Bell Canad	1017	$47½	47⅜	47⅜	— ⅛
Bell A pr	100	$53¾	53¾	53¾	
Border C	500	$8¾	8¾	8¾	
BP Oil Gas	400	690	685	690	+5
Brascan	329	$18⅝	18½	18⅝	— ¼
Brinco	2150	$6⅛	6	6	— ¼
CAE Ind	100	460	460	460	+10
CD Sugar	50	$33	32¾	33	+1
Canforge	200	$6	6	6	+ ⅞
Can Perm	100	$14	14	14	+ ⅜
C Arena	200	$11	11	11	
Cdn Brew	650	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Cdn Cable	500	$11	11	11	
C Hydro	200	$17⅞	17⅞	17⅞	
C Im	1375	$23⅜	23⅜	23⅜	
CIL	100	$13	13	13	
C Int Pw	850	$23⅜	23¼	23⅜	+ ¼
C Marconi	900	420	405	420	
CPI pr	1700	$22⅛	22	22	— ½
CP Inve w	200	360	360	360	
CPR	700	$66¾	65⅞	66¾	
Can Tire A	200	$33⅞	33⅞	33⅞	
Chemcell	150	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
CHUM B	8000	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Columbi p	100	$14	14	14	— ½
Cominco	1050	$21½	21½	21½	
C Holiday I	500	$11¼	11¼	11¼	
C Text	315	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Cons Gas	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
Cr Fonc	500	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Crush Int	100	$19	19	19	+ ¼
Distl Seag	125	$53½	53½	53½	+ ⅜
D Bridge	100	$24¼	24¼	24¼	
Dofasco	540	$24½	24⅜	24⅜	+ ⅛
Dom Store	640	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
D Textile	500	$16⅝	16½	16½	— ⅛
D Textile p	35	$100⅛	100⅛	100⅛	
Domtar	1535	$13⅜	13⅜	13⅜	
Du Pont	100	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅜
Dupuis A	200	$6	6	6	
Falcon	450	$125	123	123	—2
Fin Coll	102	$10	10	10	
Gaz Metr	42300	$6½	6¼	6½	+ ¼
Gngr Pr B	900	350	350	350	
Grey Cmp	6550	190	175	175	—25
Hawker S	2100	340	340	340	+10
Home A	600	$29⅝	29½	29⅝	
Huds Bay	130	$21⅝	21⅝	21⅝	
H Bay Co	250	$17⅝	17⅝	17⅝	
HB Oil Gas	00	$46	46	46	+ ½
Hud BOPr	100	$58	58	58	
Husky Oil	500	$15¼	15¼	15¼	
In Accept p	45	$68¾	68¾	68¾	+ ¼
Imp Oil	3093	$22⅞	22⅞	22⅞	
Imasco Ltd	250	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Imsco A	405	450	450	450	—10
Inland Gas	100	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Inl Gas rt	3800	26	25	25	—2
Int Nickel	1055	$40⅛	40	40	— ¼
Int Paper	500	$38⅞	38⅞	38⅞	+5⅞
Int Util	1100	$41½	41½	41½	
Intpr pipe	1850	$27	27	27	
Inv Grp A	500	$8⅛	8⅛	8⅛	— ¼
Inv Grp 5 p	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Island Tel	3431	$16½	16½	16½	
Ivaco	200	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Kaiser Re	800	$6	6	6	— ¼
Labatt pr	125	$25	25	25	+ ¼
Lob Co B	200	$5¼	5¼	5¼	
Magnason	100	$8½	8½	8½	+ ¼
Molson A	450	$17½	17½	17½	— ¼
Molson B	400	$17½	17½	17½	—1
Monenco	210	$7½	7½	7½	+ ¼
Mnt Trst	500	$13½	13½	13½	— ⅛
Moore	600	$36¾	36¾	36¾	+ ½
Nfld LP	500	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Noranda	200	$35⅛	35⅛	35⅛	— ⅛
Nor Ctl G	1000	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Pac Pete	300	$30¾	30⅝	30¾	— ⅛
Petrofina	216	$22⅞	22¾	22¾	
Phillips Cb	100	$11½	11½	11½	+ ⅛
Placer	116	$33½	33½	33½	— ⅛
Pow Corp	2650	$5⅞	5⅞	5⅞	
Price Com	1854	$7⅝	7½	7⅝	
QSP Ltd	22000	$14	13¼	13¾	+ ⅞
Rapid D	1125	490	480	490	+15
Rio Algom	632	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Royal bank	4 8	$25¾	25¾	25¾	
Royal Trst	1015	$326	32½	32½	— ½
Shell Can	845	$35½	35¼	35½	+ ¼
Shell Inv p	150	$35¼	35¼	35¼	
Shell Inv q	300	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Simpsons	2800	$18⅞	18⅞	18⅞	— ⅛
Steel Can	925	$26⅜	26⅜	26⅜	
Steinbg A	650	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Trans C Pl	100	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Trans Mt	850	$23	23	23	— ⅛
Trizec Crp	100	150	150	150	+5
Velcro	100	$16	16	16	— ½
Walk GW	1525	$37¼	37¼	37¼	
W Pacific	700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Zellers	1375	$17¼	17¼	17¼	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Belg Std	4500	$14⅞	14¼	14½	+ ⅛
Berncam	4500	415	405	405	—5
Com Hold	600	300	295	295	
Comodor	3900	$8¾	8⅝	8⅝	
Delt Pan	100	80	80	80	+5
Drum Die	100	67	67	67	
N Aut Vn	100	17	17	17	+7
Radco	500	87	87	87	—2
Resrt Dv	500	200	195	195	—5
Select Fin	400	$5½	5½	5½	— ⅛
Spart Air	32300	100	85	95	+10
Wingait Div	100	$6½	6½	6½	— ¼
Whiterk	5100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛

MINES

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
Abitib Asb	300	450	450	450	
Acroll Ltd	500	76	76	76	—1
African	293900	105	85	90	+25
A&ax Min	5000	32	32	32	—1
Allied Inv	500	420	400	420	
Alld Min	800	315	300	300	—1
Arno	500	6	6	6	+1
Basic Res	300	325	325	325	—10
Beltere	2000	21	21	21	
Boralis	500	45	45	45	
Buffalo Gas	7390	650	600	630	—20
Burnt Hill	1500	20	20	20	
C Keeley	50500	9½	9	9	
Caprive In	1000	11	11	11	+ ½
Chsbar I	100	420	420	420	—5
Chipman	3285	80	75	75	—5
C Dolsan	2500	32	32	32	
Cons Imp	1500	24	24	24	+1
Con Prop	1000	11	11	11	
Dauphin	3000	15½	15½	15½	— ½
D Lease	3000	19	18	19	+1
Dumont	9000	77	75	77	+1
Dyn Mn	3000	24	23	24	+1
Eagle Min	22200	450	425	425	—25
Emp Min	1500	7½	7½	7½	
Fairway	5600	250	250	250	
Fano Min	3500	11	10½	10½	
Fidelity	100	14	14	14	—1
Gaspe Q	400	65	62	63	+3
Ghislau	500	6½	6½	6½	
Israel Cnt	5700	102	98	100	
James By	1500	28	28	28	+ ½
Kal Res	1500	55	54	54	+4
Kingswd	1000	38	38	38	+1
Ladubor	2500	85	83	83	+2
Mal Hygd	200	240	235	235	—5
Mid Ind	1000	32	32	32	—1
Midepsa	1000	20	20	2	—1
Mija Mines	1500	29	29	29	
Miro	500	8	8	8	+ ½
Monteagle	1000	39	39	39	+1
Mt Laur U	13900	155	145	150	+5
Mt Jamie	108200	27	26½	27	—2
M Pleas	3600	34½	34	34½	— ½
NA Rare	1500	29	29	29	
Nrthn QE	500	74	74	74	
N Min	2000	72	70	70	
Phoenix	200	890	885	890	+40
Pr Potash	2000	3½	3½	3½	
Probe Mn	7500	19½	19	19	
Prnghorn	10600	94	92	94	+4
Queenstn	6000	24	23	23	—1
Ranger	300	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
RR Uran	3500	30	29	29	—1
Roy Agas	6499	48	46	48	
StL Col	2300	240	240	240	
Safari	2000	70	70	70	
Scandia	1500	22	22	22	
Scimnx	1000	47	47	47	
Sil Stack	50	102	102	102	—2
Subeo	2440	53	53	53	+3
Suriuga	2300	8	8	8	+ ½
Torcan	5666	21	19	21	+1
Toronado	500	30	30	30	
Transtere	3000	18	18	18	+1½
Wtrn Buf	62000	19	16	16	+ ½
W Q Mn	1000	17	17	17	+1
Wilm Crk	500	58	58	58	+2
Wrightbr	1000	65	60	60	—10

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	Sv.Pu.	Banque	Comb.	Pap.
Var. 13 mai	+0.95	+0.35	+1.60	+0.90	—0.06
Clôt. 13 mai	181.69	154.72	199.03	178.85	81.20
Haut 71	189.08	161.53	201.03	185.16	95.35
Bas 71	176.23	149.59	172.04	171.78	81.20
Haut 70	195.96	151.86	193.63	183.63	125.35
Bas 70	144.35	115.86	148.29	129.22	80.84

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
A-B					
AbbtLb 1.10	40	70½	70½	70½	+ ½
Adrs .30g	74	42¾	42⅜	42¾	+1
Admirl	33	19⅝	19½	19½	
AirRed .40g	39	25⅜	25	25¼	+ ¼
Alcan 1	44	23½	23½	23½	
AllegC .20e	29	15	14¾	14¾	
AllegL 1.40	3	28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
Alld C 1.20	60	33½	33½	33½	+ ¼
AllisC .10g	3	17⅜	17¼	17¼	+ ⅛
AmHess .07g	9	65½	65¼	65¼	— ⅛
AAirlin .80	303	33⅞	33⅜	33⅜	— ⅛
ABrnd 2.20	21	46½	46¼	46¼	— ⅛
ABC 1.20	5	43½	43½	43½	— ⅛
AmCan 2.20	21	38⅞	38⅜	38⅜	+ ⅛
ACyan 1.25	52	36⅝	36⅜	36½	— ⅛
AmEIP 1.70	121	28	27⅞	27⅞	
AHome 1.70	19	78⅝	78⅜	78⅜	+ ½
AHosp .26	35	34⅜	34⅜	34⅜	— ⅛
AmMot	32	6¼	6¼	6¼	— ⅛
AmStd 1	146	23½	23⅜	23⅜	—1⅛
AT T 2.60	182	47⅜	47⅛	47⅜	— ⅛
AmZinc	3	5⅞	5⅞	5⅞	
Anacon 1	137	23⅝	23⅛	23⅛	— ⅛
Apeco .16	15	12⅜	12⅜	12⅜	
Arlans	45	9⅜	9⅛	9⅛	
ArmC .80	49	38	38	38	— ⅛
ArmRu 1.60	1	35¼	35¼	35¼	— ¼
AtlRich 2	22	75¼	75	75¼	
Avon 1.30	28	100⅛	100	100⅛	+ ⅜
Babck .50	73	38¼	38	38⅛	+ ⅛
Bath .20	93	30½	30	30½	+ ½
Baxtr .11	12	32⅞	32⅝	32⅞	+ ⅜
Beckmn .50	6	45¼	45	45	— ⅛
BeechA .60	8	21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
BellH .60	1	46½	46½	46½	
Bndix 1.60	23	35¾	35¾	35¾	— ¼
BenF 1.60	31	57¾	57½	57¾	— ¼
BethSt 1.20	96	23¾	23½	23¾	— ⅛
BlackD .88	53	70⅛	70	70	
BlissL 1	2	23¼	23¼	23¼	
Boeing .40	91	24¼	24½	24½	— ⅛
Borg 1.25	6	30¾	30¼	30¼	+ ⅛
BristMy 1.20	7	66½	66½	66½	— ⅛
Brown	2	9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Brnswk .12	69	33⅛	33	33⅛	+ ¼
Bucy 1.20	46	30¼	30⅛	30¼	— ¼
Budd	8	13	13	13	
Bulova .60	5	22¾	22¾	22¾	
Burlin 1.40	27	44	44	44	
Burrghs .60	13	133⅛	132⅞	133	— ¼
C					
Camp$ 1.10	5	31⅜	31⅛	31⅛	— ⅛
Carrier .60	18	36½	36½	36½	— ½
CartW .40a	1	16½	16½	16½	+ ¼
CatTr 1.40	27	53	53	53	— ⅛
Celanese 2	9	78⅛	78⅛	78⅛	
CessnaA .60	26	27⅜	27⅜	27⅜	— ¼
ChesOh 4	6	63⅜	63⅛	63⅜	— ⅛
ChrisCft	4	8⅜	8⅜	8⅜	
Chrslr .60	59	29¾	29⅝	29⅝	— ¼
CitFn 1.80	19	44¾	44½	44½	+ ¼
CitSv 2.20	37	45⅜	44⅞	45⅛	+ ¼
Cluett P .90	67	24¾	24¾	24¾	+ ¼
CocaC 1.58	9	101½	101¼	101¼	
ColPal 1.40	7	46⅛	45⅞	45⅞	— ½
CollAik 1.12	53	48¾	48½	48½	— ½
CollinR	6	18⅞	18½	18⅞	+ ¼
CBS 1.40b	15	43⅛	43⅛	43⅛	— ½
ColuGas 1.76	18	35⅛	35⅛	35⅛	— ⅛
CmEd 2.20b	6	38⅜	38⅜	38⅜	— ⅛
COilRef .60	4	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
ConEd 1.80	16	25⅞	25¾	25¾	— ⅛
ConCan 1.60	9	42⅞	42⅝	42⅞	— ⅛
ConOil 1.50	124	35⅞	35½	35⅞	— ⅛
CnrData	95	69⅝	68	68	—1¾
Coopln 1.40	15	35¾	35½	35¾	+ ⅜
CPCIntl 1.70	18	38⅛	37⅝	38	+ ⅜
Crane 1.60b	3	38	37⅞	37⅞	— ⅛
Cr Zell 1.20	27	36¼	36	36¼	
Culligan .28	8	18⅞	18⅞	18⅞	+ ¼
CurtWr	34	13⅜	13¼	13¼	+ ½
Cyprus	2	39	39	39	— ¼
D-G					
Dartl .30b	1	42⅝	42⅝	42⅝	
Deere 2	771	45½	45	45	— ⅝
Dexter .24	18	20¾	20¾	20¾	— ⅛
DiaSh 1	x15	23	22¾	22¾	
Disney .20	20	128¼	128	128¼	+ ⅝
Diversin .36	5	12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
DowC 2.70	27	97½	97⅜	97⅜	— ⅜
Dresin 1.40	11	35⅜	35⅜	35⅜	
duPon 1.25g	23	145½	145	145½	— ½
DuqLt 1.66	7	24½	24⅜	24⅜	— ⅛
EastAir	15	23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
EastK 1a	37	81½	81¼	81½	
Elect As	13	9⅛	9	9⅛	+ ⅛
ElPasNG 1	96	20¾	20½	20⅝	
EmEl 1.16	27	71¼	71¼	71¼	+ ½
ESB 1.20	100	27½	27½	27½	
EthylCp .84	24	25½	25½	25½	
ExCel 1.25	3	21	21	21	— ⅛
Fairch	27	46¼	45¾	46	— ⅜
Firest 1.60	4	50⅞	50⅞	50⅞	— ¼
FlaPw 1.68	4	47¼	47¼	47¼	— ⅜
Ford 2.40	64	66⅛	65⅞	66	— ¼
Frueh 1.70	10	36⅞	36¾	36¾	— ¼
GAF .40	16	15⅛	15	15	
GenDyn	30	31	30⅞	31	
GenEle 2.60	64	121½	120⅝	120⅝	—1⅛
GFd 1.40	100	40	40	40	+ ¼
GMC 1.70g	113	85¾	85⅜	85½	— ⅞
GPubU 1.60	80	22	21⅞	22	
GTelE 1.52	57	32⅝	32⅜	32⅜	
GTire 1b	14	23¾	23⅜	23⅜	+ ⅛
GaPac .80b	16	52⅜	52¼	52⅜	
Gillette 1.40	31	43⅛	43	43	
Goodrh 1	18	27¾	27⅝	27⅝	— ⅛
Gdyr .85	52	32¼	31⅞	32¼	+ ¼
Grace 1.50	225	33⅛	32⅞	32⅞	— ½
GrndU .80	4	29⅛	28⅞	29⅛	+ ¼
GtA&P 1.30	11	27	27	27	— ⅛
G W Fin	11	25¾	25¾	25¾	
GrnGt .96	3	26¾	26½	26¾	+ ⅜
Greyhnd 1	27	20⅜	20⅜	20⅜	
GrumAir 1	15	18⅞	18⅞	18⅞	
GulfO 1.50	446	32½	32⅜	32⅜	— ⅛
GulfW .50	38	28⅝	28⅜	28½	c ¼
Gulton	10	10⅛	10⅛	10⅛	
H-L					
Harrisl 1	10	63	63	63	—1
HeleneCurt	1	8⅛	8⅛	8⅛	
Hobart 1.20	4	54½	54½	54½	+ ¼
Hmstk .40	63	29⅞	29⅝	29⅞	+ ½
Hnywl 1.30	21	111½	111	111	
HFC 1.20	11	52⅛	52⅛	52⅛	+ ⅛
Howmet .70	3	21	21	21	
INA 1.40	45	46¾	46⅝	46¾	
IngRand 2	86	57½	57½	57½	+ ½
InlandStl 2	11	30¼	30	30¼	+ ⅛
Interco 1.20	10	47½	47½	47½	— ⅛
IBM 5.20	56	339	338	338¼	—2
IntFF .60b	7	68	68	68	— ½
IntHar 1.80	43	28	27⅞	28	
IntMnr	18	19½	19½	19½	
IPap 1.50	32	39	38⅝	39	+ ½
IntT9T 1.15	138	64½	64¼	64¼	— ¼
Ipco .34	53	19¾	19⅜	19¾	+ ⅝
ITEC .60	104	32	31½	31¾	+ ¼
JnMan 1.20	20	43⅞	43⅞	43⅞	+ ¼
JohnJ .40a	64	88½	88¼	88¼	— ¼
JoneL .25g	2	16	16	16	— ¼
Joy 1.40	8	54⅛	54	54	[illegible]
KaisrAl 1	6	36⅛	36⅛	36⅛	— ⅛
KaisRo .60	27	27	27	27	
[illegible]	[illegible]	[illegible]	24⅞	24⅞	
[illegible] c 2	[illegible]	36¼	36	36¼	+ ⅜
[illegible] 1.50	60	135⅞	134⅝	134⅝	— ¼
K[illegible]C 1.20	8	34½	34¼	34¼	
KLM 2.22e	15	65	65	65	+ ¼
Kraftco 1.70	41	44	44	44	— ½
Kresge .50	31	83½	83	83½	+ ¾
Kroehl	5	29⅞	29⅞	29⅞	+ ⅜
Leasco	46	21¾	21⅜	21⅜	— ⅛
LehPC .40	6	16¼	15⅞	16¼	+ ¼
LiggM 2.50	4	54⅞	54⅜	54⅞	— ⅛
Litton .50t	76	32⅜	32	32¼	+ ¼
Lock A	101	13¼	13	13⅛	— ⅛
Loews 1	12	47¾	47½	47½	— ½
LukensS .80	1	21⅞	21⅞	21⅞	
M-N					
Mgnvx 1.20	x46	49½	49¼	49⅜	— ⅛
Marath 1.60	6	38¼	38¼	38¼	
Marcor .80	13	37⅞	37½	37½	
MartM 1.10	53	25	24⅞	24⅞	
MassF	24	10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
McDD .40b	24	34¼	33¾	34¼	c ⅝
McGEd 1.40	36	41⅛	40⅝	41	+ ½
McGrH .60	50	23⅜	23⅜	23⅜	
McIntr 1.60	z180	138	138	138	—2
Memrx	55	56⅛	56	56⅛	— ⅜
MGM	10	23	22¾	23	+ ½
MidldR 1.40	3	30⅞	30¾	30⅞	+ ⅛
MMM 1.85	45	113½	113⅛	113½	+ ¼
Mobil 2.60	31	56⅛	56	56	— ⅛
Msant 1.80	25	45⅛	45⅛	45⅛	
Motrla .60	7	80⅜	80¼	80¼	— ⅛
Nabisco 2.20	8	54¾	54½	54¾	— ⅛
NatCan .45	11	30¼	30⅛	30¼	+ ⅛
N Cash .72	43	43⅝	43⅜	43⅝	+ ⅝
NDist .90	6	16⅞	16⅞	16⅞	
Nat Genl .20	37	27	26⅝	27	+ ½
NGyps 1.05	16	22½	22½	22½	— ⅜
NatTea .80	2	13⅝	13⅝	13⅝	
Newmt 1.04	18	36⅜	36⅜	36⅜	
NiaMo 1.10	44	16⅞	16¾	16¾	
NoAmR 1.20	10	26⅞	26⅞	26⅞	
NwstAir .45	24	31⅞	31⅝	31⅝	— ¼
O-S					
Occidt 1	103	20¼	20⅛	20⅛	
OlinCp .88	47	24½	24½	24½	
OwenC .75	3	41½	41½	41½	— ⅛
PacGE 1.64	7	32¾	32⅝	32⅝	+ ⅛
PanA	46	18½	18¼	18⅜	+ ¼
PenCn	16	5⅝	5⅝	5⅝	
PennyJC 1	23	70⅝	70½	70½	
Pennzo .80	13	35¼	35	35¼	+ ⅛
PepsiCo 1	24	58¾	58¾	58¾	+ ⅛
PhelD 2.10	15	42⅞	42¾	42¾	— ⅛
PhilMr 1.20	6	64¼	64⅛	64¼	— ⅛
PhilP 1.30	50	30⅞	30¾	30¾	
Pitstn .60b	23	47⅛	47⅛	47⅛	— ⅛
Polroid .32	39	106½	106	106	
ProcG 1.40	249	61¼	61	61	
Plimn 2	13	48½	48⅜	48½	
Ralst .70	11	33⅛	33	33⅛	+ ⅛
Raythn .60	112	43⅛	42½	43⅛	+ ⅜
RCA 1	110	38⅜	38¼	38¼	— ¼
Reich .20	7	10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
RepSt 1.60	3	28⅜	28⅜	28⅜	
Revere 1	7	24⅜	24⅜	24⅜	— ¼
RexCh 1.50	4	34¼	34	34	
RichM 1	6	61½	61⅛	61⅛	— ⅛
Ronsn .25f	2	8¼	8¼	8¼	
RCCola .54	1	24¼	24¼	24¼	
RoyD 1.04g	62	44⅞	44¾	44¾	
Safew 1.30	14	37⅜	37⅜	37⅜	+ ⅛
StReg 1.60	8	40¾	40⅝	40¾	+ ¼
SaFel 1.60	20	26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
Schenl 1.40	3	27½	27½	27½	
SCM	51	22¾	22¼	22¼	— ⅝
ScottPap 1	131	24¼	24	24	— ⅜
SrsR 1.20a	18	89⅞	89⅝	89⅞	— ⅛
ShellO 2.40	49	45⅝	45½	45½	
Singer 2.40	14	69¾	69½	69½	— ⅜
Smith KF 2	18	49⅛	48¾	49⅛	
SouPac 1.80	9	40¼	40¼	40¼	
SouRy 3a	3	74⅜	74⅜	74⅜	— ¼
SpryR .25g	107	36⅜	36⅛	36¼	— ¼
StOCal 2.80	10	59¾	59⅝	59¾	+ ⅛
StdInd 2.30	112	62	61¾	62	+ ¼
StdNJ 1.80g	67	78½	78⅜	78½	+ ⅛
StdOh 2.70	2	84⅞	84⅞	84⅞	— ⅛
SterlDr .80	23	46	45¾	46	
StewW 1.80	8	38⅜	38⅜	38⅜	
StudW 1.20	1	65¾	65¾	65¾	— ¼
SunOil 1b	1	55⅝	55⅝	55⅝	
Sunbm .80	37	25¼	24¾	25¼	— ⅛
SunshM .52	2	15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
SuprO 1.40	2	220	220	220	—1
Swift .70	4	36⅞	36⅞	36⅞	— ⅛
T-Z					
Teledn .63f	50	30¼	30	30	— ½
Tenco 1.32	48	27⅝	27½	27½	— ⅜
Txco 1.60	47	37½	37¼	37½	+ ⅜
TexGS .60	3097	20	19⅝	19⅞	
Textr .90	108	31	30⅝	30⅝	
Thiok .40	3	11½	11½	11½	— ⅛
Time 1.90	11	53⅛	53⅛	53⅛	+ ½
Timkn 1.80	x12	39⅛	39⅛	39⅛	— ⅛
TWAir	116	31⅜	31⅛	31½	— ⅛
Transm .55	80	18	17¾	17¾	— ¼
Transctl	27	7⅝	7½	7½	
TriC 1.39g	2	29⅜	29⅜	29⅜	
TRWInc 1a	9	39¼	39	39¼	+ ⅛
TwntC	175	14⅜	14	14	— ⅜
UALInc	24	38¾	38¼	38¾	— ¼
Un Carb 2	43	49¾	49⅜	49⅝	— ⅛
UOilC 1.60	21	39	38¾	39	— ½
UPacif 2	1	55⅛	55⅛	55⅛	— ⅛
UAr 1.80	311	44½	44½	44½	+ ¼
UnCp .25g	6	9⅜	9⅛	9⅜	
UnFin Cal	1	10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
UnNuclr	6	17⅝	17½	17⅝	
USGyps 3	12	65	65	65	— ¼
USSmlt 1	5	27⅞	27½	27½	— ⅛
USStl 2.40	39	34⅛	33⅞	33⅞	— ½
UnivO .40	17	22⅜	22⅜	22⅜	+ ¼
Vorna	11	25¾	25½	25½	
WarL 1.20	8	73⅜	73¼	73¼	
WnUnion 1.40	12	43¾	43¾	43¾	— ¼
WstgEl 1.80	22	89⅞	89⅜	89¾	— ⅜
WheelPitt Stl	10	19¾	19⅝	19⅝	— ⅛
WhitC .40b	34	23¼	23¼	23¼	
WhteMt	31	21	21	21	— ⅛
Wwth 1.20	27	52⅝	52½	52½	+ ¼
Xerox .80	45	108⅝	108	108	
YngsSD 1.20	2	17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Zenith 1.40	14	46½	46⅜	46⅜	— ⅛

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	10.30	Ch net
AllArt	4	4⅜	4⅜	4⅜	+ ⅛
Barnes E	1	17	17	17	— ¼
Brascan 1b	21	18½	18¼	18½	+ ⅛
CampCh	20	6 11-16	6 11-16	6 11-16	—1-16
C Javin .44f	4	14¾	14¾	14¾	— ⅛
CnCdnF	2	1 7-16	1 7-16	1 7-16	+ ⅛
Creole 2.60a	2	30	30	30	+ ¼
CwnCP 1.22t	17	39¼	39	39⅛	+ ⅞
DCA Dev	10	18¾	18½	18½	+ ¼
Dome Pet	4	92	91⅝	91⅝	— ½
Dyna'ec	6	8	8	8	
Hygrad F	4	39	39	39	— ¼
ImpOil [illegible]a	57	22⅞	22⅞	22⅞	[illegible]
New Pk	14	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nuc Car A	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	2[illegible]	— [illegible]
[illegible]	[illegible]	2	2[illegible]	2[illegible]	— [illegible]
Syntex .40	49	65⅞	65⅝	65⅝	— ¼
UnAsb .07	5	5 3-16	5 3-16	5 3-16	+ ⅛
WoolLtd .06g	1	1⅞	1⅞	1⅞	— ⅛
WrHarg	9	1⅞	1¾	1⅞	c ⅛

du parquet de la bourse

Consolidation ou début d'un recul?

Les investisseurs se demandaient, aujourd'hui, à la Bourse de New York, si l'augmentation des ventes enregistrée au cours de la dernière demi-heure des transactions, hier, se répercuterait sur la tendance de Wall Street.

Les analystes ne s'entendent pas dans leur interprétation au sujet du comportement récent du marché et de la nouvelle pression à la baisse constatée, hier, en fin de séance. Consolidation, digestion des gains importants effectués depuis la mi-novembre ou début d'un mouvement de repli du marché ?

La Bourse présente toutefois deux visages depuis quelque temps : d'une part, le Dow-Jones, les "blue chips" demeurent inchangées pendant que des "glamor stocks" et des valeurs qui jouissent d'une situation spéciale intéressante poursuivent dans certains cas leur avance.

Les achats institutionnels, de toute façon, sont sûrement moins importants et le volume en souffre.

titres au comptoir

par la PRESSE CANADIENNE

Awdome	1500	13	13
Bald Mtn	1000	04	04
Beacon	2000	06	06
Biozymes 0	3000	35	30
Black Cricket	14900	125	105
Chibex	1750	125	90
Choiceland	3200	120	118
Clearwater	55000	44	40
Cons Computer	300	962	950
Cons Dev	400	115	115
Disraeli	10500	48	46
DLP Div	8000	220	190
Dom Jubilee	200	110	110
Extendicare	300	$10	10
Genrus Leisure	5905	400	400
Glen Lk Silv	1000	08	08
Goldhawk	3500	19	16
Golden Age	1000	100	100
Gray I C PV	4000	150	150
Grt East Res	22500	60	54
Grt Lk Nick	6300	190	175
Hughes Ind	1800	250	175
Inland Chem pr	300	750	600
Interp Allied	1000	06	06
J Waite	20000	03	02½
Jenkins	125	$16	16
Killarney	1000	13	13
Kukatush	100	225	225
Maple Leaf Mns	4500	45	35
Mcvittie Gr	105	212	212
Medipak	6700	365	320
Midland	1000	27	27
Mistassini Ur	1000	60	60
Morono Copper	16500	30	28
Mult Access	100	350	350
Naganta	2000	25	25
Nemrod	500	22	22
New Assoc	1000	24	24
NB Uran	5400	640	625
New Lorie	1000	06	06
New Miller	2000	13½	13½
Nordex	9300	195	180
Que Antimony	3000	52	50
Ram Pete	4000	125	120
Revenue Prop	500	75	75
S L Divers	700	250	250
Sn Judas	500	80	80
Santw Helena	2000	45	45
Sklar Mfg	1400	215	200
Soca Ltee	400	125	125
Space Pak	600	20	20
Systems Dim	235	975	975
Tara Expl	4000	$14	12½
Unigesco B	800	242	225
Unigesco A	200	255	255
Universal Fact	300	675	662
Westairs	8000	06½	06½
White Star	1000	25	25

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : Cortland $2.50 à $2.75 ; McIntosh, $2.75 à $3.00 le boisseau.

Betteraves : $1.75 à $2.00 les 50 lb.

Carottes : $3.75 à $4.00 les 50 lb ; $4.75 à $5.00 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.

Laitue : frisée, $3.50 à $3.75 pour 24.

Oignons : 1¾ po. à2½ po., $1.60 à $1.75 les 50 lb ; 2½ po. à 3¼ po., $2.00 à $2.25 les 50 lb ; $2.25 à $2.50 les 24 cellos de 2 lb; rouges, $2.00 à $2.50 les 50 lb.

Patates : $1.50 à $1.55 les 50 lb.

Rutabaga : $1.25 à $1.35 les 50 lb.

Rhubarbe : $1.00 à $1.25 la doz.

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.21	1.33
Adanac	2.14	3.34
A.G.F. Special	2.95	——
All Cdn Com	8.30	9.07
All Cdn Div	9.46	10.34
All Cdn Ven	3.71	4.05
American Growth	5.90	6.48
Andreae Equity	4.19	4.58
Associate Investors	5.33	5.38
Beacon Growth	6.45	7.09
Beaubran	42.17	45.80
Canada Growth	5.96	6.55
Canagex	9.78	10.57
Cdn Gas Energy	14.33	15.75
Cdn Invest Fd	4.54	4.98
Cdn Scudder Fd	19.31	19.31
Cdn Sec Growth	4.66	5.12
Cdn S. A. Gold Fd	5.59	6.11
Cdn Trusteed	4.83	5.30
CSM Japan Fd	6.99	7.68
Capital Growth	9.04	9.82
Champion Mutual	7.74	8.46
xChase Fd	10.52	11.50
Collective Mutual	6.45	7.08
xCompetitive Capital	7.33	8.03
Corporate Investors	5.53	6.04
Corporate Invstrs Stock Fd	5.20	5.68
Dominion Compound	5.22	5.67
xDreyfus	12.84	14.07
Entarea Investment	6.12	6.69
Exec Fd Cda	6.13	6.72
Exec Inv Intl	3.55	——
xFidelity Trend	25.71	28.10
Fonds Collectif A	6.22	6.80
Fonds Collectif B	5.65	5.82
Fonds Collectif C	9.26	10.12
Fonds Desjardins A	4.10	——
Fonds Desjardins B	4.42	——
Fonds P.E.P	3.50	3.80
Gis Compound	9.52	10.47
Gis Income	3.57	3.93
Growth Equity	6.39	7.02
Growth Oil and Gas	25.88	——
Harvard	7.02	7.69
IOS Intl	6.30	6.90
IOS Venture	3.94	4.32
Industrial Growth	5.97	6.56
International Growth	5.97	6.53
Investors Growth	11.06	12.10
Investors Intl Mutual	7.78	8.51
Investors Mutual	5.36	5.86
Keystone Cda	6.96	7.65
xKeystone Cust S-1	19.81	21.72
xKeystone Cust S-4	5.27	5.79
xKeystone Cust K-2	5.65	6.20
xKeystone Polaris	4.22	4.62
xLexington Research	17.10	18.69
Magna Carta	1.85	2.01
Marlborough	4.55	4.97
Mutual Accumulating	5.46	6.00
Mutual Bond	9.68	10.64
Mutual Growth	5.61	6.17
Mutual Income	5.16	5.67
Natrusco	13.22	13.82
Natural Resources	7.58	8.28
N.W. Equity	6.65	7.31
N.W. Financial	4.65	5.11
N.W. Growth	5.57	6.12
xOne William Street	16.23	16.23
xOppenheimer Fd	8.85	9.67
Fension Mutual	7.73	8.47
xPerformance Plus	2.20	——
P.H. and N. Fd	14.03	14.31
Planned Resources	4.91	5.40
Principal Growth	4.30	4.72
Provident Mutual	6.69	7.32
Prov Stock Fd	5.76	6.30
xPutnam Growth	11.00	12.02
Raidsson	2.50	——
Regent Fd	9.03	9.90
Royfund	5.63	5.86
Sav Inv Pret et Rev	6.39	7.02
Sav Inv am Pret	9.47	10.41
Spec	9.66	10.56
Taurus	4.82	5.30
xTech	8.08	8.81
Templeton Growth	26.48	28.94
Timed Investment	7.02	7.02
United Accumulative	4.84	5.32
United Horizon	3.02	3.32
United American	2.35	2.58
[illegible] Venture	[illegible]	[illegible]
Universal Savings Equity	7.38	[illegible]
Western Growth	6.04	6.64
Xanadu	3.74	4.10
York Fd of Cda	4.42	4.80

x—Fonds americains

cote des grains

(WINNIPEG)

	Ouv	Haut	Bas	Clot
LIN				
Mai	2.50¼	2.50½	2.48¾	2.48¾
Juil	2.52⅜	2.52⅜	2.51⅜	2.51⅜
Oct	2.56⅛	2.56⅛	2.55¾	2.55¾
Nov	2.55	2.55	2.54⅝	2.54⅝
GRAINE-COLZA VANCOUVER				
Mai	2.81¾	.282¼	2.80	2.81¾
Juil	2.80½	2.80½	2.75⅜	2.77½
Sep	2.66¼	2.67⅜	2.66	2.66⅞
Nov	2.55¼	2.56½	2.55¼	2.56⅜
GRAINE-COLZA THUNDER BAY				
Juin	2.71½	2.72	2.69	2.72
Oct	2.60¾	2.60¾	2.56¾	2.58⅛
Dec	—	—	—	2.47½
AVOINE				
Mai	76	—	—	76
Juil	74½	—	—	74½
Oct	74⅞	75	74⅞	74⅞
Dec	—	—	—	75¼
ORGE				
Mai	1.19⅞	1.20	1.19⅞	1.20
Juil	1.16¼	1.07½	1.06¾	1.06⅞
Oct	1.13	1.13	1.11⅞	1.11⅞
Dec	—	—	—	1.12¾
SEIGLE				
Mai	1.11¾	1.11¾	1.09¾	1.09¾
Juil	1.07½	1.07½	1.06¾	1.06⅞
Oct	1.06½	1.06½	1.04⅞	1.04⅞
Dec	—	—	—	1.04

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 76; ex 3 73¼; 3 cw et ex 1 fourr. 73; 1 fourr. 71¾; 2 fourr. 68¾; 3 fourr. 65¾; fourr. melangee 47.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.20; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.18; 3 cw 2-rang et 2 fourr. 1.16¼; 2 fourr. 1.14¼; 3 fourr. 1.11¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.14¾; 3 cw 1.04¾; 4 cw 92¾; ergotee 89¾; sur-voie 1.09¾.

LIN: 1 cw 2.48¾; 2 cw 2.43¾; 3 cw 2.18¾; sur-voie 2.48¾.

GRAINE-COLZA: No 1 Canadienne 2.74; No 2 Canadienne 2.59.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mai	1.60⅝	1.61⅝	1.58⅞	1.59⅞
Juil	1.52	1.52½	1.50⅜	1.50⅞
Sep	1.52¾	1.53½	1.51½	1.51⅞
Dec	1.57⅛	1.57⅝	1.55¼	1.55¾
Mars	1.59¾	1.59¾	1.57¼	1.57½
MAIS				
Mai	1.46¼	1.46⅛	1.45	1.45⅝
Juil	1.44¼	1.44½	1.45	1.45⅝
Juil	1.44¼	1.44½	1.43⅜	1.43¾
Sep	1.41¼	1.41¼	1.40¼	1.40¾
Dec	1.36¾	1.36⅛	1.35½	1.36⅛
Mars	1.40⅞	1.41	1.39⅝	1.40⅜
AVOINE				
Mai	71	71½	70⅝	70¾
Juil	68	68	67⅛	67½
Sep	67⅛	67⅛	66⅛	66¼
Dec	69⅞	69⅞	68⅝	69¼
Mars	72	72¼	72	72¼
FEVES SOYA				
Mai	2.97¾	2.97¾	2.95¾	2.96
Juil	2.99½	2.99¾	2.97⅜	2.97¾
Aout	2.98¾	2.98¾	2.96¼	2.96⅝
Sep	2.93¾	2.93¾	2.91⅝	2.92⅛
Nov	2.88¾	2.89	2.87⅛	2.87⅝
Jan	2.93	2.93	2.91½	1.91¾
Mars	2.96¼	2.96¼	2.94⅞	2.95½

COURS du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé aujourd'hui à $1.00 29-32 et la livre sterling est en hausse de 1-16 à $2.44⅛.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à le devise américaine est en hausse de 1-64 à $0.99 9-64 et la livre sterling de 1-32 à $2.41 59-64.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

MINES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
A-D					
⅛Agnico	264	320	320	320	
Allied Mng	2200	310	300	300	—10
Ang Ruyn	z150	50	47	50	
Ang UD	16600	117	110	110	— 7
Argosy	5000	48	48	48	— 2
Bankeno	1920	650	620	620	— 5
Barex	z300	22	20	22	
Barry E	40100	153	146	148	+ 5
B-Dqu	1000	7	7	7	
Betlm	2765	$16¾	16½	16⅝	
Bl Hawk	1600	67	66	66	— 3
Brameda	1017	240	235	235	— 5
Brenda M	400	825	825	825	— 5
Brunswk	1800	555	550	550	—15
Bunker H	1300	7½	7½	7½	
Calmor IB	z300	64	64	64	
C Mines	42700	47	46	46	+ 1
Camflo	7000	360	350	360	+ 5
Cam Chib	600	685	685	685	
Camp RL	350	$31	31	31	+ 1
C Tung	200	209	209	209	— 3
Cdn Arrow	500	24½	24½	24½	
C Malart	8000	39	38	38	
Cdn Nisto	1000	12	12	12	
Cent Pat	1000	250	250	250	
Chemaloy	900	315	315	315	
Chib Kay	z200	6	6	6	
Chi M	10000	42	40	40	— 2
Chimo	600	136	135	135	— 1
Coch Will	1000	53	53	53	+ 1
Coin Lake	1000	15	15	15	
Columb M	1400	73	72	72	— 3
Comb Met	1000	11	11	11	
Con Fardy	2200	145	140	145	+ 5
C Durham	200	180	180	180	
C Marben	600	325	325	325	
C Morisn	7500	220	216	220	
C Ramb	18100	222	200	205	—18
C Red Pop	7000	9	9	9	+ ½
Cop Fields	900	148	148	148	
Cop Man	2100	5½	5½	5½	
Coulee	1500	27	27	27	
Courvan	2250	12½	12½	12½	
Craigmt	3475	900	900	900	
D'Aragon	500	22	22	22	
D'Elda	11400	63	62	62	— 2
Denison	z60	$29¾	29½	29¾	
Dicknsn	500	149	149	149	+ 1
Discovry	500	115	115	115	+ 5
Dome	725	$71	70¾	71	+ 1
D Explor	4030	157	155	157	+ 4
Donalda	1000	15½	15½	15½	+ ½
Dynasty	300	660	650	660	
E-N					
East Mal	200	120	120	120	+ 5
Fort Reinc	1000	62	61	62	+ 4
Gnt Masct	690	455	445	455	+10
Giant Yk	z54	975	965	965	
Granduc	1000	780	775	775	— 5
Granisle	625	$12¼	12	12¼	
Gren Pnt	14050	24½	24	24½	
Hollinger	1225	$40¾	40½	40½	+ ½
Huds Bay	1525	$21⅝	21⅝	21⅝	
Hu-Pam	2200	19	19	19	+ ½
Hydra Ex	z200	24½	24½	24½	
Int Halliw	300	150	150	150	
Int. Mogul	1301	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Irish Cop	2000	9½	9½	9½	
Iso	500	167	167	167	— 3
Jorex Ltd	1000	149	149	149	— 1
Joutel	500	88	88	88	
Jowsey	z333	32	32	32	
Kerr Add	1785	950	930	950	+25
K Anacon	2156	32	30	30	
KT Mining	500	19	19	19	— 1
Lab Min	400	$41	41	41	— ¼
Lacanex	500	101	101	101	
L Dufault	200	$14½	14½	14½	
L Osu	1000	11	11	11	
L Shore	6737	365	355	360	
Liberian	300	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
LL Lac	700	235	230	230	—10
Lost River	8950	625	610	625	+15
Louvicrt	2500	15	14½	14½	— ½
Madeline	400	315	315	315	
Madsen	900	106	106	106	— 4
Martin	2000	10	10	10	+ ½
Mattgmi	1210	$28½	28⅜	28½	+ ¼
Maybrun	2000	15½	15½	15½	
Mc Adam	2500	72	71	72	+ 1
Mc Intyre	1375	$129	127	127	— 5
Mentor	1200	110	110	110	— 1
Midrim	3000	27	27	27	
Min-Ore	4000	7	7	7	
Moneta P	3700	100	95	95	+ 5
Mt Wright	500	27	27	27	+ ½
New Ath	1500	22	21	22	+ 1
New Cal	2000	23½	23	23	— 1
Newconry	300	580	580	580	+ 5
N Goldvue	z125	3½	3½	3½	
Newlund	025	15	15	15	
N Que Ragl	300	$12½	12½	12½	— ⅛
Noble M	1800	230	221	221	— 6
Nor Acme	4000	44	43	43	— 1
Norbaska	8050	39	36	39	+ 2
Norlex e	4000	40	38½	38½	— ½
N Canada	800	80	80	80	
N Coldstm	1300	110	109	109	— 1
Northgat	4000	895	890	890	+10
N Rock	5400	82	80	82	+ 4
Nudul	1750	8	8	8	— 1
O-S					
Opemska	650	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Pamour	500	235	235	235	
Pce Exp	10700	139	138	138	— 1
Pine Point	305	$31¼	31¼	31¼	
Placer	155	$33¾	33¾	33¾	
Prado Exp	800	215	210	210	— 5
Preston	640	935	925	925	
Pure Silv	1500	254	250	250	
Q Mattgml	z125	38	38	38	
Radiore	4000	32½	32	32½	— ½
Rayrock	300	151	151	151	+ 1
Rio Algom	248	$18¾	18⅝	18⅝	— ½
Rio 580 pr	35	786	86	86	
Roman	100	805	805	805	+15
Sherr	14633	$17⅜	17¼	17¼	— ¼
Sherr r	94698	67	65	65	— 4
Sil Miller	z330	5½	5½	5½	
Silvmq	1000	33	33	33	
Stanrck	600	111	111	111	— 9
Steep R	642	245	243	243	+ 5
T-Z					
Teck Cor A	320	690	685	690	
Teck Cor B	316	560	555	555	— 5
Texmont	3000	63	62	63	
Texore	1000	23½	23½	23½	+ ½
Tex-Sol	4500	82	81	81	— 2
Thom L	6500	40	0	40	
Tribag	1000	93	93	93	
U Keno	z20	670	670	670	
Urban Q	1166	8½	8½	8½	
Vespar	3000	20	20	20	
West Mine	200	335	335	335	+ 5
Wilco	1000	25	25	25	— ½
Willroy	1069	105	105	105	
Windfall	z125	11	11	11	
Wr Harg	200	161	161	161	+ 1
Yk Bear	900	505	500	500	
Zenmac	1100	10	10	10	
Zulapa	7500	29½	29	29	— ½

PETROLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
A-D					
Alt East G	650	540	540	540	—10
Alminex	900	610	605	610	
A Quasar P	400	420	410	410	—10
Asamera	2425	$22¼	21⅞	22	+ ⅛
Ashland O	200	$10	975	10	+25
BP OG	5261	695	685	690	+ 5
Bralor OG	2000	240	240	240	— 5
CS Pete	800	500	495	495	— 5
C Dehi	z50	440	440	440	
C Ex Gas	1400	400	395	395	— 5
C Homestd	z25	755	740	740	
C Reserve	500	500	485	500	c20
Cdn Sup O	2350	$43	42¾	43	+ ½
Cent Del	580	$12¾	12⅝	12⅝	
Charter Ol	600	630	625	625	— 5
Dynamic	1000	114	114	114	+ 2
E-N					
Francana	100	370	370	370	—10
Gr Plains	625	$32¾	32½	32¾	+ ¼
Gt COllsds	220	630	630	630	
Houston O	4630	345	340	340	
Houston w	1150	189	180	180	+ 5
Lochiel	2500	127	126	127	
Midcon	1000	51	51	51	
Mill City	700	199	195	199	+ 2
Mineral R	500	55	55	55	+ 3
Nat Pete	700	360	350	360	+ 5
N Cont	z100	81	81	81	
N Dav	12000	8½	8½	8½	— ½
Numac	6160	855	830	830	—20
O-W					
Oakwood P	z9	106	106	106	
P Ocean	11864	$19¼	18¾	18⅞	+ ¼
Permo	2600	70	70	70	— 1
Peruv	3300	50	50	50	
Petrol	3300	119	110	115	— 4
Place G	6367	142	140	141	+ 1
Peyto Oils	400	220	218	220	
Ranger	9560	$16½	16	16½	+ ½
Scurry Rn	300	$22½	22⅜	22½	
Siebens	125	720	720	720	— 5
Spooner	2300	195	193	195	+ 5
Total Pet	2400	740	725	725	—10
Tr Can Res	1000	105	105	105	
U Canso	1000	450	445	450	+ 5
Un Reef P	3000	24	23½	24	
Ulster P	12540	205	197	200	— 4
Vandoo	z60	5	5	5	
Voyager P	400	385	385	385	
Wcoast P	800	$10⅛	10	10	
W Decalta	2300	615	605	615	+10

INDUSTRIELLES

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	Ch. Net
A-B					
Abitibi	18745	$7	6¾	6¾	— ⅛
Acklands	z50	$6	6	6	
Acres Ltd	222	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Acres A pr	145	$38½	38½	38½	
Agra Ind	200	$8⅜	8¼	8⅜	
Almco Ind	800	$16	16	16	
Alta Gas T	z25	$51⅜	51⅜	51⅜	
Alta G D p	z2	$138	138	138	
Alta Nat	2000	$24½	24½	24½	
Alcan	2239	$23⅞	23⅜	23⅞	+ ⅛
Alcan pr	1130	$28	27⅞	28	+ ½
Algomaa St	300	$14⅛	14	14	
Allarco Dv	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Alumin pr	100	$17½	17½	17½	
Amera H	z25	$65¼	65¼	65¼	
Anglo-cn	200	465	465	465	—10
Aquitaine	599	$26	25¾	26	
Args 250 p	25	$33	33	33	
Argus C pr	634	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Asbestos	300	$34¼	34¼	34¼	
Atco Ind	325	$8⅛	8	8	— ⅛
Atl Sugar	1200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Atl Sug pr	z10	$65⅝	65⅝	65⅝	
Auto El	100	480	480	480	+ 5
Ban9 Mtl	5667	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Bank N S	1128	$24½	24½	24½	
B Cdn Nat	1500	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Bartaco	475	$6	6	6	— ⅛
Bathrst p	200	$8½	8⅜	8⅜	
Beaver L	900	$15½	15⅛	15½	+ ⅜
Becker B p	100	$8¼	8¼	8¼	
Bell Canad	1262	$47⅝	47¼	47½	
Bell A pr	510	$53⅞	53¾	53¾	— ⅛
Block Bros	4500	430	425	425	— 5
Bombrder	1600	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Bovis Cor	1700	230	230	230	
Bow Valy	9890	$21	0½	20⅝	— ¼
Bowater	700	425	425	425	+20
Bramalea	800	425	425	425	— 5
Bramal w	z20	265	265	265	
Brascan	5175	$18¾	18⅝	185	
Bright	150	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
BC Forest	200	$21¼	21	21¼	
BC Sugar	z5	$19¼	19¼	19¼	
BCPh 1956	z6	$67½	66	67½	
BCPh 5.15	50	$77	77	77	+ 1
BCPh 6.80	50	$26½	26½	26½	— 1
Brinco	4785	$6⅛	6	6	— ¼
Budd Auto	1430	$7	7	7	+ ⅛
Burns Fds	225	$12¾	12¾	12¾	
Burrard	300	$6	6	6	— ¼
C					
CAE Ind	1923	470	460	470	+20
Calgary P	1525	$27½	27½	27½	
Calgy 540 p	35	$100	100	100	
Campeau	107	430	430	430	— 5
CD Sugar	3	$33	33	33	+ ½
Can Malt	20	$23	22½	23	+ ½
C Packrs	8275	$20⅞	20¾	20¾	— ⅜
Can Perm	855	$14	13⅞	14	+ ½
Cdn Brew	1670	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
C Brew Bp	40	$36½	36½	36½	
C Cablesy	550	$11	11	11	
C Cable w	4300	155	155	155	
Cdn Can A	z20	$6¼	6¼	6¼	
C Curtis	176	90	90	90	
C Found pr	100	$12	12	12	
CGE pr	725	$28½	28½	28½	c ½
C Hydro	320	$17⅝	17⅝	17⅝	— ¼
C Imp Bank	1040	$23⅜	23⅜	23⅜	
CGOL	15465	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅜
C Ind Gas p	1200	$27	27	27	+ 1
C Infrurb p	200	$8⅜	8⅜	8⅜	
C Marconi	400	420	410	420	
CP Inve pr	2920	$22½	22	22	— ½
CP Inve w	6775	365	360	365	— 5
CPR	1412	$66¾	66⅝	66¾	
CPR $3. pr	550	$11½	11⅜	11⅜	
Cdn Salt	400	$16¼	16⅛	16¼	
Cdn Tire	780	$35	34½	35	+ ⅛
Cdn Tire A	4258	$34¼	33⅞	34⅛	+ ⅛
Canron	275	$18⅞	18⅞	18⅞	
Capit Div	750	105	105	105	+ 5
Cara	700	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Carrier JD	400	$5⅛	5	5	— ⅛
Carrier w	200	310	310	310	
Ctl Ont SLe	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Chemcell	3100	$5⅜	5¼	5¼	+ ⅛
Chemcl 1 p	200	$12½	12½	12½	+ ½
Chrysler	105	$30	30	30	+ ⅛
CHUM B	300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Codville A	200	295	295	295	
Columbl p	1400	$14	14	14	
Cominco	1600	$21½	21½	21½	+ ⅛
C Holiday I	1525	$11¼	11⅛	11¼	+ ⅛
Con Bath	810	$10¼	10¼	10¼	
Con Bath p	425	$12⅜	12⅜	12⅜	
Con Textle	700	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Con Distrb	160	$22⅞	22⅞	22⅞	— ⅛
Cons Gas	3242	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
Cooper C	200	$10	10	10	
Corby vt	345	$23	22⅝	23	+ ⅛
Cornat Ind	174	145	145	145	
Corp Food	z100	$8	8	8	
Cosms	1000	195	185	185	—10
Costain R	700	$7⅝	7½	7½	
Crain R L	200	$15½	15½	15½	
Crwn Life	105	$27	27	27	
Crwn Trst	800	$12⅛	12⅛	12⅛	
Crush Intl	1665	$19	19	19	
Cygnus A	600	495	495	495	— 5
Cygnus B	1500	$5⅜	5⅜	5⅜	
D-G					
Distl Seag	345	$53¾	53½	53½	+ ½
Dome Pete	343	$93¼	93	93¼	— ¾
D Citrus	900	$7	6⅞	7	+ ¾
D Coal pr	280	$26⅞	26½	26½	+ ½
D Dairies	z3	$16¼	16½	16½	
D Fabrics	100	$5	5	5	+100
Dofasco	834	$24½	24⅜	24⅜	
D Glass pr	150	$13¼	13¼	13¼	—1¼
Dom Store	300	$11¼	11¼	11¼	
Domtar	3153	$13⅞	13⅜	13⅞	+ ¼
Domtar pr	z25	$15	15	15	
D Textle	100	$16½	16½	16½	
Dupont	580	$15⅞	15⅛	15⅞	
Dylex Div	600	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Dylex D A	1200	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Eddy Mtch	100	$14	14	14	
E-L Fin	300	$7¾	7¾	7¾	
E-L Fin w	100	280	280	280	
Electro ltd	150	$33⅛	33⅛	33⅛	— ⅛
Emp Life	z3	$8	8	8	
Erie D	600	$6¾	6⅛	6¾	+ ⅛
Erie D A	z25	$6½	6½	6½	
Falcon	1939	$125½	122	122	—2½
Fed Diver	1500	120	115	115	— 5
Fed Grain	350	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Finning T	200	$14¼	14¼	14¼	
F Seasons	490	$12¾	12¾	12¾	
Fraser	150	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Freiman	100	480	480	480	—10
Gaz Metr	5050	$6¾	6⅞	6½	+ ¼
Gaz M 63w	2500	250	240	25	+10
Gaz M 66w	430	03	29	30	+10 (
Gdn Mang	z50	$6	6	6	
Gen Distrb	2120	$15½	15⅜	15½	+ ⅛
GMC	801	$86¾	85⅝	85⅝	—2⅛
G P Mfg A	100	$40	40	40	+ ¼
Genstar L	200	$12	12	12	+ ⅛
Glengair	700	240	24	24	
Gleng B p	3600	350	350	350	
Gleng A w	4200	110	11	11	+ 5
Gleng U	100	$7½	7½	7½	
Graft G	2700	$15⅞	15¼	15⅞	— ⅛
GL Paper	150	$16¾	16¾	16¾	
GN Capital	100	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Gt West Int	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Greyhnd	400	$14⅛	14⅛	14⅛	
GSW Cl B	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Guar Trst	540	$10⅞	10⅞	10⅞	
Gulf Can	1030	$22½	22⅜	22½	
H-L					
H. Group	z50	$16¼	16¼	16¼	
Hand Chm	100	$8	8	8	— ½
Harlequin	5600	310	300	310	— 5
Harveys F	800	90	90	90	— 1
Hawker S	4112	345	325	340	+10
Hawker pr	z5	$63	63	63	
Hays Dna	300	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Hedway C	100	360	360	360	+10
Home A	2347	$29¾	29½	29⅝	+ ⅛
Home B	213	$29½	29⅜	29½	+ ⅛
Horne Pit	1300	220	220	220	+15
H Bramor	100	320	320	320	—10
H Bay Co	475	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
HB Oil Gas	5698	$46	45¾	46	+ ⅛
HB Oil G pr	45	$58½	58½	58½	+ ½
Hunter D	150	$13	13	13	+ ⅛
Huron Erl	816	$21⅜	21	21¼	— ⅛
Husky Oil	3450	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Husky D w	500	710	710	710	+15
IAC	890	$18⅛	18¼	18¼	
IAC w	z20	740	740	740	
Imasco	580	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
Imp O	16530	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅛
Indusmin	111	$12⅜	12⅜	12⅜	
Inland Gas	1964	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Inland G r	3800	27	25	25	— 1
Inter-City	550	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Intr Cty w	300	600	600	600	+20
IBM	49	0340	340	340	—2¼
I Nickel	10008	$40⅛	39⅞	40⅛	— ⅛
Int Util	4820	$41½	41¼	41⅜	
Intpr Pipe	2300	$27⅛	26⅞	27⅛	
Int Pipe w	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Intpr Steel	2025	$7⅜	7⅜	7½	+ ⅛
Inv Grp A	400	$8⅛	8	8	
IOS Ltd	1600	68	65	68	+ 3
Irwin Toy	250	$14	13¾	14	+ ½
ITL Ind	1361	$6	6	6	
Ivaco Ind	500	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
IWC Ind	1500	225	225	225	
Jefferson	500	$12	11⅞	12	
Jeffersn w	4260	58	30	30	—25
Jockey C	117	485	485	485	
Jockey B p	z50	$8⅜	8⅜	8⅜	
Jockey 2 p	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Kaiser Re	5950	$6⅛	6	6	— ¼
Kaps Tran	730	$9	9	9	
Keeprite P	600	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
Koffler	815	$15¼	15	15¼	+ ¼
Labatt	468	$23¾	23⅝	23⅝	— ⅛
Labatt pr	1385	$25¼	24¾	25¼	+ ½
Laidlaw M	200	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Lailaw A p	100	$13½	13½	13½	
Lau Fin	2800	$9½	9½	9½	
Leigh Inst	1575	$8⅛	7⅝	7¾	— ⅜
Lob Co A	4300	$5⅛	5	5	
Lob Co B	200	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Lob Co pr	305	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Loeb M	300	415	415	415	
M-N					
MH Cable	150	$5⅞	5⅞	5⅞	
MB Ltd	7284	$23¼	23	23¼	+ ⅛
Magnason	900	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ¼
Magnetcs	200	115	115	115	
Manoir In	200	145	145	145	
M Lf Gard	142	$29	29	29	
Maritime	100	$21¾	21¾	21¾	
Markboro	1000	$5⅞	5⅞	5⅞	
Mass-Fer	550	$10¾	10⅝	10¾	
McLaghin	425	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
MEPC w	3500	225	220	220	
Microsyst	200	$5½	5½	5½	+ ¼
Milt Brick	100	$5½	5½	5½	
MLW Wor	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Molson A	825	$17½	17½	17½	— ¼
Molson B	1004	$17½	17½	17½	+ ⅛
Monenco	150	$7½	7½	7½	— ⅛
Moore	2640	$36¾	36⅝	36¾	
Morse A	225	$15⅝	15⅝	15⅝	
Nat Drug	700	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Nat Hees	316	350	350	350	— 5
Nat Hees p	278	435	425	425	+35
Nat Sea	100	$8¾	8¾	8⅝	— ⅛
Neonex	1350	410	400	410	+ 5
NB Tel	100	$14½	14½	14½	+ ½
N Provid D	900	58	56	56	— 3
Nfld LP	300	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Noranda	2094	$35¼	35	35¼	+ ¼
NA Rockw	280	$27	27	27	
NCtrl G	10743	$16¼	15⅞	16¼	+ ⅛
Nor Ctl B p	350	$62½	32	32¼	+ ⅛
Nor Ctl w	125	760	760	760	+20
NS L P	200	$10	10	10	— ⅛
NuWest H	1060	$8⅞	8⅞	8⅞	
O-S					
Orlando R	z5	$7	7	7	
OSF Ind	300	$7⅞	7¼	7⅞	— ⅛
Oshawa A	700	$11	10⅞	11	+ ⅛
Oshawa w	100	195	195	195	
Overland	100	$10	10	10	
Overlnd 2 p	400	405	40	45	
Pac Pete	1555	$30½	30⅛	30⅛	— ⅛
Peel Elder	300	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Pembin A	1625	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Pembin B	500	$7	7	7	
Penningtn	100	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Petrofina	1985	$23	22¾	22¾	— ⅛
Pitts Eng	2025	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Pom Corp	2750	$6	5⅞	6	
Pow C 5 pr	500	$9	9	9	— ⅛
Prem Iron	900	$5	5	5	+ ⅛
Price Com	1348	$7⅝	7½	7½	
Que Tel	200	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Quinte A	300	185	180	185	+ 5
Rank Org	200	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Readers D	500	$7⅞	7⅞	7⅞	
Reed Oslr	1000	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Reitman A	418	$22	21½	21½	— ½
Revelstk	z50	$15⅞	15⅝	15⅞	
Rileys D	1300	280	275	280	
R Little	150	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Rothm 2p	800	$18⅛	18⅛	18⅛	
Royal Trst	745	$32⅛	32⅛	32⅛	— ⅛
Russell H	500	$16	16	16	
Russl H p	100	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
St Maurice	1000	84	84	84	+ 1
Schneid	205	$9	9	9	
Schneid b p	z25	$7⅛	7⅛	7⅛	
Scot York	z25	$14⅞	14⅞	14⅞	
Seaway pr	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Selkirk A	z25	$13	10	13	
Shaw LE A	100	$6¾	6¾	6¾	
Shell Inv p	1225	$35¼	35⅛	35¼	+ ⅛
Shell Inv w	1130	$16	15⅞	16	+ ¼
Shell Can	2111	$35⅛	35	35⅛	+ ⅛
Shore To S	300	350	350	350	
Silverwd B	300	$16	16	16	
Simpsons	596	$18⅝	18¼	18¼	— ⅛
Simpson S	z75	$24	23	23	
Skyline H	500	$9½	9½	9½	
Slater Stl	212	$12¼	11⅞	11⅞	— ⅛
Soby Stor	z2	$5½	5½	5½	
Southam	100	$60½	60½	60½	
Stafford	100	325	325	325	+10
St Paving	z85	$10	10	10	
Stly Brock	150	$22	22	22	+ 1
Steel Can	1320	$26¾	26⅝	26⅝	
Stuart Hse	310	$6	6	6	
Suptst com	100	$14¼	14¼	14¼	
Surpass C	200	185	185	185	+ 5
T-Z					
Teledyne	100	$5¼	5¼	5¼	
Texaco	1950	$32½	32¼	32⅜	
Texas Gu $	1200	$20⅛	19⅞	20	— ¼
Toromont	200	95	95	95	— 1
Tor Dm Bk	2640	$23⅜	23½	23⅜	
Traders A	900	$14	13¾	13¾	— ¼
Trader A p	100	$25¾	25¾	25¾	
Trader 65 w	125	230	230	230	—10
Trader 69 w	800	460	455	455	
Transair	300	325	325	325	
Tr Can PL	1195	$34	33¾	34	+ ⅛
Tr Can P w	1000	$10	10	10	+10
Trans Mt	3880	$23⅛	22¾	23	— ¼
Trizec w	3050	50	50	50	
UNAS Inv	100	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Un Carbid	z75	$16½	16½	16½	
Un Gas	1730	$15¼	15⅛	15¼	
UGas A pr	176	$43½	43½	43½	
U Corp A	z30	$19⅜	19⅜	19⅜	
U Corp B	300	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
U Corp 63p	400	$20	20	20	+ ⅛
Un Fn Mgt	z25	$11	11	11	
U Sections	100	$6½	6½	6½	— ⅛
Van Der	540	$7¾	7¾	7¾	
Versafd	100	$7¼	7¼	7¼	
Verpower	$700	88	86	88	+ 3
Versatil A	200	255	255	255	—15
Vic G Tr	520	$26	25⅞	26	+ ½
Villcentre	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Walex	100	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Walk GW	1900	$37⅜	37¼	37⅜	— ⅛
Wstburne	525	$12¼	12¼	12¼	
Wbur A p	125	$37	37	37	
Wburn wt	400	790	775	775	—15
Westc'st	700	$25⅞	25¾	25¾	c ⅛
Westeel	400	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
W Cdn Seed	4325	445	435	440	+ 5
W Elec E	800	265	260	260	
W Pacific	4275	$6	5⅞	6	+ ⅛
W Realty	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Westnghse	z50	$15⅝	15⅝	15⅝	
Weston	1260	$17¾	17⅝	17⅝	— ⅛
Wstn 4½p	z5	$66	66	66	
White Pas	230	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Wiley Oil	900	$6⅛	6½	6⅛	
Wood Alex	z15	245	245	245	
Woodwd A	1100	$22½	22½	22½	+ ⅛
YR Prop	300	$8	8	8	
Zellers	1790	$17¼	17¼	17¼	

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

	Ind.	Aur.	Mét.	Pét.
Var. 13 mai	+0.91	+3.92	+0.30	+1.53
Clôt. 13 mai	180.67	192.20	96.31	213.91
Haut 71	188.94	202.66	103.01	216.78
Bas 71	173.31	161.82	90.71	193.18
Haut 70	187.18	195.76	118.18	226.50
Bas 70	141.43	138.77	81.66	108.14

Devises étrangères

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique du Sud	Rand	1.4226
Allemagne	Deutsche M.	.2850
Angleterre	Livre	2.4403
Argentine	Peso	.2514
Australie	Dollar	1.1388
Autriche	Schilling	.0404
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro N.	.2015
Danemark	Couronne	.1344
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1828
Hollande	Florin	.2854
Italie	Lire	.001622
Japon	Yen	.002822
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00 29/32
Norvège	Couronne	.1416
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1415
Suède	Couronne	.1950
Suisse	Franc	.2462

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédérdal de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 55.

Fromage : blanc, 52, jaune 52.3.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27, procédé par rouleau No 1 en sacs, 23½ à 24½.

Poudre de lait beurre pour nourrissage 19½ à 20, poudre de lait, 6.

Prix des oeufs : prix minima des grossistes aux détaillants en boites d'une douzaine : A-extra gros, 53¾; A-gros 50¾; A-moyens 49¾; A-petits, 46¾.

Fort Knox subit des pressions

NEW YORK (AFP) — La crise monétaire de la semaine dernière se solde par de nouvelles pressions sur les réserves monétaires des Etats-Unis, notamment le stock d'or de Fort Knox. L'administration Nixon fait cependant preuve de sérénité devant cette menace et qualifie de transactions parfaitement normales les ventes d'or — 367 ou 422 millions de dollars — effectuées par la Trésorerie américaine depuis le début du mois.

La position de réserve des Etat-Unis avait déjà diminué de 862 millions de dollars pendant le premier trimestre 1971, tombant à 14,342 millions de dollars à la fin mars. Les pertes d'or s'étaient limitées à 109 millions de dollars, ramenant le stock de Fort Knox à 10,963 millions de dollars. Elles reflétaient notamment une vente de 75 millions de dollars à la Suisse et une de 25 millions aux Pays-Bas. Celles de devises avaient baissé de 363 millions pour tomber à 256 millions de dollars. Les Etats-Unis avaient en outre utilisé 125 millions de dollars de droits de tirage spéciaux, dont 100 millions avaient été transférés aux Pays-Bas et avaient tiré 255 millions de dollars de devises sur le fonds monétaire international, dont 125 millions en francs belges et 125 millions en francs belge.

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
Dominion Scottish Inv.		$0.08 tr.	30-06-71	16-06-71
Pennington's Stores		$0.05	30-06-71	31-05-71
Pennington's Stores		$0.10 s.	30-06-71	31-05-71
Reitman's (Canada)		$0.12½ tr.	07-08-71	15-07-71
Reitman's (Canada)		Div. 5%	15-06-71	01-06-71
Union Gas		$0.14½ tr.	01-08-71	02-07-71
Robert Mitchell Co. (A)		$0.25 tr.	15-06-71	28-05-71
The Royal Trust Co. Corp (A)		$0.50 s.	02-07-71	18-06-71
Communications Ind.		$0.07½ s.	08-07-71	04-06-71
Indal Canada		$0.05 tr.	01-06-71	21-05-71
Amerada Hess	(x)	$0.07½ tr.	26-06-71	14-06-71
Amerada Hess		(y)	26-07-71	14-06-71
Int. Paper	(x)	$0.37½ tr.	15-06-71	24-05-71
Phillips Petroleum	(x)	$0.32½ tr.	01-06-71	07-05-71
Westeel Rosco		$0.15 tr.	15-06-71	25-05-71

(x) Payable en dollars U.S.
(y) 2½% pour chaque 40 actions détenues.

Le PNB des USA s'est accru de $30 milliards

WASHINGTON (AFP) — Le produit national brut américain, selon les chiffres définitifs publiés jeudi, s'est accru à un rythme annuel de 30,8 milliards de dollars pour atteindre un taux annuel de 1,020.75 milliards de dollars au cours du premier trimestre. Mais l'augmentation de 2,3 milliards de dollars par rapport aux chiffres provisoires publiés en avril est due à un taux d'inflation plus élevé que prévu.

Le département du Commerce a publié les chiffres définitifs du produit national brut pour les trois premiers mois de l'année. Les chiffres revisés font apparaître que la production de biens et services a augmenté pendant cette période à un taux annuel de 30.8 milliards de dollars au lieu de 28,5 milliards annoncés en avril. Mais, dans le même temps, l'inflation des prix a été réajustée à un taux annuel de 5,6 pour cent, au lieu des 5,2 pour cent annoncés précédemment.

La croissance de l'économie américaine, selon les chiffres revisés, s'est ainsi établie à un taux annuel de 7 pour cent (à prix constants) au cours des trois premiers mois de l'année. Ces résultats, qui confirment la reprise, sont loin cependant de satisfaire toutes les prévisions faites par l'administration en janvier dernier.

A cette époque, les conseillers économiques de la Maison Blanche prévoyaient une progression du PNB à prix constants de plus de 7,5 pour cent pendant l'année 1971, avec un taux d'inflation allant en diminuant pour être ramené aux environs de 3 pour cent vers le milieu de 1972. Il est douteux maintenant que ce dernier objectif puisse être atteint.

De nouveaux facteurs inflationnistes se sont, en effet, manifestés depuis la fin du premier trimestre. C'est ainsi que les prix de gros ont fortement progressé en avril (0,5 pour cent par rapport à mars) et que la sidérurgie a annoncé en mai des relèvements des prix de ses produits de l'ordre de 6,5 pour cent.

D'autre part, les chiffres revisés du département du Commerce font apparaître une augmentation de 10 milliards de dollars des bénéfices des sociétés américaines avant impôts, par rapport au dernier trimestre de 1970 où ils avaient accusé une baisse de 8 milliards de dollars.

301 Appartements à louer

domaine d'iberville

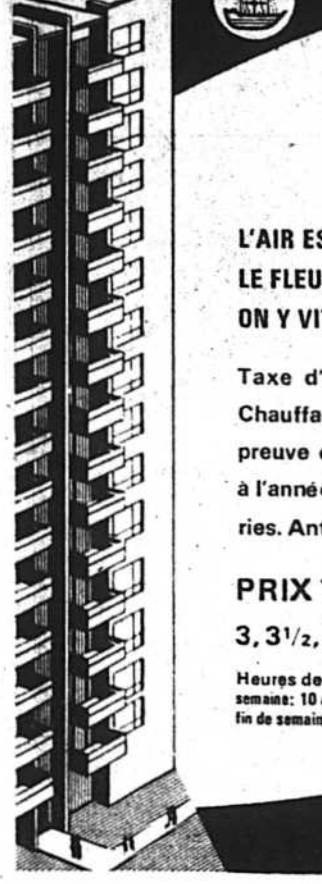

CHEZ SOI PLUS PRÈS PLUS VITE par MÉTRO

L'AIR EST PLUS PUR
LE FLEUVE PLUS BEAU
ON Y VIT MIEUX

Taxe d'eau, électricité payées. Chauffage tout électrique. A l'épreuve du feu. Insonorisé. Piscine à l'année. Saunas. Tennis. Buanderies. Antenne TV toutes chaines.

PRIX TRÈS ÉTUDIÉS
3, 3½, 4½ pièces.

Heures de visites:
semaine: 10 a.m. à 9 p.m.
fin de semaine: 10 a.m. à 6 p.m.

Longueuil
300, rue Joliette
679-1330
à 7 minutes du centre-ville

Pourquoi se priver des petits plaisirs de la vie!

De longues promenades au bord de l'eau, dans des sentiers ombragés rafraîchis par la brise venant du fleuve! Du sport tant qu'on en veut et un tas de commodités ... L'Île des Soeurs vous réserve tout cela et bien d'autres choses encore.

L'Île des Sœurs... c'est l'paradis!

A 4 minutes seulement de la Place Ville-Marie. Appartements et maisons de ville.

Modèles et bureaux de location: tous les jours de 10 heures du matin à 8 heures du soir, y compris le dimanche. Le samedi, jusqu'à 6 heures du soir. Tél.: 769-8511.

Le Tadoussac
AU CENTRE-VILLE
65 EST, SHERBROOKE
844-7051 844-4228
Information sur les lieux
VISITEZ NOS MODELES

TOUT A L'ELECTRICITE
20 ETAGES
PISCINE INTERIEURE ET SAUNA
ELECTRICITE ET TAXES PAYEES
1½ A 5½
MEUBLES OU NON

Le Saguenay
135 est, rue SHERBROOKE
AU CENTRE-VILLE
135 est, Sherbrooke
844-4228 844-7051
Information sur les lieux

MAISON NEUVE
COTE DES NEIGES
1½: $99 — 2½: $110 - $115
3½: $135 - $140
TOUT A L'ELECTRICITE
Electricité et taxes payées ● Insonorisées et à l'épreuve du feu ● Thermostat dans chaque pièce ● Stationnement gratuit ● Terrasse sur le toit ● Meublé si désiré.
2940 GOYER — 739-2268

COTE-DES-NEIGES, 3½ $75, 4½ $85, non chauffés, frigidaire, poêle fournis, 273-1773.

COTE-DES-NEIGES, penthouse, 15 et 16e étages. 2 chambres, 2 salles bains, air conditionné, piscine, à sous-louer, 1er juin, 738-2526.

COTE-DES-NEIGES, ST-KEVIN, 4½ pièces rénovées, $112 par mois, taxes incluses. 484-7575, 484-8307, 733-1900.

COTE DES NEIGES
FACE UNIVERSITE
Grand 3½, meublé, $135, non meublé $110. Chauffage eau chaude, taxe d'eau payée, repeint, libre immédiatement. Emile A Perez, 731-1468.

COTE-DES-NEIGES, 3½, 2½, 1½, meublé ou non, semaine ou mois. Téléphonez 731-8645.

COTE-DES-NEIGES, 2695 Goyer, 2½, chauffé, équipé, peinturé 737-9081.

COTE-DES-NEIGES, 5½, piscine, sauna, vue sur montagne, près centre-ville, 738-4598, 735-2559.

COTE-DES-NEIGES, 4865 Bourret, près Victoria. 3½, concierge.

COTE-STE-CATHERINE, 5263, grand 4½, poêle électrique, réfrigérateur, taxes payées, meublé ou non. 737-6201, 484-9343.

COTE SAINTE-CATHERINE près Côte-... garage, grand balcon, 7...-1929. 739-5254.

COTE-SAINT-LUC, 5410, 4½, 5½ chauffés, équipés, libre, mois gratuit. 489-3003.

PRIX SPÉCIAL POUR LE RESTE DES APPARTEMENTS A LOUER
1½ - 2½ - 3 - 3½
L'UNI-CITÉ CHRISTOPHE-COLOMB
273-3326
Ouvert de 1 h. p.m. à 10 h. p.m.
OCCUPATION IMMEDIATE OU FUTURE

A 5 minutes des stations de métro Jarry (Sud) Crémazie (Nord). Près des écoles, églises, terrains de jeu, aréna, centre d'achats, autobus. Nos bureaux de location sont situés à 1080 Mistral (Angle Jarry et Christophe-Colomb).

★ SPECIAL ★
Crystal Towers
à Ville LaSalle
3 PISCINES
APPTS TOUT NEUFS
MEUBLES OU NON MEUBLES
GRANDES PIECES
STATIONNEMENT EXTERIEUR GRATUIT
2½, $85 — 3½, $90
4½, $115 et plus

- CHAUFFE, EAU CHAUDE TOUTE L'ANNEE
- SALLE DE LESSIVE
- DRAPERIES MUR A MUR
- TAXES PAYEES
- POELE, FRIGIDAIRE FOURNIS
- PRES ECOLES ET MAGASINS
- FOURNITURES DE COULEURS
- PATIO, BALCONS
- BAIN SAUNA
- ARRET D'AUTOBUS A LA PORTE
- BAIL A COURT OU LONG TERME DISPONIBLE

9215 AIRLIE
RENSEIGNEMENTS: JUSQU'A 10 P.M
365-0761 366-7671

COTE DES NEIGES
1½ — 2½ — 3½ — 4½
DE $75 A $140
EN TRES BON ORDRE. LIBRE IMMEDIATEMENT OU PLUS TARD. TOUTES COMMODITES. TRANSPORT FACILE. MEUBLE SI DESIRE.
6675 DARLINGTON 739-2268

MONTREAL-NORD
4½ DELUXE
UN MOIS GRATUIT
OCCUPATION MAI OU PLUS TARD
DE $100 à $120
EDIFICE DE 8 LOGEMENTS
Eau chaude fournie, porte patio, 2 balcons, stationnement, entrée laveuse sécheuse, près centre d'achats Forest.
COIN PIE IX ET LARIN
688-0408 — 331-4864

2025 ELMHURST
N.D.G.
1½ — 2½ — 3½ — 4½
Meublé ou non. Face autobus 90-111. Près station Mtl-Ouest, 486-1778, 321-0888.

COTE-ST-LUC Girouard 4507, 4½ redécorées, $100, équipé, 488-8866, 489-6904.

DARLING 2525, 4½, chauffé, eau chaude, peinturé, planchers Varathane, 737-9081.

DECARIE 1½ meublé, Holt, 3, $65; métro Frontenac, 3½, 737-6276.

DECARIE 5215, voisin Théâtre Snowdon, moderne, 2½, chauffé, poêle, réfrigérateur, balcon, taxes payées, femme seulement, $70, 739-1488.

DECARIE 4055, luxueux, 2½, 1½, équipé, réduit, élévateur, 488-4517, 735-1509.

DECARIE 4130, sous-location, 4½ pièces, loin des voies rapides, 2 mois gratuits. Equipée. 735-6030, 486-3727.

DECARIE 4598, 3½, 4½ grandes pièces, séparées, très propres, autobus, magasins. $100 à $120. 489-0792.

DE LA MONTAGNE, 3650, nord McGregor, 1½, 2½, $115, plus, 844-5003.

DELAROCHE, 3 meublé ou non, libre, $105; appelez propriétaire, 722-0503.

DE L'EPEE-Jean-Talon, 3½ moderne, tranquille, 220. Mai, 678-0364.

DELORIMIER, 7630, 3 pièces, $65, informations, 721-3371, voir app 3.

DE NORMANVILLE, entre Jarry et Villeray, face au parc, 3½-$95, 4½-$130. S'adresser 7015 De Normanville. Cuisinière, réfrigérateur fournis, 728-7286.

DE SALABERRY, 2340-50, face centre d'achats Normandie, 3½, 4½, avec garage, cable T.V., poêle, réfrigérateur, tapis passage, 2½ meublées, bâtisse neuve, concierge, 334-1404 ou 332-3467.

DES ERABLES 2255 près Sherbrooke, 1½, 3½. Aussi meublés. 523-7405.

DES ERABLES 6680, 1½ chauffées, taxes payées. 722-3046, 321-0888.

DES ERABLES, 4 pièces, poêle, frigidaire, chauffé, gaz, adultes. 523-9623, 525-8476.

Appartements 630

POUR TRANQUILITÉ AU COEUR DE VILLE ST-LAURENT
1½ — 2½
Meublés si désiré

- Tapis mur à mur
- Draperies
- Chauffage central dans chaque pièce
- Canaux de T.V. américains
- Interphone
- Cuisinière, réfrigérateur
- Ascenseur
- Salle de récréation
- Balcon individuel couvert
- Stationnement intérieu et extérieur
- Salle de lavage

630 BOUL. STE-CROIX, ST-LAURENT
747-2570 — 744-0858
DE 10 H. A.M. A 9 H. P.M.

Le Neuville
Métro
Longueuil

Nouveau complexe de luxe, en béton, insonorisé, à l'épreuve du feu. Chauffage à l'électricité, thermostat individuel.

STUDIO
3½ - 4½ - 5½
de $107 à $170

HEURES DE VISITE:
Semaine: de 1 h p.m. à 9 h p.m.
Fins de semaine: de 1 h p.m. à 6 h p.m.
INFORMATIONS:
677-8662

1790 - 1800
DE SALABERRY
2 MOIS GRATUITS
2½ - 3½
$80
ET PLUS
331-9693
845-1144
932-9626

APPARTEMENTS
PARC MASSON
(FACE AU PARC MASSON)
1½ - 3½ - 4½
A DES PRIX RAISONNABLES
BUREAU DE LOCATION
5245 - 1ère Avenue
APP. 10
527-0751

AHUNTSIC
CENTRE RESIDENTIEL
3½, 4½, 5½, en béton armé, à l'épreuve du feu, insonorisé. Prix $110, $130, $150. 3201 Henri-Bourassa est, 387-4814, 331-7536.

CARTIERVILLE
11,940 Grenet, 2½, 2½, 3½, meublés ou non, ascenseur, piscine. A compter de $75. 332-0543, 336-1379.

VILLE St-Laurent Ouest, appartements 3½, 4½, piscine, ascenseur, 288-2265, 747-3026.

4 A PRIX REDUIT

APPARTEMENTS A LOUER
4½, 2½. Ahuntsic, 10,239 Cartier. 389-7014, Mr. Tutino.

11,834 MICHEL-SARRAZIN
Bas, grand 4, rénové, chauffé, poêle, réfrigérateur, $105, 336-5305; 721-8004.

DOLLARD, 1er juin, 5½, garage, piscine, antenne TV, $167, 697-2649.

DORVAL, 3½, tranquille, possibilité meublé, stationnement. Soirs et fin de semaine, 769-9545, 631-6590.

DUPUIS 3717, 2½, 3½, chauffés, taxes, payées équipés, complètement redécorés, occupation immédiate, surintendant, app. 8.

6116 DUROCHER, 4½ pièces, $80 à $85 mois, chauffé, 277-1738.

DUVERNAY, 2½, poêle, frigidaire, tapis, piscine, bord de l'eau, immédiat, adultes, 663-5310.

EDOUARD-MONTPETIT, 3555, angle Côte-des-Neiges, 1½, très propre. $100.

EDOUARD-MONTPETIT, 3½, meubles neufs, à louer à partir du 1er juin. Après 6 heures, 733-3524.

EDOUARD-MONPETIT, 2521, 4½, $130, cuisinière, réfrigérateur. 731-6108.

EDOUARD-MONTPETIT, 4850, 3½, 4½ équipé, redécoré, raisonnable. 739-7628, 731-5872.

3185 ELLENDALE 1½ spacieux, moderne, raisonnable. Voisinage hôpital Sainte-Justine, 733-5001.

FLEURY est, 3335, 4½ fermées, chauffées, buanderie. 325-2675, 321-0888.

3210 FORESTHILL, 2½, 4½, piscine, sauna, vue sur montagne près centre ville, 342-3638, 735-2559.

GALERIE D'ANJOU
6960 CHAMPS CHEVRIER
7043 JARRY
2½, 3½, 5½
MEUBLES OU NON
S'ADRESSER AU CONCIERGE
354-7734, 354-8905 — 374-0641

GATINEAU 5580, 3½ appartements à sous-louer, $105. 738-7735.

GOYER 2660, 3½ chauffé, prix raisonnable. Occupation immédiate. Soir, 738-5623, jour 733-8405.

GOYER 2805
1½, 2½ chauffés, modernes, construction récente, $85 plus. 352-3786.

GREENFIELD PARK, Place Taggart, 3½-4½, ascenseur, taxes incluses, stationnement, garage, transport facile, cable télévision, 672-5018.

VILLE D'ANJOU
6255 JOSEPH-RENAUD
LUXUEUX IMMEUBLE A APPARTEMENTS.
Ascenseur, tout équipés, garages.
PRES D'UN GRAND CENTRE COMMERCIAL.
GARÇONNIERES $82
3½ $102
4½ $117
354-7733

$75. et plus
le meilleur prix!
le meilleur endroit!
1½, 2½, 3½, 4½ pièces
Près gare Val Royal
sur 2 parcours d'autobus.
Magasins tout près.
10 a.m. à 10 p.m.
5650 DE SALABERRY
CAMARO BLDG. CORP.
TÉLÉPHONE 332-2253

3285 Langelier
près Sherbrooke
3½, 2½, très grandes pièces, $80 à $95, poêle et réfrigérateur inclus, câble TV. Près centre d'achats, école, aréna, facilités de transport.
BUREAU DE LOCATION
10 H. A.M. A 10 H. P.M.
255-1642 866-3484

PINE TOWERS
1400 AV. DES PINS OUEST
Appartements et Penthouse
Air climatisé, thermostat individuel. Magnifique vue de la ville ou de la montagne.
LOYER RAISONNABLE
849-5211

9905 ST-LAURENT
1½, 2½, 3½
$65 ET PLUS
Comprenant: poêle, réfrigérateur, eau chaude, chauffage, taxes payées, meublé ou non. Voir concierge, app. 201.

HENRI-BOURASSA est, 1410, 4-4½ chauffées, eau chaude, ascenseur, piscine intérieure, concierge, buanderie, locker, autobus, sundeck, libre. 382-1699, 321-0888.

HENRI-BOURASSA est, 3801, chauffé, 4½ fermées. Thermostat, concierge, buanderie, intercom, cable. 324-1917, 321-0888.

HENRI-BOURASSA EST 2385, 1½, 2½, 3½, poêle, réfrigérateur, meublés-non, laveuse, sécheuse, terrasse soleil. 389-0267.

HENRI-BOURASSA 2405, 3½, 4½, nouvelle bâtisse, raisonnable, 381-0718, 747-9245.

2925 HENRI-BOURASSA est, 2½, 3½, 4½, meublés si désiré, chauffé, eau chaude. Occupation immédiate. Informations concierge, 382-2869.

HENRI-BOURASSA est, 1775, 2½-3½, meublé ou non, moderne, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, 384-1215, 384-7051.

HENRI-BOURASSA - Lacordaire, meublé ou non, 3½, 4½, chauffage électrique, très propre, garage chauffé si désiré, un mois gratuit, 325-2639.

HOCHELAGA 6873, 3½ PIECES, MODERNE. 351-1292.

HOCHELAGA 8930, grands 4½, $80, $85 et $92. 352-1596.

ILE-DES-SOEURS, 3 chambres à coucher, à sous-louer pour 15 mois, du 1er juillet, $225; 769-9735.

JOSEPH-CASAVANT, garçonnière, équipé, chauffé, taxes payées, 331-5765.

LACHINE, 2315 Duffcourt, chauffés, meublés ou non, 2½, 3½, 4½, une pièce meublée $50, 637-1864, 731-0670.

104 LAGAUCHETIERE Est, 4 appartements, $60. 2 x 6½: $65. Bas.

LAJEUNESSE, 7430-50, près métro Jean-Talon, bâtiment neuf, 2½, 3½, 4½, ascenseur, garage, 277-0528, 270-3337.

10144 LAJEUNESSE près métro Sauvé, nouveau luxueux 2½, 3½, chauffés, eau chaude, meublée ou non, ascenseur, immédiatement, 387-8201, 486-5722.

LAROSE, près Fleury, 10375, 2 appartements, $70, 661-3092.

LaSALLE, 287 Stirling, 3½, 4½, électricité payée, poêle, réfrigérateur, eau chaude, salle de lavage, tapis, draperies, concierge. Près centre d'achats, école, parc, autobus. 365-7053.

LAURIER 3670 est, 2e étage, 4½ chauffé, juin gratuit, 376-3699.

LAVAL, 3520 boulevard de la Concorde, 3½, 4½, poêle, réfrigérateur, salle lavage, tapis, draperies, concierge, près centre d'achats, école, parc, autobus, à partir $90 par mois, 661-0883.

LAVAL-DES-RAPIDES, 4½, chauffé, eau chaude, neuf. Libre. 667-2058.

LINTON, 3½, grand, clair, chauffé, équipé, ménage récemment fait, près magasins et transport, $90-$110 concierge, 3025, app 7. 331-6487.

LINTON, 4680, près du centre commercial Victoria, 3½ chauffé, aussi 3½, 4½, non-chauffés, non-équipés, rénovera, 525-1567, 274-9597, 738-1997.

LONGUEUIL, 10 St-Jacques, 3½, 4½, tout compris, 679-9728, 722-3408.

VOTRE LUNE de MIEL DURERA aux **Jardins Chateau**
angle Robert et Viau (St-Léonard)

COMMANDITÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. LOYERS À PRIX MODIQUES

1 CHAMBRE à COUCHER:	$107
2 CHAMBRES à COUCHER:	$118
3 CHAMBRES à COUCHER:	$125

INCLUANT: stationnement extérieur, terrains de jeux, piscines, poêle et réfrigérateur, chauffé, eau chaude, salle de récréation. Une nouvelle station de métro sera construite en face.

BUREAU DE LOCATION:
4850 Boul. Robert et Viau, app. 10
TÉL.: 324-1673-74 ● 324-2910

Semaine d'aquativité du 8 au 16 mai chez
R.P. Dubois Marine
Spécial du jour
Chaloupe de pêche par Springbok
12' $209.95
14' $299.95
Garantie 5 ans
Membre du groupe Alcan
3635, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux
684-2348

APPARTEMENTS
TERRASSE FLEURY
4½, 3½, $75. à $130, meublé si désiré. Facilités de transport. Câble TV. Incinérateurs. Tapis dans le corridor. Poêle et réfrigérateur inclus.
BUREAU DE LOCATION
10 H. A.M. A 10 H. P.M.
10320, Terrasse Fleury
389-3424

L'ACADIE
1½ - 2½ - 3½ - 4½
Meublés ou non
PISCINES intérieure et extérieure
- Stationnement
- Centre d'achats
- Jardins et parc
- Près station métro
- Prix modérés

10,660 L'ACADIE
coin Henri-Bourassa
334-3025

---

60 O., AVE DES PINS
PRES ST-URBAIN ET HOPITAL HOTEL-DIEU
1½ meublé ou non
APPARTEMENT MODERNE, LOYER RAISONNABLE, TOUTES TAXES PAYEES
288-7857

2185 EST, HENRI-BOURASSA
1½, 2½, 3½, 4½, meublé ou non. A compter de $75. Occupation immédiate ou réservation. 381-9641.

CHOMEDEY EST, OUEST
2½, 3½, 4½, 5½ NEUFS
Chauffés, eau chaude, stationnement, près centre d'achats, écoles, transports, ouvert pour inspection, 681-8050, 688-1033, 681-4801, 688-2101, 681-9105, 681-3132.
500 BOUL. CHOMEDEY

LINTON 3405, PRES DECELLES, 3½, MODERNE, EQUIPE, OCCUPATION IMMEDIATE, 342-1079 OU 484-1765.

MACKAY 1225, 1½, 2½, TRANQUILLE, MEUBLES, NON MEUBLES, RAISONNABLE.

MASSON 3978, 3½ moderne, non-chauffé, $55, 684-5890 soirée.

McGREGOR 1563 près Guy, 1½, 3½, 937-3570.

MENTANA 3693, app. 3, 4½, poêle, réfrigérateur, $79, 843-5764.

MONTREAL-NORD, 4½, 3½, concierge, $88 plus, tout payé, 322-3623.

MONTREAL-NORD, 4½ MODERNE, 325-1886, 255-4286.

MONT-ROYAL ouest, 117, 4 pièces, poêle, réfrigérateur, 2e étage, taxes payées, $125, 288-3926.

MOLSON 7060, 3½ chauffées, concierge, buanderie, locker, 376-4054, 321-0888.

MONTREAL-NORD, 4 pièces fermées, grande cuisine moderne, 2e, frais peinturé, entrée laveuse sécheuse, 2 balcons, face aux écoles. Près centre d'achats Forest, 4062 Monselet, coin Pie-IX, $100. 688-0408, 331-4864.

MONTREAL-NORD, 2½, 3½, meublés ou non, 324-2629, soir 322-3629.

MONTREAL-NORD, 4½ pièces, chauffé, poêle, réfrigérateur, incinérateur, eau chaude payée, tapis mur à mur, tapisserie, libre 1er juillet, $95 mois, 1er mois gratuit, 325-3282, Mme Peloquin.

MONTREAL-NORD, 3½, demi sous-sol, meublé ou non, 325-4025.

MONTREAL-NORD, 4220 Forest, bas, 4½ pièces, près Pie-IX, chambre lavage, eau chaude, stationnement, 323-1230.

MONTREAL NORD — EN BETON
3½ LUXUEUX, "STYLE ESPAGNOL", INSONORISE, INTERCOM, LAVEUSE VAISSELLE, SALLE A DINER, PLANCHERS MARQUETERIE. AUBAINE EXTRAORDINAIRE. 324-1482, 323-7195.

MOREAU, 3 pièces modernes, balcons, 2ème, $63, 486-0523.

NDG 2204, Wilson, 4 grandes pièces, taxes payées, poêle, frigidaire, concierge, 487-5673.

N.D.G., 5½ pièces, sous-location, 2 mois gratuits, chauffées, équipées, redécorées, 4500 Girouard. 735-6030, 484-6580.

OUTREMONT — Bloomfield, sud Van Horne, 8 pièces, modernes, 220, chauffé, raisonnable. 272-2161, soir: 272-3206.

PAPINEAU, 9680, 1½, 2½, 3½, maison neuve, stationnement, 389-6301.

5346 PAPINEAU COIN MASSON
Appartements 3½ et 4½, meublés ou non. Loyers raisonnables, s'adresser à M. St-Denis, surintendant, 521-6824.

PAPINEAU 9780, 3½, 4½, meublés ou non. Surintendant 387-9459, 381-2158.

PAPINEAU, près Fleury, appartements neufs meublés ou non, 1½, 3½, chauffés, taxes payées, télé-câble, ascenseur, concierge, 387-8616.

PARC EXTENSION, 7865 Outremont, 4½, non chauffé, 2e. $75. 388-1542.

PARC Extension, appartements de luxe, 1½, 2½, 3½, 4½, grandes pièces fermées, ascenseur, meublés ou non, immédiatement, 8670 Stuart, app. 104, 273-0098, 486-5722.

3645 EST,
SHERBROOKE
2½ ● 3½ ● 4½
- Piscine intérieure
- 2 bains sauna
- Sundeck
- Buanderie
- Tapis mur-à-mur

523-5055
Entre 12.00 et 10 h. p.m.

APPTS
NELLIGAN
CARTIERVILLE
2½ ● 3½ ● 4½
Meublé si désiré
Près centre d'achats — Trains
Piscine extérieure
BUREAU LOCATION
12,145 BOUL. LAURENTIEN
331-7032

Appartements
Christophe-Colomb
(entre Jarry et boul. Métropolitain) Nouvelle administration. 4½, 3½, 1½, $75 à $135. Meublé disponible, service de taxes payées, près du métro, écoles, arena, etc.
BUREAU DE LOCATION
10 h a.m. à 10 h p.m.
1085 Mistral (suite 14)
388-3621

AQUARIUS
CREE POUR LES GOUTS RAFFINES
STUDIO — 3½ — ALCOVE
UNIQUE DANS SON GENRE
CHAQUE APPARTEMENT DIFFERENT
EXTERIEUR ANTIQUE
INTERIEUR MODERNE, SPACIEUX
★ FOYERS
★ PLAFONDS ELEVES
★ PORTES PATIO — BALCONS
ENTRE McGREGOR et SHERBROOKE
3467 AVENUE ONTARIO
844-2778 OU 731-1569

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT ?
Nous pouvons vous dénicher l'appartement convenant à vos goûts en 5 minutes ou moins.
SERVICE GRATUIT
871-1341
APARTMENT DATA CENTRE

★ PENTHOUSE MAISONNETTE ★
Terrasse privée, sauna, bibliothèque, foyer, 2½ salles de bain, appartement de rêve. 3440 Ridgewood, 738-5367, 937-3570.

PIE IX, 9303, 3 pièces, chauffées, 220 meublées ou non meublées. S'adresser concierge app. 1, 279-7043.

PIE-IX, près Métropolitain, 3 pièces. Tél. à app. 3, 729-1290 ou Redpath Realties Ltd., 937-8501 administrateurs.

PLAMONDON 3840, 3½, près autobus, centre d'achats, chauffé, équipé, ménage récemment fait, $90, 482-3186. Soir: 482-3448.

POINTE-AUX-TREMBLES, bon 4½, moderne, avec place au sous-sol, grande cour en béton et autres services. Il faut voir. Mois de mai gratuit. Aubaine, $70 par mois, 669-2454.

PRINCE-ARTHUR ouest, 416, 5½, centre, $170, chauffé, poêle, frigidaire, 845-3527.

QUEEN MARY, Excellent secteur. Pièces luxueuses. Ménage fait. Réfrigérateur, cuisinière facultatif. Garage, 4½, $135, 5½, $145, 739-5815.

217 RACHEL est, app. 1 et 2, 2½, moderne, chauffé, $75 chacun, 273-7211.

RIDGEWOOD 3440
1½, 4½ meublés et 4½ non meublé, chauffé, équipé, ascenseur, balcon, terrasse, 10 minutes des universités, centre d'achats et centre-ville, 738-5367, 937-3570.

900 ROCKLAND, sous-louer, superbe 4½, 2 salles bains, 2 chambres à coucher, vue panoramique, 1er juillet au 1er octobre, bail renouvelable, $230 mois. 270-1288.

ROSEMONT, 3½, $90, 4½, $115, poêle, réfrigérateur, 5360 Beaubien, 254-9277.

ROSEMONT, 2½ meublé, 4½, poêle, réfrigérateur, 3595 boul. Rosemont.

ROSEMONT, 1½, 2½, 4½, meublé ou non, $75 à $120, 4470 Bellechasse.

ROSEMONT, libre, 4½ fermées, $88.50, poêle gaz, fournaise, balcons, 625-0180.

6880, 25e ROSEMONT, 3½ fermées, chauffées, eau chaude, buanderie, concierge, balcon, garage, sundeck, 727-6608, 321-0888.

ROSEMONT 6600, 20e avenue, 3½, cuisinière, fournaise, réfrigérateur, 729-5442, 937-3570.

ROSEMONT, 1 mois gratuit, 3½ grandes pièces, balcons, service concierge, s'adresser 3715 Laurier est, app. 6, 376-2392, 739-4321.

ROSEMONT, 6770, 25e Avenue, 4½ pièces, rénovées. 727-1324, après 16 h 30.

ROSEMONT, semi-sous-sol, 4½ pièces, $75, libre 1er juillet, très propre, plancher varathane, près église, écoles, 279-6681.

ROSEMONT, 6955, 12e, 3½-4½, chauffés, eau chaude. Taxes payées. 722-2802.

ROSEMONT, nouvel immeuble luxueux, chauffé eau chaude, antenne à titre gracieux, toutes commodités.
2½, 3½, 4½
LIBRE IMMEDIATEMENT,
LOYERS RAISONNABLES
6938, 16e avenue, app. 1 — 721-5485
5260, 11e avenue, app. 2 — 371-0463

ROSEMONT 6869, 6870, 24ème, 4½, 3½, meubles optionnels, 721-6978, 729-4870.

3165 RUE LACOMBE, 5½ pièces $170; 3½, $95. Rénové, aménagé, eau chaude. 691-3603, 366-0573.

ST-BRUNO, 3½ neuf, tapis entrée et salon, poêle, réfrigérateur, taxes payées, patio piscine, concierge, $138, 653-2417, soir 653-3825 ou 653-4469.

STE-CATHERINE est 5105, app. 15, 3½, $70, poêle, frigidaire, 482-4445.

ST-DENIS, 2079, app. 2, 5 pièces, chauffé, taxes payées, $112 mois, décoration amusante, libre 1er mai, poêle, réfrigérateur, après 5 heures, 288-7554.

ST-EVARISTE, sous-louerais, 1½, près gare Monkland, $75 mois. 739-6517.

ARRETEZ ICI
A Longueuil
Voulez-vous payer aussi peu que
$100 à $120
pour un logement
Studio – 1 chambre – 2 chambres
incluant chauffage, eau chaude, cuisinière et réfrigérateur, taxes d'eau et de vidange.
ALORS APPELEZ OU RENDEZ-VOUS AU
DOMAINE D'AUVERGNE
679-7960
DIRECTION: ROUTE NO 3, SORTIE LONGUEUIL, BOUL. ROLAND THERRIEN, JUSQU'A GENTILLY, TOURNEZ A DROITE JUSQU'AU DOMAINE D'AUVERGNE.

CHATEAU VIAU
7555
BOULEVARD VIAU
2½ 3½ 4½
Tous accessoires
Tous services
APPTS NEUFS, MODERNES
722-9870

BOUCHERVILLE
798 à 810 Fort St-Louis
GRAND 4½ - 5½
Chauffage électrique, stationnement intérieur, prise de courant, toutes taxes payées.
Concierge: 806 Fort St-Louis, app. 2
655-8370
Aussi appartement Town House, 4½ meublées ou non. Concierge: 828 Jean-Plouf, app. 8.
655-7241

PLACE ELGIN
1100 McGREGOR
Coin de Peel et Stanley. Occupation mai ou plus tard, nouveaux appartements 2½, 3½, 4½, 5½ air climatisé, central, électricité incluse, 2 saunas, piscine chauffée, service de portier. Magasins sur les lieux.
849-7061

CARTIERVILLE
1½, 2½, 3½, 4½
Occupation immédiate ou mai, meublé ou non, 2 coins rue Station Val-Royal à côté centre d'achats. S'adresser surintendant, 5730 De Salaberry, app. 10, coin Grenet, 331-3687, 388-1825.

11,970 GRENET
Cartierville, 1½, 2½, 3½, 4½, meublés ou non, piscine. A compter de $70. Toutes taxes payées. Occupation immédiate ou réservation. 332-5863.

3½
Libres mai, balcon privé, très grands, chauffés, très tranquille, eau chaude, garage si désiré, 6735 Fabre coin St-Zotique.

5317 ST-DENIS, grand 4 pièces, occupation immédiate, réservoir eau chaude, poêle gaz, belle localité, métro Laurier. Jour, M. Bellemare, 279-6301, local 32; soir M. Lamoureux, 273-2747.

5155 SAINT-HUBERT app 1, 3½ pièces, fera ménage, eau, $75.

SAINT-HUBERT, angle Sherbrooke, 3 pièces chauffées, cuisinière, réfrigérateur, $90. 738-7331.

SAINT-KEVIN, 4½ pièces, à sous-louer fin septembre ou plus longtemps. 933-7048; 481-4808.

SAINT-KEVINS, grand 4½ pièces claires, chauffées, eau chaude, taxes payées, réfrigérateur, cuisinière, près églises et magasins, balcon, bienvenue aux enfants, $115, concierge, 733-1900.

ST-LAMBERT, 511 Notre-Dame, 3 pièces, poêle, réfrigérateur, taxes payées, $80 et $90. 672-6463, si pas de réponse, 937-3706.

ST-LAMBERT, appartement terrasse, 3½-4½. Tous services incluant paiment taxes, électricité, jardin, cour intérieure, garage. $140 mensuel. 1ère occupation. 672-5353.

SAINT-LAMBERT, 1 mois gratuit, 315 ave Victoria, 3½ pièces. Garage ou stationnement, 671-8046, 845-1144, 932-9626.

ST-LAURENT (1675 Grenet), 4½ réduit, $100, équipé, 747-1223, 331-3136.

ST-LAURENT, 7801, en face parc Jarry, 3½, 4½, 5½, neuf, libre, 277-3860, 663-3563.

ST-LAURENT, Cartierville (gare Monklan), 1½ à 4½. Bâtisse neuve. $90 et plus. Ascenseur, 331-7443.

SAINT-LEONARD, 4½ chauffé, électricité et taxe d'eau payées, 254-6597.

ST-LEONARD, 5½, PRES EGLISE, ECOLE, TEL. 255-7220.

SAINT-LEONARD, Bélanger et Lacordaire, luxueux 2½, 3½, 4½, ascenseur, piscine, taxes, chauffage, électricité payés. Partant de $100, bureau de location 6750 D'Avila, 259-4441.

ST-LEONARD, appartements neufs, 4½, 5½, 1er et 2e, avec salle de jeux et garage, mois de mai gratuit. Informations: 322-3788, 381-7743.

ST-LEONARD, 5580 Antonio-Dagenais, 2½, 3½, 4½, parc, centre d'achats, autobus, $90 - $125. 254-7764, 259-0802.

1420 ST-MATHIEU, app. 602, loyer très raisonnable, 935-7027, après 6.

ST-MATHIEU, grand 6½ ou 7½, à partager, près Sherbrooke et métro. 1½ ou 2 salles de bain, taxes payées. Occupation immédiate. A partir de $200. 935-3928.

ST-MICHEL, 24e AVENUE
5½ pièces, $80, poêle, réfrigérateur fournis, balcon, 727-5795, 634-2015.

SAINT-MICHEL, 4½, face à rangée de bungalows, très propre, il faut le voir, $90 par mois, appeler 321-2773

ST-MICHEL, 7275 Mioson, 3½ demi sous-sol, buanderie, 663-1735.

SALABERRY 1480, 4½ fermées, chauffées, concierge, buanderie, intercom, cable, locker, balcon, sundeck, 331-6494, 321-0888.

SAUVE, près métro Sauvé, luxueux 1½, 2½, 3½, ascenseur, transport facile, immédiatement ou plus tard. 388-7728, 486-5722.

SHERBROOKE est, à compter de $65, 3½, 4½ meublés ou non, équipés, 352-2712.

SHERBROOKE est, 2314, appartement 1, 4 pièces, $85, s'adresser: 2316 ou 731-8419.

SHERBROOKE coin Aird, luxueux immeuble neuf, eau chaude, antenne à titre gracieux, toutes commodités.
2½, 3½, 4½
LIBRE IMMEDIATEMENT,
LOYERS RAISONNABLES
2555 Aird, app 8 — 254-8966 254-1637

SHERBROOKE est, 3½, 5½, chauffés, propre, raisonnable, mai, 524-6356, 747-9245.

SHERBROOKE (EST) 6339
2½ — 3½ — 4½ neuf, moderne, chauffée, eau chaude, poêle, réfrigératuer, antenne de T.V., stationnement. 254-7511.

SICARD 2625, 2 et 1 pièce, meublées, au mois, libre, 259-7090.

SNOWDON (près Reine-Marie), 4½ $135, 3½ $115, mois gratis, équipés, taxe d'eau incluse, câble. Grandes pièces. Ascenseur. Tranquille. Surintendant. 4710 Décarie. 735-6030, soir: 739-7039.

UNIVERSITE, près de McGill et l'Hôpital Royal Victoria, 1½ non meublé, chauffage, eau chaude, taxe d'eau payée. Redpath Realties Ltd., administrateurs.

VAN HORNE 2054, grand 3½, 4½, très éclairé, moderne, redécoré, équipé, tranquille, résidentiel, près centre d'achats, près Outremont, 737-8628.

7430 VIAU, 4½ NEUFS, MODERNES, EAU CHAUDE, TAXE D'EAU PAYEES. 728-9463, 376-4142.

NORD-EST
DE MONTREAL
5½ — $140
4½ — $130
3-3½ — $80 à $105
2-2½ — $80 à $85
6855, 21e AVENUE,
5434, BOUL. PIE-IX
722-7730 OU 722-1055

ST-LEONARD
CHATEAU LAURIN
3 — 3½ — 4½
Occupation immédiate. Premier loyer en mai seulement.
Chauffé, taxe d'eau payée, eau chaude fournie, poêle et réfrigérateur disponibles, piscine, près des écoles, centre d'achats, églises, arrêts d'autobus.
3480 PRE-LAURIN
323-5499 325-6784

3½ - 4½
Bélanger 5374, grand, meublé ou non, commodité modernes, service concierge, taxes payées, stationnement gratuit, raisonnable, 274-9324, 729-5994, 482-4228.

3½ APP.
Prix raisonnable, tout confort, tranquille.
7100 BORDEAUX

2045 ELMHURST
N.-D.-G.
1½ — 2½ — 3½ — 4½
Meublé ou non. Face autobus 90-111. Près station Montréal-Ouest. 488-3907, 321-0888.

PRES METRO ET CBC
Berri 1167, 2½, 3½, 4½ équipés, concierge, taxes payées, raisonnable, 845-2926, 274-9324.

4½ APP.
Prix raisonnable, tout confort, tranquille.
5822, 1ERE AVE, ROSEMONT

VERDUN, Rielle, 3½, moderne, chauffé, poêle, réfrigérateur, 769-5567.

VILLE LASALLE, 4½, 3½, 2½, neufs, modernes, chauffés, ascenseur, télécâble, buanderie, équipés, meublés ou non, 363-5949.

VILLE LaSALLE, 4½, 3½, 1½, neufs, modernes, chauffés, ascenseur, télé-câble, salle de lessive, équipés, meublés ou non, 363-5949.

VILLE Lemoyne, 1680 Belleville, 3½, 4½, taxes payées, appeler 677-0608.

VILLE MONT-ROYAL — EN BETON
2½, 3, 3½, 4½, LUXUEUX, INSONORISES, ELEVATEUR, PISCINE, SAUNA, $125 ET PLUS.
342-0856

VILLE Mont-Royal, 1122 Laird, face gare, autobus, parc, 4, 5 pièces ensoleillées, foyers, $150 et plus, 631-3724 (738-2120 jusqu'à 21 h.)

VILLE St-Hubert, rue Latour, 3½, chauffé, près école Polyvalente, 653-0108.

VILLE SAINT-LAURENT
Grand 4½, réduit à $100 chauffé, équipé, balcon, près centre d'achats, autobus, train 1485 Poirier, 336-6127, 937-3570.

VILLE Saint-Laurent, 3½, 2½ modernes, balcon, grande cuisine, près autobus, très raisonnable, 482-3186, soirée 482-7448.

VILLE St-Pierre, 4½, moderne, fournaise, $75, 488-3824, 488-2934.

1210 VILLERAY, 3½ pièces fermées, chauffées, balcon, $90 mois, concierge.

WILDERTON 6540, grands, 2½, 3½, modernes, immédiatement, équipé, tranquille, s'adresser concierge, app. 5, 738-4208.

WESTMOUNT, 2220 Claremont et Sherbrooke ouest, appartement neuf, de luxe, meublé ou non, 1½, 2½, 4½, transports pratiques, près centre-ville, 486-7772, 489-3636.

APPARTEMENTS 2½, 3½, 4½, meublés ou non, 5280, 5264, 5257 Charleroi, Montréal-Nord.

4½ APPARTEMENTS, sous-sol, stationnement arrière, 8510 — 25e Avenue, Rosemont, 722-8110.

A SOUS-LOUER, 2945 boulevard Montpetit, app. 7, en face de l'université, 4½, $125, occupation fin mai, garage disponible, 733-8065 après 5 heures.

CENTRAL, 1½, 2½, moderne, poêle, réfrigérateur, taxes payées, 861-4956, 526-5063.

CHAMBRE double, cuisine, salle bain, $50, $60 mois. 324-1367 soir.

1½, 2½, 3½, gratte-ciel moderne, près métro, $105 plus. Immédiatement ou plus tard. 842-5818.

MOIS GRATUIT
Décarie 3430 Sherbrooke, modernes, 1½, 2½, 3½, aussi meublés, 484-5971.

1 MOIS GRATUIT
N.D.G., 3½, équipées, taxes payées, près autobus, $95. 488-6642.

3½, 4½, non chauffés, 5554 Place Basile-Patenaude près Iberville. 525-6737.

NOUVEAUX MARIES
2598 boul. Rosemont, édifice luxueux, 3½ pièces, meublé ou non, scenseur, toutes commodités, concierge, 376-7133.

4 PIECES, 1 mois gratuit, 9271, 16e Av., St-Michel, 727-6702.

306 Appartements/logements chauffés ou meublés à louer

7470 LAJEUNESSE
A deux blocs du métro Jean-Talon
IMMEUBLE MODERNE, ASCENSEUR
Appartements spacieux
1½, 2½, 4½, meublés ou non
SUNDECK, INTERCOM
PLANCHERS MARQUETERIE,
PEINTURE NEUVE,
TAXES, ELECTRICITE PAYEES
TEL.: 276-1475

AHUNTSIC, 10690 Francis, 1½, 2½, 3½, tapis, ascenseur, mois, année.

AHUNTSIC, 2, ensoleillé, tranquille, près métro, 9517 Lajeunesse, 388-0023; 389-2563.

AHUNTSIC, 2580 Henri-Bourassa est, 1½, 2½, 3½, 4½. Tapis et draperies mur à mur. Toutes taxes payées. 384-4686 ou 388-1825.

AHUNTSIC
LUXUEUX 3 PIECES, $30
381-8233

AHUNTSIC, 10625 SACRE-COEUR, 2½, METRO, PISCINE, 387-3580, 870-5864.

AHUNTSIC, 1½, 4½, immédiatement, neuf, métro Henri Boursassa, 10625 Sacré-Coeur, 389-9857.

AHUNTSIC, 1½, 2½, 3½, ascenseur, propre, tranquille, balcons. Prix raisonnable. Voir concierge: 1370 est, Henri-Bourassa.

la presse — INFORMATIONS ÉTRANGÈRES — CAHIER D — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 14 MAI 1971 — 87e ANNEE — No 112

Les chefs de la Fédération arabe appuient Sadate

Crise en Egypte: six ministres "démissionnent"

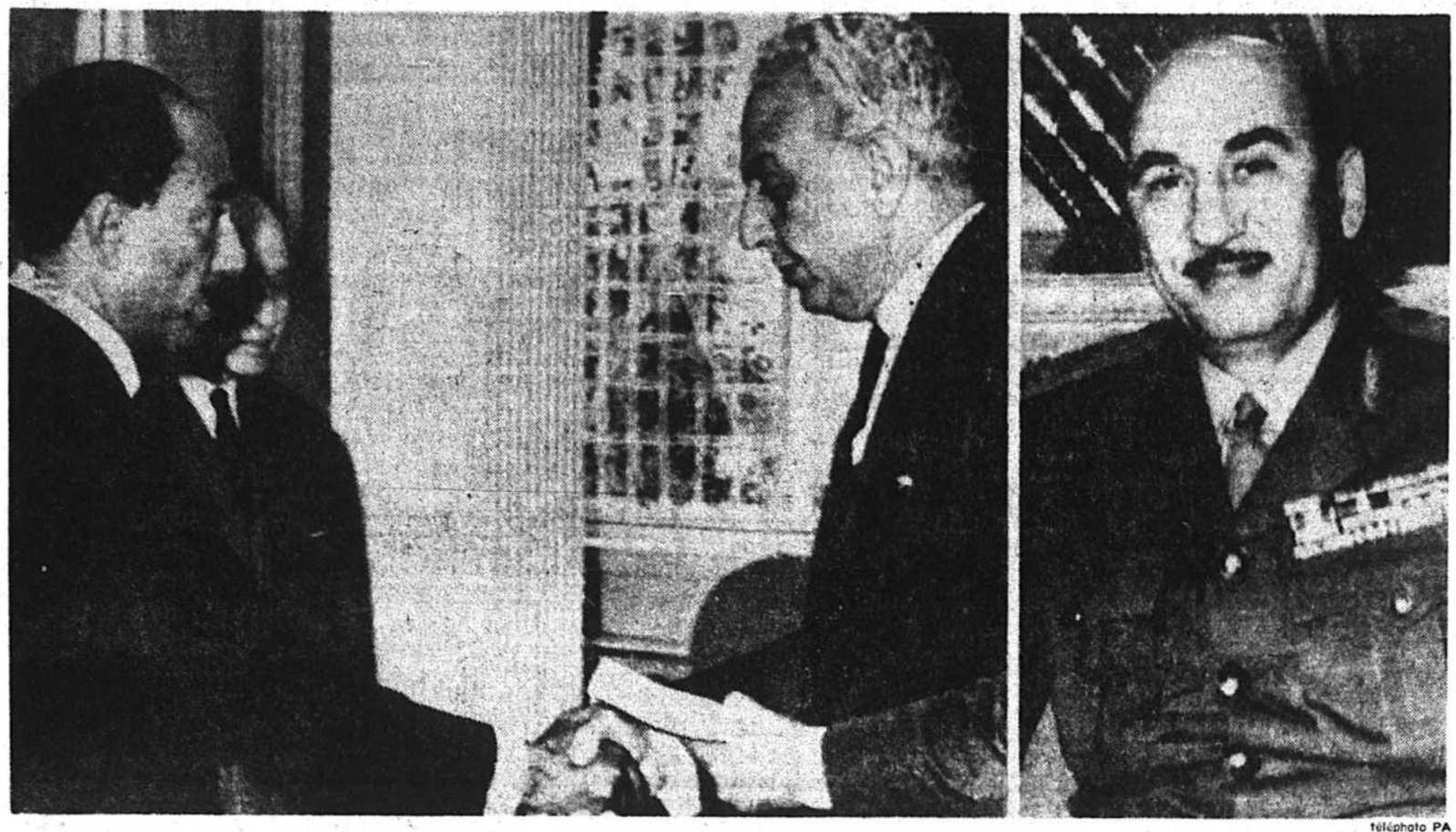

téléphoto PA

Deux nouvelles figures dans la hiérarchie égyptienne

Dans ce qui semble être une purge des éléments "durs" de son régime, le président de l'Egypte a remanié son cabinet à la suite de la "démission" de six ministres, hier. On voit ici, à gauche, le président Sadate félicitant son nouveau ministre de l'Intérieur, M. Mahmoud Salem, en présence du premier ministre Mahmoud Fawzi. A droite, le lt-général Mohammed Sadek, le nouveau ministre de la Défense.

LE CAIRE (AFP, UPI, PA, Reuter) — Qu'il s'agisse d'une "purge" ou de démissions volontaires, le départ de l'arène politique égyptienne de six ministres et de trois des leaders de l'Union socialiste arabe plonge la RAU dans sa crise la plus sérieuse depuis la mort de Nasser, en septembre 1970.

Pour faire face à cette crise, que, selon certains observateurs, il aurait habilement provoquée, le président Sadate bénéficie déjà d'appuis non déguisés tant de la part des leaders de la Syrie, de la Libye et du Soudan que des masses populaires.

Il lui reste à s'assurer l'appui de l'armée dont il vient de limoger 186 officiers reconnus comme des adversaires d'une solution "politique" au conflit israélo-arabe.

Parmi les ministres démissionnaires ou "démissionnés", les principales personnalités sont sans aucun doute Mohammed Fawzi, ministre de la Guerre, que le président vient de remplacer par l'ancien chef d'état-major des forces égyptiennes, le général Mohammed Ahmed Sadek, et le ministre de l'Intérieur Charaoui Gomaa. A souligner également le départ du président de la toute-puissante Union socialiste arabe (parti unique en RAU).

Une ligne plus souple ?

Intervenant 11 jours après l'éviction du vice-président Ali Sabri, "l'homme de Moscou", ces multiples démissions de personnalités considérées comme des partisans de la ligne dure à l'endroit d'Israël semblent indiquer que le chef d'Etat égyptien entend poursuivre, sur les plans diplomatique et politique, une ligne plus souple susceptible d'aboutir éventuellement à un règlement de la crise israélo-arabe et sur le plan intérieur, à une libéralisation d'un régime axé sur l'arbitraire et la répression.

Pour arriver à ses fins, le président Sadate n'hésitera pas à frapper durement tous ses adversaires. Aujourd'hui même, parlant devant une délégation de représentants de la magistrature venus lui proclamer leur allégance, le chef d'Etat égyptien déclarait qu'"il n'hésiterait jamais à écraser toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la tranquillité du peuple égyptien".

"Je m'engage devant vous et devant le peuple qui est représetnté par vous, à écraser tout groupe de pression quel qu'il soit, ainsi que toute tentative portant atteinte à la patrie et à la liberté des citoyens. Notre peuple ne pourra vivre que s'il devient réellement le centre et la source de tous les pouvoirs", a-t-il déclaré.

Son allocution a été entrecoupée de slogans tels que "non à la terreur", "mort à l'arbitraire".

Face à cette crise politique qui vient profondément secouer la RAU, le président Sadate se voit assuré de la solidarité des leaders de la Syrie, de la Libye et du Soudan qui, au cours d'une visite-éclair, sont venus ce matin au Caire, "promettre leur appui complet pour la position qu'il a prise" et "proclamer leur estime pour les forces armées égyptiennes".

Sur le plan diplomatique, les observateurs soulignent le fait que le coup de théâtre qui vient d'éclater en RAU survient quelques jours à peine après la visite du secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, à qui le président Sadate avait accordé un accueil "étonnamment" cordial.

De Moscou, jusqu'ici aucune réaction à ce qui est déjà interpété par des observateurs de la scène moyen-orientale, comme un "virage à l'Ouest" du régime égyptien.

Lutte pour le pouvoir

Le président Anouar El Sadate semble s'être débarrassé d'un seul coup de ses opposants les plus dangereux, mais la lutte pour le pouvoir est loin d'être terminée au Caire. Telle est la première réaction des spécialistes israéliens des affaires arabes après le départ de six ministres égyptiens, dont ceux de l'Intérieur et de la Défense, et de trois dirigeants de l'Union socialiste arabe, départ qui intervient peu après la destitution de M. Ali Sabri.

La plupart de ces personnalités sont considérées comme des tenants de la ligne "dure", jouissant de la confiance de l'URSS. Cependant les experts israéliens pensent que la négociation engagée par le président Sadate avec le secrétaire d'Etat William Rogers ne constitue qu'un des éléments, parmi beaucoup d'autres, d'une affaire qui s'explique aussi, en partie, par des facteurs intérieurs.

Dans les milieux politiques, on se montre extrêmement prudent, et l'on s'abstient, jusqu'à plus amples informations, de tirer des conclusions sur les répercussions que peuvent avoir les événements du Caire sur la recherche d'un règlement partiel pour la réouverture du canal de Suez.

Ce coup de théâtre, intervenant au sein d'un gouvernement considéré jusqu'à présent comme relativement stable, pourrait cependant, pensent les spécialistes israéliens, apporter de nouveaux arguments à ceux des dirigeants israéliens partisans, dans la négociation indirecte actuellement engagée, de la plus grande circonspection, et qui jugent dangereux tout engagement "hâtif" dans le sens conseillé par M. Rogers.

Recul spectaculaire des conservateurs aux élections municipales de Grande-Bretagne

LONDRES. (UPI, AFP) — Le dépouillement, maintenant presque terminé, du scrutin des élections municipales en Angleterre et dans le pays de Galles indique que les travaillistes ont enregistré un gain d'au moins 2,029 sièges, alors que les conservateurs en ont perdu 1,849. A Londres, seulement, le parti du pouvoir cède 300 sièges à ses adversaires. Ceux-ci dominent dorénavant 21 des 32 "districts" métropolitains.

On attribue généralement ce recul spectaculaire des conservateurs au mécontentement des citoyens devant la hausse incessante du coût de la vie et l'accroissement inquiétant du chômage. Après les élections municipales de 1968, les travaillistes constatèrent une perte de 1,500 sièges et ils ne détenaient plus que 4 des 32 "districts" métropolitains. Aussi bien le leader adjoint du "Labour", M. Roy Jenkins, vient-il de déclarer : "Les résultats dépassent nos espérances, pourtant hautes. C'est un vote de censure pour le gouvernement."

Pour M. Anthony Crossland, ministre de l'Environnement dans l'ancien gouvernement travailliste de M. Wilson, le verdict de l'électorat va contraindre les conservateurs à prendre des mesures plus énergiques pour combattre le chômage, qui touche aujourd'hui plus de 800,000 travailleurs, et l'inflation.

Le chef tory lui-même, M. Heath, a reconnu qu'il s'agit d'une semonce pour son gouvernement.

Bien que le problème que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne semble pas avoir joué un rôle notable dans la consultation, les résultats de celle-ci n'en affaiblissent pas moins la position du gouvernement au moment où il va devoir prendre des décisions cruciales.

Dans le camp des conservateurs, toutefois, on ne manque pas de rappeler que le parti au pouvoir essuie habituellement un échec aux élections municipales.

Le premier ministre, en poste depuis onze mois, a joué tout son prestige dans la lutte contre l'inflation, même si ce faisant il doit tolérer un million de chômeurs d'ici la fin de l'année en cours. Il ne semble nullement enclin à modifier sous ce rapport sa politique à long terme.

Le "Times" de Londres, quotidien indépendant, après avoir souligné le fait que ces élections ont porté principalement sur des éléments de politique nationale, estime que sur ces éléments le peuple, une partie du peuple à tout le moins, vient de porter un jugement.

Les neuf accusés juifs ont fait des "aveux" en URSS

MOSCOU (AFP) — L'interrogatoire des neuf accusés du procès de Léningrad s'est terminé hier, à la fin de la troisième journée d'audience, par la déposition de M. Lassal Kaminsky, annonce l'agence Tass.

Comme ses co-accusés, M. Kaminsky a fait des aveux complets, précise l'agence Tass. "Je me suis profondément trompé. Maintenant je condamne totalement l'activité de notre groupe", a-t-il déclaré. "Nous étions depuis longtemps sur la voie de la calomnie et des activités subversives. Nous sommes allés trop loin."

L'agence soviétique affirme que M. Kaminsky a "participé activement à la diffusion de littérature anti-soviétique et a pris part à divers autres actes cirminels". "Il cachait dans son appartement un appareil duplicateur volé dans un établissement d'Etat a Kichinev", ajoute Tass.

Le procès se poursuivra aujourd'hui par la déposition des témoins.

Radio-Moscou a fait allusion au procès dans un commentaire consacré au "mouvement mondial sioniste", présenté par Gherman Ryjikov.

Après avoir évoqué l'arrestation du rabbin Kahane aux Etats-Unis et la condamnation à la détention à perpétuité d'un Arabe en Israël, M. Rykikov a déclaré: "En URSS également, le sionisme étend ses tentacules. Un procès se déroule actuellement à Léningrad, où sont jugés des bandits qui avaient tenté de dérouter un avion soviétique. Ces criminels ont effectivement trempé dans les manoeuvres du sionisme international et ils ont reconnu leur culpabilité devant le tribunal, en avouant leur crime contre la patrie soviétique."

Lev Korenblit, l'un des neuf Juifs accusés au procès de Léningrad, a reconnu au cours du troisième jour du procès, le bien fondé de toutes les accusations portées contre lui, indique l'agence Tass.

"Je comprends, a-t-il dit, que nous sommes jugés non pas pour nos convictions, mais pour des actes concrets qui ont violé le code pénal."

Il a d'autre part stigmatisé les "activités de voyous, de la ligue de la défense juive". De tels défenseurs, a-t-il dit, sont "pires que les ennemis jurés".

Au cours du procès, souligne l'agence, il a été prouvé que Lev Korenblit, bien qu'il ait désapprouvé l'acte de banditisme (le projet de détournement d'avion) s'était procuré avec Boutman une hache, une pelle et d'autres instruments en vue de commettre le délit. L'agence Tass précise aussi que Korenblit a fait partie du groupe de trois personnes qui ont été chargées de cacher et d'utiliser le duplicateur volé à Kichinev". Toujours selon l'agence, un second membre de ce groupe, Lev Iagman, a avoué avoir caché une valise contenant certains éléments du duplicateur volé. Lev Iagman a d'autre part rendu compte, selon l'agence soviétique, de sa participation dans "d'autres activités illégales du groupe cirminel" et il aurait indiqué qu'il était au courant de "l'échange de correspondance entre les dirigeants du groupe et les milieux gouvernementaux israéliens".

L'agence Tass affirme enfin que Lev Iagman était le caissier du groupe à qui il distribuait des fonds en vue de la préparation "d'actes néfastes pour l'Etat".

Brejnev propose une réduction des forces en Europe centrale

TBILISSI, (Reuter, AFP) — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS, parlant à la salle de la Philharmonie nationale de Géorgie, à l'occasion du cinquantenaire du PC géorgien, a proposé des négociations internationales sur la réduction des forces militaires en Europe centrale.

Avant de discuter de la réduction des forces de tel ou tel pays, de l'armement nucléaire, il faudrait que les puissances de l'Ouest consentent à des négociations à l'échelle internationale sur toute la question, a précisé le leader soviétique. A cette occasion, il a mentionné le programme en six points élaboré par lui en vue de l'instauration de la paix dans le monde, programme qu'il a présenté au Congrès général du parti en mars dernier. Face à la "réticence" de certains pays, M. Brejnev a proposé de "tirer au clair" les points qui peuvent encore paraître vagues.

Après s'être prononcé pour "la cohésion et l'amitié entre pays socialistes", ainsi que pour "la coexistence pacifique des Etats, quelque soit leur régime social, le chef du gouvernement de Moscou, parlant de la prochaine réunion à Helsinki de l'Internationale socialiste, a affirmé que "les intérêts de la sécurité européenne exigent qu'il soit tenu compte du désir des peuples de liquider complètement les séquelles de la guerre froide et de créer en Europe une atmosphère de coopération et de bon voisinage."

M. Brejnev a, d'autre part, réaffirmé la solidarité de l'Internationale militante avec les peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Puis il a prédit la victoire de la RAU et "d'autres pays arabes qui luttent contre l'impérialisme", nonobstant "les intrigues et le chantage" auxquels se livre celui-ci.

Le rabbin Kahane s'allie avec un chef de la Mafia

NEW YORK (PA) — Un chef de les harcèlements du gouvernement la pègre et un rabbin se sont unis pour combattre ce qu'ils appellent américain.

Joseph A. Colombo, qui apparait comme un des dirigeants de la Mafia dans les dossiers du FBI et qui a fondé la Ligue italo-américaine des droits civiques, a fraternisé jeudi avec le rabbin Meir Kahane, dirigeant de la Ligue de défense des Juifs, un groupe activiste, accusé d'avoir conspiré en vue de transporter des armes et des explosifs d'un Etat à un autre.

Le rabbin a été remis en liberté sous cautionnement de $25,000. Son mouvement mène surtout campagne, par des manifestations, des marches et, durant quelque temps, d'embêtements causés aux diplomates soviétiques, contre "l'oppression" des Juifs en URSS.

Colombo a, à la tête de sa ligue, fait du piquetage devant les bureaux du FBI dans une campagne en vue de faire éliminer l'usage des mots "mafia" et "Cosa Nostra" comme synonime du crime organisé. En mars, il a été accusé par un jury fédéral de conspiration en vue de tirer des bénéfices du jeu organisé.

"Le rabbin Kahane est un homme de Dieu et sa cause est juste," a déclaré Colombo aux journalistes. Il a ajouté qu'ils alliaient leurs forces parce que le rabbin luttait pour son peuple en Russie et que lui-même luttait pour son peuple en Amérique.

Le rabbin, qui a qualifié de fausses les accusations portées contre lui, a indiqué pour sa part que son mouvement était prêt à lutter contre le FBI aux côtés de M. Colombo.

"C'est ça, la fraternité humaine, a-t-il dit, quand les gens s'aident qu'importe leur croyance et leurs origines."

Hanoï accepte de recevoir 570 prisonniers de guerre que Saigon offre de libérer

SAIGON, (Reuter, UPI, AFP) — Le Nord-Vietnam a accepté aujourd'hui l'offre faite récemment par le gouvernement de Saigon de libérer 570 prisonniers de guerre nord-vietnamiens malades ou blessés.

Dans un message diffusé par Radio-Hanoï et capté à Saigon, le Nord-Vietnam a proposé que la remise des prisonniers, la plus importante dont il ait été question jusqu'ici, ait lieu le 4 juin, en mer, au large de la zone démilitarisée.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, estime "encourageante" la proposition nord-vietnamienne. M. Bunker a émis l'espoir que ce soit le premier pas vers l'élargissement des prisonniers américains et alliés détenus par les Nord-Vietnamiens.

Le gouvernement sud-vietnamien n'a formulé aucun commentaire mais on prévoit qu'il acceptera la procédure suggérée par le Nord-Vietnam pour la remise en liberté des prisonniers comme il l'a fait dans le passé pour la libération de groupes moins nombreux.

Le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam, M. Tran Van Lam qui s'occupe habituellement des libérations des prisonniers de guerre, serait actuellement en route pour son pays après avoir eu des consultations avec un certain nombre d'hommes politiques aux Etats-Unis et en Europe.

Le 30 avril dernier, le ministère sud-vietnamien des Affaires étrangères avait publié un communiqué offrant de remettre au Nord-Vietnam 570 prisonniers "malades incurables ou invalides" et de faire interner dans un pays neutre 1,200 autres prisonniers détenus depuis quatre ans ou plus.

Le Nord-Vietnam depuis toujours refuse d'admettre que ses soldats combattent au Sud-Vietnam et dans le message radiodiffusé aujourd'hui, Hanoï parle de "Vietnamiens arrêtés illégalement au Sud-Vietnam et qualifiés de prisonniers de guerre par le gouvernement de Saigon.

La proposition nord-vietnamienne demande que les prisonniers soient transportés par des navires sud-vietnamiens non armés, arborant le pavillon de la Croix-Rouge, en un point situé au large de la zone démilitarisée à deux ou trois milles au sud-est de Cua Tung.

Le Nord-Vietnam exige également que toute activité militaire, aérienne, terrestre et maritime, soit interrompue pendant 24 heures, le 4 juin, dans un périmètre d'une vingtaine de milles autour du lieu de rencontre.

Enfin, si les conditions météorologiques étaient défavorables, le transfert des prisonniers sera remis à une date ultérieure.

Nixon élabore sa stratégie pour empêcher une réduction des effectifs américains en Europe

WASHINGTON (PC, PA, UPI) — Le président Nixon a rappelé à Washington le commandant des forces américaines en Europe de même que l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN afin d'élaborer une stratégie pour combattre le projet du sénateur Mike Mansfield visant à réduire de moitié les effectifs américains en territoire européen.

Hier, le président s'est entretenu à ce sujet avec l'ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, trois anciens commandants de l'OTAN, Lauris Norstad, Alfred Gruenther et Lyman Lemnitzer ainsi qu'avec les anciens diplomates et conseillers militaires George Ball, Cyrus Vance, Nicholas Katzenbach, John McCloy et Lucius Clay. Le commandant actuel des forces de l'OTAN, le général Andrew Goodpaster, s'est joint au groupe dès son arrivée d'Europe. L'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, M. Robert Ellsworth, est attendu incessamment à Washington.

M. Acheson a déclaré après la réunion : "Nous avons étudié la situation et je crois que nous pourrons réunir le nombre de voix nécessaires" au Sénat pour maintenir à leur niveau actuel de 300,000 hommes les effectifs américains en Europe.

L'Allemagne de l'Ouest, principale intéressée européenne au débat engagé aux Etats-Unis, a appuyé officiellement l'attitude du président Nixon, ce matin. Toute réduction unilatérale des troupes américaines en Europe, a déclaré un porte-parole, aurait des répercussions extrêmement sérieuses sur la stabilité en Europe.

Avant de quitter le continent européen, le général Goodpaster avait affirmé à Mons, en Belgique, qu'un retrait des forces américaines signifierait la destruction de l'OTAN et que nul ne pourrait plus garantir le maintien de la paix en Europe.

Lors d'un premier vote, mercredi prochain, le Sénat devra se prononcer sur un amendement du sénateur républicain Charles Mathias entérinant la décision du président Nixon de maintenir les effectifs à 300,000 hommes.

Si, comme on s'y attend, l'amendement Mathias n'est pas approuvé, au moins deux autres sénateurs républicains, Peter Dominick et Jacob Javits, proposeraient une réduction immédiate des troupes mais en laissant toutefois la décision finale au président. Ces propositions devront être défaites avant que l'amendement du leader de la majorité démocrate, M. Mansfield, puisse être mis aux voix. A l'encontre des autres amendements, la proposition Mansfield lierait le président.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MEILLEUR
14 rue Laurier, Granby, Qué.
APPEL D'OFFRES No 22

La Commission Scolaire Régionale Meilleur recevra jusqu'à 11:30 a.m. heures, le 1er juin 1971 à son secrétariat, 261, rue Laurier, Granby, P.Q., des offres sous enveloppes scellées pour MACHINE COMPTABLE ELECTRONIQUE.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par La Commission Scolaire Régionale Meilleur, auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque visé équivalant à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de La Commission Scolaire Régionale Meilleur, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par La Commission Scolaire Régionale Meilleur.

Les soumissionnaires pourront se procurer plans, devis, cahiers des charges et autres documents à compter de 9 heures a.m. le mercredi 19 mai 1971, auprès du Directeur de l'Equipement de La Commission Scolaire Régionale Meilleur, Monsieur Raynald Goyet, 261 rue Laurier, Granby, Cté Shefford, Qué., et ce moyennant un dépôt de DIX DOLLARS ($10.00) pour chaque cahier des charges obtenu. Ce dépôt sera remis après l'ouverture des soumissions sur retour en bon état desdits documents, si le fournisseur a produit une soumission. Sinon, le dépôt de DIX DOLLARS ($10.00) sera confisqué.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 14 heures, le mardi 1er juin 1971 à 261, rue Laurier, Granby, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Meilleur ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le 12 mai 1971.

ROMA BOULERICE,
Secrétaire-trésorier adj.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMA-71-10123
pour 10 h 30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 1er juin 1971
Région Matapédia

TRAITEMENT CHIMIQUE A LA LIGNE DE TERRE, DE POTEAUX DE BOIS EXISTANTS, DANS LES DISTRICTS DE GASPE ET BONAVENTURE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 a.m. à 4 h 30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS ($3,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B.LACASSE — W.E. JOHNSON
Montréal, le 7 mai 1971.

CANADA
MINISTERE
DES TRANSPORTS
ADMINISTRATION
CANADIENNE DES
TRANSPORTS AERIENS
APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Fort Chimo, Québec. INSTALLATION D'ECLAIRAGE D'AEROPORT COMPRENANT L'INSTALLATION D'UNITE D'INDICATEUR VISUEL D'APPROCHE, SUR LA PISTE 26 A L'AEROPORT DE FORT CHIMO, QUEBEC.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-haut mentionnés et adressées à l'Agent régional des Approvisionnements, Ministère des Transports, Chambre 162, Edifice de l'Administration régionale, Aéroport international de Montréal, Dorval, Qué., seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'est, le 28 mai 1971.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée sur réception d'un chèque visé de $50.00 fait au nom du Receveur Général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de quatorze jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres. Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau des Soumissions Déposées, 4970 Place de la Savane, Montréal, à l'Association de la Construction de Québec, 675 avenue Marguerite-Bourgeois, Québec et à l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent, 56 est, de l'Evêché, Rimouski, Québec.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

M. Baribeau
Directeur régional du Québec,
Administration canadienne
des Transports aériens.

Ministère des Transports,
Aéroport int. de Montréal,

Le 29 avril 1971
636-3202.

MACHINERIE A VENDRE

Pelle Bucyrus Erie 22B ¾ verge (backhoe)
Compresseur Jaeger 250 pi. cubes
2 camions Autocar 10 roues (tracteurs)
Pardier Gardner 50 tonnes

S'adressez à
2030 boul. Labelle,
Ville Laval (Chomedey)
demandez: Gilles Dubé
tél. 681-1661

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE BELOEIL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Greffier, que le conseil de cette ville, à une séance tenue le dix (10) mai mil neuf cent soixante et onze (1971) a adopté le règlement numéro 545-71 décrétant des travaux de construction d'égout, d'aqueduc et de voirie sur les lots numéros de cadastre 184 à 192 inc., et autorisant un emprunt de $899,500.00. Une assemblée publique des personnes majeures propriétaires d'immeubles imposables aura lieu le vingt et un (21) mai 1971 à sept (7) heures du soir pour la prise en considération de ce règlement. Ledit règlement est déposé au bureau du greffier, à l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures de bureau des jours ouvrables.

DONNE à Beloeil, ce 12 mai 1971.

Paul-A. CHOQUETTE, o.m.a.,
Greffier.

MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN
SOUMISSIONS
CONTRAT No 605-B

Construction des facilités de traitement des eaux usées, Projet domiciliaire pour les Indiens à Schefferville, Qué.

Soumissions cachetées, identifiées quant au contenu, adressées à l'Administrateur Régional, 175, rue St-Jean, Québec., seront reçues jusqu'à :

3:00 hres P.M. (H.A.E.),
le 4 juin 1971.

Les documents de soumissions peuvent : Etre obtenus par un entrepreneur-général, seulement, sur dépôt de CENT DOLLARS ($100.00), par chèque visé, payable au Receveur Général du Canada de :

1) Directeur Général,
(Affaires Indiennes),
175, rue St-Jean,
QUEBEC, Qué.
2) Bureau du Surintendant,
Affaires Indiennes,
Chambre 19, Edifice Lord,
700 Avenue Lord,
SEPT-ILES, Qué.

Etre examinés aux bureaux de l'Association de la Construction à QUEBEC, Qué., MONTREAL, Qué., et au bureau de l'Association des Constructeurs du Bas St-Laurent à RIMOUSKI, Qué.

La plus basse ou aucune des soumissions pas nécessairement acceptée.

AVIS

PRENEZ AVIS QUE PREISSAC MOLYBDENITE MINES LIMITED (NO PERSONAL LIABILITY), n'a pas rempli ses obligations en vertu d'un acte de fidéicommis, hypothèque, nantissement et mise-en-gage passé devant Philip Borrow, notaire, le 15e jour de septembre 1960, en faveur de Mercantile Trust Company comme fidéicommissaire, et en vertu d'un acte supplémentaire de fidéicommis, hypothèque, nantissement et mise-en-gage passé devant Earl Merling, notaire, le 23e jour de mars 1962, en faveur de Mercantile Trust Company comme fidéicommissaire, et en vertu d'un deuxième acte de fiducie supplémentaire passé devant Earl Merling, notaire, le 22e jour de janvier 1965, en faveur de International Trust Company comme fidéicommis, et que la garantie créée par les actes de fidéicommis est devenue exécutoire.

INTERNATIONAL
TRUST COMPANY
Fidéicommis
1015 Beaver Hall Hill
Montréal, Québec

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE LA CITE DE JACQUES-CARTIER
APPEL D'OFFRE
Dossier No 37.71
CONTRAT ANNUEL
FOURNITURE DE MATERIEL DE BUREAU,
MATERIEL DIDACTIQUE
et MAGASIN SCOLAIRE

Des offres seront reçues sous enveloppe scellée, au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil, jusqu'à 16:00 heures (heure avancée de l'Est), le 2 juin 1971, pour le contrat annuel de fourniture de matériel de bureau, matériel didactique et magasin scolaire. Les devis et formules de soumission sont disponibles au Service des Achats de la Commission Scolaire.

Pour être acceptée, toute soumission devra être présentée sur les formules prévues à cette fin et accompagnée d'un chèque visé d'un montant forfaitaire de :

Section 10 : Matériel de bureau	$ 150.00
Section 35 : Matériel didactique	$ 560.00
Section 36 : Magasin scolaire	$1800.00

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions le 2 juin 1971, à 20:00 heures (heure avancée de l'Est), au 1500 est, boulevard Curé-Poirier, Longueuil.

La Commision des Ecoles Catholiques de la Cité de Jacques-Cartier ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées. Elle se réserve, de plus, le droit d'accepter celles-ci en tout ou en partie.

JEAN-PAUL BELANGER,
Secrétaire-trésorier
intérimaire

Ministère des Travaux Publics du Canada
Région de la Capitale
APPEL D'OFFRES

Des soumissions, cachetées, adressées au: CHEF DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS, REGION DE LA CAPITALE, MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 301, RUE ELGIN, OTTAWA (ONT.), et portant sur l'enveloppe la mention SOUMISSION PRELIMINAIRE POUR LE PROJET No 01875/PT (A) - FOURNITURE ET LIVRAISON DE REFROIDISSEURS D'EAU ELECTRIQUES, CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA, PROMENADE SUSSEX, OTTAWA (ONTARIO), seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), LE JEUDI 3 JUIN 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise du bureau de la distribution des plans, pièce 134, édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa et on peut les consulter aux bureaux de l'Association des Constructeurs à Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Le dépôt sera remboursé dès que les documents seront envoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

W. J. Cluskey,
Le chef de la planification
financière, Adjudication des
soumissions et des contrats.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE VERDUN
1100, 5e Avenue, Verdun

La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun recevra jusqu'à 17.00 heures, le mardi 15 juin 1971, à son siège social, 1100, 5e Avenue, Verdun, P.Q., des offres sous enveloppes scellées, pour le matériel et l'équipement en éducation physique.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun auquel il joindra un chèque de garantie à au moins 5 pour cent du montant total de son offre.

Ce chèque visé sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins.

L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun.

Les soumissionnaires pourront se procurer les documents à compter de 9:00 heures a.m., le 17 mai 1971, auprès de l'acheteur de la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun, monsieur Pierre Lamanque, 1100, 5e Avenue, Verdun, P. Q.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public qui aura lieu à 19.30 heures, le 15 juin 1971, à la salle des réunions de la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun, 1100, 5e Avenue, Verdun 204, P. Q.

La Commission des Ecoles Catholiques de Verdun ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le 14 mai 1971.

CONRAD BOUVIER
Secrétaire-trésorier

Echanges entre la fonction publique et le secteur privé

Le gouvernement entend coopérer avec le secteur privé en matière de gestion du personnel.

C'est ce qu'a dévoilé le ministre québécois de la Fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, qui portait la parole devant l'Association des directeurs de personnel de la région de Montréal.

Le ministre entrevoit pour l'avenir plusieurs possibilités, bien qu'il ne les ait pas clairement définies.

"Nous aurions d'abord intérêt, a-t-il dit aux représentants patronaux, à échanger des travaux de recherche, quitte ensuite à entreprendre des travaux communs et à faire des échanges de personnel comme nous le faisons déjà avec la fonction publique fédérale.

"Notre Direction du perfectionnement a conclu des ententes d'ailleurs avec l'Hydro-Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal, l'Alcan, la CIP. Et, dès cet été, nous aurons des stages communs.

"Aussi puis-je actuellement vous donner l'assurance qu'en un premier temps, le gouvernement serait prêt à participer avec les entreprises à divers types de recherches en gestion du personnel et en administration, recherches qui pourraient servir aux deux parties".

Le Manoir Richelieu vendu

Le Manoir Richelieu, un hôtel d'été de 350 chambres situé à La Malbaie, au Québec, a été vendu à un groupe d'actionnaires dirigé par John B. Dempsey II de Cleveland.

La vente qui a eu lieu il y a trois semaines, n'a été annoncée que jeudi, sans que le montant de la vente ne soit révélé.

M. Dempsey a dit au cours d'une interview qu'il projetait de "remettre l'endroit à la mode" et il estime que "la plus grosse clientèle se trouve en Ontario et dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre".

En 1970, le gouvernement fédéral avait payé $875,000 pour différents objets d'artisanat canadien appartenant au Manoir Richelieu.

Les travaux de construction de l'autoroute transforment le visage du centre-ville

par André BEAUVAIS

Durant les travaux de la route transcanadienne, dans le centre de la ville, il est beaucoup plus avantageux pour les automobilistes d'utiliser le métro ou l'autobus. Traverser la métropole, de l'est à l'ouest ou de l'ouest à l'est, au sud de la rue Sherbrooke, n'est pas une sinécure.

Plusieurs artères ont été fermées à la circulation pour des périodes variables. Par ailleurs, des parties de rues sont désaffectées d'une façon permanente. Il faut noter également la disparition de plusieurs terrains de stationnement, ce qui ne fait qu'aggraver la situation dans le quartier des affaires.

De plus, la présence de véhicules lourds dans le secteur de la route transcanadienne n'améliore pas les choses. Les nombreux détours de la circulation donnent à l'automobiliste nerveux l'impression de se trouver dans un labyrinthe.

Les parties de rues fermées à la circulation de façon permanentes sont les suivantes :

Entre la rue Vitré et la rue Craig : les rues Sanguinet, Sainte-Elizabeth, De Bullion, la ruelle Perreault, les rues Saint-Dominique, Chenneville, Hermine, Saint-Félix et Impérial.

Plus à l'ouest, les rues Torrance et Bonaventure sont aussi désaffectées, entre la rue de l'Aqueduc et la rue de la Montagne.

Disparaissent également, au nord de la rue Saint-Antoine : le Carré Richmond, les rues Des Seigneurs, Saint-Martin, Plymouth Grove, l'avenue Gaudry, la place Calumet et la place Woodstock.

Cinq artères importantes sont temporairement fermées à la circulation, dans le secteur des travaux de la route transcanadienne. Ce sont: le boulevard Saint-Laurent, jusqu'à la fin du mois de juillet 1971; la rue Hôtel-de-Ville, jusqu'au 1er septembre 1971; la rue Saint-Alexandre, jusqu'au 1er novembre 1972; la rue Beaver Hall, jusqu'au 1er novembre 1972, et la rue de la Montagne, jusqu'au 31 septembre 1971.

Le boulevard Saint-Laurent

Nonobstant les travaux de la route transcanadienne, les automobilistes auront remarqué que le boulevard Saint-Laurent est devenu un véritable chantier, entre les rues Bernard et Notre-Dame.

Des travaux préliminaires d'enfouissement de câbles électriques et téléphoniques, de reconstruction d'égouts, de modernisation du réseau d'aqueduc, de pose de conduites à gaz et autres sont en cours ou le seront incessamment, dans ce secteur du boulevard Saint-Laurent.

Lorsque ces travaux auront été complétés, la Ville de Montréal procédera à la reconstruction du pavage et des trottoirs. La réalisation de ce projet qu'on évalue à plus de $2 millions devrait se prolonger jusqu'à la fin de l'été.

Pour éviter le plus d'ennuis possibles aux automobilistes qui empruntent régulièrement le boulevard Saint-Laurent, le service de la circulation de Montréal a établi le sens unique vers le nord dans la rue Saint-Urbain, et le sens unique vers le sud dans la rue Clark, pour toute la durée des travaux, entre les rues Bernard et Craig.

Ces deux artères à sens unique permettent d'ailleurs un déplacement beaucoup plus rapide et d'une façon plus sécuritaire.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

A la sortie de la station de métro Champ-de-Mars, un trou béant. L'autoroute est-ouest tant contestée passera là. Que ne fait-on pas à Montréal? En attendant, les automobilistes ne savent plus où passer !

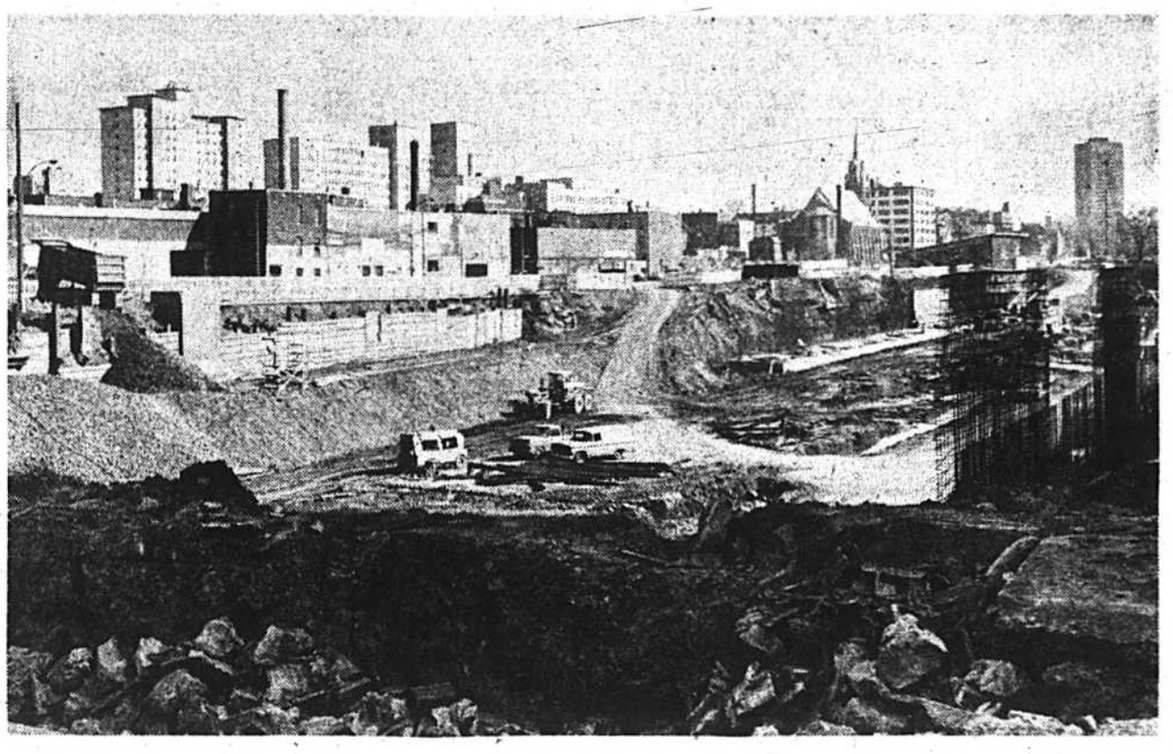

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

C'est une partie de l'histoire de Montréal qui disparaît avec les travaux de l'autoroute est-ouest (la route transcanadienne). Que de souvenirs ont péri lors de la démolition des maisons vétustes des rues Sanguinet, Sainte-Elizabeth, De Bullion, Saint-Dominique, Chenneville et quelques autres, entre les rues Vitré et Craig ? Place au progrès. Place à la vitesse.

Le monde est encore menacé du choléra

GENEVE (AFP) — L'actuelle épidémie de choléra, qui a commencé en 1961 et qui a connu l'année dernière une poussée particulièrement forte, continue à gagner du terrain. Aucun pays n'est à l'abri et si l'Amérique, jusqu'à présent, a été épargnée, cette situation pourrait ne pas durer.

Telles sont quelques-unes des conclusions auxquelles sont parvenus les participants de la 24e assemblée mondiale de la santé qui siège en ce moment à Genève. Selon les statistiques qui ont été présentées à l'assemblée, l'expansion du choléra s'est poursuivie en 1971, notamment en Afrique, où elle a atteint le Cameroun et le Kenya, ainsi qu'au Moyen-Orient, où des cas ont été signalés à Oman.

L'an dernier, au total, 46,469 cas de choléra ont été notifiés à l'OMS. Entre le 1er janvier et le 19 avril 1971, 13,906 cas ont été signalés par des Etats africains, et 1,491 par des Etats asiatiques. "La situation reste très sérieuse", souligne l'Organisation mondiale de la Santé.

En outre, les participants de l'assemblée ont été unanimes à constater que la connaissance que l'on a du choléra reste encore très incomplète.

Prévention

Dans le domaine de la prévention, par exemple, il faut admettre qu'il faudra plusieurs années avant qu'un vaccin efficace contre le choléra ne devienne disponible et que "le vaccin anticholérique actuel ne présente guère d'utilité comme moyen de prévenir la propagation du choléra".

C'est pourquoi l'assemblée mondiale de la santé a adopté une résolution affirmant que "la seule solution à long terme consiste à renforcer l'équipement sanitaire des Etats pour les mettre à l'abri des attaques du choléra, grâce à une meilleure salubrité du milieu et à l'amélioration des approvisionnements en eau et de l'hygiène personnelle".

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 22 mars, 1971, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Imprimerie Sebec Ltée furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 24 mars, 1971 au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2262733. Montréal, Québec, le 10 mai, 1971.

Signé Banque Canadienne Impériale de Commerce par P.H.D. McCarthy, gérant.

AVIS LEGAL
COUR SUPERIEURE
(division des divorces)
MONTREAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
NO : 12856

GHISLAINE DUCHARME, résidant et domiciliée à Saint-Jean, district d'Iberville, épouse de Clément Jourdenais, autrefois de Montréal, maintenant de place inconnue, requérante vs ledit CLEMENT JOURDENAIS, autrefois de Montréal, maintenant de place inconnue, intimé. En vertu d'un ordre du Régistraire de la susdite Cour Supérieure de Montréal, daté du 18 mars 1971, il est enjoint à l'intimé de comparaître dans la susdite cause dans un délai de soixante (60) jours et il est par les présentes avisé qu'une copie de la pétition, de l'affidavit, du certificat de l'avocat et du certificat dudit régistraire lui ont été laissés au greffe de la Cour ci-dessus mentionnée.

ANDRE REGNIER,
avocat de la requérante.

CONTREMAITRE DE PRODUCTION DE SOUS-VÊTEMENTS

Competent et consciencieux pouvant prendre la charge de la division de couture des sous-vêtements. Bilingue. Ce poste offre des possibilités remarquables d'avancement. Emploi stable, bon salaire et bonnes conditions de travail. Interview samedi entre 10 heures et midi sur rendez-vous avec M. Sydney

GROVER MILLS
2025 rue Parthenais,
coin Ontario

L'URSS a aussi ses problèmes de pollution

MOSCOU (PA) — L'organe gouvernemental "Izvestia" rapportait récemment un incident significatif. Une troupe de cygnes blancs — symbole de grâce et de pureté dans le folklore russe — avaient eu la malchance de se poser dans une crique marécageuse de la mer Caspienne. Pris au milieu d'une flaque d'huile, les plumes engluées, les malheureux volatiles ne durent leur salut qu'à des habitants de la ville de Guryev, sur la rive nord, qui les passèrent aux détergents pour leur permettre de reprendre leur vol.

De tels incidents deviennent de plus en plus fréquents en Union soviétique, et après un demi-siècle d'industrialisation à outrance, voici environ cinq ans que l'on commence à penser à la préservation des ressources d'eau naturelle.

Depuis quelques mois, la presse soviétique met l'accent sur le sombre tableau constitué par les rivières porteuses de déchets industriels, les mers couvertes de taches d'huile, et la mortalité de certains animaux rares — tels que le cygne blanc ou l'esturgeon beluga fournisseur de caviar — en raison de l'utilisation abusive par l'homme de son habitat naturel.

"Les pertes dues à la pollution des eaux sont estimées par les savants à quelque six milliards de roubles par année," indique M. Boris Bogdanov, chef du département de l'Agriculture pour la préservation des ressources naturelles. Ce qui équivaut à 6.6 milliards de dollars. Il ajoute que les rivières sont polluées par les égouts industriels et municipaux non soumis à la purification.

Dans son discours prononcé en avril devant le 24ème congrès du Parti communiste, le Premier ministre Alexei Kossyguine avait d'ailleurs fait état du problème: "Il y a lieu de prendre en considération le milieu naturel dans l'intérêt de la santé publique", avait-il déclaré, "et les conditions sanitaires des villes et villages doivent être améliorées".

La mer Caspienne produit 90 pour cent de la chair d'esturgeon et 95 pour cent du caviar noir consommés dans le monde. Mais la région nord de la mer est irisée de centaines de taches d'huile provenant des sondes et des raffineries de la côté, et les savants soviétiques ont constaté que le niveau des eaux a baissé de plus de sept pieds depuis 1931. Et l'eau qui reste et trop salée et trop huileuse pour permettre à l'esturgeon de frayer normalement.

Lois

En 1968, le gouvernement prit des mesures énergiques en ordonnant l'installation d'écrans anti-pollution au voisinage des installations pétrolifères, décréta réserve de poissons la zone nord, et équipa d'usines d'épuration des eaux une centaine d'entreprises industrielles le long de la Volga.

En décembre, par ailleurs, le Soviet suprême a promulgué une loi de conservation des eaux codifiant l'ensemble des dispositions disparates régissant jusqu'à présent cette grave question. La nouvelle loi prévoit notamment l'interdiction de l'usage de contenants à eau pour le transport de liquides usés, l'épuration de ces derniers avant l'évacuation, et rend les propriétaires de conduits et citernes responsables de l'état de pureté des eaux dans leurs régions.

Des Franco-Ontariens réclament un campus universitaire à Cornwall

CORNWALL, Ont. (PC) — Des revendications concernant le statut des Franco-Ontariens et réclamant un campus universitaire permanent à Conrwall ont été formulées, mardi, devant la commission sur l'instruction supérieure en Ontario.

L'Association canadienne-française de l'Ontario, ainsi que des représentants d'étudiants, ont demandé à la commission de formuler des recommandations susceptibles de préserver les districts bilingues.

"Nous tenons compte du fait qu'aucun cours n'est donné en français au Collège des arts appliqués de St-Laurent ni à l'Institut de technologie de Cornwall: cette situation est injuste et témoigne d'un manque de réalisme", a déclaré un représentant des étudiants, M. Daniel Bellemare.

En effet, la population de Cornwall compte au moins 50 pour cent de francophones et la population étudiante au collège l'est à 45 pour cent environ.

Réclamant l'application d'une politique de bilinguisme au collège, M. Bellemare a cité en exemple le collège Algonquin d'Ottawa, qui prouve que les cours peuvent et devraient être donnés en français.

Langue de travail

Mlle Jeannine Séguin, porte-parole de l'Association, a suggéré que le collège de St-Laurent soit affilié au collège Algonquin, afin que l'implantation du bilinguisme se fasse plus facilement.

Elle s'est plainte du fait qu'un seul collège sur 12 établis dans la région soit de langue française, "lorsque la communauté environnante parle français à au moins 55 pour cent".

Elle estime en outre que le coût de l'implantation d'une politique de bilinguisme devrait être partiellement défrayé par des subventions du gouvernement provincial.

Par ailleurs, le directeur du campus de Cornwall, M. L. J. Tremblay, a soutenu devant la commission que le collège offrait tous ses cours en anglais, obéissant ainsi à la majorité des étudiants qui désiraient étudier dans la langue de leur emploi futur.

Il a cependant déclaré que les cours de secrétariat pouvaient être donnés en français.

M. Ron Sullivan, président de l'Association de Cornwall pour l'extension de l'enseignement universitaire, a pour sa part affirmé que la ville de Conrwall avait besoin d'un campus universitaire permanent, si elle voulait rivaliser avec les autres centres de l'Ontario.

En guise d'arguments, il a précisé que la population de la ville et des trois comtés environnants se chiffrait par 139,603, alors que le reste de la population de la région, dont les comtés de Prescott, Russell, Leeds et Grenville s'élevait à 258,379.

M. Sullivan a ajouté que 49 pour cent de cette population totale était âgée de moins de 21 ans, et que 18,000 étudiants fréquentaient l'école secondaire.

Il a enfin souligné que seulement 12 pour cent des étudiants avaient complété leur cours secondaire et a exprimé ses craintes quant à la possibilité qu'il y ait cinq pour cent de gens illettrés et seulement trois pour cent de diplômés d'université.

naissances · décès · remerciements · in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ARCHAMBAULT (Alice) — A Montréal, le 14 mai 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Dr Henri Archambault, née Alice Girardin. Elle laisse dans le deuil son fils Dr Rémi Archambault et son épouse Annette Brown, 4 petits-fils : Robert, Charles, Georges et Luc, sa belle-soeur Mme Edouard Girardin, son frère Henri Girardin, sa soeur Anna (Mme veuve Majorique Lamy), M. et Mme Léon Girardin, M. et Mme Emile Girardin, M. et Mme Maurice Proulx. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
avenue Notre-Dame-de-Grâce

à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Romulus) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Romulus Asselin, époux de Bernadette Trudel. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,

à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Mélanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Florida) — A Vimont, ville de Laval, le 12 mai 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Arthur Baril, née Florida Meunier, demeurant chez son frère M. Charles Meunier, à 1,700 rue Bédard, à Vimont. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault
24, rue Saint-Florent à Pont-Viau

à 8h45 pour se rendre à l'église Saint-Elzéar, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Gilles) — Aux Cèdres, accidentellement, le 11 mai 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé Gilles Barrette, fils de J.-Emilien Barrette et d'Hermeline Carbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bissonnette et Frères,
Les Cèdres,

pour se rendre à l'église paroissiale Les Cèdres, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit.

BELVAL (Corona) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Clément Belval, née Corona Hébert, demeurant à 8337, rue Boyce. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gérard, époux de Jeannine Juneau, Mme Gilles Therrien (Liliane), Bernard, époux de Suzanne Laliberté, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga

à 11 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Lilianne) — A Beloeil, le 12 mai 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Armand Bernard, née Lilianne Blain; demeurant 47 Rang des Vingt-Quatre. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Maurice Demers,
231, boul. Laurier,

pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENARD (Olivier) — A Terrebonne, le 12 mai 1971, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédé M. Olivier Bénard, époux de Angélina Vasconi; domicilié au 723 rue Gagnon, Terrebonne, ancien contremaître de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Clémentine) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Vve Edouard Bonin, née Clémentine Goyette, mère de Wilfrid et Roger, Claire et Marie-Blanche. Belle-mère de Micheline Prud'homme. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et avenue
Notre-Dame-de-Grâce

à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pris d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Henriette) — A Longueuil, le 12 mai 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Henriette Bourque, fille de feu Hormidas Bourque et de feu Mélina Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,

à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Paul A.) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé Paul A. Brien, célibataire, ex-major du Régiment de Maisonneuve, vétéran de la guerre 39-45. Fils de feu Azarie Brien et de feu Louisa Duval, frère de Henri, Gilberte (Mme Dr André Jean) et Mlle Marie-Paule, beau-frère de Rose Paquette (Mme Henri Brien). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Paul & Fortin,
835 est, avenue Laurier,

à 11 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kotska, où le service sera célébré à 12 h, et de là à l'église paroissiale de St-Calixte où un libéra sera chanté et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUSSEAU (Lucienne) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brousseau, née Lucienne Lamothe. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue Saint-Denis

pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Edouard) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edouard Choquette, époux de Margaret Furlong, père de Raymond, Anita, décédée, Kenneth, Edmond et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,

à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DESCHAMPS (Raoul) — A Montréal, le 12 mai 1971, est décédé M. Raoul Deschamps, époux de Blanche Durivage. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson,
11117 boul. St-Vital,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Doria) — A Laval-Ouest, le 13 mai 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé Doria Desmarais, concierge à la Commission des Ecoles Catholiques de la ville de Montréal; époux de Juliette Coursol; demeurant chez son fils, Paul-Emile, 1030-49e avenue, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alban Mallette & Fils,
3582, 24e rue, Laval-Ouest,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Yolande) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 12 mai 1971, à l'âge de 42 ans, est décédée Yolande Leroux, épouse de Jean-Philippe Desmarais; demeurant à 6100 est, boul. Gouin. Elle laisse, outre son époux, ses enfants : Richard, Michel, Carole, François; ainsi que sa mère Mme Léonora Leroux et de nombreux parents. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001 est, boul. Henri-Bourassa,

à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Amelina) — A Côte Ste-Catherine, le 13 mai 1971, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Elzéar Desautels, née Amélina Bourdeau; demeurant à 561 boul. 9-C. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean, Laprairie,

à 3 h 30, pour se rendre à l'église Côte-Ste-Catherine, où le service sera célébré à 4 h. et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERE (Marie) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Ernest Dupéré, née Marie Fournier. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
8535, rue St-Laurent

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURANCEAU (Charlotte) — A LaSalle, le 13 mai 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Charlotte Meloche, épouse de feu Joseph W. Duranceau; mère de René, Marguerite (Mme Charles Ladouceur) et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,

pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 12 h 30, et de là au cimetière de Hemmingford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Henri) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 mai 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Durocher, époux de feu Annette Bélisle, demeurant à 16,108 Delphis Delorme. Il laisse ses enfants Roger, Normand, Pierre, Thérèse (Mme Roland Bernier), Blanche (Mme Pierre Bisson), Hélène (Mme Guy Doré), Madeleine (Mme Marcel Lorion), Rita (Mme Hector Fournier), Juliette (Mme Marcel Lavoie), Claire (Mme Louis Beauchamp), Cécile (Mme Vve Roméo Durocher) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.
11,813, rue Notre-Dame est

à 8h45 pour se rendre à l'église Sainte-Maria-Goretti où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Florestine) — A Chateauguay, le 13 mai 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Ernest Faubert, née Florestine Bourdon; demeurant à 55 rue Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J. R. Reid & Fils Inc.,
35, boul. Normand, Chateauguay,

à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Chateauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Laurent) — A Cornwall, Ontario, le 11 mai 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Laurent Gagnon, fils de feu le docteur Gelase Gagnon et de feu dame Ermine Dumain. Frere de Marthe (Mme Georges Thompson). Il demeurait 223 McConnall, Cornwall, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire

Cloutier Ltée,
975, rue Marguerite-Bourgeois,
Québec

à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-André-de-Kamouraska, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-André-de-Kamouraska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAULT (Antonin) — A Québec le 12 mai 1971, à l'âge de 91 ans, est décédé l'Honorable Antonin Galipeault, c.r., ll.d., avocat au Barreau de Québec et ex-juge de la Cour d'appel du Québec. Il était l'époux de feu dame Ermentine Lamontagne ; père du bâtonnier Jean-Paul, c.r., ll.d. (Thérèse Michaud), Thérèse (Mme Gustave Vallerand). Il demeurait à 1180 Avenue Murray. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Cie Hubert Moisan,
35, rue Grande-Allée est,

pour se rendre à l'église St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Jeannette) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Paul-Emile Gélinas, née Jeannette Desmarais; demeurant à 1681 rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
& J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine,

pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

L'Hon. Antonin Galipeault, C.R.

A Québec, le 12 mai, à l'âge de 91 ans est décédé l'Honorable Antonin Galipeault, C.R., LL.D., avocat au Barreau de Québec et ex-juge en chef à la Cour d'Appel du Québec.

Il était veuf de dame Ermentine Lamontagne.

Lui survivent, sa fille, Mme Gustave Vallerand (Thérèse) et son fils, le bâtonnier Jean-Paul Galipeault, C.R., LL.D. (Thérèse Michaud); ses nièces, Mlles Rachel et Madeleine Galipeault ; ses petits-enfants, Me Louise Galipeault-Moisan (Carol), Mme Marc Choquette (Marie), Me Jean Galipeault (Suzanne Duhamel), Pierre Galipeault (Danielle Provencher) Me André Galipeault (Suzanne Valiquette), François Vallerand et Claude Vallerand (Denise Laroche), ainsi que plusieurs arrières petits-enfants.

Au cours de sa vie, l'Honorable Antonin Galipeault fut, entre autre, échevin de la ville de Québec, de 1906 à 1908, député provincial libéral du comté de Bellechase, de 1909 à 1930, orateur adjoint, en 1914, et orateur à l'Assemblée législative du Québec, en 1916, ministre des Travaux publics et du Travail dans le gouvernement Taschereau de 1919 à 1930, juge de la Cour d'Appel du Québec, de 1930 à 1962, et juge en chef de la même cour et, par le fait même du Québec, de 1950 à 1962.

Egalement, alors qu'il était en pratique privée au Barreau du Québec, il en occupa le poste de bâtonnier, de 1921 à 1924 ; il fut aussi bâtonnier du Québec en 1923 et 1924.

Il avait été reçu avocat en 1900.

Le corps sera exposé aux salons funéraires Hubert Moisan, au 35, Grande-Allée est, à compter de 4 h. p.m. jeudi le 13 mai, et les funérailles auront lieu, en l'église du Saint-Coeur-de-Marie samedi matin le 15 mai, à 10 hres. Par la suite, inhumation au cimetière Belmont. —

IN MEMORIAM

M. PATRICK CLOUTIER

A la douce mémoire d'un époux et père bien-aimé qui mourut le 14 mai 1970. Tu nous as quittés sans nous dire adieu et maintenant une année s'est écoulée. Mais la mémoire ne mourra jamais. La douleur de te perdre restera inconnue. Toujours fidèle. Généreux. Aimant et doux. Tu as souffert en silence. Patiemment tu enduras. Dieu te rappelle, ne souffre plus. Nous ne t'oublierons jamais. Ton épouse, tes enfants : Thérèse, Pierrette, André, Robert, Pierre, Laurent Michel, Raymond.

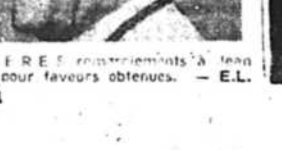

SINCERES remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues. — E.L.

GOUSET (Marie) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Henri Gouset, née Marie Casseron, mère de Louis, retraité de la Donco. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,

à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Joseph) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédé M. Joseph Grenon, retraité de la Maison Packers Ltée ; époux de Armandine Bock. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau

à 10 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne (7070 Somerled, N.D.G.) où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GUERIN (Régina) — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 11 mai 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Régina Brisson, épouse de Mérédé Guérin, demeurant au 1585 rue Godard, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis,
à Terrebonne,

à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUSBERTI (Julio, Carlo) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Julio, Carlo Gusberti, époux de Domenica Barbaresi, père de Mme William Macauley (Martina) et Carlo. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est

à 10 h. pour le crématoire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Camille) — A Longueuil, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé Camille Grothé, époux d'Irène Mathon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants Gisèle, épouse de José Ramos, Pierrette, épouse de Roland Bourdeau, Yvon, époux de Rolande Beauchemin, onze petits-enfants, une soeur Mme Wilfrid Coupal (Germaine), un frère Jean-Louis, époux d'Elodie Moquin, ses beaux-frères et Louis-Philippe Lesage, ses belles-soeurs Mme Ernest Grisé et Mme South Marybny Mandville. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche et Fils, Inc.
86 ouest, rue St-Charles

a 9h.45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Eugénie) — A LaSalle, le 12 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arsène Lafontaine, née Eugénie Marin, épouse en 1es noces de feu Jérôme Servant; demeurant à 1400 Shevchenko, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,

à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Rose) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 85 ans 8 mois, est décédée Rose Soucisse, épouse de feu Joseph Henri Lagacé, autrefois de Ste-Geneviève. Elle laisse dans le deuil ses fils: Henri, Wildrid, Raoul, Régis; ses filles: Mme vve Philippe Beauséjour (Léda), Mme Albert Lamoureux (Clairette), Mme veuve Eddy Michaud (Blanche), Mme Eugène Beauchamp (Lucile), Mme Jean Laroche (Catherine), Mme Fernand Maheu (Thérèse), sa bru, Mme veuve François Lagacé, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire,

Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Floriant) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans est décédé M. Floriant Laliberté, époux de Cécile Lamalice. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est

pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DECES DU FRERE ARTHUR DAOUST CLERC DE SAINT-VIATEUR

Le Frère Arthur Daoust, C.S.V., est décédé le 13 mai 1971, au Centre Champagneur de Joliette, à l'âge de 80 ans, dans sa 60e année de profession religieuse.

Né à Saint-Louis-de-Gonzague le 17 janvier 1891, il entrait au Noviciat de Joliette le 8 juillet 1910, y prononçait ses premiers engagements le 6 janvier 1912 et ses voeux perpétuels le 6 janvier 1917.

Jusqu'en 1970, le F. Daoust fut professeur à Terrebonne, à Montréal (écoles Saint-Jean-Baptiste et Villeray) et à Joliette (écoles Saint-Viateur et Saint-Pierre.

Il dirigea ensuite 35 ans plusieurs écoles de Montréal et de la région : les écoles Saint-Nicolas d'Ahuntsic, Sainte-Cécile et Louis-Hippolyte-Lafontaine, de Montréal, l'école de Saint-Eustache et la Maison Saint-Viateur d'Embrun. En 1954, il passait à l'école d'agriculture de Saint-Rémi, comme assistant directeur, puis en 1957 devenait comptable au bureau des Missions Saint-Viateur à Outremont. Il prit sa retraie au Centre Champagneur de Joliette en 1968.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère Philippe, de Beauharnois, ses deux soeurs, Madame Joseph Paquette (Eugénie), de Beauharnois, et Madame Alphonse Allard (Régina), de Montréal, et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 1145 ouest, avenue Saint-Viateur, Outremont, où auront lieu les funérailles samedi le 15 mai, à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud. —

Reine-Elisabeth ENRG.
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TEL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

LAPIERRE (Albini) — A Verdun, le 13 mai 1971 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hector Lapierre née Albini Boudreault, demeurant 5,500 boul. Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise

à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Saint-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Joséphine) — A Laflèche, le 13 mai 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Joséphine Clavet, épouse de feu Joseph Laplante, demeurant au 3304 Mackay. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

E. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée

à 1h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Saint-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laura) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Phidelème Leduc, née Laura Miron; demeurant 330 boul. Salaberry-Nord, Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

J. R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,

à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ville de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALOUF (Laya) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 12 mai 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Laya Malouf, épouse de Nicholas Malouf, mère de Florence (Mme L. Pfaffenberger), Agnès (Mme P. Turcotte) et Edmond. Elle laisse aussi six petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine

pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 12h.15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCALLUM (James) — Accidentellement, à Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. James McCallum, époux de Madeleine Boulanger. Une cérémonie masonique sera célébrée vendredi soir à 8 heures. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue de Castelneau,

à 9 h 30 et de là au cimetière Mont-Royal Crématoire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANSON (Berthe) — A Québec, le 13 mai 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Berthe Rivet, épouse de feu Eugène Melanson; mère de Erik (Lucette Dutil), Paul (Laurence Blanchet), Marise (Mme Bernard Blouin); soeur de Sr Antonia Rivet, C.N.D., Adhémar, Roger, Laurette (Mme Paul Lajeunesse) et Rose Rivet. Elle demeurait à 105 Belvédère. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du Funéranium.

Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatres Bourgeois,

à 12 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Ursule, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOORE (Edward, Joseph) — A Laval, le 12 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédé Edward Joseph Moore (pensionné du C.N.R. Express), époux de feu Elizabeth Higgins de Chomedey, père de Margeret (Mme T. J. Mooney), Cecily, Noel et Lawrence. Il laisse aussi dans le deuil sept petits-enfants et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.M.D. Cyr Inc.
3845, boul. St-Martin, Chomedey

à 8h.45 pour se rendre à l'église Holy Name où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Eva) — A Montréal, le 14 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Plouffe, née Eva Massé, demeurant à 4842 Palm. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest

à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REV. PERE PARADIS (Joseph-Henri) — A Montréal-Nord, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé le Rév. Père Joseph-Henri Paradis, Père de l'Ordre des Servites de Marie; demeurant à 5705 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

A. Savaria Ltée,
5001 est, boul. Henri-Bourassa,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ayer's Cliff, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHEFORT (Régina) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Albert Rochefort, née Régina Guérin, demeurant à Chambly-Bassin. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative des frais funéraires
4848, rue Papineau

à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Henri) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Rousseau, demeurant 4359 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,

à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROYAL (Blanche) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Armand Royal, née Blanche Girard; demeurant à 7775 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,

à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN (Régina) — A Pont-Viau, le 12 mai 1971, à l'âge de 76 ans 6 mois, est décédée Mme Charlemagne Sarrazin, née Régina Gosselin; demeurant 44 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. C. Filiatrault
90, boul. Lévesque,

à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEYER (Alexina) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Paul Seyer, née Alexina Robidoux. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,

à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

ST-YVES (Edgar) — A Trois-Rivières, le 12 mai 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edgar St-Yves, époux de Madeleine St-Louis, demeurant à 2080 Victoria à Trois-Rivières, gérant régional à Trois-Rivières de la compagnie Guilbault Transport. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils Luc, marié à Céline Beaudry, ses filles Hélène et Colette, ses soeurs, Mme François Nolet (Constance), M. et Mme Fernand St-Cyr (Edmée), plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rousseau et Frères
445, rue Des Volontaires

à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Simone) — A la Villa Médica, à Montréal, le 13 mai 1971, est décédée Mlle Simone Tessier, infirmière; infirmière-archiviste à l'hôpital Notre-Dame de Montréal pendant 25 ans. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. et J. M. Désourdy,
205, rue Principale,
à Farnham,

pour se rendre à l'église St-Romuald de Farnham où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

TOMEO (Marguerita) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pasquale Tomeo, née Marguerita Tomasino, mère de Mme Pascal Colavecchio (Jeannette), Félix, Salvatore, Louis, Jean, Emile Mme A. Sansregret (Philomène), Mme Louis Tardio (Marie), Mme Pierre Dominicano (Pauline); Tony, Mme Antoine Marzano (Sylvia). Les funérailles auron lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est

pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURIGNY (J.-Paul Emile) — A St-Tite, subitement, le 11 mai 1971, à l'âge de 55 ans 10 mois, est décédé le notaire J.-Paul-Emile Tourigny, époux d'Alice Sanscartier, demeurant rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. Lacoursière et Fils,
168, rue Dumoulin, à St-Tite,

pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30 a.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

VAILLANCOURT (Rosaire) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rosaire Vaillancourt, ing., époux de Marielle Lapierre; père de Marie, François, Louise et Danielle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est

à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAUDRY (Aline) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 44 ans, est décédée Aline Huneault, épouse de Paul-Eugène Vaudry, mère de Nicole, Denis et Guy; soeur de Lucienne (Mme Paul Aubin), Camille, son épouse Cécile Roy, Gérard son épouse Marie Gratton ainsi que 3 beaux-frères et 2 belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy, Parc Extension,

pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur
BUREAU : 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments • À côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

Les pompiers exigent de l'intérêt sur des sommes dues par la Ville

La Ville de Montréal doit environ $500,000 à ses pompiers. Ceux-ci, par la voix de leur syndicat, exigent un intérêt sur la somme due.

Le secrétaire de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean L'Abbé, précise à cet effet que la Ville doit à ses pompiers près de $434,000 pour cinq jours fériés et près de $100,000 pour le temps supplémentaire accumulé durant les jours qui ont suivi "la" tempête: les 4, 5 et 6 mars.

"Lorsque les citoyens paient en retard leur compte de taxe, la Ville leur charge un intérêt. Nous réclamons la même chose en ce qui regarde les paiements qu'elle n'a pas encore faits", souligne M. L'Abbé.

A la suite d'une résolution adoptée lors d'une assemblée de l'exécutif de l'Association des pompiers de Montréal, un grief a été logé à ce sujet auprès de l'état-major du Service d'Incendie de Montréal.

Toutefois, le retard dans les paiements n'est pas dû à l'état-major, car le rapport des autorités de Service d'incendie, principalement sur le temps supplémentaire, a été remis à l'hôtel de ville, il y a un mois.

En fin d'après-midi hier, le comité exécutif a tenu un caucus de courte durée à l'hôtel de ville mais on n'a pu savoir si le sujet à l'étude a été celui des pompiers.

Immédiatement après, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur cette affaire.

D'autre part, il semble que les négociations entre la Ville de Montréal et ses pompiers soient dans l'impasse la plus complète.

Les quelque 2,500 pompiers montréalais sont sans convention collective depuis le 31 décembre dernier. Aucune autre réunion n'est prévue pour le moment entre les deux partis.

Synode: thèses proposées aux évêques sur la justice dans le monde

PARIS (AFP) — Mgr Ménager, évêque de Meaux, membre de la commission "Justice et Paix", a présenté hier soir à la presse, "l'esquisse" des thèses sur la justice dans le monde qui seront proposées à la discussion des évêques rassemblés en synode à Rome en octobre prochain.

En voici un résumé sommaire:

Après un préambule rappelant la prise de conscience par l'homme moderne de la valeur de la personne humaine, ce document tente une description de la situation actuelle de la justice dans le monde.

La période actuelle montre une sensibilité accrue devant l'injustice. Il affirme le droit à un niveau de vie acceptable, à un espace vital humain, à une participation active de l'homme aux institutions. L'homme moderne se trouve offensé par le manque de respect de la dignité humaine, la privation des droits publics, la domination culturelle, politique et économique d'un peuple sur un autre.

Il réclame un juste échange des biens et des services, afin que ne s'accroisse pas l'abime entre nations riches et nations pauvres. Il s'élève contre les défenses militaires qui empêchent l'aide aux pays sous-développés.

Devant ces problèmes, l'Eglise s'interroge et examine également ses propres institutions.

La deuxième partie contient une réflexion sur la justice à la lumière de l'Evangile. Il faut considérer comme des exigences de la justice l. possibilité pour les individus et les nations de se développer dans un esprit de justice et d'amour chrétien. L'Eglise doit offrir à l'humanité une sincère collaboration pour construire la fraternité humaine. C'est en marchant dans cette voie que le chrétien marquera sa fidélité à l'Evangile: Il devra s'engager pour promouvoir une société plus juste.

La troisième partie rappelle les enseignements de l'Eglise pour le développement, dont elle affirme le droit pour les individus comme pour les nations, et pour l'établissement d'une justice internationale.

Pour réaliser cette oeuvre, des hommes capables doivent être formés et des structures transformées. Le but fondamental de tout développement est le service de l'homme et de tout l'homme.

L'Eglise lance un appel à tous les chrétiens pour qu'ils prennent la défense de l'homme. La jeunesse doit apporter à cette tâche son élan vital pour construire un monde nouveau, le recours à la force étant, dans certains cas, éventuellement, légitime, lorsque l'usage de tous les moyens légaux reste sans résultat. Mais il ne faut pas oublier que la force est plus apte à abattre qu'à construire.

La tâche du synode sera de diffuser le message social et chrétien et de promouvoir des actions de solidarité en faveur de la justice dans le monde.

Brejnev fait applaudir Staline

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev a fait applaudir ce matin à Tbilissi le nom de Staline, au cours d'une cérémonie marquant le cinquantenaire de la Georgie soviétique.

Alors qu'il énumérait les grands dirigeants géorgiens du passé, le secrétaire général du parti communiste de l'URSS détacha en tête de liste le nom de Joseph Staline, déclenchant une longue ovation dans l'assistance.

Hier soir déjà, à l'arrivée de M. Brejnev à Tbilissi, un immense portrait de Staline était dressé sur la place centrale de la capitale géorgienne.

téléphoto UPI

Condamnée pour le meurtre de son fils

Mme Alice Crimmins, qui déclarait encore "je n'ai pas tué mes enfants", a été condamnée, à New York, à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de son fils de cinq ans, Edmund Jr., en juillet 1965. Le juge J. Balbach a également condamné l'ancienne serveuse de cabaret à un minimum de cinq ans de prison devant être purgés concurremment, après l'avoir trouvée coupable de négligence criminelle, relativement à la mort de sa fillette, Alice Marie, âgée de quatre ans.

Seulement la moitié des autos examinées sont jugées aptes à rouler

OTTAWA (PC) — Selon le Conseil canadien de la sécurité routière, près de 1,725,000 automobiles ont été examinées en 1969 et seulement la moitié ont été jugées propres à rouler.

Les autres montraient certaines défectuosités mécaniques qui, selon le Conseil de sécurité routière, les rendaient dangereuses.

Selon les statistiques, il semblerait que se sont les phares mal réglés qui constituent la défectuosité la plus souvent notée par les inspecteurs.

Viennent après, les freins défectueux, les colonnes de direction desserrée et les pneus usés.

Selon le Conseil, la grande majorité des conducteurs ne semblent pas se soucier des dangers que représentent ces troubles mécaniques, jusqu'au moment pourtant où ils sont victimes d'un accident ou doivent se soumettre à un contrôle de leur véhicule par la police.

Le Conseil fait remarquer que des milliers de conducteurs se servent de leurs automobiles même si le klaxon ne fonctionne pas, si les essuie-glaces sont brisés et si les clignotants de direction sont brûlés.

Le Conseil estime qu'un total de 8,250,000 automobiles étaient utilisées en 1969 au Canada (Les statistiques les plus récentes dates de 1969) et que les inspections ne pouvaient suffire à maintenir un niveau convenable de sécurité routière. C'est à tous et chacun, dit le Conseil, de veiller à ce que son véhicule soit en bon état de marche.

Dès le début du mois de juin

Une commission d'experts découperait la nouvelle carte électorale du Québec

par Maurice GIROUX

QUEBEC — Le gouvernement Bourassa a l'intention de procéder, vers le début du mois de juin, à la création d'une commission d'experts qui aurait pour mandat de découper la nouvelle carte électorale du Québec.

Trois hypothèses se présentent:

— la commission sera créée par une simple motion de l'Assemblée nationale, et alors les parlementaires auraient un contrôle presque absolu sur les travaux des experts par le truchement de l'actuelle commission parlementaire sur la réforme électorale;

— la commission sera créée par une loi de l'Assemblée nationale et son rapport, à l'instar de la formule adoptée par le parlement fédéral il y a quelques années, ferait force de loi;

— la commission sera créée par une loi de l'Assemblée nationale, mais son rapport serait sujet à l'approbation des parlementaires.

C'est cette dernière formule que le représentant du gouvernement au sein de la commission parlementaire, M. Denis Hardy, a d'ailleurs l'intention de recommander au gouvernement. Le député de Terrebonne estime que pour sauvegarder le principe de la souveraineté du parlement, les députés doivent avoir le dernier mot dans le découpage de la carte électorale.

Par contre, M. André Bernard, professeur de science politique à l'Université du Québec (Montréal), témoignant hier devant la commission parlementaire, a exprimé sa préférence pour la formule utilisée par le gouvernement canadien. D'autres experts, comme MM. Vincent Lemieux et Jean-Charles Bonenfant, avaient abondé dans le même sens devant la même commission au cours de séances antérieures.

Décision urgente

Selon une source gouvernementale, la création d'une commission d'experts devient urgente, si on veut respecter les délais jugés nécessaires par le président des élections, M. François Drouin. Par ailleurs, la commission parlementaire ne semble pas pouvoir déboucher sur des travaux pratiques comme la confection d'une carte électorale.

En consultation avec la commission parlementaire, le gouvernement aurait donc l'intention de fixer les critères et les objectifs qui guideront les travaux des experts.

Pour ce qui est du mode de scrutin, le gouvernement aurait également à décider d'une formule à présenter aux parlementaires, puisqu'aucune solution particulière ne semble se dessiner. On peut prendre pour acquis, cependant, que le système proportionnel pur ne serait pas retenu par le gouvernement, en raison des changements trop drastiques qui en découleraient au niveau des institutions politiques.

Le professeur Bernard s'est, quant à lui, montré favorable à un système proportionnel selon lequel le Québec serait divisé en une vingtaine de grandes circonscriptions électorales. Chacune de ces circonscriptions aurait automatiquement droit à un député, plus à un nombre X de députés proportionnel à l'importance démographique de cette région par rapport à l'ensemble de la province.

M. Bernard a souligné que cette formule éviterait d'avoir à entreprendre des débats périodiques longs et le plus souvent stériles sur la refonte de la carte électorale. M. Bernard, qui est originaire de la Gaspésie, a également fait une mise en garde contre une trop grande sous-représentation des milieux ruraux.

Ce problème des régions rurales a d'ailleurs fait l'objet d'un vif débat, hier, entre le député d'Olier, M. Laurent Picard, et celui de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay.

Alors que le premier a déclaré que la "majorité silencieuse de Montréal" souffrait actuellement d'une grave injustice, le second a maintenu que la détérioration économique des régions périphériques nécessitait une compensation au niveau électoral.

M. Tremblay s'est également élevé, comme il l'avait fait à plusieurs reprises auparavant, contre la suggestion de M. Bernard de confier le découpage de la carte électorale à une commission d'experts.

"Les experts en politique, ce sont les députés", a lancé M. Jean-Noël Tremblay.

Sévigny candidat de la loi et de l'ordre

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Un des candidats à la direction de l'Union nationale, M. Pierre Sévigny, a inauguré sa campagne dans la région de Québec, hier, en lançant des slogans qui rappellent étrangement ceux de l'actuel gouvernement.

Entre autres:

"Québec au travail !"

"Le Québec doit être maître chez lui".

"Il faut créer des emplois".

"Les investissements étrangers sont importants".

L'ancien ministre associé de la Défense dans le cabinet Diefenbaker a, de plus, insisté qu'il entend être "le candidat du respect de la loi et de l'ordre".

"Ceux qui ne respectent pas l'autorité du gouvernement, a-t-il notamment ajouté, doivent en subir les conséquences. Il faut empêcher les manifestations autour des Palais de Justice et maintenir l'ordre dans les salles d'audience".

M. Sévigny a même avoué, au cours d'une conférence de presse, qu'il nourrissait "beaucoup de respect pour certaines idées du Parti québécois". Mais, il a bien insisté qu'il s'inscrit en faux contre la séparation, et ce, en se basant "sur des faits économiques".

S'il a parlé de la jeunesse, de l'enseignement, qu'il a qualifié en passant de "fouillis indescriptible", de la justice, de la constitution et des divers problèmes d'actualité, M. Sévigny est constamment revenu sur le thème économique.

Quand on lui a demandé comment sa campagne était financée, il a répondu qu'il comptait largement sur "quelques amis".

"C'est une campagne frugale, faite d'austérité, ce qui plairait beaucoup à M. Fleming, qui était ministre des Finances du temps où j'étais au cabinet".

DEMAIN
ÉDITION DU SAMEDI

ÉDITION RÉGULIÈRE

★ VIVRE AUJOURD'HUI

★ UN ÉVÉNEMENT LITTÉRAIRE IMPORTANT, LE ROMAN D'EMMANUEL COOKE
par Réginald Martel
photographies Antoine Desilets

★ LE NOUVEAU MEXIQUE
le plus espagnol des États américains
collaboration spéciale de James Montagnes

★ SCIENCE ET TECHNIQUE

★ LE QUÉBEC À L'HEURE DE L'OLYMPISME

AUBAINES DU SAMEDI

DUPUIS
Centre-Ville seulement
Venez ou composez
842-6171
sauf indication contraire

Chandails d'hommes
2.00 chacun
Élégant chandail d'homme, en ratine de coton 100%, avec encolure ronde et manches courtes. Blanc, rouge, vert, ton or, bleu roi. P.M.G.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — CARREFOUR DES ÉCONOMIES
RAYON 1625

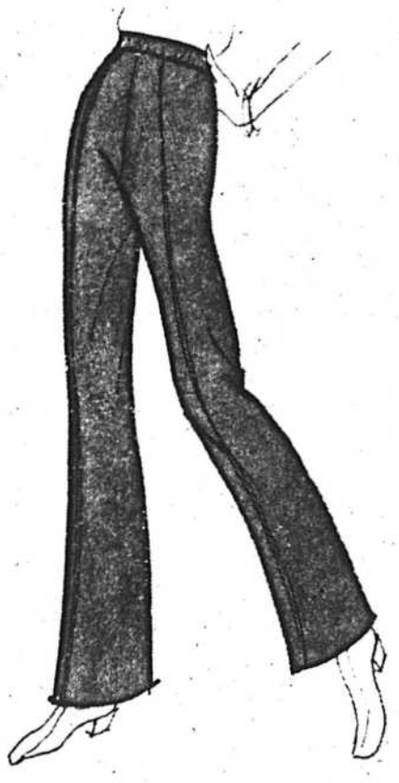

Jersey polyester 100%
Prix courant 14.00
10.50 chacun
Pantalon chic avec taille montée sur élastique, jambe légèrement évasée, plis devant piqués. Bon tissu jersey polyester 100%. Blanc, marine, noir, brun. Tailles 10 à 20.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — DEUXIÈME — RAYON 540

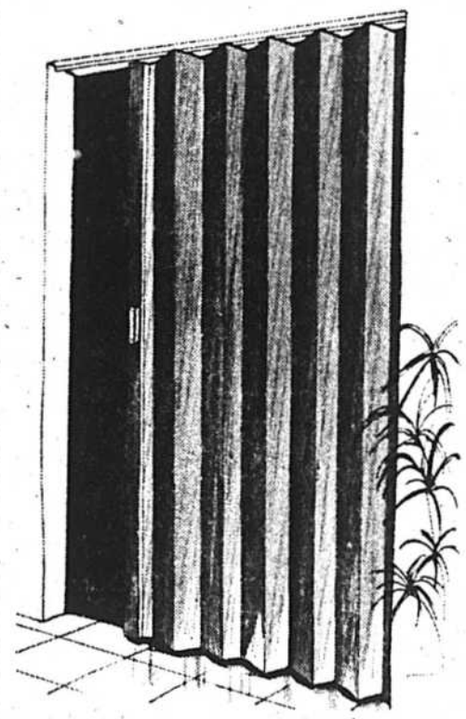

Portes pliantes
32 x 80 po. Prix courant 16.95 — 12.95 ch.
36 x 80 po. Prix courant 19.95 — 15.95 ch.
48 x 80 po. Prix courant 25.95 — 19.95 ch.
Très jolie porte pliante genre accordéon en fibre recouverte de vinyle. Facile d'entretien, installation simple. Roulement doux et silencieux. Beige, gris, brun.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — SIXIÈME — RAYON 740

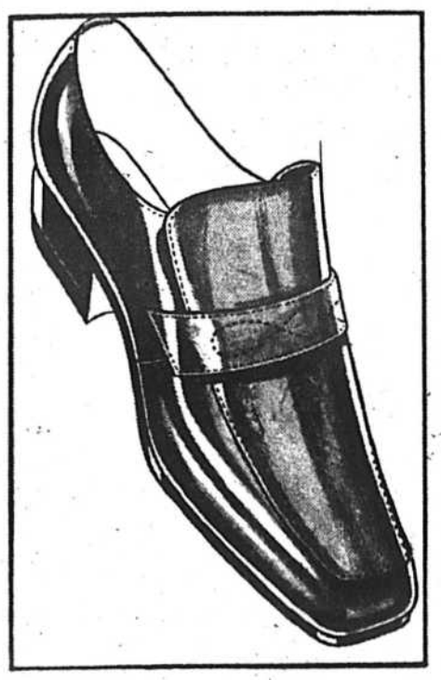

Fourreaux de cuir
Épargnez 9.00
Ord. 25.00
15.99 la paire
Souliers ultra-confortables en cuir souple pour hommes. Modèle à empeigne mocassin, de forme carrée à la mode. Semelles de cuir. La doublure arrière est également en cuir. En brun ou tan. Pointures 7 à 11, largeur D.
Pas de commandes postales ni téléphoniques. S.V.P.
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE RAYON 670

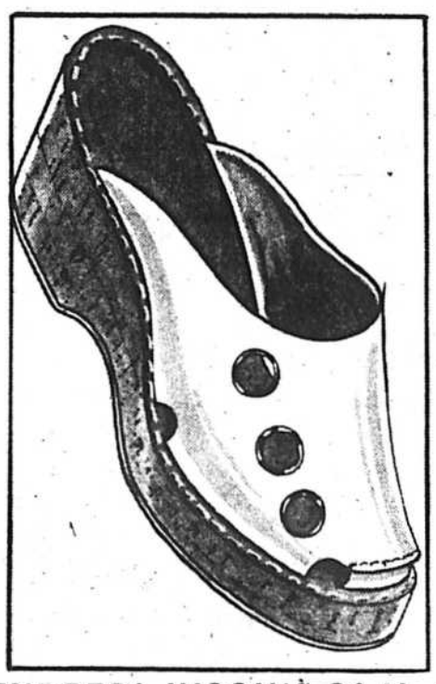

Élégantes sandales de cuir
Ord. 13.00
9.49 la paire
Jolies sandales de dames, à empeigne de cuir ornée de 3 oeillets décoratifs. Talon compensé, semelle et talon en liège. Blanc, rouge, bleu. Pointures 5 à 10. Largeur moyenne, pas de ½ pointures.
COMPOSEZ 842-6171
DUPUIS — TROISIÈME RAYON 470

Pourquoi pas chez Dupuis... OUVERT VENDREDI JUSQU'À 21 H. SAMEDI 17 H.

télé-presse

★ LE PROFESSEUR LEBRUN FAIT LA PLUIE ET LE BEAU TEMPS AU 10
★ LE TÉLÉ-CINÉMA
★ LE CINÉ-CHOIX

perspectives
la presse

★ M. DATUM SAIT TOUT
Même s'ils se drapent encore dans les plis solennels et archaïques de la toge, les avocats succomberont bientôt à la séduction des ordinateurs. En effet, le Québec possède à présent deux banques d'information juridique, l'une à Laval, l'autre à l'Université de Montréal. Et M. Datum, là-dedans? C'est le nom (sigle) de l'ordinateur de documentation automatique de l'U. de M. Marie-Thérèse Ribeyron nous parle de ce super-avocat.

★ PIERRE PERREAULT:
poète et cinéaste, le réalisateur de "Pour la suite du monde" et autres longs métrages du même genre parle de la quête du pays.

★ LA POLLUTION
par l'humoriste Jean-Pierre Maice

BANDES ILLUSTRÉES
EN COULEURS
Mandrake le magicien — Tarzan — Les héritiers du capitaine — Kerry Drake — Emilie — Donald le canard — Les leçons de la nature — Rions ensemble — L'ours Yogi — Joe Bras-de-fer — La douce moitié — Ed et Flo — Les contes de Walt Disney

TOUS LES JOURS LISEZ
la presse

Enquête sur Saint-Léonard

par Florian BERNARD

La Commission des Affaires municipales du Québec et le ministère de la Justice ont entrepris une enquête sur l'administration de la Cité de Saint-Léonard, en banlieue nord-est de Montréal. Il s'agit de l'une des trois enquêtes municipales dont le ministre Maurice Tessier avait annoncé la tenue, il y a quelques mois.

Le maire Léo Ouellet et tous les membres de son conseil, c'est-à-dire MM. Jean DiZazzo, Erminio Iadeluca, Maurice Bouchard, Jean-Marie Lefebvre, Robert Boivin et Réal Leblond, ont été convoqués par le juge John Sheehan, président de la Commission municipale, mercredi matin, 19 mai, à 10 heures. Entre-temps, le secrétaire-trésorier de Saint-Léonard, M. Gaston Pion, et l'ex-directeur du service de l'évaluation, M. Denis Desjardins, ont eu un long entretien avec le juge Sheehan, hier matin, à Québec.

Parallèlement, deux volumineux dossiers sont entre les mains des représentants des Affaires municipales et de la Justice. Les dossiers portent notamment sur l'aménagement de certains parcs, en particulier le parc Simon, les règlements d'emprunt 1104, 1105 et 1107, un fonds d'équipement de $288,000.00 refusé par Québec, le centre communautaire Antoine de Saint-Exupéry, les firmes d'ingénieurs-conseils ayant obtenu des contrats récents avec la ville, etc. Ces dossiers ont également trait à l'installation de divers postes d'essence, à Saint-Léonard, et à certains changements de zonage décrétés à ces fins.

Etapes préliminaires

Le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a déclaré à LA PRESSE, hier après-midi, que l'enquête n'en est présentement qu'aux étapes préliminaires et qu'un rapport détaillé doit être soumis à son ministère d'ici quelques jours.

Il a dit que son ministère jugera, à la lumière de ce rapport, s'il y a lieu d'intensifier l'enquête en cours et de tenir

Voir ENQUETE page A 6

photo Michel Gravel, LA PRESSE

La nature à "dépolluer"

Le message est on ne peut plus évident : "Si vous ne combattez pas la pollution dès maintenant, vous vous promènerez ainsi sur la Place Ville-Marie dans quelques années." Le prototype de l'homme des années 80 a été lancé à midi sur la Place Ville-Marie lors de l'inauguration des Fêtes de la Planète. Une tulipe était distribuée à tous les passants pour rappeler aux citoyens que le salut de la planète se trouve dans la nature qu'il nous faut "dépolluer".

Le plus grand quotidien français d'Amérique

COTES BOURSIÈRES DE CLÔTURE

la presse

Montréal, vendredi 14 mai 1971, 87e année, no 112, 52 pages, 4 cahiers

DERNIERE EDITION 10¢

Aéroport au centre-ville

par Denis MASSE

Le gouvernement fédéral est décidé à reprendre en main la spécialisation aéronautique que notre pays détenait il y a une trentaine d'années dans la conception d'avions à décollage et atterrissages courts, (ADAC) tels le Beaver et l'Otter.

Cette fois, le cabinet est disposé à créer un consortium dont les objectifs seraient de produire un appareil ADAC à des fins commerciales pour le marché mondial. En annonçant cette nouvelle hier, le ministre des Transports, M. Don Jamieson, a indiqué qu'il faudrait réussir à vendre au moins 250 appareils avant d'entreprendre la production en série.

L'avion projeté par le gouvernement serait-il le DHC-7 conçu par la firme De Havilland of Canada et réalisé à ses usines de Dowsview, en Ontario ? Ou bien serait-il un tout nouvel appareil s'appuyant sur les données déjà fort avancées de la firme Canadair, à Montréal, qui possède trois prototypes de l'appareil à décollage vertical CL-84 et poursuit des études sur un avion commercial d'une capacité de 70 pas-

Voir AEROPORT, page A 6

Etude des eaux douteuses

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec vient d'ordonner une vaste étude des eaux suspectées d'être polluées et qui servent à la consommation.

Cette décision a été prise à la suite de la découverte de plusieurs personnes atteintes de la fièvre typhoïde, parmi la population du petit village de Bouchette, dans la vallée de la Gatineau.

"Nous devons agir immédiatement pour éviter que des accidents du même genre se reproduisent ailleurs dans le Québec", a affirmé au cours d'une conférence de presse le ministre res-

Voir ETUDE page A 6

Mini-loto

25896 : $5,000
5896 : $500
896 : $100

AUJOURD'HUI

- *Coût de la 1ère phase du projet de la Baie James : $3.5 milliards* — page C 1
- *Claire Dutrisac au nombre des femmes de l'année* — page A 13
- *Henri Richard fustige Al MacNeil* — page B 1
- *Egypte : grave crise politique* — page D 1

Lettre de Paul VI au cardinal Roy

LA PRESSE reproduit aujourd'hui la première tranche du texte intégral de la lettre que Paul VI a fait parvenir au cardinal Maurice Roy de Québec, président du Conseil des laïcs et de la Commission pontificale "Justice et Paix", à l'occasion du 80e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum" de Léon XIII.

— page A 5

Une régie des communications

par Claude MASSON
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — L'actuelle Régie des services publics deviendra une véritable Régie des communications et étendra sa juridiction sur les agents publics de services de communications reconnus "services publics" et particulièrement sur l'industrie de la câblodiffusion;

- Les pouvoirs du ministère des Communications sont accrus et précisés afin de faciliter la coordination de tous les organismes d'Etat qui contribuent à la réalisation de la politique des communications pour le Québec;
- Un Conseil des communications visant à établir des relations constantes et harmonieuses avec la population et particulièrement avec les groupes d'utilisateurs de communications et avec les groupes de producteurs de biens et services de communications sera créé;
- La vocation de producteur de documents audio-visuels, surtout pour la radio et la télévision, par Radio-Québec, est confirmée et même raffermie.

Voilà, en quatre points, les quatre premières phases de la véritable "révolution" entreprise au chapitre des communications à la fois proprement gouvernementales et celles ayant un caractère de "service public" et sur lesquelles le gouvernement québécois entend avoir la main haute.

Un véritable "train d'amendements touchant la Régie des Services publics, le ministère des Communications et l'Office de radio-télédiffusion du Québec a été déposé ce matin, à l'Assemblée nationale, par le ministre responsable, M. Jean-Paul L'Allier.

Immédiatement après, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu à l'heure du déjeuner, M. L'Allier a déposé un "document de travail" —

Voir REGIE page A 6

sommaire

Annonces classées / C 6 à C 11, D 2 à D 10
Arts et Spectacles / B 8 à B 11
Bandes dessinées / A 14
Cinéma / B 9
Décès, naissances, etc. / D 11
Economie / C 1 à C 4
Editorial / A 4
Etes-vous observateurs ? / D 7
Horoscope / A 12
Informations étrangères / D 1
Informations nationales / A 2, B 7, D 12
Loto-Presse / C 5
Mots croisés / D 5
"Mot-mystère" / D 7
Radio et télévision / B 9
Religion / A 5 et B 11
Sports / B 1 à B 5
Tribunaux / A 8 - A 9
Vivre aujourd'hui / A 12 - A 13
Votre médecin / A 12

Révision de la réglementation de l'immigration pour mettre fin à la "contrebande d'hommes"

par Gilles NORMAND

On n'entrera plus au Canada comme dans un moulin...

Toute la réglementation régissant les entrées d'immigrants au Canada est en cours de révision, de même que la procédure d'appel, afin d'éliminer les entrées illégales qui se pratiquent à une échelle très rentable pour les organisateurs de la "contrebande d'hommes".

Les règlements modifiés devaient être prêts pour avril. Toutefois, ils seront promulgués d'ici très peu de temps, après que la Chambre des communes les aura définitivement acceptés, a révélé, aujourd'hui, le directeur de l'information du ministère de l'Immigration à Montréal, M. Jean-

Voir REVISION, page A 6

météo

Partiellement nuageux devenant ensoleillé. Max. 55° Min. 40° • Détails à la page A 6

POLLUTION DE L'AIR

Anhydride sulfureux : 0.02 partie par million. Niveau tolérable : 0.10.

Monoxyde de carbone : 7 parties par million. Niveau tolérable : 10.

Gîte garanti aux sinistrés

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement a décidé d'assurer lui-même un gite temporaire à tous les citoyens de St-Jean-Vianney qui ont dû évacuer leurs demeures à la suite du sinistre survenu dernièrement dans cette localité.

Le cabinet attend d'autre part, des fonctionnaires envoyés sur les lieux, les données finales qui pourront lui permettre de décréter St-Jean-Vianney "zone sinistrée".

C'est hier, enfin, que le ministère des Institutions financières a accordé des lettres patentes à un organisme chargé de recueillir les fonds pour venir en aide aux sinistrés.

Cet organisme, présidé par le juge R. Boudreault, est connu sous le nom de Fonds de secours des sinistrés de St-Jean-Vianney Inc." et regroupe tous les comités d'aide formés au lendemain des événements du 4 mai.

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, a fourni ces informations, hier, à l'Assemblée nationale, en réponse aux questions du leader parlementaire du Ralliement créditiste, M. B. Dumont.

M. Harvey, qui préside le comité interministériel chargé de coordonner l'aide gouvernementale destinée à St-Jean-Vianney, a déclaré que ce comité s'était réuni pour la première fois mercredi soir afin de prendre une décision, en particulier, sur le logement des personnes chassées de leurs demeures par le sinistre.

Le comité, a dit M. Harvey, fera d'autres recommandations à court et à long terme au conseil des ministres.

Voir GITE page A 6

Seul Mark Ten prolonge votre plaisir.
Ôtez-le... le coupon.

LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	6	2	2	3	9	9	9	GAGNE $125,000.
LES 9 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR			2	3	9	9	9	GAGNENT $5,000.
LES 74 BILLETS DONT LES NUMEROS SE TERMINENT PAR				3	9	9	9	GAGNENT $1,000.
LES 868 BILLETS DONT LES NUMÉROS SE TERMINENT PAR					9	9	9	GAGNENT $250.

inter-loto

500 Place d'Armes, Montréal, Québec. Téléphone 873-5350

TIRAGE DU 13 MAI

982,428 BILLETS VENDUS
954 GAGNANTS
$536,000 EN PRIX

Le deuxième numero complet
5 8 9 7 8 6 2
GAGNE $50,000.

Le troisième numéro complet
6 2 4 7 6 5 3
GAGNE $25,000.

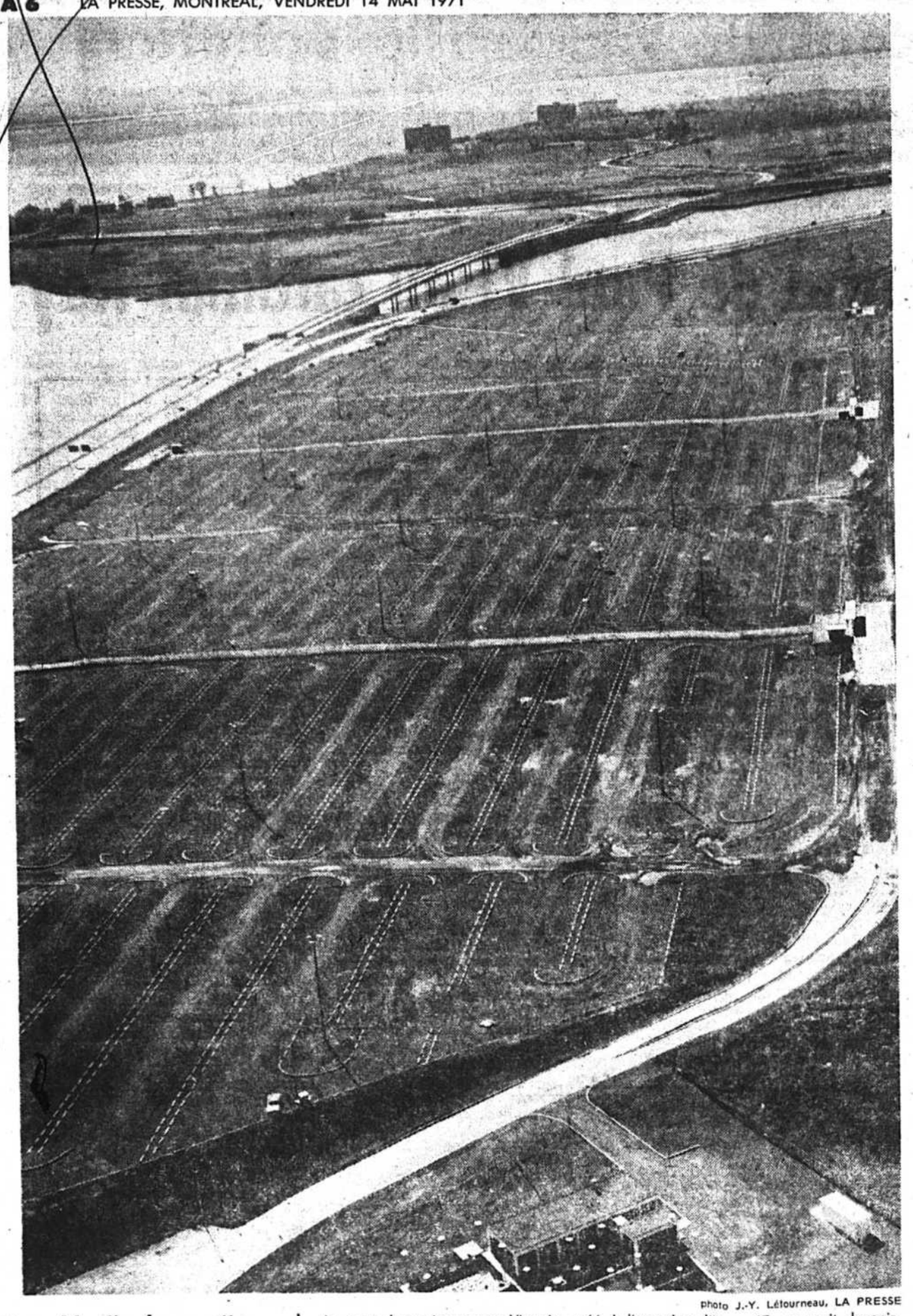

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un "adaport" au coeur de Montréal

Le parc de stationnement Victoria, créé à l'occasion d'Expo 67, pourrait devenir bientôt le premier "adaport" de Montréal. Un adaport est un petit aéroport urbain permettant des décollages et atterrissages sur courtes pistes. La proximité du parc avec le centre-ville l'impose comme l'endroit le plus fonctionnel.

AEROPORT

SUITE DE LA PAGE A 1

sagers, le CL-246?

Quoi qu'il en soit, le ministre a déclaré hier que la firme Canadair serait invitée à faire partie du consortium. On y voit un signe évident des intentions du gouvernement de donner une nouvelle impulsion à la compagnie Canadair en proie à de sérieux problèmes de production.

Les déclarations du ministre rejoignent exactement les recommandations faites en décembre dernier par le conseil des sciences du Canada.

Le Conseil recommande justement que "le gouvernement participe en tant qu'associé majoritaire à un consortium" groupant les t[illegible]iciens, ingénieurs et spécialistes de diverses firmes.

On retrouve d'ailleurs dans les dispositions annoncées hier par M. Jamieson toutes les recommandations du conseil des sciences, y compris l'établissement d'un service expérimental.

Pour donner quelque poids à une étude de marché et pour appyer l'effort de vente sur des réalisations concrètes, il faut analyser les résultats d'une exploitation commerciale viable. A cette fin, le ministère est prêt à établir "immédiatement" un service de transport par ADAC entre Montréal et Ottawa.

Ces deux villes étant de vastes agglomérations urbaines présentent actuellement les meilleurs critères de jugement sur un service interurbain rapide. "Il est pour ainsi dire impossible, a précisé M. Jamieson, de ne pss considérer Montréal comme l'une des premières villes choisies pour la création d'un service de transport ADAC expérimental".

Le ministre a même indiqué le parc de stationnement Victoria comme l'endroit le plus fonctionnel pour un "adaport" (aéroport urbain à pistes courtes). Si ce parc était retenu comme base d'exploitation du nouveau service entre Montréal et Ottawa, il faudrait de toute évidence attendre le résultat d'études complémentaires sur l'état de solidité du sol. Des critiques ont déjà posé l'objection que le parc Victoria n'était pas suffisamment solide, parce que le pavage repose sur un fonds de remplissage et qu'il s'en dégage encore des gaz émanant de l'ancien dépotoir qui s'y trouvait.

Invitation à Air Canada

Il est très probable que le gouvernement cherchera à mettre d'abord en service les appareils ADAC "Twin Otter" de la firme De Havilland, pour parer au plus pressé.

On se demande toutefois quelle sera la réaction du public à l'égard de cet appareil plutôt petit. Ce ne devrait pas être, en tout cas, l'appareil retenu définitivement pour les services de transport rapides entre villes importantes comme Montréal et Ottawa.

La Société Air Canada est pressentie par le gouvernement pour assurer ce nouveau service expérimental. Du moins, les paroles de M. Jamieson le laissent entendre: "Je crois, a-t-il dit, qu'Air Canada voudra jouer un rôle dans ce service même si, éventuellement, un tel réseau étant créé à travers le pays, les transporteurs régionaux ou autres sont sûrs d'en faire partie".

Enfin, l'on sait que M. Jamieson opine en faveur de ce mode de transport comme moyen de liaison rapide entre la métropole et le futur aéroport international de Sainte-Scholastique. L'appareil ADAC pourrait fournir un élément de réponse au problème posé par l'éloignement de Sainte-Scholastique par rapport à Montréal.

Joël Denis refuse l'ivressomètre

Le chanteur populaire Joël Denis, dont le nom complet est Joël Denis-Laplante, a comparu ce matin en Correctionnelle, sous deux chefs d'accusation : l'un d'avoir conduit un véhicule alors qu'il était en état d'ébriété et l'autre, d'avoir refusé de se soumettre au test de l'ivressomètre.

Dans le premier cas, il a nié sa culpabilité et il subira son procès la semaine prochaine.

Il s'est reconnu coupable au deuxième chef d'accusation et le tribunal lui a imposé une amende de $50, qu'il pourra payer dans un délai de trois semaines.

L'accusation précise que Joël Denis circulait sur le pont Champlain le 27 mars, dans une voiture Renault de modèle 1970, lorsqu'il fut appréhende par la police.

Caouette se dissocie de la position du Ralliement créditiste

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

Le chef du Crédit social du Canada, M. Réal Caouette, a rappelé aujourd'hui à Ottawa qu'il existe une seul nation, deux langues officielles et une multiplicité de cultures au Canada.

M. Caouette, qui n'a pas encore reçu le document constitutionnel dévoilé hier par M. Camil Samson, a précisé qu'il se dissociait de cette initiative et que ses propres opinions sur le fédéralisme, comme celles du parti qu'il dirige, restent inchangées.

"Si tout ce que je lis dans les journaux est exact, a-t-il dit, cela signifie que Samson a changé d'idée."

Dans un ouvrage publié l'an dernier et intitulé "Camil Samson et le défi du Crédit social" il est dit : "En dépit des reproches que l'on peut formuler à son égard, le fédéralisme demeure un bon système. Si l'Acte de l'Amérique du Nord britannique était appliqué à la lettre, je suis sûr que les choses iraient beaucoup mieux, non seulement au Québec mais aussi dans les autres provinces."

M. Caouette ne peut s'empêcher de constater que le document publié hier ressemble étrangement à la théorie de l'ancien Ralliement dirigé par le tandem Jutras et Grégoire, et qu'il avait personnellement combattu.

Il rappelle que M. Samson et les auteurs du document n'ont pas le pouvoir de modifier seuls la politique constitutionnelle du Ralliement créditiste et qu'ils seront obligés de faire adopter les modifications lors d'un congrès auquel les partisans du fédéralisme entendent faire valoir leurs opinions.

GITE

SUITE DE LA PAGE A 1

Le gouvernement pourrait ainsi être appelé à contribuer directement au fonds de secours de St-Jean-Vianney et à présenter une loi spéciale visant le village.

Le gouvernement a pris d'ores et déjà des mesures de sécurité en ce qui a trait au village mais ne pourra le décréter zone sinistrée que dans quelques jours.

REGIE

SUITE DE LA PAGE A 1

et non un Livre blanc — explicitant les intentions du gouvernement de M. Bourassa face aux communications.

Régie des Communications

La principale modification, surtout en raison de ses implications au niveau des relations fédérales-provinciales, a évidemment trait à la juridiction de la Régie des Services publics sur l'industrie de la câblodiffusion "afin que le public puisse disposer au plus tôt et au meilleur coût des fruits des développements technologiques et des bénéfices d'une réglementation d'Etat pour des services réputés essentiels à la vie collective".

Dans une seconde étape législative, ultérieure, le ministre L'Allier a annoncé que la Régie des Services publics délaissera le champ de l'expropriation qui sera confiée à une autre institution.

"Ainsi, dit-il, la Régie pourra-t-elle s'occuper exclusivement du vaste champ des communications et s'appliquer davantage à transposer les exigences de l'évolution sociale constante par rapport au bien commun et à l'intérêt public."

Radio-Québec

L'Office de radio-télédiffusion du Québec se consacrera davantage à la production de documents audio-visuels, surtout pour la radio et la télévision.

Pour lui permettre d'axer toutes ses activités vers cette tâche fondamentale et essentielle, des mesures législatives confient au ministère des Communications des fonctions marginales qui étaient de la compétence de l'Office.

Conseil des Communications

Le Conseil des Communications qui sera créé pourra principalement:

- conseiller le ministre des Communications, soit à la demande de celui-ci soit de son propre vouloir, sur toute question relevant de la compétence de celui-ci dans le but d'améliorer sans cesse la politique des communications du Québec;
- promouvoir des relations fructueuses et harmonieuses entre le ministère des Communications, les utilisateurs et les producteurs de biens ou services de communications.

Il s'agit, en somme, d'un conseil consultatif comme il en existe à la justice, aux affaires sociales et dans quelques autres domaines.

Les câblodiffuseurs, particulièrement, pourront recourir à lui.

Communications internes

Enfin, d'autres amendements permettront de préciser les pouvoirs du ministère des Communications afin de faciliter la coordination de tous les organismes d'Etat qui contribuent à la réalisation de la politique des communications pour le Québec que le ministre a pour mandat principal d'élaborer et de proposer au gouvernement puis de mettre en oeuvre et de surveiller quant à son application.

Ainsi, plusieurs changements sont apportés au chapitre des communications qui relèvent du gouvernement lui-même.

Une direction générale des communications gouvernementales, la plus importante de toutes les directions du ministère, englobera l'Office d'information et de publicité, elle mettra sur pied dans chacun des ministères et sous leur responsabilité des directions des communications regroupant l'ensemble des services, moyens et fonctions de communications, créera dans chacune des régions désignées du Québec des services de communications gouvernementales et verra à la coordination des organismes para-gouvernementaux et le secteur para-public, dont les collèges, universités, hôpitaux, etc . . .

Les nouvelles structures du ministère comprendront un rôle accru à la direction de l'administration déjà existante, une direction générale du génie, une direction de l'exploitation récemment mise sur pied, une direction générale de l'édition gouvernementale sera créée incessamment et une direction de la recherche sera également mise sur pied.

Par ailleurs, de toutes les initiatives à court terme qui seront entreprises, une des plus importantes est la normalisation des publications gouvernementales qui fourmillent par centaines et l'établissement prochain d'un réseau de communications internes.

Prépondérance du Québec

En annonçant cette série de nouvelles mesures au chapitre des communications, le ministre Jean-Paul L'Allier a insisté de façon encore plus ferme sur la priorité du Québec en matière de communications.

Selon lui, le développement inouï des moyens et des techniques de communications de même que de l'utilisation que l'on en fait quotidiennement l'amènent à conclure "que l'on ne peut d'une façon réaliste tenter de régler le problème des juridictions et des compétences en matière de communications sans innover et préciser tant au plan de la législation québécoise qu'à celui de la constitution".

"En somme, de dire M. L'Allier, la politique des communications d'un gouvernement révèle ses options profondes".

En conséquence, "c'est au Québec qu'il incombe en premier lieu d'élaborer une politique des communications. Cette politique est indissociable du développement de son système d'éducation, de sa culture et de tout ce qui est propre au Québec".

En conclusion, M. L'Allier croit que des discussions bilatérales ou multilatérales réunissant les gouvernements intéressés doivent être entreprises ; "elles ne peuvent d'aucune façon avoir pour effet de différer l'exercice par le Québec de ses responsabilités".

la METEO

Nous n'avons rien compris

Le beau temps revient. Aujourd'hui, c'est la journée de la Terre. Les nuages passent et les hommes qui ont le temps lèvent les yeux vers le soleil. Demain il fera beau. Dimanche, d'autres nuages passeront et les hommes qui ont le temps se demanderont où ils vont.

Le beau temps revient. Pourquoi demain plutôt qu'hier ?

Cela n'a pas d'importance, la nature ne nous est pas soumise. Ceux qui l'ont cru ont rompu l'équilibre et nous empoisonnent. Ils sont les nouveaux Chevaliers de l'Apocalypse qui tourbillonnent dans l'ombre brumeuse d'immenses déserts de ciment armé. Ils nous entraînent sur leurs pas et d'oasis nous faisons des prisons; des rivières nous faison des égouts; des forêts nous faisons du papier.

Nous n'avons rien compris. La nature ne nous est pas soumise et c'est elle qui nous tuera avant que nous ayons eu le temps de comprendre.

Alain Z.

MONTREAL

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum 55° ● Minimum 40°	Maximum 60° ● Minimum 40°
Partiellement nuageux, devenant ensoleillé	Ensoleillé et un peu plus chand
SOLEIL . . . Lever à 5 h 34	Coucher à 20 h 20
LUNE . . . Lever à 12 h 06	Coucher à 8 h 25

au QUEBEC

REGIONS	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi, Pontiac, Témiscamingue	Max. 50° ● Min. 30° Généralement ensoleillé	Max. 55° ● Min. 30° Ensoleillé
Cantons de l'Est	Max. 55° ● Min. 32° Se dégageant	Max. 60° ● Min. 35° Ensoleillé
Québec, Lac-Saint-Jean	Max. 55° ● Min. 32° Périodes ensoleillées	Max. 50° ● Min. 30° Beau temps
St-Maurice, Baie-Comeau	Max. 50° ● Min. 35° Nuageux, averses	Max. 50° ● Min. 30° Beau temps
Rimouski		
Gaspé et Sept-Iles		

au CANADA

			Min.	Max.
Colombie-Britannique	Clair	Vancouver	46	55
Alberta	Venteux	Edmonton	64	84
Saskatchewan		Régina		
Manitoba	Clair	Winnipeg	37	68
Ontario	Partiellement nuageux	Toronto	33	63
Nouveau-Brunswick		Saint-Jean		
Nouvelle-Ecosse		Halifax		
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown		
Terre-Neuve		Saint-Jean		

SI VOUS PARTEZ

Aux Etats-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	58	61	Chicago	45	73	New Orleans	62	69
Washington	65	76	S. Francisco	53	60	Miamo	80	89
Boston	57	60	Los Angeles	56	68			
Vers les capitales								
Paris	59	73	Moscou	41	54	Nouv.-Orléans	62	69
Londres	54	63	Stockholm	43	64	Miami	80	89
Rome	61	70	Tokyo	64	75	Sydney	—	—
Berlin	57	81	Athènes	57	72	Tunis	55	72
Amsterdam	52	64	Casablanca	59	66	Vienne	57	79
Bruxelles	59	59	Genève	54	66	Varsovie	59	81
Madrid	54	66	Le Caire	67	91			
Vers les plages								
Acapulco	72	86	Bermudes	62	73	Nassau	75	84
Mexico	57	79	Barbade	77	84	Rio de Janeiro	70	86

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Le conflit des gars de Lapalme perd de son intérêt à Ottawa

de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le conflit des gars de Lapalme qui, l'an dernier, faisait accourir une bonne partie de la presse parlementaire outaouaise, semble avoir perdu de son intérêt auprès de cette dernière, même si quotidiennement les chauffeurs montréalais défilent devant le Parlement.

Les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'en sont rendu compte, hier, alors qu'ils convoquaient les courriéristes parlementaires anglophones pour discuter de "366 days and as long as it takes", livre qui fait le point sur le conflit de Lapalme.

A l'heure convenue, quatre journalistes, tous des francophones, se sont présentés au rendez-vous que leur avaient fixé MM. Raymond Parent, Gérard Picard, Pierre Vadboncoeur, Frank Ditterlizzi et Jean Gélineau.

La version française de l'ouvrage rédigé par Pierre Vadboncoeur a été publiée dans la métropole, il y a deux semaines. L'auteur a précisé qu'on l'avait traduit spécialement "pour qu'une bonne partie des gens qui sont à Ottawa nous comprennent".

Par ailleurs, la CSN prépare une nouvelle proposition. Elle la soumettra prochainement au ministre des Postes, M. Jean-Pierre Côté, qui n'a pas encore fermé le dossier.

Du côté syndical, on est loin d'avoir abandonné la partie. On reste convaincu que des éléments de solution subsistent dans une réorganisation administrative du transport postal dans la région métropolitaine.

ETUDE

SUITE DE LA PAGE A 1

ponsable de l'environnement, M. Victor Goldbloom.

M. Goldbloom a ajouté qu'il était possible que le même danger menace plusieurs petits villages répartis au Québec et dont la population s'approvisionne à même des cours d'eau polluée.

ENQUETE

SUITE DE LA PAGE A 1

une série d'audiences publiques, comme dans le cas d'Anjou. On sait que cette dernière enquête avait nécessité plus d'un an d'audiences publiques.

Au ministère de la Justice, on a confirmé qu'une copie du rapport déposé aux Affaires municipales a été remise au sous-ministre. Deux avocats ont déjà été désignés pour étudier ce rapport. Le ministère préfère, pour le moment, ne pas divulguer les noms des deux procureurs en question.

Après avoir confirmé l'enquête de Saint-Léonard, le ministre Tessier a déclaré qu'il annoncera lui-même, d'ici dix jours, la tenue d'une deuxième enquête publique dans la région métropolitaine. Il a refusé de divulguer le nom de la ville en question.

M. Tessier a toutefois précisé que, dans le cas de cette "deuxième enquête", tous les rapports préliminaires sont complets, de même que les conclusions des inspecteurs-vérificateurs de la Commission municipale.

Quant à la troisième enquête dont il avait annoncé tenue, il y a quelques mois, le ministre a déclaré que le dossier est en progression et qu'il aura, dans un avenir prochain, une déclaration officielle à ce sujet.

REVISION

SUITE DE LA PAGE A 1

Jacques Lefrançois.

Les derniers règlements avaient été promulgués en octobre 1967. Le contrôle des visiteurs s'est passablement relâché aux postes frontière depuis l'Expo 67. Les nouvelles normes, entre autres, obligeront les visiteurs à déclarer leurs intentions.

"Le Canada est le pays le plus facile d'accès . . . On y entre comme dans un moulin", a ajouté M. Lefrançois qui a souligné que l'amélioration des règlements facilitera également le travail du service de l'Immigration et des douaniers.

M. Lefrançois a confirmé que plusieurs milliers d'immigrants vivaient illégalement au Canada. Il n'est pas impossible que 50,000 personnes se soient ainsi établies au Canada depuis deux ans.

Même si des contrebandiers — ils en retirent de $300 à $1,000 par entrée — aident des ressortissants étrangers à s'installer au Canada, la majorité d'entre eux (Italiens, Grecs, Haïtiens et Chinois) pénètrent au pays en qualité de touristes.

les tribunaux

Le procès de Francis Simard, copie conforme du procès Rose

Le procès de Francis Simard, a continué sans heurt et sans histoire, hier, devant le juge Alphonse Barbeau, copie conforme et même... carbone pourrait-dire, de celui de Paul Rose. Et, par la suite, de celui de Marcel Viger.

A quelques mini-détails près, c'est en effet la même preuve, très exactement, que le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, présente aux jurés, pendant que le prévenu, secondé par son conseiller juridique, Me Pierre Cloutier, observe sans-défaillir, depuis le début de la semaine, une consigne du silence dont on trouve difficilement l'explication exacte. Même le jury participe au calme général.

Alors qu'au procès de Viger, par exemple, les questions avaient été fréquentes, et souvent fort à point, de la part de certains membres du panel, les présents jurés n'en ont posé encore aucune jusqu'à maintenant.

La ronde des communiqués terminée, on a passé, hier, aux expertises pratiquées sur ceux-ci.

L'expert Lepage, de la police fédérale, a rappelé que la plupart des documents livrés par le F.L.Q. avaient été dactylographiés par la même machine à écrire que l'on a retrouvée, amputée de ses "touches", dans le logis de la rue Armstrong.

Le policier ne peut donc pas dire que c'est cette machime qui a fait le travail, mais il peut cependant dire que c'est un appareil de la même série.

Un expert en empreintes digitales a fait par ailleurs état de ses découvertes, cependant qu'à l'ajournement, c'était l'experte en écriture Michèle Langlois qui communiquait les siennes à la cour sur la calligraphie des communiqués qui ont été écrits à la main.

Au procès Gagnon-Larue-Langlois

La formation du jury progresse lentement!

La formation du jury se poursuit laborieusement au procès pour conspiration séditieuse de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois.

Après deux jours consacrés exclusivement à l'examen des candidats jurés, cinq d'entre eux on été assermentés. Par contre, dix ont été déclarés "partiaux" par les vérificateurs, trois ont été récusés péremptoirement par Jacques Larue-Langlois, deux ont subi le même sort entre les mains de Charles Gagnon, et six autres ont été mis à l'écart.

L'examen des candidats jurés se poursuit, ce matin, en 4e division des Assises, sous la présidence du juge Laurent Bélanger, de la Cour du Banc de la reine.

Le juge Bélanger ne permet aucune question portant sur les idéologies politiques. Dès le début de l'examen des candidats jurés, le président du tribunal avait d'ailleurs averti les procureurs que les questions "devraient être posées en relation avec l'acte d'accusation".

Cette mise au moint du juge Bélanger avait provoqué certaines objections de la part de Me Robert Lemieux, qui représente Jacques Larue-Langlois, et de l'accusé Charles Gagnon, mais celles-ci n'avaient changé en rien la décision de la cour.

Le procureur de la Couronne, Me Patrick Falardeau, avait, pour sa part, mis la défense en garde contre "les questions déraisonnables reliées à des situations hypothétiques".

BUFFET CHAUD
tous les jours pour le dîner et le souper.
23 plats chauds et froids y compris du Roast Beef chaud
DÎNER SPÉCIAL DU DIMANCHE
$3.25 par personne
$2.25 enfants en bas de 12 ans
BILL WONGS
7965. Décarie pres Ferrier. Reservations: 731-8202

Evasion à Cowansville

Un détenu de l'Institution à sécurité moyenne de Cowansville, André Ouellet, du quartier Laval-des-Rapides, à Laval, s'est évadé vers 10 heures 20 ce matin.

Ouellet, 34 ans, s'était rendu au dépotoir près de Cowansville à bord du camion de l'institution, en compagnie d'un garde. Au dépotoir, une voiture, conduite par un complice, l'attendait.

Il n'est pas jugé dangereux.

Vol d'un camion chargé de cigarettes

MONTMAGNY (PC) — Quatre bandits armés et masqués ont intercepté un camion de la firme Matane-Gaspésie Transport, tôt ce matin, près de Montmagny. Ils ont menotté son conducteur et se sont emparés de la cargaison, soit quelque 57 caisses de cigarettes d'une valeur d'environ $18,000.

Le chauffeur du camion, M. Leo Murdock, âgé de 36 ans, de Beloeil, a raconté à la police qu'il revenait de la métropole et se dirigeait vers le Bas-St-Laurent lorsqu'il a aperçu un camion qui lui barrait la route, près de Montmagny, au milieu de la nuit.

Quatre cagoulards se sont approchés, l'ont menotté et ont pris charge de son véhicule qu'ils ont conduit dans une carrière de gravier où ils ont transbordé le chargement de cigarettes dans leur propre camion.

½ PRIX

PENDANT LA CAMPAGNE
½ PRIX
ANNONCES "MAISON"

DU 1er AVRIL AU 31 MAI

dans le groupe
500—MARCHANDISE

501—Chevaux
507—Animaux
509—Accessoires fermes-jardins
511—Instruments musique
515—Radios, télévisions
517—Stéréos
520—Guide d'achats
521—Articles de ménage
525—Réfrigérateurs
526—Aliments congelés
527—Machines à coudre
531—Fourrure
533—Vêtements
540—Articles de camping et caravaning
541—Articles de sport
542—Ski
543—Bicyclettes
547—Monnaies — Timbres (collections)
548—Antiquités
549—Photo — Ciné
550—Tableaux — Peintures
551—Suggestions cadeaux
553—Machinerie
555—Matériaux de construction
557—Effets bureaux, magasins, restaurants
559—Terre à jardinage, pelouse
561—Divers à vendre
563—A vendre, à échanger ou louer
567—On demande à acheter

L'OFFRE EST SIMPLE

1. Tout article vendu par un particulier les commerçants n'ont pas droit à cette réduction! ..
2. ..à un prix inférieur à $200, stipulé dans l'annonce...
3. ..et annoncé dans le groupe 500 — marchandise est acceptée au ½ tarif, petites annonces "maison".

POUR PLACER UNE ANNONCE, TÉLÉPHONEZ À
87-47-111
la presse

Epargner, c'est retrousser ses manches.

Ce n'est pas en dormant sur ses deux oreilles que l'on fait un pays. Une cité saine... un pays, ça se bâtit à coups de travail, d'efforts, d'investissements.

Ce travail, ces efforts à fournir, il appartient à chacun de nous de les déterminer dans son milieu en retroussant ses manches.

Il en va de même des investissements. On déplore souvent le fait qu'ils sont insuffisants ou qu'ils viennent en trop grande proportion de l'étranger. Sur ce plan aussi, il est possible à chacun de retrousser ses manches.

C'est par l'épargne individuelle que se constituent les capitaux qui sont mis au travail afin de promouvoir l'essor économique chez nous.

Or, il existe une façon d'épargner qui répond exactement à cet objectif. C'est l'assurance-vie.

En même temps qu'elle vous protège, l'assurance-vie canalise les épargnes de tous les assurés en un puissant réservoir de capitaux: $5 milliards et trois quarts investis ici, au Québec.

Les compagnies d'assurance-vie investissent ces capitaux à long terme dans la construction de logements, d'écoles, dans l'expansion industrielle, les routes et les grands travaux publics, etc. Ces capitaux travaillent à la prospérité du Québec, donc pour chacun de nous.

C'est simple, sage, raisonnable. Mais il faut y penser!

Pensez-y.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PERSONNEL DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Le Service aux Étudiants de l'Université d'Ottawa a 2 ouvertures immédiates.

1. Conseiller aux Étudiants

Fonctions: — Aider et supporter les étudiants dans leurs activités para-scolaires.
— Servir d'agent de liaison entre les étudiants et l'administration.
— Être une source d'information sur les ressources offertes aux étudiants.

Compétences: — Bilingue (français et anglais)
— Doit posséder un diplôme d'université en Éducation, en psychologie ou en sciences humaines.
— Doit annnaître parfaitement la campus et la région d'Ottawa.
— Doit avoir beaucoup participé aux activités co- et para-scolaires, au niveau post-secondaire.
— Avoir des dispositions pour les rapports humains et un intérêt naturel pour le bien-être des étudiants.

Salaire: Entre $8,810 (minimum) et $10,740 (maximum), selon les compétences et l'expérience du candidat.

Veuillez noter le no de référence du poste: 5D5-002.

2. Gérant des Services de Cafétérias et de logement hors-campus.

Fonctions: Il doit mettre au point, maintenir et gérer certains programmes des Services aux Étudiants répondant aux besoins des étudiants sur le plan de la cantine et du logement hors-campus. Il doit aussi promouvoir activement et coordonner des programmes publicitaires visant à augmenter le budget des conventions à l'Université.

Compétences: — Il doit être bilingue (français et anglais), posséder un diplôme universitaire et une certaine expérience de l'administration et de la supervision.
— La préférence sera accordée aux candidats ayant travaillé dans la restauration et le logement. Ce poste comporte aussi certains aspects des relations publiques.

Salaires: — Entre $8,810 (minimum) et $10,740 (maximum), selon les compétences et l'expérience du candidat.

Veuillez noter le numéro de concours, 5D5-001, et envoyer vos demandes d'emploi à:

Jean R. Roy (231-3435-613)
Agent des Entrevues
Service du Personnel
110, rue WILBROD
Ottawa 2, Ontario
K1N 6N5

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

LE CONSEIL SCOLAIRE DE TIMMINS

SOLLICITE DES DEMANDES POUR LES POSTES D'ENSEIGNEMENT SUIVANTS POUR SEPTEMBRE 1971

ÉCOLE SECONDAIRE THÉRIAULT
(professeurs bilingues)

M. R. G. MICHON, DIRECTEUR
65 Jubilee est,
Timmins, Ontario
Tel. 705-267-1491

Professeurs de:

— Sciences générales;

— Éducation physique (filles)

— Commerce: comptabilité et organisation des affaires OU dactylo et business correspondence

ÉCHELLE DE SALAIRES 1970-71

CATEGORIES	MINIMUM	MAXIMUM
1	$7,700	$12,100
2	$8,000	$12,800
3	$8,900	$14,500
4	$9,300	$15,500

Les demandes écrites pour ces postes doivent être présentées aux superviseurs des cadres de l'école.

R. J. PERRY, président — P. W. FERREN, directeur de l'enseignement

DIRECTEUR DES SERVICES DE LA VIE DE GROUPE

demandé

POSTE:
Responsable au directeur général de l'institution, il doit organiser et diriger la vie de groupe, élaborer les méthodes de traitement et les programmes d'activités, ainsi que les méthodes d'amélioration du personnel; il doit coordonner le travail des spécialistes.

LE CANDIDAT:
Il possède un diplôme universitaire ou l'équivalent dans l'une des sciences de l'homme. Il a une expérience antérieure dans le domaine de l'enfance inadaptée et a déjà occupé un ou des postes d'autorité.

LE SALAIRE:
Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Faire parvenir un curriculum vitae complet et le salaire désiré d'ici le 28 mai 1971. Discrétion assurée.

L'ENDROIT:
Un établissement de bien-être d'une capacité de 125 lits, réservé à l'enfance inadaptée, situé à Lauzon, comté de Lévis.

CENTRE D'ADAPTATION JEUNESSE INC.
47A, rue Saint-Joseph, Lauzon.

DIRECTEUR DE LA FABRICATION

$20,000 et plus

Le défi
Une entreprise canadienne de taille moyenne qui se spécialise dans la fabrication de produits de métal offre ce poste d'un grand intérêt. Relevant du Président, le candidat choisi assumera l'entière responsabilité des activités de fabrication, y compris la planification de la production, la gestion des stocks, le contrôle de la qualité, le génie et l'entretien de l'usine. Il jouera un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de la compagnie et travaillera en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe de direction pour atteindre les objectifs définis. Lieu de travail: Montréal.

Les Candidats
En plus de posséder un diplôme en génie ou une solide formation technique, ils doivent être en mesure de travailler efficacement dans un milieu bilingue. Faisant preuve d'aptitudes particulières pour la surveillance et la planification, ils peuvent motiver et diriger un groupe relativement considérable et diversifié de subordonnés. Leur expérience de la gestion comporte de préférence une bonne connaissance de l'exploitation d'une entreprise manufacturière, particulièrement au niveau du modelage, de la soudure et de l'assemblage du métal en feuille. Le poste intéressera notamment les gestionnaires désireux d'assumer les responsabilités du directeur général dans un avenir rapproché.

Vous référant au dossier 11-615C, veuillez adresser votre demande, qui sera traitée confidentiellement, à monsieur A. B. Mizgala, 1 Place Ville-Marie, Montréal.

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MONTRÉAL • HALIFAX • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • LONDRES, ANGLETERRE
Représentés dans des villes importantes à travers le monde.

ANALYSE FINANCIÈRE

Traitement : $13,434 — $18,124
(Traitements en cours de révision)

AGENTS DES SUBVENTIONS À L'INDUSTRIE

DIVISION DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

MONTRÉAL

La direction du programme de subventions à l'industrie, qui relève de la division de l'expansion industrielle, demande plusieurs experts particulièrement aptes à assumer des postes de haute responsabilité liés au programme de subventions à l'industrie.

Les titulaires devront collaborer avec la haute administration de l'industrie et du gouvernement pour évaluer les propositions de développement industriel au moyen de techniques d'analyse judicieuses permettant d'établir la rentabilité des projets. En effet, les conclusions de ces études serviront à déterminer dans quelle mesure le gouvernement fédéral appuiera ces projets. Les titulaires de certains postes seront chargés de faire l'inspection et la vérification comptable des initiatives de l'industrie avant de procéder au versement des subventions.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Les candidats devront, de préférence, faire partie d'une association de comptables professionnels; ils devront par ailleurs être titulaires du baccalauréat, ou d'un diplôme supérieur, en commerce, en gestion des entreprises ou en économie. Il est indispensable que les candidats aient acquis une expérience pratique dans un poste important de l'industrie privée, soit dans le dômaine de la planification des investissements, soit dans celui de la gestion financière. Les candidats doivent posséder une connaissance théorique et pratique de l'anglais et du français.

Les candidats admissibles doivent téléphoner à

M. J.-M. Mireault (514) 879-7817
Ministère de l'Expansion économique régionale
Place Victoria
800, carré Victoria
Montréal (Québec)

entre 9 h. et 17 h., du lundi au vendredi (du 17 au 21 mai 1971). S'il est impossible d'appeler, faites parvenir votre curriculum vitae d'ici 14 jours à l'adresse suivante:

Programme «Commerce»
Commission de la Fonction publique
Pièce 1703
Tour «A», Place de Ville
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Référence à rappeler: concours No 71-3045M

Fonction publique du Canada

Collège du Vieux Montréal

Service du personnel

Le 10 mai 1971

POSTE OUVERT

ASSISTANT(E)-RÉALISATEUR(TRICE), AUDIO-VISUEL

FONCTIONS: Sous la surveillance du chef de la production audio-visuelle ou d'un réalisateur, participe à la production d'émissions de télévision, de films, de diaporama, de montages photographiques et d'autres documents audio-visuels. Participe à la conception de programmes et de scripts en collaboration avec l'équipe de production. Travaille en studio et à l'extérieur à la réalisation de documents.

QUALIFICATIONS: Minimum de 14 ans de scolarité avec spécialisation en arts de la communication; l'équivalent en scolarité ou en expérience. Aptitudes pour le travail en équipe, esprit créateur.

SALAIRE: Suivant les qualifications maximum $7,730.00.

Faire parvenir votre demande avant le 21 mai 1971, au: Directeur du personnel, Collège du Vieux Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de $1.00 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est .50 pour la durée de l'annonce et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphoner à 874-7245
7246 ou 7258
Demandez
Mlle Pierrette Lalumière
ou écrivez à
LA PRESSE,
7, rue St-Jacques, Montréal

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EST À LA RECHERCHE:

- **DE PROGRAMMEURS DE GESTION EXPÉRIMENTÉS**
- **D'ANALYSTES DE SYSTÈMES D'INFORMATIQUE**
- **DE SPÉCIALISTES DU PÉRIGRAMME**

Les configurations comprennent des ordinateurs de petite et de grande puissance utilisés pour toutes les applications de gestion traitées en temps réel et par lots.

D'excellentes carrières sont offertes, et les traitements initiaux varient de $10,400 à $17,400 par année.

La plupart des postes sont à Ottawa.

Les entrevues auront lieu en mai et juin.

Faites parvenir votre demande immédiatement à l'adresse suivante:

Fonction publique du Canada

GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATIQUE
CADRES ADMINISTRATIFS "B"
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0M7.
Référence à rappeler: n° 71-332-1.

Collège du Vieux Montréal

Service du personnel

Le 10 mai 1971

POSTE OUVERT

CHEF DE LA PRODUCTION AUDIO-VISUELLE

FONCTIONS: Dirige la partie artistique de la production audio-visuelle. Assume la responsabilité pour la qualité esthétique de tous les documents audio-visuels produits. Responsable de la production de diapositives de films, de photographie, d'émissions de télévision, etc. Supervise le travail du personnel artistique. Participe à la production de certains documents audio-visuels en tant que réalisateur. Chargé de certaines tâches administratives directement reliées à la production audio-visuelle.

QUALIFICATIONS: Seize (16) ans de scolarité avec spécialisation en photographie, graphisme ou l'équivalent en communication. Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnellle et une compétence reconnue dans le domaine de l'information. Expérience pertinente requise en photographie ou en réalisation de télévision ou de cinéma.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Education.

Faire parvenir votre demande avant le 21 mai 1971, au: Directeur du personnel, Collège du Vieux Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

INGÉNIEURS

Une entreprise florissante requiert immédiatement les services de deux individus qualifiés pour combler un poste très important:

1er: Un ingénieur de produits motorisés. Une expérience d'au moins deux ans serait préférable bien que toutes les demandes seront minutieusement analysées. Toute expérience en contrôle de bruit serait un atout important.

2e: Un ingénieur métallurgiste en contrôle de qualité, le travail consistera à coordonner et à surveiller toutes les opérations de contrôle de la qualité effectuées lors de la production, des investigations métallurgiques sur pièces, application des standards, etc.

Les principaux critères de sélection seront la formation, l'expérience, l'ambition, le dynamisme et l'initiative.

Un salaire compétitif basé sur les qualifications et l'expérience incluant de nombreux bénéfices marginaux sera offert aux candidats intéressés.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae avant le 17 mai au

Directeur du Personnel.
MOTO-SKI LIMITÉE
La Pocatière
Cté Kamouraska
P.Qué.

Collège du Vieux Montréal

Service du personnel

Le 10 mai 1971

POSTE OUVERT

ANIMATEUR(TRICE), AUDIO-VISUEL

FONCTIONS: Relève du Coordonnateur de l'animation pédagogique. Informe le corps professoral sur l'utilisation des techniques audio-visuelles en enseignement; suscite l'utilisation des services du Centre de ressources didactiques; travaille avec les professeurs à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de certains projets. Facilite l'accès des professeurs aux services offerts par le Centre de ressources didactiques à l'intérieur du Collège du Vieux Montréal. Entretient des contacts constants et étroits avec la clientèle du Centre de ressources didactiques (professeurs et étudiants); participe à des réunions de professeurs et de départements sur demande.

QUALIFICATIONS: Seize (16) ans de scolarité et un minimum de deux (2) ans d'expérience dans l'enseignement ou dans l'animation.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Education.

Faire parvenir votre demande avant le 21 mai 1971, au: Directeur du personnel, Collège du Vieux Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Une compagnie d'arrimage spécialisée dans la manutention de containers cherche pour sa succursale de Québec un

ADJOINT AU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

Sa principale fonction sesr la surveillance des équipes de débardeurs et de vérificateurs mais il sera aussi appelé à participer à la planification des opérations et à l'administration de la compagnie. Idéalement, le candidat choisi devrait posséder une solide expérience de l'arrimage, être families avec la documentation maritime et les contrats de travail, et l'utilisation de machinerie lourde (grue-portique, chariots, élévateurs, etc.).

Le salaire initial sera de $8,000 à $10,000 ou plus suivant les qualifications et la position doit être remplie bientôt.

Les candidats interessés doivent faire parvenir au plus tôt une brève description de leur expérience à:

BERNARD-ANDRÉ GENEST
directeur général

LES TERMINUS DE TRANSPORTS LIMITÉE
Case postale 1140, Montréal 101, Québec

INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE

LA POSITION: Chef du département de mécanique.
LES QUALIFICATIONS REQUISES: Expérience en plomberie, ventilation, chauffage, air climatisé pour édifices commerciaux et industriels, membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec, bilingue.
LE SALAIRE: A discuter.

MONARQUE MORELLI
739-3361

Collège du Vieux Montréal

Service du personnel

Le 10 mai 1971

POSTE OUVERT

ASSISTANT(E) DE RECHERCHE

FONCTIONS: Relève du Directeur du service de recherche et développement. Sous supervision et en équipe, élabore et dirige des projets de recherche appliquée en pédagogie et en psycho-sociologie en milieu d'éducation. Agit comme consultant auprès de la clientèle du service de recherche pour la conseiller au niveau des méthodologies de la recherche. Collabore à l'organisation d'un centre de documentation de recherche en éducation. Peut traiter avec le service d'informatique pour le traitement des données de recherche.

QUALIFICATIONS: Maîtrise en psychologie sociale ou en sociologie avec formation, expérience ou intérêt manifeste pour l'application en éducation.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère de l'Education.

Faire parvenir votre demande avant le 21 mai 1971, au: Directeur du personnel, Collège du Vieux Montréal, 200 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

ADJOINT AU CHEF DE BUREAU

Une position d'avenir est offerte à un candidat dynamique par une des plus grandes compagnies de finition de photos au Canada, dû à l'expansion continuelle de notre industrie.

FONCTION: Devra seconder le directeur du service de correspondance. Après période d'entrainement, devra être capable de fournir aux clients les renseignements demandés et, s'il y a lieu, donner suite aux réclamations formulées.

QUALIFICATIONS: Devra avoir environ 35 ans, marié de préférence et parfaitement bilingue.
Devra posséder une solide formation et une expérience de plusieurs années dans le travail de bureau.
Devra posséder le sens de l'organisation, des responsabilités et l'esprit du travail d'équipe.

TRAITEMENT: A déterminer selon l'expérience, la compétence et le salaire actuel. Bénéfices sociaux.

Adresser curriculum vitae à:
Gerant du personnel,
Case Postale 1364,
Québec.

DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS

demandé

POSTE:
Responsable au Directeur général, il a la responsabilité de l'administration de l'institution. Ceci implique, entre autres choses, les finances, le budget, la comptabilité, les conventions collectives, les achats et la mise en application des directives administratives du Ministère. Il est également responsable des services auxiliaires de l'institution tels le secrétariat, la cuisine, la buanderie et les services d'entretien. Il peut également agir comme directeur du personnel.

LE CANDIDAT:
Il a plusieurs années d'expérience administrative dont quelques-unes passées dans un poste de responsabilité. De préférence, il est membre de l'une ou l'autre des associations suivantes: CA, CGA, RIA ou possède un diplôme terminal en sciences commerciales.

LE SALAIRE:
Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience. Les bénéfices marginaux sont avantageux. Faire parvenir un curriculum vitae complet et le salaire désiré d'ici le 28 mai 1971. Discrétion assurée.

L'ENDROIT:
Un établissement de bien-être d'une capacité de 125 lits, réservé à l'enfance inadaptée, situé à Lauzon, comté de Lévis.

CENTRE D'ADAPTATION JEUNESSE INC.
47A, rue Saint-Joseph, Lauzon

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch. net
Abitibi	2240	$6⅞	6¾	6⅞	
Alcan	7195	$23⅞	23¾	23¾	
Alcan pr	5950	$28⅛	28	28	+ ½
Algoma St	400	$14	14	14	— ¼
Almin 2p	200	$34	34	34	—1¼
Argus C pr	850	$8⅜	8¼	8⅜	— ⅛
Bank Mtl	3503	$15⅝	15¼	15⅝	
Bank NS	622	$24½	24½	24½	+ ¼
Banq CN	275	$13½	13½	13½	+ ⅛
Bq Deprg	1000	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Bq Pv Can	104	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Bell Canad	4588	$47½	47¼	47⅜	— ⅛
Bell A pr	451	$53⅞	53¼	53¼	— ½
Bombrder	125	$11⅝	11⅝	11⅝	— ⅛
Border C	1200	$8¾	8¾	8¾	
BP Oil Gas	8 0	690	685	690	+5
Brascan	614	$18⅝	18½	18⅝	— ⅛
Brinco	2150	$6⅛	6	6	— ¼
CAE Ind	100	460	460	460	+10
Campeau	277	425	425	425	—5
Can Cem L	25	$39¾	39¾	39¾	
CD Sugar	50	$33	32¾	33	+1
Canforge	200	$6	6	6	+ ⅞
Can Perm	100	$14	14	14	+ ⅜
C Safway	25	$80⅛	80⅛	80⅛	—3¾
C Arena	200	$11	11	11	
Cdn Brew	980	$7¼	7⅛	7¼	
Cdn Cable	700	$11	11	11	
C Hydro	250	$17⅞	17⅞	17⅞	
C Im	1950	$23⅝	23⅝	23⅝	
CIL	100	$13	13	13	
C Int Pw	1350	$23⅛	23	23	— ¼
C Marconi	1500	425	405	420	
CPI pr	1400	$22⅜	22	22⅜	
CP Inve w	800	360	360	360	
CPR	888	$66⅞	66⅝	66⅞	+ ⅛
CPR UK p	300	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Cdn Salt	100	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Cdn Tire A	500	$34¼	33⅞	34⅛	+ ⅛
Canron	400	$18⅞	18⅞	18⅞	
Cent Dyn	400	80	80	80	—10
Chemcell	200	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
CHUM B	8000	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Columbi p	100	$14	14	14	— ½
Cominco	1 56	$21½	21⅜	21½	
C Holiday I	500	$11¼	11¼	11¼	
Con Bath	380	$10¼	10¼	10¼	
C Text	315	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Cons Gas	700	$19⅞	19⅞	19⅞	
Cr Fonc	500	$50¼	50¼	50¼	+ ¼
Crush Int	100	$19	19	19	+ ¼
Cygnus B	100	$5½	5½	5½	
Distl Seag	1125	$53½	53	53	— ⅛
D Bridge	100	$24¼	24¼	24¼	
Dofasco	990	$24½	24¼	24¼	
Dom Store	1540	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
D Textile	1000	$16⅝	16½	16½	— ⅛
D Textile p	35	$100¼	100⅛	100⅛	
Domtar	3133	$136	13⅝	13¾	+ ⅛
Du Pont	300	$15¾	15⅝	15¾	— ¼
Dupuis A	200	$6	6	6	
Falcon	870	$125	121	121	—4
Fin Coll	102	$10	10	10	
Fleetwd	100	$6¾	6¾	6¾	— ¾
Gaz Metr	42974	$6⅝	6¼	6⅝	+ ⅛
Genstar L	200	$12	12	12	
Glengair	100	240	240	240	
Gngr Pr B	900	350	350	350	
Glng A Wt	100	110	110	110	+5
Gt West Int	300	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
GL Paper	750	$17	16⅞	16⅞	— ⅛
Grey Cmp	6550	190	175	175	—25
Hawker S	2100	340	340	340	+10
Home A	1191	$29¾	29½	29⅝	
Huds Bay	260	$21⅝	21⅝	21⅝	
H Bay Co	250	$17⅝	17⅝	17⅝	
HB Oil Gas	700	$46	46	46	+ ½
Hud BOPr	100	$58½	58½	58½	+ ½
Husky Oil	620	$15¼	15¼	15¼	
IAC	1635	$18⅜	18¼	18¼	
In Accept p	45	$68¾	68¾	68¾	+ ¼
Imp Oil	10830	$23	22⅞	23	+ ⅛
Imasco Ltd	390	$19¼	19	19¼	+ ¼
Imsco A	405	50	450	450	—10
Inlwnd Gas	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Inl Gas rt	9500	26	24	24	—3
Int Nickel	5299	$40⅛	39⅝	39⅝	— ⅝
Int Paper	500	$38⅞	38⅞	38⅞	+5⅞
Int Util	1975	$41½	41¼	41⅜	
Intpr Pipe	3350	$27	27	27	
Inv Grp A	600	$8¼	8⅛	8¼	— ⅛
Inv Grp 5 p	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
IOS Ltd	500	64	64	64	—1
Island Tel	3431	$16½	16½	16½	
Ivaco	1200	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Kaiser Re	1000	$6	6	6	— ¼
Labatt	432	$23¾	23⅝	23⅝	
Labatt pr	125	$25	25	25	+ ¼
Lau Fin	400	$9½	9⅜	9½	
Lob Co B	200	$5¼	5¼	5¼	
Maclarn A	100	$18	18	18	
MB Ltd	160	$23¼	23¼	23¼	
Magnason	300	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅝
Mass Fer	1050	$10¾	10¾	10¾	
Molson A	1187	$17½	17¼	17⅜	— ⅜
Molson B	800	$17½	17⅜	17⅜	—1⅛
Monenco	210	$7½	7½	7½	+ ¼
Mnt Trst	500	$13½	13½	13½	— ⅛
Moore	600	$36¾	36¾	36¾	+ ½
Nfld LP	515	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Noranda	.90	$35¼	35	35¼	
Nor Ctl G	1100	$16¼	16	16¼	+ ⅛
NS LP	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	
Oshawa A	375	$10¾	10¾	106	— ½
Pac Pete	300	$30¾	30⅝	30¾	— ⅛
Petrofina	716	$22⅞	22¾	22¾	
Phillips Cb	250	$11½	11½	11½	+ ⅛
Placer	116	$33½	33½	33½	— ⅛
Pow Corp	3800	$6	5⅞	6	+ ⅛
Price Com	1854	$7⅝	7½	7⅝	
QSP Ltd	23630	$14	13¼	14	+1⅛
Que Tel	1540	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Rapid D	1325	490	480	490	+15
R Dat Pr	300	$5½	5½	5½	
Rio Algom	672	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Royal Bank	2716	$25⅞	25¾	25⅞	+ ⅛
Royal Trst	1316	$33⅛	32½	33⅛	+ ⅛
Shell Can	23 5	$35½	35¼	35½	+ ¼
Shell Inv p	270	$35⅜	35¼	35⅜	+ ⅛
Shell Inv w	300	$15⅞	15⅞	15⅞	
Simpsons	3200	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
Steel Can	1450	$26¾	26½	26½	— ⅛
Steinbg A	602	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Sup Elec	920	425	425	425	
Texaco	1200	$32½	32½	32½	
Tor Dm Bk	170	$23¾	23¾	23¾	
Trans C Pl	100	$41¼	41¼	41¼	+ ¼
Trans Mt	950	$23	22¾	22¾	— ⅜
Trizec Crp	3700	150	145	145	
Tr G C	1000	$19	19	19	
Velcro	625	$16	15¾	15¾	— ¾
Walk GW	3050	$37½	37¼	37½	+ ¼
Westcst	600	$26	26	26	+ ⅜
Wstburne	200	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
W Pacific	700	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Zellers	2075	$17¼	17	17	— ¼

du parquet de la bourse

Consolidation ou début d'un recul?

Les investisseurs se demandaient, aujourd'hui, à la Bourse de New York, si l'augmentation des ventes enregistrée au cours de la dernière demi-heure des transactions, hier, se répercuterait sur la tendance de Wall Street.

Les analystes ne s'entendent pas dans leur interprétation au sujet du comportement récent du marché et de la nouvelle pression à la baisse constatée, hier, en fin de séance. Consolidation, digestion des gains importants effectués depuis la mi-novembre ou début d'un mouvement de repli du marché ?

La Bourse présente toutefois deux visages depuis quelque temps : d'une part, le Dow Jones, les "blue chips" demeurent inchangées pendant que des "glamor stocks" et des valeurs qui jouissent d'une situation spéciale intéressante poursuivent dans certains cas leur avance.

Les achats institutionnels, de toute façon, sont sûrement moins importants et le volume en souffre.

newyork

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2.30	Ch net
A-B					
AbbtLb 1.10	167	71⅝	70½	71⅛	+1⅛
Adrs .30g	714	45¼	42⅜	44½	+2¾
Admirl	135	19⅝	19½	19½	
AirRed .40g	96	25⅜	25	25⅛	+ ¼
Alcan 1	202	23¾	23½	23½	
AllegC .20e	155	15	14⅞	14⅞	— ⅝
AllegL 1.40	10	28⅜	28⅛	28¼	+ ⅛
Alld C 1.20	483	34⅛	33½	33¾	+ ½
AllisC .10g	130	17⅜	16⅝	16¾	— ⅜
AmHess .07g	252	65¾	64	64	—1⅜
AAirlin .80	375	33⅞	33½	33½	— ¼
ABrnd 2.20	119	46½	46⅜	46½	
ABC 1.20	317	44	43½	44	+ ¼
AmCan 2.20	199	38⅞	38½	38⅝	+ ⅛
ACyan 1.25	175	36⅞	36⅜	36½	— ⅛
AmEIP 1.70	365	28	27¾	27¾	— ⅛
AHome 1.70	62	78¾	77½	77⅜	— ⅝
AHosp .26	147	34⅝	34	34	— ½
AmMot	88	6⅞	6¾	6¾	— ⅛
AmStd 1	751	24¾	23¼	24½	— ¼
AT T 2.60	1653	47½	47⅛	47⅛	— ⅜
AmZinc	12	57⅛	57⅛	57⅛	
Anacon 1	201	23⅝	23⅛	23¼	— ¼
ApacheCp .25	23	15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
Apeco .16	93	12⅝	12¼	12½	— ⅛
Arlans	92	9⅜	9⅛	9⅛	— ¼
Armco 1	370	21⅛	20⅞	20⅞	— ¼
ArmC .80	145	38½	37¾	38	— ½
ArmRu 1.60	2	35⅜	35¼	35⅜	+ ⅜
AtlRich 2	242	75¼	74⅜	745	— ⅝
Avco	33	15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Avon 1.30	85	100⅛	99⅜	99½	— ¼
Babck .50	223	38¼	37½	37½	— ½
Bath .20	157	31	30	30¾	+1
Baxtr .11	181	32⅞	32¼	32⅜	— ⅛
Beckmn .50	46	45¾	44¼	45¼	+ ½
BeechA .60	56	21½	21⅛	21½	+ ½
BellH .60	16	46½	46⅛	46⅛	— ⅜
Bndix 1.60	64	35¾	35⅛	35⅜	— ⅝
BenF 1.60	120	57⅝	57⅜	57⅜	— ⅞
BethSt 1.20	278	23¾	23¼	23¼	— ⅛
BlackD .88	383	70⅛	68	68½	—1½
BlissL 1	35	23¼	23	23¼	
Boeing .40	418	24¾	24⅛	24⅜	— ½
Bordn 1.20	191	27½	27⅛	27½	+ ½
Borg 1.25	112	31	30¼	30⅜	+ ⅛
BristMy 1.20	85	66½	65½	66	— ⅞
Brown	2	9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Brnswk .12	143	33⅛	32⅞	32⅞	
Bucy 1.20	83	30¼	30⅛	30⅛	— ¼
Budd	21	13⅛	13	13	
Bulova .60	20	23	22¾	23	+ ¼
Burlin 1.40	49	44¼	44	44	
Burndy .70	39	24½	24	24	— ½
Burrghs .60	195	133⅞	131⅝	132	—1¼
C					
CampS 1.10	385	31⅛	31	31	— ⅛
CPR 3.30	6	72	71½	71½	— ¾
Carrier .60	70	36½	36	36	—1
CartW .40a	55	17	16⅞	17	+ ¼
CatTr 1.40	75	53⅜	53	53	— ⅜
Celanese 2	47	78⅞	78	78½	+ ⅜
CessnaA .60	103	27¾	27¼	27¾	+ ⅛
ChesOh 4	18	63⅞	63⅛	63¼	+ ⅛
ChocFN .10d	17	10½	10½	10½	— ⅛
ChrisCft	17	8½	8⅜	8⅜	
Chrslr .60	272	30	29½	29½	— ⅜
CitFn 1.80	242	44¾	43¾	43¾	— ¼
CitSv 2.20	165	45⅝	44⅞	45	+ ¼
Cluett P .90	243	24⅞	24¾	24⅞	+ ⅜
CocaC 1.58	63	103	101¼	102	+ ¾
ColPal 1.40	104	46⅜	45⅝	45⅝	— ¾
ColAik 1.12	78	48¾	48⅛	48½	— ½
CollinR	54	19⅛	18½	18¾	+ ¼
CBS 1.40b	97	43¾	43⅜	43¾	+ ⅜
ColuGas 1.76	59	35⅜	35	35⅜	+ ⅜
CmEd 2.20b	65	38⅝	38⅛	38¼	— ¼
COilRef .60	91	15⅞	15⅛	15⅛	— ⅛
ConEd 1.80	125	25⅞	25⅝	25¾	— ¼
CnFds 1.20	56	45⅞	45½	45½	— ½
ConCan 1.60	48	43	42⅜	42½	— ½
CnOil 1.50	278	35⅞	35½	35½	— ⅝
CtrData	551	69⅝	66½	66½	—3¼
Coopln 1.40	57	35¾	35⅜	35½	+ ⅛
CPCIntl 1.70	77	38⅛	37⅜	37⅞	+ ⅛
Crane 1.60b	16	38	37¾	37¾	— ¼
Cr Zell 1.20	95	36⅜	36	36⅛	— ⅛
Culligan .28	48	18⅞	18⅝	18⅝	
CurtWr	104	13⅜	12⅝	12⅝	— ⅛
Cyprus	50	39	38¼	38½	— ¾
D-G					
DanR	18	9⅞	9⅝	9¾	— ¼
…rtl .30b	84	43	42½	43	+ ⅜
…ere 2	823	45½	45	45⅜	— ¼
…ter .24	21	20¾	20¾	20¾	— ⅛
…Sh 1	x224	23	22½	22⅜	— ⅛
…ney .20	113	1286	123	123	—4⅝
…ersln .36	40	12½	12¼	12¼	
…wC 2.70	129	97½	96½	96⅞	— ⅞
…sln 1.40	45	35½	35⅜	35⅜	
…Pon 1.25g	124	145⅝	145	145⅜	— ⅝
…Lt 1.66	69	24⅞	24⅜	24⅜	+ ⅛
…tAir	469	23⅝	22¾	23	— ½
…stK 1a	299	81⅞	81¼	81½	
…t As	47	9⅛	8⅞	9	
…asNG 1	187	20¾	20⅜	20½	— ⅛
…El 1.16	104	71¼	70¾	71¼	+ ½
…3 1.20	113	27¾	26⅞	26⅞	— ⅞
…vlCp .84	62	25⅛	25⅜	25½	
…tel 1.25	54	21⅝	21	21¼	+ ⅛
…ch	398	48	45¾	47½	+1⅛
…Pac	15	17¼	17¼	17¼	
…st 1.60	108	50½	50	50½	— ⅛
…tkote 1	10	27⅞	27½	27¾	
…Pw 1.68	46	47¼	46½	46⅞	—1
…d 2.40	440	66¼	64⅞	64⅞	—1⅜
…h 1.70	56	37¼	36¾	37¼	+ ⅜
…F .40	93	15⅛	14⅞	15	
…Dyn	107	31⅜	30⅞	31⅛	+ ⅜
…nEle 2.60	305	121⅜	120½	121¼	— ½
…d 1.40	640	40¼	39¾	40	+ ¼
…MC 1.70g	483	85¾	85	85¼	—1⅛
…ubU 1.60	412	22	21½	21⅝	— ⅜
…TelE 1.52	714	32⅝	32¼	32½	+ ⅜
…re 1b	70	24	23⅝	23⅞	+ ⅜
…Pac .80b	381	52⅝	52	52¼	— ⅛
…ette 1.40	690	43⅞	42¾	42¾	— ¼
…drh 1	62	27⅞	27⅝	27⅞	+ ⅛
…r .85	195	32¼	31⅞	32	
…ce 1.50	248	33⅛	32⅞	33	— ⅜
…dU .80	220	29⅛	28½	29	+ ⅛
…&P 1.30	40	27¼	27	27	— ⅛
…V Fin	113	25¾	25½	25⅝	— ⅛
…nGt .96	29	26⅞	26¼	26¼	— ⅛
…yhnd 1	119	20⅝	20½	20½	— ⅛
…umAir 1	1672	18⅞	18	18⅜	— ⅛
…fO 1.50	834	32¾	32¼	32⅜	— ⅛
GulfW .50	203	29⅛	28⅞	29	+ ¾
Gulton	34	10⅜	10¼	10⅜	
H-L					
Harrisl 1	171	63¼	62⅞	63	—1
Heinz 1	144	40½	40	40½	— ⅛
HeleneCurt	15	8⅛	8¼	8¼	— ⅛
…ershF 1.10	6	29¼	28¾	28¾	— ¾
…obart 1.20	9	55	54½	55	+ ¾
…nstk .40	190	29⅞	28⅝	29¼	— ⅛
…ywl 1.30	144	113¼	111	112½	+1½
…FC 1.20	556	52¾	52	52¾	+ ¾
…wmet .70	20	21⅛	21	21	
…ntC .12	3	17⅝	17⅝	17⅝	— ¼
…ent 1.14	7	40⅛	40⅛	40⅛	
…A 1.40	512	47½	46⅞	47⅜	+ ⅜
…Rand 2	155	57¾	57¼	57¾	+ ¾
…andStl 2	39	30½	30	30⅜	+ ¼
…terco 1.20	38	47½	47⅛	47⅛	— ½
…BM 5.20	265	339	334¼	334½	—5¾
IntFF .60b	20	68⅞	68	68¾	+ ¼
…Har 1.80	261	28½	27⅞	28½	+ ½
IntMnr	113	19⅞	19⅝	19¾	+ ⅛
…Pap 1.50	1931	40	38⅝	39⅝	+1⅛
IntT&T 1.15	426	64¾	64¼	64¾	+ ¼
…oco .34	73	19¾	19⅝	19¾	+ ⅝
…TEC .60	115	32	31⅜	31¾	+ ¼
…nMan 1.20	96	44	43⅝	43⅝	
…ohnJ .40a	298	89	88	88¼	— ¼
…oneL .25g	3	16	15⅞	15⅞	— ⅜
…oy 1.40	13	54⅛	54	54	— ⅛
KaisrAl 1	27	36⅛	36	36⅛	— ⅛
KaysRo .60	36	27¼	27	27¼	+ ¼
Kellogg 1	22	26½	26⅛	26½	+ ⅛
Kendall .60	4	37¾	37⅜	37⅜	— ⅝
Kennec 2	98	36¼	35⅝	36	+ ⅛
KerM 1.50	115	136¾	134	136¾	+1⅞
KimbC 1.20	28	34½	34	34⅜	+ ½
KLM 2.22e	43	65⅛	64⅝	64⅝	— ⅛
Kraftco 1.70	95	44	43½	43½	—1
Kresge .50	111	85	83	84¾	+2
Kroehl	8	29⅞	29⅜	29⅜	— ⅛
Leasco	243	21¾	21½	21⅝	— ⅛
LehPC .40	17	16¼	15⅞	15⅞	— ⅛
LiggM 2.50	31	54⅞	54¼	54¼	— ½
Ling	663	22¼	21½	21⅝	
Litton .50t	231	32⅝	32	32⅜	+ ⅜
Lock A	281	13¼	12⅞	12⅞	— ⅜
Loews 1	91	47¾	47½	47⅝	— ⅜
LukensS .80	5	21⅞	21½	21½	— ⅜
M-N					
Macy	23	43¼	43¼	43¼	— ¼
Mgnvx 1.20	x246	50	49¼	49½	
Manpow .72	3	40	40	40	
Marath 1.60	77	38⅜	38¼	38¼	
Marcor .80	33	37⅞	37¼	37⅜	— ⅛
MartM 1.10	181	25	24⅞	24⅞	
MascoCp .28	2	58⅜	58⅜	58⅜	+ ⅜
MassF	50	10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
McDD .40b	59	34¼	33⅝	33⅝	
McGEd 1.40	115	41⅛	40¼	40¼	— ¼
McGrH .60	346	23½	23¼	23¼	— ⅛
Mclntr 1.60	z180	138	138	138	—2
Memrx	211	56½	55⅜	55¾	— ¾
MGM	23	23¼	22¾	23	+ ½
MidldR 1.40	12	30⅞	30½	30⅝	— ⅛
MMM 1.85	109	113⅞	113	113¼	
Mobil 2.60	138	57⅛	56	56¾	+ ⅝
Msant 1.80	175	45½	45⅛	45⅜	+ ¼
Motria .60	41	80⅜	80⅛	80¼	— ⅛
Nabisco 2.20	36	54⅞	54	54	—1
NatCan .45	39	30¼	29⅞	29⅞	— ¼
N Cash .72	434	44	43⅛	43¾	+ ¾
NDist .90	113	17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Nat Genl .20	194	27⅜	26⅜	27	+ ½
NGyps 1.05	94	22⅜	22⅛	22¼	— ⅛
NatStl 2.50	71	46¼	45⅜	46¼	+1
NatTea .80	6	13¾	13⅝	13¾	+ ⅛
Newmt 1.04	47	36½	36¼	36½	+ ⅛
NiaMo 1.10	101	17	16¾	16¾	
NoAmR 1.20	156	27⅛	26⅞	27	+ ⅛
NwstAir .45	96	32	31⅜	31⅞	
NortS	44	53	52⅜	52⅜	— ½
O-S					
Occidt 1	814	20¼	19¾	19⅞	— ¼
OlinCp .88	99	24¾	24⅜	24⅜	— ⅛
OutbMar 1	41	38¾	38⅛	38⅛	— ½
OwenC .75	111	41⅜	41	41	— ⅝
PacGE 1.64	143	326	32⅛	32⅛	— ⅜
PanA	628	19	18¼	18⅜	+ ⅛
PenCn	97	5¾	5⅝	5⅝	
PennyJC 1	62	71	70½	71	+ ½
Pennzo .80	146	35¼	34⅞	35	— ⅛
PepsiCo 1	94	59	58⅜	59	+ ½
Pfizer .60a	645	40¼	39½	39½	— ½
PhelD 2.10	40	42⅞	42⅜	42⅜	— ⅜
PhilP 1.30	213	30⅞	30½	30½	— ¼
PitneyB .68	178	30½	30	30⅜	+ ¼
Pitstn .60b	196	47⅛	45¾	45⅞	—1⅜
Polroid .32	223	107¼	104⅛	105⅛	— ⅞
ProcG 1.40	527	61¼	60¾	61	
Pllmn 2	60	48¾	48⅜	48¾	+ ¼
Ralst .70	108	33½	33	33½	+ ½
Raythn .60	245	43⅛	42½	43	+ ¼
RCA 1	230	38⅞	38¼	38¾	+ ¼
Reich .20	51	10⅞	10⅛	10⅝	+ ¼
RepSt 1.60	23	28⅞	28⅝	28⅝	
Revere 1	31	24½	24¼	24¼	— ⅜
RexCh 1.50	8	34¼	34	34	
RichM 1	21	61⅝	61⅛	61⅜	+ ⅛
Ronsn .25f	41	8¼	8	8¼	
RCCola .54	31	2¼	23⅜	24⅛	— ⅛
RoyD 1.04g	102	45	44¾	45	+ ⅛
Safew 1.30	63	37⅜	37⅛	37⅛	— ⅛
StReg 1.60	59	40¾	40¼	40½	— ⅛
SaFel 1.60	61	27	26⅝	27	+ ⅛
Schenl 1.40	3	27½	27½	27½	
Schlbg 1.40	502	127	121¾	122⅛	—7⅞
SCM	176	22¾	22¼	22⅜	— ⅛
ScottPap 1	288	24⅝	23⅞	24½	— ⅛
SrsR 1.20a	150	90¼	89⅝	90	
ShellO 2.40	236	45⅝	45¼	45¼	— ¼
Singer 2.40	80	69¾	69	69½	— ⅜
SkjlCp	8	26⅛	25⅞	25⅞	— ⅜
SmitA 1.40	24	51½	51	51	
Smith KF 2	55	49⅜	8¾	49⅜	+ ¼
SouPac 1.80	47	40¾	40¼	40¾	+ ½
SouRy 3a	12	74⅜	74¼	74¼	— ⅜
SpryR .25g	298	36⅝	36⅛	36⅜	— ⅛
StdBr 1.60	144	47⅜	46⅞	47⅜	+ ⅜
StOCal 2.80	228	59⅞	58¼	58½	—1⅛
StdInd 2.30	227	62⅞	61¾	62	+ ¼
StdNJ 1.80g	238	78½	78⅛	78¼	— ¼
StdOh 2.70	51	84⅞	83	83½	—1½
SterlDr .80	128	46¾	45¾	46¼	+ ¼
StewW 1.80	25	38⅜	38	38	— ⅜
StudW 1.20	60	656	65½	65½	— ½
SunOil 1b	3	55⅝	55½	55½	— ½
Sunbm .80	143	25¼	24½	24¾	— ⅝
SunshM .52	116	15½	15	15	— ⅜
SuprO 1.40	15	220½	217½	217½	—3½
Swift .70	102	37⅝	36⅞	37¼	+ ¼
T-Z					
Teledn .63f	205	30¼	30	30	— ½
Tenco 1.32	186	27⅞	27½	27⅝	— ⅛
Txco 1.60	16	38⅛	37¼	37⅞	+ ¾
TexGS .60	3369	20	19½	19⅝	— ¼
Textr .90	186	31⅛	30⅝	31	+ ⅜
Thiok .40	28	11½	11⅜	11⅜	— ¼
Time 1.90	77	54¾	53⅛	54	+1⅜
Timkn 1.80	x26	39½	38¾	38¾	— ½
TWAir	158	31⅝	31¼	31½	— ⅛
Transm .55	413	18	17¼	17⅜	— ⅝
Transctl	397	7⅝	7	7¼	— ¼
TriC 1.39g	18	29⅝	29⅝	29⅝	
TRWInc 1a	63	39¾	39	39¾	+ ⅝
TwntC	244	14⅜	14	14	— ⅜
UALInc	146	39	38½	39	
UnlINV 1.38e	1	31½	31½	31½	+ ¼
Un Carb 2	365	50¼	49⅝	50⅛	+ ⅜
UOilC 1.60	108	39⅜	38¾	39⅜	— ⅛
UPacif 2	18	55⅛	54⅝	54¾	— ½
UAir 1.80	362	44⅞	44½	44½	+ ¼
UnCp .25g	17	9⅜	9⅜	9⅜	
UnFin Cal	18	10½	10⅜	10⅜	— ⅛
UnNuclr	18	17¾	17½	17½	— ⅛
USGyps 3	101	65¾	65	65⅛	— ⅛
USSmlt 1	63	27⅞	26½	27¼	— ⅜
USStl 2.40	119	34⅛	33¾	34	— ⅜
UnivO .40	344	22⅝	21¾	22¼	— ⅛
Vorna	63	25¾	24½	25	— ½
WarL 1.20	222	73¼	72¼	72⅞	—1⅜
WnUnion 1.40	51	44⅛	43¾	44	
WstgEl 1.80	131	90⅛	89½	90⅛	
WheelPitt Stl	49	19¾	19½	19½	— ¼
WhitC .40b	141	23⅜	23¼	23⅜	+ ⅛
WhteMt	89	21	20½	20¾	— ⅜
Wwth 1.20	515	52¾	52½	52¾	+ ½
YngsSD 1.20	4	17⅜	17¼	17¼	— ⅜
Zenith 1.40	150	46½	45	46	— ½

Dow-Jones de clôture

936.06 — 0.28

americaine

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch net
AllArt	29	4⅝	4½	4½	
Barnes E	31	17¾	16½	17½	+ ¼
Brascan 1b	66	18⅝	18¼	18⅜	
CampCh	115	6 11-16	6 9-16	6 11-16	—1-16
C Javin .44f	85	14⅞	14⅛	14⅛	— ¾
CnCdnF	27	1½	1⅜	1⅜	+1-16
Creole 2.60a	18	30⅝	29¾	30⅝	+ ⅝
CwnCP 1.22f	44	39¼	38¼	38¼	
DCA Dev	33	18¾	18⅝	18⅝	+ ⅜
Dome Pet	36	92¾	91⅝	92¾	+ ⅝
Dynalec	34	8⅛	8	8	
FlltDyn .01e	7	16¼	16	16¼	
Hygrad F	9	39	38¾	38¾	— ½
ImpOil .50a	166	22⅞	22¾	22¾	
NewPk	152	4⅜	4	4¼	
Nuclear A	13	3⅝	3½	3½	
PeelEl	9	21¾	21½	21½	— ⅛
PEPI 1.30t	7	24	23¾	23⅞	— ⅜
PlantInd	9	16⅝	15¾	16⅛	+ ¾
Relil 2.20	z250	39½	39½	39½	— ¼
ScurryRain	12	22⅜	22	22	— ¼
Syntex .40	245	66¼	65⅜	65½	— ⅜
UnAsb .07	16	5 3-16	5 1-16	5 1-16	
WoolLtd .06g	1	17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
WorkWr .60	2	16½	16⅜	16⅜	— ⅜
WrHarg	36	17⅛	17¼	17¼	

Bourse Canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	2:30	Ch. net
INDUSTRIELLES					
Ahed Music	200	415	410	415	—5
Alliance B	500	385	385	385	—15
AngPermH	100	$14½	14½	14½	— ½
Belg Std	7250	$14⅞	14¼	14½	+ ⅛
Berncam	6000	415	400	400	—10
Cantol	600	350	350	350	+25
Capital Dyn	400	200	200	200	
Com Hold	680	300	295	295	
Comodor	5400	$8⅞	8⅜	8⅞	+ ¼
Delt Pan	100	80	80	80	+5
Drum Die	4500	68	66	67	
N Aut Vn	100	17	17	17	+7
OldC Inv rt	6887	1	1	1	
Profiex	1700	275	270	275	
Radco	11000	87	85	87	—2
Resrt Dv	1100	2 00	195	195	—5
StL Div	500	85	85	85	
Select Fin	400	$5½	5½	5½	— ⅛
SMA Inc	600	110	110	110	
Spart Air	48800	100	85	92	+7
Superpck	250	$8⅝	8⅛	8⅛	
Unican Sec	200	240	240	240	
Vn D Hout	100	$7¾	7¾	7¾	— ¼
Wingalt Div	2250	$6¾	6½	6¾	
Whiterk	6100	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
MINES PETROLES					
Abitib Asb	550	460	450	460	+10
Abit Cop	1000	30	30	30	+2
Acroll Ltd	3500	85	76	85	+8
African	535500	109	81	104	+39
Ajax Min	5000	32	32	32	—1
Allied Inv	1300	425	400	420	
Alld Min	800	315	300	300	—10
Ameran	25750	30	29½	29½	— ½
Arno	3500	6	6	6	+1
Basic Res	300	325	325	325	—10
Beltere	5500	21	20	20	—1
Bluewtr	500	117	117	117	
Boralis	500	45	45	45	
Buf Gas	11150	650	600	640	—10
Burnt Hill	1500	20	20	20	
Cadillac Ex	2000	320	315	320	+5
Canadex	1000	16	16	16	+1
C Keeley	97000	9½	8	8½	— ½
Capri	6500	28	27	28	
Caprive In	8500	11½	11	11	+ ½
Castle Oil	225	150	150	150	
Chsbar I	100	420	420	420	—5
Chib Cop	1000	27	26	27	
Chipman	3485	80	75	75	—5
Comp Min	1500	5½	5½	5½	
Con Quest	2000	50	50	50	—1
Cons Bellek	500	5	5	5	
C Dolsan	2500	32	32	32	
Cons Imp	2500	24	24	24	+1
Con prop	2000	11	11	11	
Credo Min	500	13	13	13	—1
Dauphin	22000	16	15½	16	
D Lease	15000	19	18	19	+1
Dumgmi	2500	25	23	25	+6
Dumont	14700	77	75	75	—1
Dyn Mn	3000	24	23	24	+1
Eagle Min	25075	460	425	450	
Emp Min	1500	7½	7½	7½	
Fairway	8800	250	250	250	
Fano Min	3500	11	10½	10½	
Fidelity	4000	14½	14	14	—1
Gaspe Q	8000	65	62	63	+3
Ghislau	2.000	7	6½	7	+ ½
Guardn	6500	31	30	30	—2
Hanson	5000	27	27	27	+1
Israel Cnt	6700	102	98	101	+1
James By	5500	29	28	28½	+1
Kal Res	3500	55	53	53	+3
Klena	900	120	120	120	+8
Kingswd	2000	39	38	39	+2
Ladubor	3100	85	80	80	—1
Lederic	2000	15½	15½	15½	— ½
Lynx CEx	500	165	165	165	+5
Mal Hygd	200	240	235	235	—5
Mid Ind	1000	32	32	32	—1
Midepsa	3000	20	20	20	—1
Mija Mines	1500	29	29	29	
Miro	500	8	8	8	+ ½
Mistango	2000	22	22	22	
Monteagle	2000	39	38	39	+1
Mt Laur U	22800	155	145	154	+9
More Mines	1500	29	29	29	
Mt Jamie	111200	28	26½	28	—1
M Pleas	5850	35	34	35	
Nw Hosco	1100	137	134	134	+4
NA Rare	1500	29	29	29	
Nrthn QE	500	74	74	74	
NQN Min	8000	74	70	73	+3
Patino	500	$21½	21½	21½	+ ⅝
Phoenix	400	890	880	880	+30
Pitt Gold	1500	4	4	4	
Pr Potash	14000	4	3½	4	+ ½
Probe mn	7500	19½	19	19	
Prnghorn	22300	95	90	90	
Queenstn	12500	24	22	24	
Ranger	900	$17	16¼	17	+1
RR Uran	3500	30	29	29	—1
Roy Agas	19999	49	46	47	—1
StL Col	2300	240	240	240	
St Lucie	3000	26	26	26	—2
Safari	10000	70	68	69	—1
Scandia	1500	22	22	22	
Scimnx	3500	47	47	47	
Shield Dv	400	165	165	165	
Sil Stack	5500	102	100	100	—4
Subeo	3440	53	52	52	+2
Surluga	2300	8	8	8	+ ½
Talismn	1500	28	28	28	—1
Timrod	2000	21	21	21	
Torcan	10866	22	19	21	+1
Toronado	3500	32	30	32	+2
Transtere	3000	18	18	18	+1½
Univl Ml	1000	60	60	60	+9
Wtrn Buf	147000	16½	16	16	+ ½
W Q Mn	4000	17	17	17	+1
Wilm Crk	2500	58	58	58	+2
Wrightbr	1000	65	60	60	—10

mines and oils 1,461,507.

titres au comptoir

par la PRESSE CANADIENNE

Awdome	1500	13	13
Bald Mtn	1000	04	04
Beacon	2000	06	06
Biozymes 0	3000	35	30
Black Cricket	14900	125	105
Chibex	1750	125	90
Choiceland	3200	120	118
Clearwater	55000	44	40
Cons Computer	300	962	950
Cons Dev	400	115	115
Disraeli	10500	48	46
DLP Div	8000	220	190
Dom Jubilee	200	110	110
Extendicare	300	$10	10
Genrus Leisure	5905	400	400
Glen Lk Silv	1000	08	08
Goldhawk	3500	19	16
Golden Age	1000	100	100
Gray I C PV	4000	150	150
Grt East Res	22500	63	54
Grt Lk Nick	6300	190	175
Hughes Ind	1800	250	175
Inland Chem pr	300	750	600
Interp Allied	1000	06	06
J Waite	20000	03	02½
Jenkins	125	$16	16
Killarney	1000	13	13
Kukatush	100	225	225
Maple Leaf Mns	4500	45	35
Mcvittie Gr	105	212	212
Medipak	6700	365	320
Midland	1000	27	27
Mistassini Ur	1000	60	60
Morono Copper	16500	30	28
Mult Access	100	350	350
Naganta	2000	25	25
Nemrod	500	22	22
New Assoc	1000	24	24
NB Uran	5400	640	625
New Lorie	1000	06	06
New Miller	2000	13½	13½
Nordex	9300	195	180
Que Antimony	3000	57	50
Ram Pete	4000	125	120
Revenue Prop	500	75	75
S L Divers	700	250	250
Sn Judas	500	80	80
Santw Helena	2000	45	45
Sklar Mfg	1400	215	200
Soca Ltee	400	125	125
Space Pak	600	20	20
Systems Dim	235	975	975
Tara Expl	4000	$14	12½
Unigesco B	800	242	225
Unigesco A	200	255	255
Universal Fact	300	675	662
Westairs	8000	06½	06½
White Star	1000	25	25

cote des grains

(WINNIPEG)

	Ouv	Haut	Bas	Clot
LIN				
Mai	2.50¼	2.50½	2.48¾	2.48¾
Juil	2.52⅜	2.52⅜	2.51⅜	2.51⅜
Oct	2.56⅛	2.56⅛	2.55¾	2.55¾
Nov	2.55	2.55	2.54⅝	2.54⅝
GRAINE-COLZA VANCOUVER				
Mai	2.81¾	2.82¼	2.80	2.81¾
Juil	2.80½	2.80½	2.75⅝	2.77½
Sep	2.66¼	2.67⅜	2.66	2.66⅞
Nov	2.55¼	2.56½	2.55¼	2.56⅜
GRAINE-COLZA THUNDER BAY				
Juin	2.71½	2.72	2.69	2.72
Oct	2.60¾	2.60¾	2.56¾	2.58⅛
Dec	—	—	—	2.47½
AVOINE				
Mai	76	—	—	76
Juil	74½	—	—	74½
Oct	74⅞	75	74⅞	74⅞
Dec	—	—	—	75¼
ORGE				
Mai	1.19⅞	1.20	1.19⅞	1.20
Juil	1.16¼	1.07½	1.06¾	1.06⅞
Oct	1.13	1.13	1.11⅞	1.11⅞
Dec	—	—	—	1.12¾
SEIGLE				
Mai	1.11¾	1.11¾	1.09¾	1.09¾
Juil	1.07½	1.07½	1.06¾	1.06⅞
Oct	1.06½	1.06½	1.04⅞	1.04⅞
Dec	—	—	—	1.04

MARCHE AU COMPTANT

AVOINE: 2 cw 76; ex 3 73¼; 3 cw et ex 1 fourr. 73; 1 fourr. 71¾; 2 fourr. 68¾; 3 fourr. 65¾; fourr. melangee 47.

ORGE: 1 et 2 cw 6-rang 1 cw 2-rang 1.20; 2 cw 2-rang et 3 cw 6-rang 1.18; 3 cw 2-rang et 2 fourr. 1.16¼; 2 fourr. 1.14¼; 3 fourr. 1.11¼.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.14¾; 3 cw 1.04¾; 4 cw 92¾; ergotee 89¾; sur-voie 1.09¾.

LIN: 1 cw 2.48¾; 2 cw 2.43¾; 3 cw 2.18¾; sur-voie 2.48¾.

GRAINE-COLZA: No 1 Canadienne 2.74; No 2 Canadienne 2.59.

(CHICAGO)

	Ouver.	Haut	Bas	Clot.
BLE				
Mai	1.60⅝	1.61⅝	1.58⅞	1.59⅞
Juil	1.52	1.52½	1.50⅜	1.50⅞
Sep	1.52¾	1.53½	1.51½	1.51⅞
Dec	1.57⅛	1.57⅝	1.55¼	1.55¾
Mars	1.59¾	1.59¾	1.57¼	1.57½
MAIS				
Mai	1.46¼	1.46⅜	1.45	1.45⅝
Juil	1.44¼	1.44½	1.45	1.45⅝
Juil	1.44¼	1.44½	1.43⅜	1.43¾
Sep	1.41¼	1.41¼	1.40¼	1.40¾
Dec	1.36¾	1.36⅞	1.35½	1.36⅛
Mars	1.40⅛	1.41	1.39⅝	1.40⅜
AVOINE				
Mai	71	71½	70⅜	70¾
Juil	68	68	67⅛	67½
Sep	67⅛	67⅛	66⅛	66¼
Dec	69⅞	69⅞	68⅜	69¼
Mars	72	72¼	72	72¼
FEVES SOYA				
Mai	2.97¾	2.97¾	2.95¾	2.96
Juil	2.99½	2.99¾	2.97⅜	2.97¾
Aout	2.98¾	2.98¾	2.96¼	2.96⅝
Sep	2.93¾	2.93¾	2.91⅝	2.92⅛
Nov	2.88¾	2.89	2.87⅛	2.87⅝
Jan	2.93	2.93	2.91½	2.91¾
Mars	2.96¼	2.96¼	2.94⅞	2.95½

denrées agricoles

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédérdal de l'Agriculture.

Beurre : arrivages courants 92 points, 64, 93 points, 65; commission canadienne des produits laitiers, 65.

Fromage : blanc, 52, jaune 52.3.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation No 1 en sacs, 24 à 27, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 23½ à 24½.

Poudre de lait beurré pour nourrissage, 19† à 20, poudre de lait, 6.

Prix des oeufs : prix minima des grossistes aux détaillants en boîtes d'une douzaine : A-extra gros, 53¾; A-gros 50¾; A-moyens 49¾; A-petits, 46¾.

fruits et LEGUMES

(PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Pommes : Cortland $2.50 à $2.75; McIntosh, $2.75 à $3.00 le boisseau.

Betteraves : $1.75 à $2.00 les 50 lb.

Carottes : $3.75 à $4.00 les 50 lb; $4.75 à $5.00 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.

Laitue : frisée, $3.50 à $3.75 pour 24.

Oignons : 1½ po. à 2½ po., $1.60 à $1.75 les 50 lb; 2½ po. à 3½ po., $2.00 à $2.25 les 50 lb; $2.25 à $2.50 les 24 cellos de 2 lb; rouges, $2.00 à $2.50 les 50 lb.

Patates : $1.50 à $1.55 les 50 lb.

Rutabaga : $1.25 à $1.35 les 50 lb.

Rhubarbe : $1.00 à $1.25 la doz.

cours du dollar

MONTREAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne est inchangé aujourd'hui à $1.00 29-32 et la livre sterling est en hausse de 1-16 à $2.44⅛.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine est en hausse de 1-64 à $0.99 9-64 et la livre sterling de 1-32 à $2.41 59-64.

TORONTO

par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	11:40	ch. Net
MINES					
A-D					
Accra	1000	9	9	9	— ½
Acme Gas	2000	6½	6½	6½	
Advocate	1200	251	251	251	+ 1
Agnico	1914	360	330	360	+ 5
Allied Mng	5066	310	290	300	—10
Am Larder	1800	56	56	56	
Ang Ruyn	z350	50	47	50	
Ang UD	29700	117	110	116	— 1
Argosy	6000	48	43	45	— 5
Armore	2000	16	16	16	— 1
Asoc Porc	919	38	38	38	
Aunor	800	275	275	275	+12
Avoca M	1000	87	87	87	+ 2
Bankeno	3640	650	615	625	
Barex	z300	22	20	22	
Barry E	81300	163	146	158	+15
B-Dqu	1000	7	7	7	
Betim	3163	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Bl Hawk	3100	68	66	68	— 1
Bral Can F	100	195	195	195	
Brameda	3087	245	235	245	+ 5
Brenda M	1700	830	825	825	— 5
Broul Reef	1000	28	28	28	
Brunswk	4900	555	540	540	—25
Bunker H	7300	7½	7	7½	
Calmor. IB	z300	64	64	64	
C Mines	65700	47	44	44	— 1
Camfl	13150	360	350	355	
Cam Chib	600	685	685	685	
Camp RL	350	$31	31	31	+ 1
C Tung	5500	209	203	205	— 7
Cdn Arrow	1500	24½	24	24	— ½
C Mal	12500	39	37½	37½	— ½
Cdn Nisto	1000	12	12	12	
Cassiar	100	$23½	23½	23½	+ ¼
Cent Pat	1500	255	250	255	+ 5
Chemaloy	1500	320	315	320	+ 5
Chib Kay	z200	6	6	6	
Chi M	11000	42	40	40	— 2
Chimo	2200	136	135	135	— 1
Coch Will	5000	55	52	53	ç 1
Coin Lake	1000	15	15	15	
Col Met	17700	75	71	74	— 1
Comb Met	3000	11	11	11	
Coniagas	z249	32	32	32	
Conigo	500	13	13	13	
C Callinan	500	9	9	9	
Con Fardy	2200	145	140	145	+ 5
C Durham	900	180	180	180	
C Marben	1050	330	325	330	+ 5
C Mrsn	11750	222	216	218	— 2
C Ramb	62000	222	197	198	—25
C Red Pop	7000	9	9	9	+ ½
C Rexspar	z200	31	31	31	
Conwest	300	$10¼	10¼	10¼	
Cop Fields	3600	148	145	145	— 3
Cop Man	z100	5½	5½	5½	
Coulee	3500	27	27	27	
Courvan	z250	12½	12½	12½	
Craigmt	4375	900	885	885	—15
Crobk	27000	14½	13	14½	+1½
D'Aragon	1500	22	20½	21	— 1
D'Elda	77500	63	57	59	— 5
Denison	260	$29⅞	29⅝	29⅞	+ ¼
Dicknsn	500	149	149	149	+ 1
Discovry	1200	117	115	116	+ 6
Dome	1775	$71	70⅜	70⅜	+ ⅜
D Explor	6730	165	155	165	+12
Donal	11000	15½	15½	15½	+ ½
Dynasty	2100	665	8 560	660	
E-N					
East Mal	300	120	115	115	
East Sull	1710	365	355	365	
Farwest	1000	9	9	9	
F Nat Uran	z133	31½	31½	31½	
F Orenada	530	13	13	13	— ½
Fort Relnc	1500	64	61	6	+ 6
Frobex	1000	26	26	26	
Gnt Masct	3290	455	445	445	
Giant Yk	231	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Goldray	z100	80	80	80	
Grandroy	2000	20½	20½	20½	
Granduc	1000	780	775	775	— 5
Granisle	1825	$12¼	12	12¼	
Gren Pnt	45800	24½	24	24	— ½
Halinor	z200	83	83	83	
Hollinger	1375	$406	40¼	40¼	+ ¼
Huds Bay	2585	$21¾	21⅝	21¾	+ ⅛
Hu-Pam	4200	19	18	18	— ½
Hydra Ex	1200	26	26	26	— 2
Int Bibis T	2500	20	20	20	
Int Halliw	340	150	150	150	
Int Mogul	2426	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Int Obaska	z200	35	35	35	
Iron Bay T	850	355	355	355	—10
Irish Cop	2000	9½	9½	9½	
Iso	3000	168	166	168	— 2
Jelex	2500	22	21	22	
Joliet	500	19	19	19	— ½
Jonsmith	3000	8½	8½	8½	
Jorex Ltd	5700	160	149	160	+10
Joutel	3000	88	87	87	— 1
Jowsey	z333	32	32	32	
Kam Kotia	6300	107	105	107	
Kenn Hold	1000	21	21	21	+ ½
Kerr Add	1985	950	930	940	+15
K Anacon	1156	33	33	33	— 3
KT Mining	500	19	19	19	— 1
Lab Min	445	$41	1	41	— ¼
Lacanex	2300	103	100	103	+ 2
L Dufault	2200	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Lakehead	1000	16	16	16	+ 1
L Osu	1000	11	11	11	
L Shore	7262	365	350	350	—10
Langis	4000	14	13½	14	— ½
Liberian	900	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
LL Lac	700	235	230	230	g810
Lost Riv	13740	625	610	620	+10
Louvicrt 0	7000	15	14½	15	
Lytton M	100	214	214	214	+ 7
Madeline	1600	320	315	320	+ 5
Madsen	1600	107	106	107	— 3
Man Bar	1049	65	65	65	
Martin	7500	10	9½	10	+ ½
Match	1000	10	10	10	+ ½
Mattgml	1385	$28½	28⅜	28⅜	+ ⅛
Maybrun	2000	15½	15½	15½	
Mc Adam	3500	72	71	71	
Mc Intyre	2505	$129	125	125	— 7
Mentor	2600	110	110	110	— 1
Merrill	300	160	153	153	—27
Midrim	4500	28	27	28	+ 1
Min-Ore	9500	7	7	7	
Moneta P	4700	100	95	99	+ 9
Mt Wright	500	27	27	27	+ ½
Multi-Mi	0700	43	43	43	+ 3
New Ath	5075	22	20	20	— 1
New cal	2000	23½	23	23	— 1
Newconx	600	595	580	595	+20
N Goldvue	z125	3½	3½	3½	
N Imperal	4300	122	120	122	+ 1
Newlund	6525	15	15	15	
N Que Ragl	400	$12½	12½	12½	— ⅛
N Senator	4000	13	13	13	
Noble M	3200	230	221	225	— 2
Nor-Ac	11500	44	41	41	— 3
Nrbask	17550	39½	36	37	
Norlex e	6000	40	38½	39	
Northcal	500	5½	5½	5½	+ ½
N Canada	800	80	80	80	
N Coldstm	1300	110	109	109	— 1
Northgat	5500	895	875	875	— 5
N Rock	34400	85	80	85	+ 7
N Beauc	z300	55	55	55	
Nudul	5750	8	8	8	— 1
O-S					
Opemska	1150	$11⅞	11½	11½	— ⅛
Orchan	700	395	390	395	+ 5
Pac Coper	4200	290	290	290	— 5
Pamour	500	235	235	235	
Patino	z50	$21⅝	21⅝	21⅝	
Pce Exp	26500	139	137	137	— 2
Pick Crow	1050	27	27	27	
Pine Point	570	031¼	31¼	31¼	
Placer	445	$33¾	33½	33¾	
Prado E&p	4900	215	195	195	—20
Preston	2090	935	925	935	+10
Pure Silv	2800	254	245	245	— 5
Que Man	1000	19	19	19	
Q Mattgmi	z125	38	38	38	
Radiore	6300	32½	32	32	— 1
Rayroc9	550	152	151	152	+ 2
Rio Algom	1678	$18¾	18½	18½	— ⅛
Rio 580 pr	35	$86	86	86	
Roman	1000	810	790	800	+10
Ryanor	7000	11	10	10½	+ ½
Satellite	2000	10	10	10	— 1
Sherr	19411	$17⅜	17⅛	17¼	— ¼
Sherr r	120681	67	64	64	— 5
Sil Miller	830	7½	7½	7½	
Silvmq	6500	33	32	32	— 1
Sisco	605	180	178	178	— 2
Stanrck	1040	111	111	111	— 9
Steep R	667	245	243	245	+ 5
Sullivan	550	385	375	380	+10
Sunbrst E	5000	10½	10½	10½	
T-Z					
Teck Cor A	520	690	685	690	
Teck Cor B	905	570	555	570	+10
Texmont	5500	65	62	64	+ 1
Texore	1000	23½	23½	23½	+ ½
Texsol	13600	82	80	80	— 3
Thom L	9000	42	40	40	
Tontine M	300	159	159	159	+ 4
Tribag	2000	93	92	92	— 1
U Asbesto	1500	520	520	520	— 5
U Keno	z70	735	670	735	
Upp Can	500	193	193	193	+ 3
Urban Q	3166	9	8½	9	+ ½
Vespar	3000	20	20	20	
West Mine	750	340	330	340	+10
Wilco	750	25½	25	25	— ½
Willroy	1369	105	103	103	— 2
Windfall	z125	11	11	11	
Win-Eld	1000	10½	10½	10½	+ ½
Wr Harg	20	161	161	161	+ 1
Yk Bear	440	505	490	495	— 5
Young HG	2000	8	8	8	
Yukon C	1600	140	135	140	+10
Zenmac	810	10½	10	10	
Zulapa	18500	30	29	29½	
PETROLES					
A-D					
Alt East G	2460	550	540	545	— 5
Alminex	1800	610	600	605	— 5
Am Leduc	5000	10½	10½	10½	— ½
A Quasar P	1500	425	410	420	
Asamera	5575	$22¼	21⅝	21⅝	
Ashland O	700	$10	975	10	+25
Ashland pr	z50	$26	26	26	
Berk OG	5550	110	105	105	
BP OG	9811	695	685	690	+ 5
Bralor OG	3400	245	240	245	
Bralsa	200	330	330	330	+ 5
CS Pete	4600	500	490	490	—10
CS Pete w	700	300	298	300	+ 1
C Dehl	1025	420	420	420	
C Ex Gas	5535	410	395	405	+ 5
C Homestd	3743	800	740	785	+45
C Reserve	1400	500	485	500	+20
Cdn Sup O	7730	$43½	42¾	43⅜	+ ⅞
Cent Del	2937	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ¼
Charter Ol	600	630	625	625	— 5
Chieftan D	800	750	740	740	+10
Clark Can	500	255	252	255	+ 4
C West P	z11	125	125	125	
Dynamic	3500	114	111	111	— 1
E-N					
Francana	100	370	370	370	—10
Gr Plains	795	$32¾	32¼	32¼	+ ¼
Gt COllsds	520	630	630	630	
Huston	11515	345	335	340	
Houston w	1925	189	180	185	+10
Lochiel	7800	128	124	128	+ 1
Midcon	3500	52	51	52	+ 1
Mill City	3800	200	195	199	+ 2
Mineral R	2000	55	55	55	+ 3
Nat Pete	4550	360	350	350	— 5
N Cont	1600	81	80	81	+ 1
N Dav	13000	8½	8½	8½	— ½
Numac	17375	855	830	840	—10
O-W					
Oakwood P	z9	106	106	106	
P Ocean	20379	$19¼	18¾	18⅞	+ ¼
Permo	4400	70	70	70	— 1
Peruv	3400	50	50	50	
Petrol	330	119	110	115	— 4
Pinnacle P	2800	65	61	61	— 6
Place G	27867	148	140	147	+ 7
Ponder	500	57	57	57	
Prairie Oil	300	$14	13¾	13¾	— ¼
Peyto Oils	600	220	218	218	— 2
Scurry Rn	1475	$22½	22⅛	22⅛	— ⅜
Siebens	850	730	720	720	— 5
Spoon	13400	195	187	187	— 3
Total Pet	4500	740	725	730	— 5
Total P A p	400	$16½	16½	16½	— ⅛
Tr Can Res	3900	108	105	108	+ 3
U Canso	2000	450	44	445	
U Canso w	1025	200	187	199	+13
Un Reef P	4500	25	23½	25	+ 1
Ulster P	22440	205	197	198	— 6
Vandoo	z60	5	5	5	
Voyager P	2400	390	385	390	+ 5
Wcoast P	900	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
W Decalta	6440	620	65	62	+15
World Wde	10	227	227	227	— 3
INDUSTRIELLES					
A-B					
Abel Black	300	285	285	285	
Abitibi	25620	$7	6¾	6⅞	
Abitbl 7½p	50	$48	48	48	+ ¼
Acklands	250	$6	6	6	
Acres Ltd	942	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Acres A pr	615	$38⅜	38½	38⅜	+ ⅛
Acres wt	121	280	280	280	+ 5
Agra Ind	300	$8⅜	8¼	8⅜	
Almco Ind	2250	$16¼	16	16¼	+ ¼
Alta Gas T	420	$51½	51½	51½	
Alta Gas p	50	$74	74	74	— ¼
Alta G D p	z7	$143	138	143	
Alta Nat	3100	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Alcan	3917	$23⅞	23⅝	23¾	
Alcan pr	1330	$28⅛	27⅞	28⅛	+ ⅝
Algo Cent	1100	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Allarco Dv	500	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Alliance B	1600	395	375	390	
Alumin pr	800	$17½	17½	17½	
Almin 2p	75	$35½	34	34	
Amera H	z25	$65¼	65¼	65¼	
Anglo-cn	200	465	465	465	—10
Ang CT 265	55	$36	36	36	—1¾
Aquitaine	1279	$26	25⅝	25⅝	— ⅜
Args 250 p	35	$33	33	33	
Argus C pr	1234	$8½	8¼	8½	+ ¼
Asbestos	1785	$34¼	33	33¼	— 1
Atco Inf	450	$8⅛	7¾	7¾	— ⅜
Atl Sugar	1810	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Atl Sug A	z15	$15¾	15¾	15¾	
Atl Sug pr	z15	$66¼	65⅛	66¼	
Atl Sug w	900	190	190	190	+15
Auto El	100	480	480	480	+ 5
Bk Mtl	13834	$15⅜	15¼	15⅜	
Bank N S	2658	$24½	24¼	24¼	— ¼
B Cdn Nat	3850	$13⅜	13¼	13⅜	+ ¼
Bartaco	675	$6⅛	6	6⅛	
Bathrst p	300	$8½	8¼	8¼	— ⅛
Beaver L	1050	$15½	15⅜	15¼	+ ¼
Becker B p	200	$8¼	8¼	8¼	
Beldng w	100	170	170	170	— 5
Bell Canad	6987	$47⅝	47⅛	47⅛	— ⅜
Bell A pr	2070	$53⅞	53¼	53⅞	
Block B	10050	430	420	420	—10
Bombrder	2025	$11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
Bovis Cor	5600	230	225	225	— 5
Bow Val	37769	$21½	20½	21½	+ ⅝
Bowater	700	425	425	425	+20
Bramalea	1400	430	425	425	— 5
Bramal w	z20	265	265	265	
Brscn	11755	$18⅞	18⅝	18¾	+ ⅛
Bright	250	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
BC Forest	200	$21¼	21	21¼	
BC Sugar	130	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
BC Phone	50	$67¾	67¾	67¾	— ¼
BCPh 6 pr	z15	$86½	86½	86½	
BCPh 4¾ p	80	$67½	67½	67½	
BCPh 4½ p	30	$65¼	65¼	65¼	
BCPh 4⅞ p	30	$64½	64½	64½	—2½
BCPh 1956	z6	$67½	66	67½	
BCPh 5.15	50	$77	77	77	+ 1
BCPh 6.80	50	$26½	26½	26½	— 1
Brinco	9054	$6¼	6	6¼	
Budd Auto	1480	$7	7	7	+ ⅛
Bullochs A	z55	495	490	490	
Burns Fds.	725	$12¾	12½	12½	— ¼
Burrard	600	$6	6	6	— ¼
C					
Cad Dev	825	$8¼	8¼	8¼	
CAE Ind	2415	470	460	465	+15
Calgary P	2125	$27½	27½	27½	
Calgy 540 p	35	$100	100	100	
Calvrt Dle	500	92	91	91	— 1
Campeau	467	435	430	435	
CD Sugar	320	$33	33	33	+ ½
Can Cem L	231	$39¾	39½	39½	— ¼
Can Malt	900	$23	22½	22⅜	— ⅛
C Packrs	8375	$21	20¾	21	— ⅛
Can Perm	2990	$14¼	13⅞	14	+ ½
CSL	75	$33¼	33	33¼	
Cdn Brew	3350	$7¼	7⅛	7⅛	
C Brew Ap	50	$29	29	29	— ½
C Brew Bp	40	$38	36½	36½	
C Cablesy	9426	$11	10⅞	11	
C Cable w	4434	155	155	155	
Cdn Can A	320	$5¾	5¾	5¾	
CC Manag	100	$13	13	13	— ⅛
C Curtis	276	90	90	90	
C Found pr	100	$12	12	12	
CGE pr	725	$28½	28½	28½	+ ½
C Goldie	1000	$5½	5¼	5¼	
C Hydro	820	$17¾	17⅝	17⅝	— ¼
C Imp Bank	4533	$23¾	23⅝	23¾	+ ⅜
CGOL	35317	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅜
C Ind Gas p	4800	$27	27	27	+ 1
CIL	z16	$12⅞	12⅞	12⅞	
C Intrurb p	500	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
C Marconi	2050	420	410	420	
CP Inve pr	6480	$23	22	22¼	— ¼
CPln w	10215	375	360	375	+ 5
CPR	6058	$67	66½	66½	— ¼
CPR $3. pr	1425	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
CPR UK p	675	$9½	9⅛	9½	+ ⅛
Cdn Salt	1500	$16¼	16⅛	16¼	
Cdn Tire	780	$35	34½	35	+ ⅛
Cdn tire A	5331	$34¼	33⅞	34	
Cdn Wall	50	$115	115	115	+ 5
CWN Gas	120	$17	17	17	— ⅝
Canron	375	$18⅞	18⅞	18⅞	
Capit Div	700	105	100	105	+ 5
Cara	900	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Carrier JD	500	$5⅜	5	5⅛	
Carrier w	400	310	310	310	
CDRH Ltd	z37	5⅛	5⅛	5⅛	
Ctl Fund A	100	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Ctl Ont SLe	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Chemcell	3655	$5⅜	5⅛	5⅛	
Chemcl 1 p	300	$12½	12	12	
Chrysler	1285	$30⅛	29⅝	29⅝	— ¼
CHUM B	750	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Codville A	200	295	295	295	
Columbia	200	455	455	455	+ 5
Columbi p	1550	$14	14	14	
Cominco	4869	$21¾	21¼	21⅜	
C Holiday I	2300	$11¼	11⅛	11⅛	
Compro	500	280	275	280	+15
Computel	300	390	390	390	
Comtech	800	240	235	240	+ 5
Con Bath	1770	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Con Bath p	725	$12¾	12⅝	12⅝	
Con Bath w	1000	72	72	72	
C Bath 68 w	595	380	380	380	+20
Con Bldg	230	150	150	150	
Con Textile	1261	6⅞	6¾	6¾	
Con Distrb	1760	$23	22¾	22⅞	— ⅛
Cons Gas	6528	$20	19⅝	20	+ ¼
Con Gas A	40	$87⅛	87⅛	87⅛	— ⅞
Con Glass	174	$15	15	15	+ ½
Control F	z50	205	205	205	
Cooper C	200	$10	10	10	
Corby vt	345	$23	22⅝	23	+ ½
Corby B	100	$22	22	22	— ⅛
Cornat Ind	174	145	145	145	
Coronatn	325	150	150	150	
Corontn p	1025	185	175	175	— 5
Corp Food	z100	$8	8	8	
Cosms	1200	195	180	180	—15
Costain R	800	$7⅝	7½	7½	
Crain R L	200	$15½	15½	15½	
Crestbrk	150	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Crwn Life	105	27	27	27	
Crwn Trst	800	$12½	12½	12½	
Crow Nest	z5	$28	28	28	
Crush Intl	1765	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Cummngs	z10	$16⅞	16⅞	16⅞	
Cygnus A	2450	495	485	485	—15
Cygnus B	2050	$5¾	5½	5½	— ¼
D-G					
Distl Seag	1345	$53¾	53	53	
Doman I	z25	$8¼	8¼	8¼	
Dome Pete	3626	$95	93	95	+ 1
D Bridge	300	$24¼	24¼	24¼	
D Citrus	1700	$7	6½	7	+ ⅜
D Coal pr	330	$26⅞	25½	25½	— ½
D Dairies	z3	$16½	16½	16½	
D Fabrics	100	$5	5	5	+100
Dofasco	2830	$24½	24¼	24½	+ ⅛
Dofasco p	100	$78¼	78¼	78¼	+ ¼
D Glass pr	150	$13¼	13¼	13¼	—1¼
D Lime w	1000	105	105	105	
D Stcs	13850	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅝
Domtar	4793	$13⅞	13⅝	13¾	+ ⅛
Domtar pr	175	$15¼	15¼	15¼	
D Textle	100	$16½	16½	16½	
Douglas L	100	235	235	235	—15
Dupont	1091	$15⅞	15½	15⅝	— ¼
Dustbane	300	$6½	6½	6½	
Dylex Div	1238	$7	7	7	+ ⅛
Dylex D A	6100	$7⅜	7⅛	7⅛	
Eddy Mtch	100	$14	14	14	
E-L Fin	325	$7¾	7¾	7¾	
E-L Fin w	700	280	280	280	
Electro ltd	150	$33½	33½	33½	— ½
Emco	300	$17	17	17	
Emp Life	z3	$8	8	8	
Erie D	1050	$66	6½	6¾	+ ½
Erie D A	z25	$6½	6½	6½	
Exquisite	100	$6½	6½	6½	
Falcon	11040	$125½	119	119¼	—5¼
Fed Diver	5100	120	110	110	—10
Fed Grain	125	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Finning T	400	$14½	14¼	14½	+ ½
Fleet Mfg	800	115	110	115	
Ford Cnda	100	$88	87¾	87¾	— ¾
F Seasons	1350	$126	12¾	12¾	
FPE Pion	100	$19½	19½	19½	
Fraser	150	$17¼	17¼	17¼	+ ¼
Freiman	200	480	475	475	—15
Gaz Metr	8650	$6¾	6⅜	6½	+ ¼
Gaz M 63w	8600	250	240	250	+10
Gaz M 66w	590	310	290	35	+15
Gdn Mang	z5	$6	6	6	
Gen Distrb	2320	$15½	15¼	15¼	— ⅛
GMC	1532	$86¾	85⅜	85¾	—1¾
G P Mfg A	100	$40	40	40	+ ¼
Genstar L	550	$12⅛	12	12⅛	+ ¼
Glendale	350	$6½	6½	6½	— ¼
Glengair	3650	240	240	240	
Gleng B p	6475	350	350	350	
Gleng A w	4600	110	11	11	+ 5
Gleng U	10	$7½	7½	7½	
Goodyer	z5	$140½	140½	140½	
Godyear p	41	$33½	33½	33½	— ½
G Mckay A	100	$6¼	6¼	6⅞	
G Mckay B	z50	$11	11	11	
Graft G	7425	$16¼	15¼	16	
GL Paper	250	$17	16¾	17	+ ¼
GL Power	700	$20¼	20¼	20¼	
GN Capital	1100	$9	8¾	8¾	
Gt West Int	1100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Greyhnd	621	$14⅛	14	14	— ⅛
GSW Cl B	200	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅜
Guar Trst	540	$10⅞	10⅞	10⅞	
Gulf Can	8005	$22⅝	22⅜	22½	
H-L					
Halifax D	300	130	130	130	
H Group	150	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
Hand Chm	100	$8	8	8	— ½
Hardee	5750	125	120	120	— 5
Hard Crp A	100	013	13	13	
Harlequin	5800	310	300	300	—15
Harveys F	4800	94	90	94	+ 3
Hawker S	6512	345	325	330	
Hawker pr	0z25	$64	63	64	
Hays Dna	3520	$11⅛	11	11	
Hedway C	1200	390	360	385	+35
Home A	8716	$29¾	29½	29⅝	+ ⅛
Home B	213	$29½	29⅜	29½	+ ⅛
Horne Pit	2300	220	220	220	+15
H Bramor	100	320	320	320	—10
H Bay Co	1480	$17¾	17⅝	17¾	+ ⅛
HB Oil Gas	7298	$46	45¾	45¾	+ ¼
HB Oil G pr	70	$58¾	58½	58¾	+ ¾
Hunter D	550	$13	12¾	12¾	— ⅛
Huron Eri	1241	$21½	21	21½	
Husky	14425	$15⅜	15¼	15¼	— ⅛
Husky A pr	100	$44	44	44	+ ¼
Husky B pr	125	$43⅝	43½	43½	— ¼
Husky D w	900	725	710	725	+30
IAC	1140	$18⅜	18¼	18⅜	+ ⅛
IAC w	820	755	755	755	+ 5
Imasco	2978	$19¼	18¾	18¾	— ⅜
Imp Gen w	300	120	120	120	— 5
Imp O	56262	$23	22¾	23	+ ¼
Indal Can	z20	09⅜	9⅜	9⅜	
Indusmin	111	$12⅝	12⅝	12⅝	
Ind Adhes	100	$13½	13½	13½	+ ⅛
Inland Gas	2079	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
Inland G p	300	$15	15	15	+ ¼
Inland G r	4950	27	23	24	— 2
Inter-City	1650	$13⅜	13	13⅜	+ ½
Intr Cty w	1000	625	600	625	+45
Intrmetco	300	290	290	290	— 5
IBM	134	$340	335⅛	337	—5¼
IMC	200	$20	19⅞	19⅞	— ⅛
I Nickel	29046	$40⅛	39¼	39⅜	— ⅜
I Util	10072	$41½	40¾	40¾	— ⅜
Int Util A	1000	$46	46	46	— ½
Int Div	100	375	375	375	—15
Intpr Pipe	5275	$27¼	267	27	— ⅛
Int Pipe w	1300	$12⅝	12½	12½	
Intpr Steel	5525	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅜
Inv Group	250	$8½	8½	8½	— ⅛
Inv Grp A	2600	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
In Ovrseas	300	260	250	250	—25
IOS Ltd	3700	68	63	64	— 1
Irwin Toy	275	$14	13¾	14	+ ½
ITL Ind	2561	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Ivaco Ind	1650	$12⅜	12¼	12⅜	+ 1
IWC Ind	1500	225	225	225	
Jefferson	900	$12⅛	11⅞	11⅞	— ⅛
Jeffersn w	5910	58	30	45	—10
Jockey C	1842	485	485	485	
Jockey B p	z50	08⅜	83	8⅜	
Jockey 2 p	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Kaiser Re	8050	$6⅛	5⅞	5⅞	— ⅜
Kaps Tran	3880	$9	8¾	8¾	— ¼
Keeprite P	600	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅜
Koffler 0	9280	$15½	15	15½	+ ½
Labatt	928	$23¾	23½	23½	— ¼
Labatt pr	2030	$25¼	24¾	25	+ ¼
Laidlaw M	700	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Laidlaw A p	400	$13½	13½	13½	
LOnt Cem	300	260	255	255	
Laura Sec	z52	$8½	82	8¼	
Lau Fin	4220	$9½	9⅜	9⅜	— ⅛
Lau F 1.25	325	$16⅝	16⅝	16⅝	— ⅛
Lau Fn 140	z50	018¾	18¾	18¾	
Lau F 2.00	260	$25	25	25	— ¼
Leigh Inst	2650	$8⅛	7⅞	7⅞	— ¼
Levy	z25	$12⅛	12⅛	12⅛	
Life Inves	125	$6¾	6¾	6¾	
Life Inv w	z25	110	110	110	
Livingsto	100	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅛
Living w	150	410	410	410	+10
Lob Co A	5850	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Lob Co B	1000	$5¼	5⅛	5¼	
Lob Co pr	120	$31¾	31½	31¾	+ ⅜
Lo Groc	z10	$125	125	125	
Lob Inc	2050	$8	7⅞	8	+ ⅛
Loeb M	1300	415	415	415	
M-N					
Maclarn A	100	$18	18	18	
Maclarn B	600	$20	20	20	+ 1
Maclean H	150	$14½	14½	14½	
MH Cable	550	$5⅞	5⅞	5⅞	
MB Ltd	8989	$23⅜	23	23⅜	+ ¼
Magna El	200	380	375	375	
Magnason	4115	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅜
Magnetcs	1800	125	115	125	+10
Maher pr	100	$8	8	8	+ ⅜
Major H D	100	195	195	195	+10
Manoir In	2200	150	140	140	— 5
M Lf Gard	142	$29	29	29	
M Lf Mills	400	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Maritime	200	$21¾	21¾	21¾	
Markboro	1200	$6	5⅞	6	+ ⅛
Markbro w	800	190	190	190	+15
Mass-Fer	1400	$10¾	10⅝	10¾	
McLaghin	925	$8⅝	8½	8½	
MEPC	200	$6¼	6¼	6¼	
MEPC w	3700	225	220	220	
Microsyst	1385	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Millt Brick	100	$5½	5½	5½	
MLW Wor	100	$14½	14½	14½	— ⅛
Molson A	3000	$17½	17⅛	17⅛	— ⅝
Molson B	1660	$17½	17¼	17½	+ ½
Monenco	250	$7⅜	7	7	— ½
Moore	4635	$36⅞	36½	36¾	
Morse A	125	$15⅝	15⅝	15⅝	
Murphy	100	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅛
Murritt B	200	465	465	465	
NaChrs I	z25	$10⅜	10⅜	10⅜	
Nat Drug	2301	$7½	7⅜	7½	+ ⅛
Nat Hees	316	350	350	350	— 5
Nat Hees p	278	435	425	425	+35
Nat Sea	250	$8¾	8¾	8¾	— 1
Nat Trust	100	$27	27	27	
Neonex	5853	420	400	420	+15
NB Tel	100	$14½	14½	14½	+ ½
N Provid D	6400	58	56	58	— 1
Nfld LP	300	010⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Noranda	4029	$35¼	35	35	— ⅛
NA Rockw	z80	$27	27	27	
NCtrl G	18528	$16⅜	15⅞	16⅜	+ ⅝
Nor Ctl B p	760	$33	32	33	+1¼
Nor Ctl w	1025	775	760	775	+35
NW Util p	z5	$53⅛	53⅛	53⅛	
NS L P	220	$10	10	10	— ⅛
NuWest H	5360	$9	8¾	9	+ ⅛
O-S					
Ocean Cm	305	$25½	25½	25½	— ½
Oil Patch	z100	215	215	215	
Okanagan	140	480	480	480	+ 5
Orlandoo R	z50	$7¼	7¼	7¼	
OSF Ind	800	$7⅜	7¼	7¼	— ⅛
Oshawa A	1700	$11	107	11	+ ⅛
Oshawa w	1500	195	195	195	
Overland	100	10	10	10	
Overlnd 2 p	600	410	400	410	+ 5
Pac pete	1755	$30½	30⅜	0½	— ¼
Paragon	202	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Peel Elder	1700	$21⅞	21¾	21⅞	— ⅛
Pembin A	7725	$7¼	7	7¼	+ ¼
Pembin B	1400	$7	7	7	
Pemb D p	z30	$23½	23¼	23½	
Penningtn	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
P Dept S	100	$12¼	12¼	12¼	— ¾
Petrofina	2997	$23	22¾	23	+ ⅛
Phillips Cb	100	$11½	11½	11½	
Pitts Eng	2325	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Pow Corp	7575	6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
Pow Crp pr	150	$28½	28½	28½	— ¼
Pow C 5 pr	500	$9	9	9	— ⅛
Prem Iron	900	$5	5	5	+50
Price Com	1760	$7⅝	7½	7½	
Q Brdcast	200	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Que Tel	400	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Quinte A	300	185	180	185	+ 5
Rank Org	500	$20⅜	19⅞	19⅞	— ⅝
Readers D	500	$7⅜	7⅜	7⅜	
Reed Oslr	2537	$26	25¾	26	
Reitman	420	$24	24	24	g8 7
Reitman A	443	$22	21½	21½	— ¾
Revelstk	z50	$15⅞	15⅞	15⅞	
Rileys D	3560	320	275	320	+40
R Little	150	$14½	14½	14½	+ 2
Rothman	200	$11⅞	11¾	11⅞	
Rothmn w	450	245	245	245	
Rothm A p	75	$80	80	80	— 1
Rothm 2p	1200	$18⅛	18⅛	18⅛	
Royal Bnk	8680	$25⅞	25⅝	25⅝	
Royal Trst	1375	$33¼	32½	33¼	+ ½
Russell H	500	$16	16	16	
Russl H p	100	$20½	20½	20½	— 1
StL Cem a	2050	$36½	36½	36½	
St Maurice	9000	84	83	84	+ 2
Schneid	205	$9	9	9	
Schneid b p	z25	$7⅛	7⅛	7⅛	
Scot York	z25	$14⅜	14⅜	14⅜	
Scotts	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅛
Seaway pr	1000	$5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Selkirk A	z50	$13½	13	13	
Shaw LE A	100	$6¾	6¾	6¾	
Shaw Pipe	800	$9	8⅞	8⅞	
Shell Inv p	1215	$35¼	35⅛	35¼	+ ⅛
Shell Inv w	1775	$16	15¾	15¾	
Shell Can	2576	$35½	35	35¼	+ ¼
Shore To S	300	350	350	350	
Silverwd A	z50	$18⅛	18⅛	18⅛	
Silverwd B	300	$16	16	16	
Simpsons	769	$18⅜	18¼	18¼	— ¼
Simpson S	355	$23½	23½	23½	— ⅛
Skyline h	575	$9½	9½	9½	
Slater Stl	212	$12¼	11⅞	11⅞	— ⅛
Slater B pr	130	$14½	14½	14½	+ ⅛
Soby Stor	z2	$5½	5½	5½	
Southam	150	$60½	60½	60½	
Stafford	100	325	325	325	+10
St Brodcst	825	$16¼	13	13	
St Paving	485	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Stly Brock	350	$25	22	25	+ 4
Steel Can	5012	$26¾	26½	26⅝	
Steinbg A	145	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
Stuart Hse	710	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Suptst com	100	$14¼	14¼	14¼	
Suptest od	575	$42½	42	42	— ½
Surpass C	1000	185	175	180	
T-Z					
Tamblyn	z25	$21½	21½	21½	
Teledyne	1100	$5¼	5⅛	51	— ⅛
Texaco	2175	$32½	32¼	32⅜	
Texas Gu S	2175	020⅛	19¾	19⅞	— ⅜
Toromont	300	95	95	95	— 1
Tor Dm Bk	3640	$24	23½	23¾	
Tor Star B	100	$22½	22½	22½	
Traders A	2400	$14	13¾	13¾	— ¼
Traders B	200	$12¾	12¾	12¾	
Traders 5 p	125	$25½	25½	25½	+ ⅛
Trader A p	250	$25¾	25½	25½	— ¼
Trader B p	50	$25½	25½	25½	
Trader 65 w	125	230	230	230	—10
Trader 69 w	1400	460	450	450	— 5
Transair	300	325	325	325	
Tr Can PL	3065	$34⅛	33¾	34¼	+ ¾
Tr Can A pr	274	$64½	64½	64½	+ ½
Tr Can P w	1325	$10	10	10	+10
Trans Mt	5560	$23⅛	22¾	22⅞	— ⅜
Trizec Crp	5400	150	145	145	— 5
Trizc w	12750	50	48	48	— 2
Tru-Wall	500	310	310	310	— 5
UNAS Inv	333	$11⅝	11½	11½	— ⅛
Un Carbid	200	$16¼	16¼	16¼	— ⅝
Un Gas	3820	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ⅛
UGas A pr	176	$43½	43½	43½	
Union Oil	100	$44	44	44	— ⅜
U Corp A	z30	$19⅜	19⅜	19⅜	
U Corp B	300	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅞
U Corp pr	400	$19½	19½	19½	+ ⅛
U Corp 63p	500	$20	19¾	19¾	
Un Fn mgt	z25	$11	11	11	
Un Wburn	z33	460	460	460	
U Sections	100	$6½	6½	6½	— ⅜
Van Der	1240	$7¾	7¾	7¾	
Van Ness	2000	76	76	76	— 1
Versafd	100	$7¼	7¼	7¼	
Venpo	10337	91	86	91	+ 6
Versatil A	1200	260	255	260	—10
Vic G Tr	720	$26	25⅜	26	+ ½
Villcentre	800	08⅛	8	8	
Wajax	155	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Wainoco O	z10	$5½	5½	5½	
Walk GW	3570	$37⅞	37⅜	37⅞	+ ⅜
Wstburne	5325	$12½	12¼	12⅜	+ ⅛
Wbur A p	250	$28	37	38	+ 1
Wburn wt	445	790	775	775	—15
Westc'st	3825	$26¼	25¾	26¼	+ ⅝
Westeel	450	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
W Seed	13780	475	435	475	+40
W Elec E	1100	365	360	360	
W Pacific	8375	$6	5⅞	5⅞	
W Realty	1600	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Westnghse	350	$15¾	15¾	15¾	— ¼
Weston	1930	$17¾	17⅜	17⅜	— ⅜
Wstn ½p	z5	$66	66	66	
White Pas	230	$15¾	15¾	15¾	— ½
White P w	100	250	250	250	—25
Wiley Oil	1825	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Wood Alex	715	265	265	265	—15
Woodwd A	3350	$22½	22⅛	22½	+ ⅜
YR Prop	600	$8¼	8	8¼	+ ⅜
Zellers	2165	$17⅛	17	17	— ¼

Devises étrangères

PAR LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Afrique du Sud	Rand	1.4226
Allemagne	Deutsche M.	.2850
Angleterre	Livre	2.4403
Argentine	Peso	.2514
Australie	Dollar	1.1388
Autriche	Schilling	.0404
Belgique	Franc	.0203
Brésil	Cruzeiro N.	.2015
Danemark	Couronne	.1344
Espagne	Peseta	.0146
France	Franc	.1828
Hollande	Florin	.2854
Italie	Lire	.001622
Japon	Yen	.002822
Mexique	Peso	.0807
Etats-Unis	Dollar	1.00 29/32
Norvège	Couronne	.1416
Nouvelle-Zélande	Dollar	1.1415
Suède	Couronne	.1950
Suisse	Franc	.2462

fonds mutuels

par la PRESSE CANADIENNE

	Achat	Vente
Acro Fd	1.21	1.33
Adanac	2.15	2.35
A.G.F. Special	2.95	——
All Cdn Com	8.30	9 07
All Cdn Div	9.46	10.34
All Cdn Ven	3.71	4.05
American Growth	5.90	6.48
Andreae Equity	4.19	4.58
Associate Investors	5.33	5.38
Beacon Growth	6.45	7.09
Beaubran	42.37	46.01
Canada Growth	5.96	6.55
Canagex	9 78	10.57
Cdn Gas Energy	14.33	15.75
Cdn Invest Fd	4.54	4.98
Cdn Scudder Fd	19.31	19.31
Cdn Sec Growth	4.66	5.12
Cdn S. A. Gold Fd	5.59	6.11
Cdn Trusteed	4.83	5.30
CSM Japan Fd	6.99	7 68
Capital Growth	9.04	9.82
Champion Mutual	7.77	8.49
xChase Fd	10.52	11.50
Collective Mutual	6.45	7.08
xCompetitive Capital	7.33	8.03
Corporate Investors	5.53	6.04
Corporate Invstrs Stock Fd	5.20	5.68
Dominion Compound	5.22	5.67
xDreyfus	12 84	14.07
Entarea Investment	6.12	6.69
Exec Fd Cda	6.13	6.72
Exec Inv Intl	3.55	——
xFidelity Trend	25.71	28.10
Fonds Collectif A	6.22	6.80
Fonds Collectif B	5.65	5.82
Fonds Collectif C	9.26	10.12
Fonds Desjardins A	4.10	——
Fonds Desjardins B	4. 2	——
Fonds P.E.P	3.50	3.80
Gis Compound	9.52	10.47
Gis Income	3.57	3.93
Growth Equity	6.39	7.02
Growth Oil and Gas	25.88	——
Harvard	7.02	7.69
IOS Intl	6.30	6.90
IOS Venture	3.94	4.32
Industrial Growth	5.97	6.56
International Growth	5.97	6.53
Investors Growth	11.12	12.16
Investors Intl Mutual	7.76	8.49
Investors Mutual	5.37	5.88
Keystone Cda	6.96	7.65
xKeystone Cust S-1	19.81	21.72
xKeystone Cust S-4	5.27	5.79
xKeystone Cust K-2	5.65	6.20
xKeystone Polaris	4.22	4.62
xLexington Research	17.10	18.69
Magna Carta	1 85	2.01
Marlborough	4.55	4.97
Mutual Accumulating	5.46	6.00
Mutual Bond	9.68	10.64
Mutual Growth	5.61	6.17
Mutual Income	5.16	5.67
Natrusco	13.22	13.82
Natural Resources	7.58	8.28
N.W. Equity	6.65	7.31
N.W. Financial	4.65	5.11
N.W. Growth	5.57	6.12
xOne William Street	16.23	16.23
xOppenheimer Fd	8.85	9.67
Pension Mutual	7.73	8.47
xPerformance Plus	2 20	——
P.H. and N. Fd	14.03	14.31
Planned Resources	4.91	5.40
Principal Growth	4.30	4.72
Provident Mutual	6.72	7.35
Prov Stock Fd	5.77	6.31
xPutnam Growth	11.00	12.02
Radisson	2.48	——
Regent Fd	9.03	9.90
Royfund	5.63	5.86
Sav Inv Pret et Rev	6 39	7.02
Sav Inv am Pret	9.47	10.41
Spec	9.66	10.56
Taurus	4.82	5.30
xTech	8.08	8.81
Templeton Growth	26.48	28.94
Timed Investment	7.02	7.02
United Accumulative	4.84	5.32
United Horizon	3 02	3.32
United American	2.35	2.58
United Venture	4.21	4.63
Universal Savings Equity	7.38	8.11
Western Growth	6.04	6.64
Xanadu	3.74	4.10
York Fd of Cda	4.42	4.80

x—Fonds americains

dividendes

		Taux	Paiement	Enrg.
Dominion Scottish Inv.		$0.08 tr.	30-06-71	16-06-71
Pennington's Stores		$0.05	30-06-71	31-05-71
Pennington's Stores		$0.10 s.	30-06-71	31-05-71
Reitman's (Canada)		$0.12½ tr.	02-08-71	15-07-71
Reitman's (Canada)		Div. 5%	15-06-71	01-06-71
Union Gas		$0.14½ tr.	01-08-71	02-07-71
Robert Mitchell Co. (A)		$0.25 tr.	15-06-71	28-05-71
The Royal Trust Co. Corp. (A)		$0.50 s.	02-07-71	18-06-71
Communications Ind.		$0.07½ s.	08-07-71	04-06-71
Indal Canada		$0.05 tr.	01-06-71	21-05-71
Amerada Hess	(x)	$0.07½ tr.	26-06-71	14-06-71
Amerada Hess		(y)	26-07-71	14-06-71
Int. Paper	(x)	$0.37½ tr.	15-06-71	24-05-71
Phillips Petroleum	(x)	$0.32½ tr.	01-06-71	07-05-71
Westeel Rosco		$0.15 tr.	15-06-71	25-05-71

(x) Payable en dollars U.S.
(y) 2½% pour chaque 40 actions détenues.

la presse INFORMATIONS ÉTRANGÈRES CAHIER D ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, VENDREDI 14 MAI 1971 — 87e ANNEE — No 112

Egypte: Sadate dit avoir déjoué un "coup d'Etat"; les leaders d'opposition en résidence surveillée

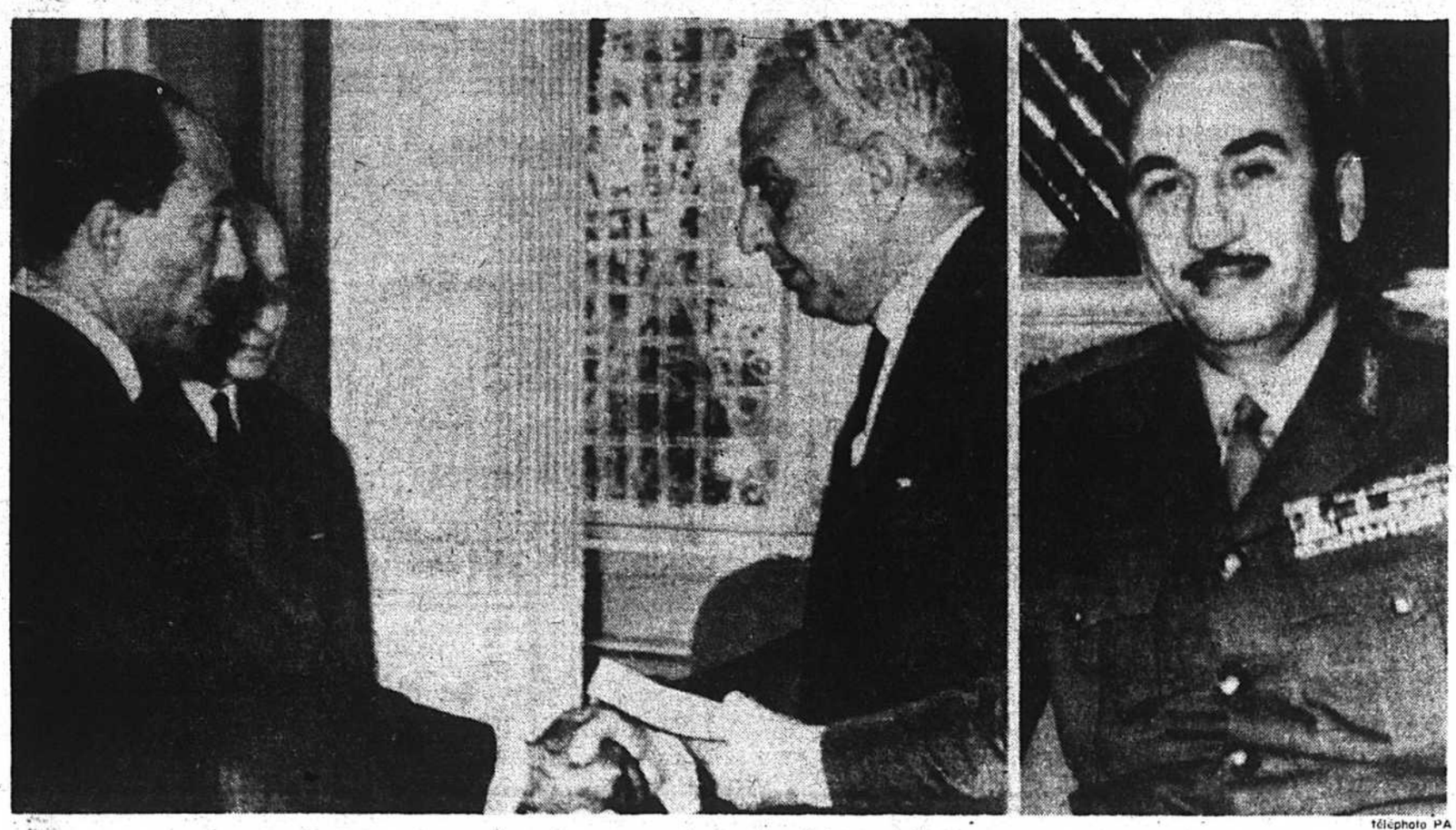

téléphoto PA

Deux nouvelles figures dans la hiérarchie égyptienne

Dans ce qui semble être une purge des éléments "durs" de son régime, le président de l'Egypte a remanié son cabinet à la suite de la "démission" de six ministres, hier. On voit ici, à gauche, le président Sadate félicitant son nouveau ministre de l'Intérieur, M. Mahmoud Salem, en présence du premier ministre Mahmoud Fawzi. A droite, le lt-général Mohammed Sadek, le nouveau ministre de la Défense.

LE CAIRE. (AFP, UPI, PA) — Le président Anouar El Sadate, dans un message radiodiffusé à la nation, a révélé que la cascade de démissions survenues au sein de son cabinet et de l'Union socialiste arabe (parti unique) équivalait à un "coup d'Etat" et que tous les démissionnaires, six ministres et trois leaders de l'USA, ont été emprisonnés ou placés en résidence surveillée.

Le chef d'Etat égyptien, qui parlait d'une voix émue, a déclaré que la crise politique qui a éclaté jeudi remontait au moment de la proclamation de l'accord de Benghazi sur la création de l'Union des républiques arabes.

Il a souligné qu'il y avait eu un complot pour l'isoler au sein du comité exécutif et du comité supérieur de l'Union socialiste arabe. M. Sadate a ajouté qu'il avait été surpris par la "vile attaque" dont il avait fait l'objet de la part de M. Ali Sabri et d'autres membres du parti.

Après avoir annoncé qu'un nouveau gouvernement avait déjà été formé, le président égyptien a fait connaître son intention de procéder à une refonte complète de l'Union socialiste arabe et d'organiser des élections libres sous sa surveillance personnelle.

"Je serai extrêmement cruel pour quiconque tenterait de truquer ces élections", a-t-il dit.

M. Sadate a également expliqué qu'il avait demandé à M. Chaaraoui Gomaa, vice-président du conseil et ministre de l'Intérieur, de démissionner parce que, dans ses fonctions de président de la Commission organisationnelle de l'USA, il avait intrigué contre lui. En revanche, c'est à son insu, a-t-il dit, que les cinq autres ministres démissionnaires ont annoncé leur démission à la radio du Caire'

Une ligne plus souple ?

Intervenant 11 jours après l'éviction du vice-président Ali Sabri, "l'homme de Moscou", ces multiples démissions de personnalités considérées comme des partisans de la ligne dure à l'endroit d'Israël semblent indiquer que le chef d'Etat égyptien entend poursuivre, sur les plans diplomatique et politique, une ligne plus souple susceptible d'aboutir éventuellement à un règlement de la crise israélo-arabe et sur le plan intérieur, à une libéralisation d'un régime axé sur l'arbitraire et la répression.

Pour arriver à ses fins, le président Sadate n'hésitera pas à frapper durement tous ses adversaires. Aujourd'hui même, parlant devant une délégation de représentants de la magistrature venus lui proclamer leur allégance, le chef d'Etat égyptien déclarait qu'"il n'hésiterait jamais à écraser toute tentative visant à porter atteinte à la sécurité et à la tranquillité du peuple égyptien".

"Je m'engage devant vous et devant le peuple qui est représetnté par vous, à écraser tout groupe de pression quel qu'il soit, ainsi que toute tentative portant atteinte à la patrie et à la liberté des citoyens. Notre peuple ne pourra vivre que s'il devient réellement le centre et la source de tous les pouvoirs", a-t-il déclaré.

Son allocution a été entrecoupée de slogans tels que "non à la terreur", "mort à l'arbitraire".

Face à cette crise politique qui vient profondément secouer la RAU, le président Sadate se voit assuré de la solidarité des leaders de la Syrie, de la Libye et du Soudan qui, au cours d'une visite-éclair, sont venus ce matin au Caire, "promettre leur appui complet pour la position qu'il a prise" et "proclamer leur estime pour les forces armées égyptiennes".

Sur le plan diplomatique, les observateurs soulignent le fait que le coup de théâtre qui vient d'éclater en RAU survient quelques jours à peine après la visite du secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, à qui le président Sadate avait accordé un accueil "étonnamment" cordial.

De Moscou, jusqu'ici aucune réaction à ce qui est déjà interpété par des observateurs de la scène moyen-orientale, comme un "virage à l'Ouest" du régime égyptien.

Lutte pour le pouvoir

Le président Anouar El Sadate semble s'être débarrassé d'un seul coup de ses opposants les plus dangereux, mais la lutte pour le pouvoir est loin d'être terminée au Caire. Telle est la première réaction des spécialistes israéliens des affaires arabes après le départ de six ministres égyptiens, dont ceux de l'Intérieur et de la Défense, et de trois dirigeants de l'Union socialiste arabe, départ qui intervient peu après la destitution de M. Ali Sabri.

La plupart de ces personnalités sont considérées comme des tenants de la ligne "dure", jouissant de la confiance de l'URSS. Cependant les experts israéliens pensent que la négociation engagée par le président Sadate avec le secrétaire d'Etat William Rogers ne constitue qu'un des éléments, parmi beaucoup d'autres, d'une affaire qui s'explique aussi, en partie, par des facteurs intérieurs.

Dans les milieux politiques, on se montre extrêmement prudent, et l'on s'abstient, jusqu'à plus amples informations, de tirer des conclusions sur les répercussions que peuvent avoir les événements du Caire sur la recherche d'un règlement partiel pour la réouverture du canal de Suez.

Recul spectaculaire des conservateurs aux élections municipales de Grande-Bretagne

LONDRES. (UPI, AFP) — Le dépouillement, maintenant presque terminé, du scrutin des élections municipales en Angleterre et dans le pays de Galles indique que les travaillistes ont enregistré un gain d'au moins 2.029 sièges, alors que les conservateurs en ont perdu 1,349. A Londres, seulement, le parti du pouvoir cède 300 sièges à ses adversaires. Ceux-ci dominent dorénavant 21 des 32 "districts" métropolitains.

On attribue généralement ce recul spectaculaire des conservateurs au mécontentement des citoyens devant la hausse incessante du coût de la vie et l'accroissement inquiétant du chômage. Après les élections municipales de 1968, les travaillistes constatèrent une perte de 1,500 sièges et ils ne détenaient plus que 4 des 32 "districts" métropolitains. Aussi bien le leader adjoint du "Labour", M. Roy Jenkins, vient-il de déclarer : "Les résultats dépassent nos espérances, pourtant hautes. C'est un vote de censure pour le gouvernement."

Pour M. Anthony Crossland, ministre de l'Environnement dans l'ancien gouvernement travailliste de M. Wilson, le verdict de l'électorat va contraindre les conservateurs à prendre des mesures plus énergiques pour combattre le chômage, qui touche aujourd'hui plus de 800,000 travailleurs, et l'inflation.

Le chef tory lui-même, M. Heath, a reconnu qu'il s'agit d'une semonce pour son gouvernement.

Bien que le problème que pose l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ne semble pas avoir joué un rôle notable dans la consultation, les résultats de celle-ci n'en affaiblissent pas moins la position du gouvernement au moment où il va devoir prendre des décisions cruciales.

Dans le camp des conservateurs, toutefois, on ne manque pas de rappeler que le parti au pouvoir essuie habituellement un échec aux élections municipales.

Le premier ministre, en poste depuis onze mois, a joué tout son prestige dans la lutte contre l'inflation, même si ce faisant il doit tolérer un million de chômeurs d'ici la fin de l'année en cours. Il ne semble nullement enclin à modifier sous ce rapport sa politique à long terme.

Le "Times" de Londres, quotidien indépendant, après avoir souligné le fait que ces élections ont porté principalement sur des éléments de politique nationale, estime que sur ces éléments le peuple, une partie du peuple à tout le moins, vient de porter un jugement.

Les neuf accusés juifs ont fait des "aveux" en URSS

MOSCOU (AFP) — L'interrogatoire des neuf accusés du procès de Léningrad s'est terminé hier, à la fin de la troisième journée d'audience, par la déposition de M. Lassal Kaminsky, annonce l'agence Tass.

Comme ses co-accusés, M. Kaminsky a fait des aveux complets, précise l'agence Tass. "Je me suis profondément trompé. Maintenant je condamne totalement l'activité de notre groupe", a-t-il déclaré. "Nous étions depuis longtemps sur la voie de la calomnie et des activités subversives. Nous sommes allés trop loin."

L'agence soviétique affirme que M. Kaminsky a "participé activement à la diffusion de littérature anti-soviétique et a pris part à divers autres actes cirminels". "Il cachait dans son appartement un appareil duplicateur volé dans un établissement d'Etat à Kichinev", ajoute Tass.

Le procès se poursuivra aujourd'hui par la déposition des témoins.

Radio-Moscou a fait allusion au procès dans un commentaire consacré au "mouvement mondial sioniste", présenté par Gherman Ryjikov.

Après avoir évoqué l'arrestation du rabbin Kahane aux Etats-Unis et la condamnation à la détention à perpétuité d'un Arabe en Israël, M. Rykikov a déclaré: "En URSS également, le sionisme étend ses tentacules. Un procès se déroule actuellement à Léningrad, où sont jugés des bandits qui avaient tenté de dérouter un avion soviétique. Ces criminels ont effectivement trempé dans les manoeuvres du sionisme international et ils ont reconnu leur culpabilité devant le tribunal, en avouant leur crime contre la patrie soviétique."

Lev Korenblit, l'un des neuf Juifs accusés au procès de Léningrad, a reconnu au cours du troisième jour du procès, le bien fondé de toutes les accusations portées contre lui, indique l'agence Tass.

"Je comprends, a-t-il dit, que nous sommes jugés non pas pour nos convictions, mais pour des actes concrets qui ont violé le code pénal."

Il a d'autre part stigmatisé les "activités de voyous, de la ligue de la défense juive". De tels défenseurs, a-t-il dit, sont "pires que les ennemis jurés".

Au cours du procès, souligne l'agence, il a été prouvé que Lev Korenblit, bien qu'il ait désapprouvé l'acte de banditisme (le projet de détournement d'avion) s'était procuré avec Boutman une hache, une pelle et d'autres instruments en vue de commettre le délit. L'agence Tass précise aussi que Korenolit a fait partie du groupe de trois personnes qui ont été chargées de cacher et d'utiliser le duplicateur volé à Kichinev". Toujours selon l'agence, un second membre de ce groupe, Lev Iagman, a avoué avoir caché une valise contenant certains éléments du duplicateur volé. Lev Iagman a d'autre part rendu compte, selon l'agence soviétique, de sa participation dans "d'autres activités illégales du groupe cirminel" et il aurait indiqué qu'il était au courant de "l'échange de correspondance entre les dirigeants du groupe et les milieux gouvernementaux israéliens".

L'agence Tass affirme enfin que Lev Iagman était le caissier du groupe à qui il distribuait des fonds en vue de la préparation "d'actes néfastes pour l'Etat".

Brejnev propose une réduction des forces en Europe centrale

TBILISSI, (Reuter, AFP) — M. Leonid Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'URSS, parlant à la salle de la Philharmonie nationale de Géorgie, à l'occasion du cinquantenaire du PC géorgien, a proposé des négociations internationales sur la réduction des forces militaires en Europe centrale.

Avant de discuter de la réduction des forces de tel ou tel pays, de l'armement nucléaire, il faudrait que les puissances de l'Ouest consentent à des négociations à l'échelle internationale sur toute la question, a précisé le leader soviétique. A cette occasion, il a mentionné le programme en six points élaboré par lui en vue de l'instauration de la paix dans le monde, programme qu'il a présenté au Congrès général du parti en mars dernier. Face à la "réticence" de certains pays, M. Brejnev a proposé de "tirer au clair" les points qui peuvent encore paraitre vagues.

Après s'être prononcé pour "la cohésion et l'amitié entre pays socialistes", ainsi que pour "la coexistence pacifique des Etats, quelque soit leur régime social, le chef du gouvernement de Moscou, parlant de la prochaine réunion à Helsinki de l'Internationale socialiste, a affirmé que "les intérêts de la sécurité européenne exigent qu'il soit tenu compte du désir des peuples de liquider complètement les séquelles de la guerre froide et de créer en Europe une atmosphère de coopération et de bon voisinage."

M. Brejnev a, d'autre part, réaffirmé la solidarité de l'Internationale militante avec les peuples du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Puis il a prédit la victoire de la RAU et "d'autres pays arabes qui luttent contre l'impérialisme", nonobstant "les intrigues et le chantage" auxquels se livre celui-ci.

Le rabbin Kahane s'allie avec un chef de la Mafia

NEW YORK (PA) — Un chef de la pègre et un rabbin se sont unis pour combattre ce qu'ils appellent les harcèlements du gouvernement américain.

Joseph A. Colombo, qui apparait comme un des dirigeants de la Mafia dans les dossiers du FBI et qui a fondé la Ligue italo-américaine des droits civiques, a fraternisé jeudi avec le rabbin Meir Kahane, dirigeant de la Ligue de défense des Juifs, un groupe activiste, accusé d'avoir conspiré en vue de transporter des armes et des explosifs d'un Etat à un autre.

Le rabbin a été remis en liberté sous cautionnement de $25,000. Son mouvement mène surtout campagne, par des manifestations, des marches et, durant quelque temps, d'embêtements causés aux diplomates soviétiques, contre "l'oppression" des Juifs en URSS.

Colombo a, à la tête de sa ligue, fait du piquetage devant les bureaux du FBI dans une campagne en vue de faire éliminer l'usage des mots "mafia" et "Cosa Nostra" comme synonyme du crime organisé. En mars, il a été accusé par un jury fédéral de conspiration en vue de tirer des bénéfices du jeu organisé.

"Le rabbin Kahane est un homme de Dieu et sa cause est juste," a déclaré Colombo aux journalistes. Il a ajouté qu'ils alliaient leurs forces parce que le rabbin luttait pour son peuple en Russie et que lui-même luttait pour son peuple en Amérique.

Le rabbin, qui a qualifié de fausses les accusations portées contre lui, a indiqué pour sa part que son mouvement était prêt à lutter contre le FBI aux côtés de M. Colombo.

"C'est ça, la fraternité humaine, a-t-il dit, quand les gens s'aident qu'importe leur croyance et leurs origines."

Hanoï accepte de recevoir 570 prisonniers de guerre que Saigon offre de libérer

SAIGON, (Reuter, UPI, AFP) — Le Nord-Vietnam a accepté aujourd'hui l'offre faite récemment par le gouvernement de Saigon de libérer 570 prisonniers de guerre nord-vietnamiens malades ou blessés.

Dans un message diffusé par Radio-Hanoï et capté à Saigon, le Nord-Vietnam a proposé que la remise des prisonniers, la plus importante dont il ait été question jusqu'ici, ait lieu le 4 juin, en mer, au large de la zone démilitarisée.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon, M. Ellsworth Bunker, estime "encourageante" la proposition nord-vietnamienne. M. Bunker a émis l'espoir que ce soit le premier pas vers l'élargissement des prisonniers américains et alliés détenus par les Nord-Vietnamiens.

Le gouvernement sud-vietnamien n'a formulé aucun commentaire mais on prévoit qu'il acceptera la procédure suggérée par le Nord-Vietnam pour la remise en liberté des prisonniers comme il l'a fait dans le passé pour la libération de groupes moins nombreux.

Le ministre des Affaires étrangères du Sud-Vietnam, M. Tran Van Lam qui s'occupe habituellement des libérations des prisonniers de guerre, serait actuellement en route pour son pays après avoir eu des consultations avec un certain nombre d'hommes politiques aux Etats-Unis et en Europe.

Le 30 avril dernier, le ministère sud-vietnamien des Affaires étrangères avait publié un communiqué offrant de remettre au Nord-Vietnam 570 prisonniers "malades incurables ou invalides" et de faire interner dans un pays neutre 1.200 autres prisonniers détenus depuis quatre ans ou plus.

Le Nord-Vietnam depuis toujours refuse d'admettre que ses soldats combattent au Sud-Vietnam et dans le message radiodiffusé aujourd'hui, Hanoï parle de "Vietnamiens arrêtés illégalement au Sud-Vietnam et qualifiés de prisonniers de guerre par le gouvernement de Saigon.

La proposition nord-vietnamienne demande que les prisonniers soient transportés par des navires sud-vietnamiens non armés, arborant le pavillon de la Croix-Rouge, en un point situé au large de la zone démilitarisée à deux ou trois milles au sud-est de Cua Tung.

Le Nord-Vietnam exige également que toute activité militaire, aérienne, terrestre et maritime, soit interrompue pendant 24 heures, le 4 juin, dans un périmètre d'une vingtaine de milles autour du lieu de rencontre.

Enfin, si les conditions météorologiques étaient défavorables, le transfert des prisonniers sera remis à une date ultérieure.

Nixon élabore sa stratégie pour empêcher une réduction des effectifs américains en Europe

WASHINGTON (PC, PA, UPI) — Le président Nixon a rappelé à Washington le commandant des forces américaines en Europe de même que l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN afin d'élaborer une stratégie pour combattre le projet du sénateur Mike Mansfield visant à réduire de moitié les effectifs américains en territoire européen.

Hier, le président s'est entretenu à ce sujet avec l'ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, trois anciens commandants de l'OTAN, Lauris Norstad, Alfred Gruenther et Lyman Lemnitzer ainsi qu'avec les anciens diplomates et conseillers militaires George Ball, Cyrus Vance, Nicholas Katzenbach, John McCloy et Lucius Clay. Le commandant actuel des forces de l'OTAN, le général Andrew Goodpaster, s'est joint au groupe dès son arrivée d'Europe. L'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, M. Robert Ellsworth, est attendu incessamment à Washington.

M. Acheson a déclaré après la réunion : "Nous avons étudié la situation et je crois que nous pourrons réunir le nombre de voix nécessaires" au Sénat pour maintenir à leur niveau actuel de 300,000 hommes les effectifs américains en Europe.

L'Allemagne de l'Ouest, principale intéressée européenne au débat engagé aux Etats-Unis, a appuyé officiellement l'attitude du président Nixon, ce matin. Toute réduction unilatérale des troupes américaines en Europe, a déclaré un porte-parole, aurait des répercussions extrêmement sérieuses sur la stabilité en Europe.

Avant de quitter le continent européen, le général Goodpaster avait affirmé à Mons, en Belgique, qu'un retrait des forces américaines signifierait la destruction de l'OTAN et que nul ne pourrait plus garantir le maintien de la paix en Europe.

Lors d'un premier vote, mercredi prochain, le Sénat devra se prononcer sur un amendement du sénateur républicain Charles Mathias entérinant la décision du président Nixon de maintenir les effectifs à 300,000 hommes.

Si, comme on s'y attend, l'amendement Mathias n'est pas approuvé, au moins deux autres sénateurs républicains, Peter Dominick et Jacob Javits, proposeraient une réduction immédiate des troupes mais en laissant toutefois la décision finale au président. Ces propositions devront être défaites avant que l'amendement du leader de la majorité démocrate, M. Mansfield, puisse être mis aux voix. A l'encontre des autres amendements, la proposition Mansfield lierait le président.

naissances·décès·remerciements·in memoriam

Parents et amis peuvent rendre leurs derniers hommages dans les salons funéraires énumérés ici entre 13 h et 22 h

ARCHAMBAULT (Alice) — A Montréal, le 14 mai 1971, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Dr Henri Archambault, née Alice Girardin. Elle laisse dans le deuil son fils Dr Rémi Archambault et son épouse Annette Brown, 4 petits-fils: Robert, Charles, Georges et Luc, sa belle-soeur Mme Edouard Girardin, son frère Henri Girardin, sa soeur Anna (Mme veuve Majoric Lamy), M. et Mme Léon Girardin, M. et Mme Emile Girardin, M. et Mme Maurice Proulx. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ASSELIN (Romulus) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Romulus Asselin, époux de Bernadette Trudel. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Mélanie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Florida) — A Vimont, ville de Laval, le 12 mai 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Arthur Baril, née Florida Meunier, demeurant chez son frère M. Charles Meunier, à 1,700 rue Bédard, à Vimont. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
24, rue Saint-Florent à Pont-Viau
à 8h45 pour se rendre à l'église Saint-Elzéar, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Gilles) — Aux Cèdres, accidentellement, le 11 mai 1971, à l'âge de 19 ans, est décédé Gilles Barrette, fils de J.-Emilien Barrette et d'Hermeline Carbonneau. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette et Frères,
Les Cèdres,
pour se rendre à l'église paroissiale Les Cèdres, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit.

BELVAL (Corona) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Clément Belval, née Corona Hébert, demeurant à 8337, rue Boyce. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gérard, époux de Jeannine Juneau, Mme Gilles Therrien (Liliane), Bernard, époux de Suzanne Laliberté, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga
à 11 h 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERNARD (Lilianne) — A Beloeil, le 12 mai 1971, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Armand Bernard, née Lilianne Blain; demeurant 47 Rang des Vingt-Quatre. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Maurice Demers,
231, boul. Laurier,
pour se rendre à l'église Ste-Maria-Goretti, où le service sera célébré à 2 h 30, et de là au cimetière de Beloeil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

BENARD (Olivier) — A Terrebonne, le 12 mai 1971, à l'âge de 76 ans, 11 mois, est décédé M. Olivier Bénard, époux de Angélina Vasconi; domicilié au 723 rue Gagnon, Terrebonne, ancien contremaître de la ville de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Clémentine) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Vve Edouard Bonin, née Clémentine Goyette, mère de Wilfrid et Roger, Claire et Marie-Blanche. Belle-mère de Micheline Prud'homme. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce
à 9h45 pour se rendre à l'église Sainte-Catherine-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont pris d'y assister sans autre invitation.

BOURQUE (Henriette) — A Longueuil, le 12 mai 1971, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Henriette Bourque, fille de feu Hormidas Bourque et de feu Mélina Pigeon. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRIEN (Paul A.) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé Paul A. Brien, célibataire, ex-major du Régiment de Maisonneuve, vétéran de la guerre 39-45. Fils de feu Azarie Brien et de feu Louisa Duval, frère de Henri, Gilberte (Mme Dr André Jean) et Mlle Marie-Paule, beau-frère de Rose Paquette (Mme Henri Brien). Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 est, avenue Laurier,
à 11 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kotska, où le service sera célébré à 12 h, et de là à l'église paroissiale de St-Calixte où un libéra sera chanté et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BROUSSEAU (Lucienne) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brousseau, née Lucienne Lamothe. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue Saint-Denis
pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOQUETTE (Edouard) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Edouard Choquette, époux de Margaret Furlong, père de Raymond, Anita, décédée, Kenneth, Edmond et Robert. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

DESCHAMPS (Raoul) — A Montréal, le 12 mai 1971, est décédé M. Raoul Deschamps, époux de Blanche Durivage. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson,
11117 boul. St-Vital,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Doria) — A Laval-Ouest, le 13 mai 1971, à l'âge de 63 ans, est décédé Doria Desmarais, concierge à la Commission des Ecoles Catholiques de la ville de Montréal; époux de Juliette Coursol; demeurant chez son fils, Paul-Emile, 1030-49e avenue, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette & Fils,
3582, 24e rue, Laval-Ouest,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Yolande) — Accidentellement à Montréal-Nord, le 12 mai 1971, à l'âge de 42 ans, est décédée Yolande Leroux, épouse de Jean-Philippe Desmarais; demeurant à 6100 est, boul. Gouin. Elle laisse, outre son époux, ses enfants: Richard, Michel, Carole, François; ainsi que sa mère Mme Léonora Leroux et de nombreux parents. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Colette, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Verchères, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAUTELS (Amelina) — A Côte Ste-Catherine, le 13 mai 1971, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Elzéar Desautels, née Amélina Bourdeau; demeurant à 561 boul. 9-C. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean, Laprairie,
à 3 h 30, pour se rendre à l'église Côte-Ste-Catherine, où le service sera célébré à 4 h, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPERE (Marie) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Ernest Dupéré, née Marie Fournier. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8535, rue St-Laurent
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURANCEAU (Charlotte) — A LaSalle, le 13 mai 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Charlotte Meloche, épouse de feu Joseph W. Duranceau; mère de René, Marguerite (Mme Charles Ladouceur) et Léo. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345, rue Notre-Dame, Lachine,
pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle, où le service sera célébré à 12 h 30, et de là au cimetière de Hemmingford, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Henri) — A Pointe-aux-Trembles, le 13 mai 1971, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Henri Durocher, époux de feu Annette Bélisle, demeurant à 16,108 Delphis Delorme. Il laisse ses enfants Roger, Normand, Pierre, Thérèse (Mme Roland Bernier), Blanche (Mme Pierre Bisson), Hélène (Mme Guy Doré), Madeleine (Mme Marcel Lorion), Rita (Mme Hector Fournier), Juliette (Mme Marcel Lavoie), Claire (Mme Louis Beauchamp), Cécile (Mme Vve Roméo Durocher) et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
11,813, rue Notre-Dame est
à 8h45 pour se rendre à l'église Sainte-Maria-Goretti où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FAUBERT (Florestine) — A Chateauguay, le 13 mai 1971, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Ernest Faubert, née Florestine Bourdon; demeurant à 55 rue Principale. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid & Fils Inc.,
35, boul. Normand, Chateauguay,
à 2 h 45, pour se rendre à l'église St-Joachim, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière de Chateauguay-Centre, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Laurent) — A Cornwall, Ontario, le 11 mai 1971, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Laurent Gagnon, fils de feu le docteur Gelase Gagnon et de feu dame Ermine Dumain. Frère de Marthe (Mme Georges Thompson). Il demeurait 223 McConnall, Cornwall, Ontario. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la résidence funéraire
Cloutier Ltée,
975, rue Marguerite-Bourgeois, Québec
à 8 h 30 pour se rendre à l'église St-André-de-Kamouraska, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-André-de-Kamouraska, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAULT (Antonin) — A Québec le 12 mai 1971, à l'âge de 91 ans, est décédé l'Honorable Antonin Galipeault, c.r., ll.d., avocat au Barreau de Québec et ex-juge de la Cour d'appel du Québec. Il était l'époux de feu dame Ermentine Lamontagne; père du bâtonnier Jean-Paul, c.r., ll.d. (Thérèse Michaud), Thérèse (Mme Gustave Vallerand). Il demeurait à 1180 Avenue Murray. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Cie Hubert Moisan,
35, rue Grande-Allée est,
pour se rendre à l'église St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GELINAS (Jeannette) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Paul-Emile Gélinas, née Jeannette Desmarais; demeurant à 1681 rue Fullum. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
& J. A. Gauthier Enrg.
2521 est, rue Ste-Catherine,
pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, Montréal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

L'Hon. Antonin Galipeault, C.R.

A Québec, le 12 mai, à l'âge de 91 ans est décédé l'Honorable Antonin Galipeault, C.R., LL.D., avocat au Barreau de Québec et ex-juge en chef à la Cour d'Appel du Québec.

Il était veuf de dame Ermentine Lamontagne.

Lui survivent, sa fille, Mme Gustave Vallerand (Thérèse) et son fils, le bâtonnier Jean-Paul Galipeault, C.R., LL.D. (Thérèse Michaud); ses nièces, Mlles Rachel et Madeleine Galipeault; ses petits-enfants, Me Louise Galipeault-Moisan (Carol), Mme Marc Choquette (Marie), Me Jean Galipeault (Suzanne Duhamel), Pierre Galipeault (Danielle Provencher) Me André Galipeault (Suzanne Valiquette), François Vallerand et Claude Vallerand (Denise Laroche), ainsi que plusieurs arrières petits-enfants.

Au cours de sa vie, l'Honorable Antonin Galipeault fut, entre autre, échevin de la ville de Québec, de 1906 à 1908, député provincial libéral du comté de Bellechase, de 1909 à 1930, orateur adjoint, en 1914, et orateur à l'Assemblée législative du Québec, en 1916, ministre des Travaux publics et du Travail dans le gouvernement Taschereau de 1919 à 1930, juge de la Cour d'Appel du Québec, de 1930 à 1962, et juge en chef de la même cour et, par le fait même du Québec, de 1950 à 1962.

Egalement, alors qu'il était en pratique privée au Barreau du Québec, il en occupa le poste de bâtonnier, de 1921 à 1924; il fut aussi bâtonnier du Québec en 1923 et 1924.

Il avait été reçu avocat en 1900.

Le corps sera exposé aux salons funéraires Hubert Moisan, au 35, Grande-Allée est, à compter de 4 h. p.m. jeudi le 13 mai, et les funérailles auront lieu, en l'église du Saint-Coeur-de-Marie samedi matin le 15 mai, à 10 heures. Par la suite, inhumation au cimetière Belmont.

IN MEMORIAM

M. PATRICK CLOUTIER

A la douce mémoire d'un époux et père bien-aimé qui mourut le 14 mai 1970. Tu nous as quittés sans nous dire adieu et maintenant une année s'est écoulée. Mais ta mémoire ne mourra jamais. La douleur de te perdre restera inconnue. Toujours fidèle. Généreux. Aimant et doux. Tu as souffert en silence. Patiemment tu endu[r]as. Dieu te rappelle, ne souffre plus. Nous ne t'oublierons jamais. Ton épouse, tes enfants: Thérèse, Pierrette, André, Robert, Pierre, Laurent Michel, Raymond.

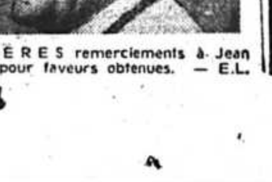

SINCERES remerciements à Jean XXIII pour faveurs obtenues. — E.L.

GOUSET (Marie) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme veuve Henri Gouset, née Marie Casseron, mère de Louis, retraité de la Donco. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Nicholas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRENON (Joseph) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédé M. Joseph Grenon, retraité de la Maison Packers Ltée; époux de Armandine Bock. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier et Fils,
4733, rue Papineau
à 10 h 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine-de-Sienne (7070 Somerled, N.D.G.) où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs. Dons à la Société Canadienne du Cancer seraient appréciés.

GUERIN (Régina) — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 11 mai 1971, à l'âge de 69 ans, est décédée Régina Brisson, épouse de Mérédé Guérin, demeurant au 1585 rue Godard, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. L convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils,
756, rue St-Louis,
à Terrebonne,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Terrebonne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUSBERTI (Julio, Carlo) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Julio, Carlo Gusberti, époux de Domenica Barbaresi, père de Mme William Macauley (Martina) et Carlo. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
à 10 h. pour le crématoire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROTHE (Camille) — A Longueuil, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé Camille Grothé, époux d'Irène Mathon. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants Gisèle, épouse de José Ramos, Pierrette, épouse de Roland Bourdeau, Yvon, époux de Rolande Beauchemin, onze petits-enfants, une soeur Mme Wilfrid Coupal (Germaine), un frère Jean-Louis, époux d'Elodie Moquin, ses beaux-frères et Louis-Philippe Lesage, ses belles-soeurs Mme Ernest Grisé et Mme South Marygny Mandville. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Ed. Darche et Fils, Inc.
86 ouest, rue St-Charles
à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Eugénie) — A LaSalle, le 12 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Arsène Lafontaine, née Eugénie Marin, épouse en les noces de feu Jérôme Servant; demeurant à 1400 Shevchenko, LaSalle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église St-Clément, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAGACE (Rose) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 85 ans 8 mois, est décédée Rose Soucisse, épouse de feu Joseph Henri Lagacé, autrefois de Ste-Geneviève. Elle laisse dans le deuil ses fils: Henri, Wildrid, Raoul, Régis; ses filles: Mme vve Philippe Beauséjour (Léda), Mme Albert Lamoureux (Clairette), Mme veuve Eddy Michaud (Blanche), Mme Eugène Beauchamp (Lucille), Mme Jean Laroche (Catherine), Mme Fernand Maheu (Thérèse), sa bru, Mme veuve François Lagacé, et plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. L convoi funèbre partira de la résidence funéraire,
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALIBERTE (Floriant) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans est décédé M. Floriant Laliberté, époux de Cécile Lamalice. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario est
pour se rendre à l'église St-Rédempteur, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

DECES DU FRERE ARTHUR DAOUST CLERC DE SAINT-VIATEUR

Le Frère Arthur Daoust, C.S.V., est décédé le 13 mai 1971, au Centre Champagneur de Joliette, à l'âge de 80 ans, dans sa 60e année de profession religieuse.

Né à Saint-Louis-de-Gonzague le 17 janvier 1891, il entrait au Noviciat de Joliette le 8 juillet 1910, y prononçait ses premiers engagements le 6 janvier 1912 et ses voeux perpétuels le 6 janvier 1917.

Jusqu'en 1920, le F. Daoust fut professeur à Terrebonne, à Montréal (écoles Saint-Jean-Baptiste et Villeray) et à Joliette (écoles Saint-Viateur et Saint-Pierre.

Il dirigea ensuite 35 ans plusieurs écoles de Montréal et de la région: les écoles Saint-Nicolas d'Ahuntsic, Sainte-Cécile et Louis-Hippolyte-Lafontaine, de Montréal, l'école de Saint-Eustache et la Maison Saint-Viateur d'Embrun. En 1954, il passait à l'école d'agriculture de Saint-Rémi, comme assistant directeur, puis en 1957 devenait comptable au bureau des Missions Saint-Viateur à Outremont. Il prit sa retraite au Centre Champagneur de Joliette en 1968.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, son frère Philippe, de Beauharnois, ses deux soeurs, Madame Joseph Paquette (Eugénie), de Beauharnois, et Madame Alphonse Allard (Régina), de Montréal, et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence provinciale des Clercs de Saint-Viateur, 1145 ouest, avenue Saint-Viateur, Outremont, où auront lieu les funérailles samedi le 15 mai, à 10 heures. L'inhumation se fera au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

Reine-Elisabeth ENRG
FLEURISTE
GILLES ROULEAU, prop.
1270, RUE GUY
ANGLE STE-CATHERINE
TEL. 935-4793
UN SEUL MAGASIN

LAPIERRE (Albini) — A Verdun, le 13 mai 1971 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Hector Lapierre née Albini Boudreault, demeurant 5,500 boul. Lasalle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise
à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Saint-Constant, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Joséphine) — A Laflèche, le 13 mai 1971, à l'âge de 77 ans, est décédée Joséphine Clavet, épouse de feu Joseph Laplante, demeurant au 3304 Mackay. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche et Fils Inc.
3219, rue Grande-Allée
à 1h45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Eudes où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Saint-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Laura) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Phidelème Leduc, née Laura Miron; demeurant 330 boul. Salaberry-Nord, Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
J. R. Reid et Fils Inc.,
35, boul. Normand, Châteauguay,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Ville de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALOUF (Laya) — A l'hôpital St-Joseph de Lachine, le 12 mai 1971, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Laya Malouf, épouse de Nicholas Malouf, mère de Florence (Mme L. Pfaffenberger), Agnès (Mme P. Turcotte) et Edmond. Elle laisse aussi six petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
pour se rendre à l'église des Sts-Anges, où le service sera célébré à 12h.15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McCALLUM (James) — Accidentellement, à Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 50 ans, est décédé M. James McCallum, époux de Madeleine Boulanger. Une cérémonie masonique sera célébrée vendredi soir à 8 heures. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue de Castelneau,
à 9 h 30 et de là au cimetière Mont-Royal Crématoire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MELANSON (Berthe) — A Québec, le 13 mai 1971, à l'âge de 65 ans, est décédée Dame Berthe Rivet, épouse de feu Eugène Melanson; mère de Erik (Lucette Dutil), Paul (Laurence Blanchet), Marise (Mme Bernard Blouin); soeur de Sr Antonia Rivet, C.N.D., Adhémar, Roger, Laurette (Mme Paul Lajeunesse) et Rose Rivet. Elle demeurait à 105 Belvédère. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira du Funéranium.
Lépine Ltée,
2815, chemin des Quatres Bourgeois,
à 12 h 40, pour se rendre à l'église Ste-Ursule, où le service sera célébré à 13 h, et de là au cimetière Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MOORE (Edward, Joseph) — A Laval, le 12 mai 1971, à l'âge de 88 ans, est décédé Edward Joseph Moore (pensionné du C.N.R. Express), époux de feu Elizabeth Higgins de Chomedey, père de Margeret (Mme T. J. Mooney), Cecily, Noel et Lawrence. Il laisse aussi dans le deuil sept petits-enfants et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Inc.
3845, boul. St-Martin, Chomedey
à 8h.45 pour se rendre à l'église Holy Name où le service sera célébré à 9h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Eva) — A Montréal, le 14 mai 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme veuve Joseph Plouffe, née Eva Massé, demeurant à 4842 Palm. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REV. PERE PARADIS (Joseph-Henri) — A Montréal-Nord, le 12 mai 1971, à l'âge de 72 ans, est décédé le Rév. Père Joseph-Henri Paradis. Père de l'Ordre des Servites de Marie; demeurant à 5705 est, boul. Gouin. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 est, boul. Henri-Bourassa,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul de Laval, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Ayer's Cliff, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHEFORT (Régina) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme veuve Albert Rochefort, née Régina Guérin, demeurant à Chambly-Bassin. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des frais funéraires
4848, rue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROUSSEAU (Henri) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Henri Rousseau, demeurant 4359 St-Antoine. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505, rue Notre-Dame ouest,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elizabeth du Portugal, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROYAL (Blanche) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Armand Royal, née Blanche Girard; demeurant à 7775 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7384, rue St-Denis,
à 9 h 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SARRAZIN (Régina) — A Pont-Viau, le 12 mai 1971, à l'âge de 76 ans 6 mois, est décédée Mme Charlemagne Sarrazin, née Régina Gosselin; demeurant 44 boul. Lévesque. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90, boul. Lévesque,
à 11 h. 15, pour se rendre à l'église St-Christophe, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEYER (Alexina) — A Montréal, le 11 mai 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Paul Seyer, née Alexina Robidoux. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boul. Pie-IX,
à 10 h. 30 pour se rendre à l'église St-Louis-de-Gonzague, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis son priés d'y assister sans autre invitation.

ST-YVES (Edgar) — A Trois-Rivières, le 12 mai 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Edgar St-Yves, époux de Madeleine St-Louis, demeurant à 2080 Victoria à Trois-Rivières, gérant régional à Trois-Rivières de la compagnie Guilbault Transport. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils Luc, marié à Céline Beaudry, ses filles Hélène et Colette, ses soeurs, Mme François Noiet (Constance), M. et Mme Fernand St-Cyr (Edmée), plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Rousseau et Frères
445, rue Des Volontaires
à 1h.45 pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de St-Michel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TESSIER (Simone) — A la Villa Médica, à Montréal, le 13 mai 1971, est décédée Mlle Simone Tessier, infirmière; infirmière-archiviste à l'hôpital Notre-Dame de Montréal pendant 25 ans. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. et J. M. Désourdy,
205, rue Principale,
à Farnham,
pour se rendre à l'église St-Romuald de Farnham où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

TOMEO (Marguerita) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Pasquale Tomeo, née Marguerita Tomasino, mère de Mme Pascal Colavecchio (Jeannette), Félix, Salvatore, Louis, Jean, Emile Mme A. Sansregret (Philomène), Mme Louis Tardio (Marie), Mme Pierre Dominicano (Pauline); Tony, Mme Antoine Marzano (Sylvia). Les funérailles auron lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 12 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOURIGNY (J.-Paul Emile) — A St-Tite, subitement, le 11 mai 1971, à l'âge de 55 ans 10 mois, est décédé le notaire J.-Paul-Emile Tourigny, époux d'Alice Sanscartier, demeurant rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. M. Lacoursière et Fils,
168, rue Dumoulin, à St-Tite,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. 30 a.m., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

VAILLANCOURT (Rosaire) — A Montréal, le 13 mai 1971, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Rosaire Vaillancourt, ing., époux de Marielle Lapierre; père de Marie, François, Louise et Danielle. Les funérailles auront lieu lundi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
à 8 h 30, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VAUDRY (Aline) — A Montréal, le 12 mai 1971, à l'âge de 44 ans, est décédée Aline Huneault, épouse de Paul-Eugène Vaudry, mère de Nicole, Denis et Guy; soeur de Lucienne (Mme Paul Aubin), Camille, son épouse Cécile Roy, Gérard son épouse Marie Gratton ainsi que 3 beaux-frères et 2 belles-soeurs. Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
781, rue Ogilvy, Parc Extension,
pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FLEURISTE
A. Jules d'Alcantara inc.
526-5955
3033 SHERBROOKE E.

FAITES CONFIANCE À UNE MAISON RÉPUTÉE
Ne prenez pas le risque d'être désappointé, nos artistes-sculpteurs créeront, dans les plus beaux granits, une véritable pièce d'art. Nous vous offrons une variété de monuments à des prix convenant à toutes les bourses.
Pamphlet gratuit sur demande
SEBASTIANO AIELLO
Artiste-sculpteur
BUREAU: 6776 EST, SHERBROOKE
Terrain des monuments • A côté du cimetière de l'Est
6811 EST, SHERBROOKE — 259-6917
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 8 H.
SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'A 5 H.

Les pompiers exigent de l'intérêt sur des sommes dues par la Ville

La Ville de Montréal doit environ $500,000 à ses pompiers. Ceux-ci, par la voix de leur syndicat, exigent un intérêt sur la somme due.

Le secrétaire de l'Association des pompiers de Montréal, M. Jean L'Abbé, précise à cet effet que la Ville doit à ses pompiers près de $434,000 pour cinq jours fériés et près de $100,000 pour le temps supplémentaire accumulé durant les jours qui ont suivi "la" tempête: les 4, 5 et 6 mars.

"Lorsque les citoyens paient en retard leur compte de taxe, la Ville leur charge un intérêt. Nous réclamons la même chose en ce qui regarde les paiements qu'elle n'a pas encore faits", souligne M. L'Abbé.

A la suite d'une résolution adoptée lors d'une assemblée de l'exécutif de l'Association des pompiers de Montréal, un grief a été logé à ce sujet auprès de l'état-major du Service d'Incendie de Montréal.

Toutefois, le retard dans les paiements n'est pas dû à l'état-major, car le rapport des autorités de Service d'incendie, principalement sur le temps supplémentaire, a été remis à l'hôtel de ville, il y a un mois.

En fin d'après-midi hier, le comité exécutif a tenu un caucus de courte durée à l'hôtel de ville mais on n'a pu savoir si le sujet à l'étude a été celui des pompiers.

Immédiatement après, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur cette affaire.

D'autre part, il semble que les négociations entre la Ville de Montréal et ses pompiers soient dans l'impasse la plus complète.

Les quelque 2,500 pompiers montréalais sont sans convention collective depuis le 31 décembre dernier. Aucune autre réunion n'est prévue pour le moment entre les deux partis.

Synode: thèses proposées aux évêques sur la justice dans le monde

PARIS (AFP) — Mgr Ménager, évêque de Meaux, membre de la comMmission "Justice et Paix", a présenté hier soir à la presse, "l'esquisse" des thèses sur la justice dans le monde qui seront proposées à la discussion des évêques rassemblés en synode à Rome en octobre prochain.

En voici un résumé sommaire:

Après un préambule rappelant la prise de conscience par l'homme moderne de la valeur de la personne humaine, ce document tente une description de la situation actuelle de la justice dans le monde.

La période actuelle montre une sensibilité accrue devant l'injustice. Il affirme le droit à un niveau de vie acceptable, à un espace vital humain, à une participation active de l'homme aux institutions. L'homme moderne se trouve offensé par le manque de respect de la dignité humaine, la privation des droits publics, la domination culturelle, politique et économique d'un peuple sur un autre.

Il réclame un juste échange des biens et des services, afin que ne s'accroisse pas l'abime entre nations riches et nations pauvres. Il s'élève contre les défenses militaires qui empêchent l'aide aux pays sous-développés.

Devant ces problèmes, l'Eglise s'interroge et examine également ses propres institutions.

La deuxième partie contient une réflexion sur la justice à la lumière de l'Evangile. Il faut considérer comme des exigences de la justice l. possibilité pour les individus et les nations de se développer dans un esprit de justice et d'amour chrétien. L'Eglise doit offrir à l'humanité une sincère collaboration pour construire la fraternité humaine. C'est en marchant dans cette voie que le chrétien marquera sa fidélité à l'Evangile. Il devra s'engager pour promouvoir une société plus juste.

La troisième partie rappelle les enseignements de l'Eglise pour le développement, dont elle affirme le droit pour les individus comme pour les nations, et pour l'établissement d'une justice internationale.

Pour réaliser cette oeuvre, des hommes capables doivent être formés et des structures transformées. Le but fondamental de tout développement est le service de l'homme et de tout l'homme.

L'Eglise lance un appel à tous les chrétiens pour qu'ils prennent la défense de l'homme. La jeunesse doit apporter à cette tâche son élan vital pour construire un monde nouveau, le recours à la force étant, dans certains cas, éventuellement, légitime, lorsque l'usage de tous les moyens légaux reste sans résultat. Mais il ne faut pas oublier que la force est plus apte à abattre qu'à construire.

La tâche du synode sera de diffuser le message social et chrétien et de promouvoir des actions de solidarité en faveur de la justice dans le monde.

Brejnev fait applaudir Staline

MOSCOU (AFP) — M. Leonide Brejnev a fait applaudir ce matin à Tbilissi le nom de Staline, au cours d'une cérémonie marquant le cinquantenaire de la Georgie soviétique.

Alors qu'il énumérait les grands dirigeants géorgiens du passé, le secrétaire général du parti communiste de l'URSS détacha en tête de liste le nom de Joseph Staline, déclenchant une longue ovation dans l'assistance.

Hier soir déjà, à l'arrivée de M. Brejnev à Tbilissi, un immense portrait de Staline était dressé sur la place centrale de la capitale géorgienne.

Seulement la moitié des autos examinées sont jugées aptes à rouler

OTTAWA (PC) — Selon le Conseil canadien de la sécurité routière, près de 1,725,000 automobiles ont été examinées en 1969 et seulement la moitié ont été jugées propres à rouler.

Les autres montraient certaines défectuosités mécaniques qui, selon le Conseil de sécurité routière, les rendaient dangereuses.

Selon les statistiques, il semblerait que se sont les phares mal réglés qui constituent la défectuosité la plus souvent notée par les inspecteurs.

Viennent après, les freins défectueux, les colonnes de direction desserrée et les pneux usés.

Selon le Conseil, la grande majorité des conducteurs ne semblent pas se soucier des dangers que représentent ces troubles mécaniques, jusqu'au moment pourtant où ils sont victimes d'un accident ou doivent se soumettre à un contrôle de leur véhicule par la police.

Le Conseil fait remarquer que des milliers de conducteurs se servent de leurs automobiles même si le klaxon ne fonctionne pas, si les essuie-glaces sont brisés et si les clignotants de direction sont brûlés.

Le Conseil estime qu'un total de 8,250,000 automobiles étaient utilisées en 1969 au Canada (Les statistiques les plus récentes dates de 1969) et que les inspections ne pouvaient suffire à maintenir un niveau convenable de sécurité routière. C'est à tous et chacun, dit le Conseil, de veiller à ce que son véhicule soit en bon état de marche.

téléphoto UPI

Condamnée pour le meurtre de son fils

Mme Alice Crimmins, qui déclarait encore "je n'ai pas tué mes enfants", a été condamnée, à New York, à l'emprisonnement à vie pour le meurtre de son fils de cinq ans, Edmund Jr., en juillet 1965. Le juge J. Balbach a également condamné l'ancienne serveuse de cabaret à un minimum de cinq ans de prison devant être purgés concurremment, après l'avoir trouvée coupable de négligence criminelle, relativement à la mort de sa fillette, Alice Marie, âgée de quatre ans.